TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 374 — 44 PAGES — JEUDI 8 JUIN 1978

En Allemagne fédérale

M. Schmidt n'exclut pas des mesures de relance cet été

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Changement de décor en R.F.A. ?

Les élections du dimanche 4 juin en Basse-Saxe et à Hambourg ont porté le coup de grâce à la position chancelante du ministre de l'intérieur du gouvernement de Bonn, M. Werner Maihofer. Sonnent-elles le glas de la coalition socialiste-libérale conduite par le chancelier Schmidt ? La F.D.P. (Freie Demokratische Partei), démoralisée par son double échec dominical, retrouvera-t-elle d'ici aux élections générales de 1980 la vigueur nécessaire pour franchir la barre des 5 % de suffrages exprimés, au-dessous de laquelle, à l'échelon fédéral et dans la plupart des consultations locales, une formation perd tout droit à la représentation ?

Cette exclusion expéditive, qui vient de liquider purement et simplement les libéraux en deux points névralgiques du nord de la R.F.A., a frappé l'imagination *des citoyens allemands, et* pas seulement parce qu'elle a retranché comme avec un couperet ce qui y restait d'une composante historique de la démocratie allemande. Si l'on ne s'est jamais fait beaucoup d'illusions sur le dynamisme de la F.D.P., on a pu en entretenir quelques-unes sur les vertus intrinsèques de la clause des 5 %. Dans son principe, elle est destinée à empêcher la prolifération des partis et à « discipliner » les effets de la proportionnelle.

Quelles considérations peut-on tirer des résultats à Hambourg et à Hanovre ?

Tout d'abord, on pourrait en déduire avec quelque audace anticipatrice, que le peuple allemand n'éprouve pas, ou n'éprouve plus, le besoin d'une « troisième force » que sa faiblesse congénitale condamne à servir d'appoint tantôt à la C.D.U., tantôt à la S.P.D., selon les lieux et les temps, au gré d'une conjoncture qu'elle n'a pas les moyens d'influencer. Arbitre anémique voué à faire les frais du plus petit déplacement des statistiques électorales. Après tout, à Hambourg, si la F.D.P. avait recueilli deux mille et quelques voix de plus que son score sur près d'un million de votants, elle conservait des sièges au Parlement (Bürgerschaft) de la ville-Etat.

Passer les libéraux par profits et pertes serait faire bon marché d'un autre problème : la place qu'ils laisseraient vacante serait-elle automatiquement occupée par les deux « grands partis », C.D.U. et S.P.D., et la R.F.A. devrait-elle se convertir au scrutin majoritaire à l'anglaise ? Rien ne dit que la révision qui en résulterait recevrait bon accueil. Ni, non plus, que les deux partis en question se partageraient les dépouilles libérales.

Ce qui ressort en effet d'une analyse détaillée des élections de dimanche, c'est que dans les classes d'âge de dix-huit à vingt-cinq ans, 28 % des électeurs à Hambourg, 17 % en Basse-Saxe, n'ont pas donné leurs bulletins à un parti « classique ». La proportion de ces réfractaires reste élevée dans la tranche des vingt-six à trente-quatre ans (respectivement 17 % et 10 %). Encore s'agit-il bien d'électeurs et non d'abstentionnistes par refus d'engagement, ce qui explique la participation électorale élevée (plus de 75 %) à des élections qu'on qualifierait ailleurs de « régionales ».

Mais justement la « région » n'a-t-elle pas tendance à devenir de plus en plus l'« environnement » primordial du citoyen, l'espace où il entend exercer en priorité ses responsabilités et ses choix ? La « désaffection » qui menace l'avenir même de la F.D.P. et pourrait éroder les blocs chrétiens-démocrates et socialistes n'a pas pris en R.F.A. un caractère de démobilisation. Dans le quartier le plus déshérité et le plus à gauche de Hambourg, Eimsbüttel, qui possède son conseil municipal, les listes écologiques ont passé le seuil des 5 % et obtiennent deux sièges. Vote de protestation de toute évidence, mais qui ne cherche pas le salut dans l'extrémisme. Changement du paysage politique, pour reprendre le titre des commentateurs allemands ? Certainement. Mais parce que le « décor » est chaque jour davantage le cadre de vie.

Les relations Est-Ouest

L'avenir de la détente dépend de Moscou

affirme M. Carter

L'avenir de la détente dépend de l'Union soviétique. Les Etats-Unis, quant à eux, sont aussi bien préparés à coopérer avec Moscou qu'à faire face à de nouveaux défis du Kremlin. Tel est l'essentiel du « message » public que le président Carter transmet ce mercredi 7 juin aux dirigeants du Kremlin, dans le discours de politique étrangère qu'il prononce à l'Académie navale d'Annapolis (Maryland), non loin de Washington.

Dans son discours d'Annapolis, M. Carter entend réaffirmer la préoccupation des Etats-Unis face aux interventions soviéto-cubaines en Afrique et rappeler que Washington ne restera pas indifférent à de tels développements, comme c'est déjà le cas dans l'affaire du Zaïre. En même temps, le président des Etats-Unis veut lancer un appel à l'U.R.S.S. pour qu'elle facilite un règlement pacifique des différents conflits qui déchirent le continent, aussi bien en Angola qu'en Erythrée ou en Afrique australe. M. Carter insisterait tout particulièrement pour que le Kremlin se rallie au plan occidental de transfert pacifique du pouvoir à la majorité noire en Rhodésie. Pour Washington, qui soupçonne Moscou et La Havane de chercher à saboter ce plan en encourageant les nationalistes noirs maximalistes à développer la guérilla, il s'agirait d'un bon test des véritables intentions soviétiques.

Sans accuser formellement l'Union soviétique de « violer » le code de la détente — comme l'a fait la semaine dernière son conseiller, M. Bzrezinski — M. Carter veut rappeler à Moscou qu'une telle politique implique un minimum de modération de la part des super-puissances. Si l'Union soviétique choisissait la voie de la confrontation, affirme-t-on à la Maison Blanche, les Etats-Unis sont prêts à relever le défi. Ils sont tout aussi prêts à poursuivre de bonne foi les négociations avec Moscou sur la limitation des armements stratégiques. Ces négociations n'ont toujours pas abouti, les Etats-Unis ayant jugé « insuffisantes » les dernières propositions présentées par M. Gromyko. On dément cependant à Washington qu'elles soient « gelées », et on rappelle que MM. Vance et Gromyko ont décidé de se rencontrer cet été en Europe à une date et en un lieu qui n'ont pas encore été déterminés. Tout en niant qu'un lien direct ait été établi entre ces négociations SALT et la situation en Afrique, on ajoute qu'une aggravation de la tension soviéto-américaine compromettrait sans doute irrémédiablement la ratification par le Sénat d'un accord sur la limitation des armements stratégiques.

Comme pour prouver leur bonne foi, les Etats-Unis ont fait savoir mardi qu'ils allaient faire incessamment une concession à l'U.R.S.S. dans une autre négociation, celle portant sur l'interdiction de tous les essais nucléaires et à laquelle participe également la Grande-Bretagne. Jusqu'à présent, Washington insistait pour qu'un éventuel traité sur l'interdiction des expériences nucléaires soit indéfini dans le temps. Moscou voulait dans un premier stade en limiter la durée à trois ans seulement. Washington proposerait maintenant cinq ans.

M. Carter, qui veut utiliser le langage de la fermeté, n'évoquerait pas cet aspect des négociations soviéto-américaines ; il s'étendrait en revanche sur la supériorité du système social et économique américain et accuserait l'U.R.S.S. de violer les accords d'Helsinki. — J. A.

AU JOUR LE JOUR

Défaite et déroute

L'essentiel, en fait, ce n'est pas de participer, c'est de bien gagner ou de bien perdre. Naturellement, il vaut mieux gagner : c'est la loi du jeu. Mais la défaite contre l'Argentine rachète la déroute contre l'Italie.

Cela dit, il ne faut pas confondre le sport et la politique, qui est plus exigeante sur les résultats que sur le style.

Dans le premier, il y a des échecs qui permettent de tomber la tête haute. Dans la seconde, il y a des succès qui font tomber les têtes.

ROBERT ESCARPIT.

M. Giscard d'Estaing à Ajaccio

- **Vers une modification de la composition des assemblées régionales de l'île**
- **Vingt-quatre personnes sont déférées devant la Cour de sûreté de l'État**

Le président de la République commence, ce mercredi après-midi 7 juin, une visite de trois jours en Corse qui le conduira successivement à Ajaccio, à Calvi, à Corte et à Bastia. M. Giscard d'Estaing est attendu à 15 heures à Ajaccio.

Mardi soir 6 juin, quatre attentats au plastic ont été commis à Bastia causant des dégâts matériels ; ils visaient la recette des impôts, la recette-perception de Borgo, le magasin « la Maison du piano » et le cabinet médical d'un responsable autonomiste, le docteur Edmond Siméoni. Un autre attentat a été commis, à Marseille, contre le siège de la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (S.N.C.M.).

Dans un communiqué, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) justifie l'attentat commis, dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 juin, à Cervione en Haute-Corse, contre la villa de M. Jean Riolacci, chargé de mission à la présidence de la République et ancien préfet de la région. Pour le F.L.N.C., ce haut fonctionnaire a « collaboré au plus haut degré à l'écrasement de son peuple et à la répression ».

Dix-sept personnes qui étaient maintenues en garde à vue à Bastia, dans le cadre de l'enquête sur l'activité du F.L.N.C., ont été transférées à Paris ce mercredi matin 7 juin pour y être présentées devant le magistrat instructeur de la Cour de sûreté de l'Etat, en compagnie de sept autres appréhendées à Paris, à Nice et à Lyon. Parmi celles-ci figure notamment Me Vincent Stagnara, responsable du mouvement nationaliste légal Fronte Corsu.

« Ayant tenu les promesses... »

De notre correspondant

Ajaccio. — « *Il y a les réalités corses, il y a les besoins — réels — de la Corse et puis il y a le cœur de la Corse. Souvenez-vous de moi et je me souviendrai de vous.* » A cette phrase qui ponctuait à Ajaccio, le 27 avril 1974, le discours de M. Giscard d'Estaing, alors candidat à la présidence de la République, le chef de l'Etat a fait écho, le mardi 6 juin, sur les antennes de Radio-Monte-Carlo. « *Je suis un président qui a tenu les promesses faites, et d'ailleurs je suis sûr que les Corses se souviennent.* »

Ce voyage officiel de trois jours qui commence ce mercredi 7 juin à Ajaccio par un discours prononcé place Foch, à 18 h. 30, serait-il placé sous le signe du souvenir ? Les Corses, il est vrai, s'étaient « souvenu » de M. Giscard d'Estaing, lui apportant, en 1974, 53 % des voix (73 000) contre 47 % à M. François Mitterrand (69 000) et ils s'en sont souvenus tout autant en mars 1978 en envoyant à l'Assemblée nationale quatre candidats de la majorité avec 52 % des voix (78 000) contre 48 % (73 500) à ceux de la gauche, encore que les élus fussent tous R.P.R.

PAUL SILVANI.

(Lire la suite page 11.)

UNE SEMAINE AVEC L'ALSACE

« Le Monde » convie ses lecteurs à passer cette semaine avec l'Alsace. Chaque jour, sur plusieurs pages, sont publiés les enquêtes et les reportages de nos envoyés spéciaux et de nos correspondants dans les deux départements alsaciens.

Aujourd'hui : industriels et agriculteurs sous les feux de la concurrence.

(Lire pages 19 à 24.)

Révision en baisse des comptes de la nation

La Commission des comptes de la nation, qui tient vendredi 9 juin sa session de printemps, étudie la révision en baisse des objectifs nationaux que lui soumet la direction de la prévision du ministère de l'économie. La croissance française en 1978 ne serait plus que de 3,2 % (au lieu de 4,5 %).

En revanche, la hausse des prix de janvier à décembre 1978 atteindrait 11 %, au lieu des 6,5 % prévus à l'automne. Cette révision est-elle suffisante ? Plusieurs membres de la commission pensent que la croissance sera encore moins forte et la hausse des prix plus élevée.

Perplexité et embarras : tels seront probablement les sentiments de la plupart des membres de la Commission. Les chiffres que lui présente le gouvernement montrent que pour 1979 les comptables nationaux se sont *grosso modo* contentés de reconduire les données de 1978. Facilité qui ne peut faire illusion : personne ne sait de quoi l'année prochaine sera faite. Constatation d'autant moins rassurante que les Etats-Unis, dont la croissance économique était forte depuis plusieurs années, vont devoir lutter tôt ou tard contre une hausse des prix qui s'accélère.

Les comptables nationaux y voient-ils plus clair quant au déroulement de 1978 ? Les prévisions maintenant avancées sont fortement corrigées par rapport à celles qui avaient été formulées en septembre 1977 : moins de croissance et plus d'inflation. Le taux d'expansion prévu revient de 4,5 % à 3,2 %, alors que la hausse des prix de détail, en moyenne annuelle, passe de 7,6 % à 9,2 %.

Encore ces révisions semblent-elles insuffisantes. L'hypothèse la plus vraisemblable — celle qui a été au centre de la réactualisation des comptes — repose sur une hausse des prix de détail voisine de 11 % en glissement (c'est-à-dire de janvier à décembre 1978) et sur une progression des salaires de 12 à 12,5 %. D'où un gain du pouvoir d'achat du salaire horaire extrêmement faible : entre 1 et 1,3 % ; gain qui devient nul au niveau de la masse salariale globale, si l'on prolonge la tendance déjà enregistrée à une réduction de la durée du travail aussi bien que des effectifs (1).

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 41.)

(1) Au cours des douze derniers mois, les effectifs des salariés de l'industrie et du commerce ont baissé de 2 % et la durée hebdomadaire du travail de 0,3 heure.

Au service du chiffre

par PIERRE DROUIN

Le gouvernement finira-t-il par se laisser prendre à son jeu ? Il entend faire souffler un air de grande liberté sur le pays, mais ira-t-il jusqu'au bout de ses aspirations ? On ne le dirait pas, tant il traîne les pieds sur la route des « radios libres ». Dans le domaine économique, le monopole de l'administration sur l'information est beaucoup plus nocif qu'on ne le pense. Bien sûr, les syndicats, les organisations professionnelles ou tel laboratoire universitaire peuvent diffuser des chiffres et des renseignements d'ordre économique. Mais ils n'auront jamais l'audience des indices officiels, des publications de l'INSEE ou des études de tel département ministériel.

Tout simplement parce que les pouvoirs publics ne fournissent pas aux organismes privés le matériel de base nécessaire pour élaborer leurs propres computations. Il est juste de dire que, de leur côté, les entreprises ne font pas toujours les efforts nécessaires pour alimenter les pourvoyeurs publics ou privés d'information.

Il faut en être conscient. La France est un pays sous-développé sur le chapitre de la connaissance des phénomènes économiques. L'INSEE a fait des progrès notables, notamment dans la présentation des études et des résultats auxquels ses équipes de grande valeur ont abouti. Mais il détient un pouvoir exorbitant, ne recherche généralement et ne délivre surtout, comme toute l'administration, que les informations nécessaires au gouvernement en place... parce que ce dernier ne tolérerait pas qu'il en allât autrement. D'autre part, comme l'écrivait récemment Jacques Plassard (1), « *la société française actuelle valorise trop la fonction d'interprétation et insuffisamment celle d'élaboration* » (des statistiques)... *Cette erreur est grave, car l'interprétation devient difficile et risque de s'égarer dès lors que les données objectives sur lesquelles elle s'appuie sont faibles* ».

(Lire la suite page 40.)

(1) Numéro 9 de *Chroniques d'actualité* (1er mai).

POURQUOI DES MAISONS DE LA CULTURE ?

Je crée, tu crées ils créent...

Les maisons de la culture, qui portèrent, on le sait, au temps d'André Malraux, les espoirs de la Ve *République commençante*, n'en finissent pas de s'interroger sur leur vocation. 1968, en ce domaine comme en d'autres, est une date repère : de nouvelles conceptions, de nouvelles aspirations sont nées, auxquelles ces institutions, paralysées par une gestion de plus en plus lourde, n'ont pas su pleinement répondre. La défaite de la gauche aux élections législatives de 1978 a dissipé leurs dernières illusions, avant que le gouvernemet n'accroissse encore leurs inquiétudes en les plaçant sous la tutelle partielle du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, et non plus exclusivement sous celle du ministère de la culture.

En vérité, c'est le sens même de leur activité qui se trouve aujourd'hui mis en question et qui suscite, par delà le front commun opposé aux initiatives du pouvoir politique, d'amples controverses. De récentes rencontres, à la maison de la culture de Grenoble, qui fêtait à cette occasion son dixième anniversaire, ont souligné les contradictions entre les différentes pratiques actuelles. Ce mercredi s'achève à la maison de la culture d'Amiens un colloque « pour un renouveau de la pensée sur l'action culturelle », qui tentait de surmonter ces divisions afin de favoriser un nouveau départ.

Les termes du débat sont connus : quelle doit être la part de la création et de l'animation ? Quelle place faut-il donner à la « créativité » populaire ? Quelle idée se fait-on, en un mot, de la culture ? Chaque établissement apporte sa réponse : au Havre, on ne travaille pas de la même façon qu'à La Rochelle, Rennes ou Grenoble.

Les maisons de la culture ne sont qu'un des instruments de cette action, souvent contestés par les plus militants. On l'a vu à Rennes où l'animation autour des rencontres Bretagne-Catalogne-Occitanie a emprunté d'autres circuits. C'est aussi le cas à Grenoble où une troupe comme Théâtre-Action tente de vivre en étroite symbiose avec les habitants des cités ouvrières. Dans le respect de cette nécessaire diversité, un projet global est-il encore possible ?

T. F.

(Lire page 25.)

Le Monde

idées

AFRIQUE

Les émules de Metternich

par CLAUDE BOURDET

AUX Etats-Unis, les gens qui veulent s'informer savent mieux que nous *ce qui se passe en Afrique*. Ils ont pu lire les comptes rendus de l'enquête de la commission Church sur la C.I.A. et aussi l'extraordinaire livre de John Stockwell, *In Search of Enemies, a C.I.A. Story* (1), publié récemment. Stockwell était le chef du groupe d'intervention de la C.I.A. en Angola en 1975-1976. Ce qui ressort de tout cela, c'est que l'intervention occidentale a précédé celle des pays socialistes et qu'elle s'est attachée à soutenir les éléments les plus rétrogrades, et souvent les plus inhumains, exactement comme en Afrique du Sud. La C.I.A. a pris une part importante au renversement de N'Krumah en 1966 et a préparé l'assassinat de Lumumba en 1960, même si elle n'a pas terminé elle-même l'opération. Et c'est un responsable de la C.I.A. à l'époque qui a, en fait, « fabriqué » Mobutu et doté ainsi le Zaïre d'un chef dont l'incompétence, l'avidité et la cruauté atteignent un niveau remarquable, même dans l'*Afrique* des fantoches.

En Angola, en 1975, les meilleurs experts considéraient le M.P.L.A. d'Agostinho Neto comme le mouvement le plus sérieux, le plus capable de diriger le pays. C'était l'avis, à Lisbonne, même des éléments les plus modérés du Mouvement des forces armées. C'était aussi *l'avis du consul général des* Etats-Unis à Luanda. Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, Davis, pensait que les Etats-Unis devaient favoriser l'entente entre M.P.L.A., F.N.L.A. et UNITA. Neto désirait cette entente. Savimbi, chef de l'UNITA, semble y avoir été prêt aussi, à certaines conditions. Le seul qui n'en voulait absolument pas était le chef du F.N.L.A., Holden Roberto, beau-frère de Mobutu, qui l'appuyait sans restriction. Son mouvement sanguinaire s'est signalé par des massacres de civils, tant dans la lutte contre les Portugais que pendant la guerre civile.

Malgré le département d'Etat (Davis démissionna), la C.I.A., directement poussée par Kissinger, sabota tout accord possible et lança le F.N.L.A., puis l'UNITA, dans la guerre contre le M.P.L.A. « marxiste ». Neto avait essayé en 1963 de se rapprocher des Etats-Unis, mais avait été éconduit, comme naguère Castro. Comme le rapporte Stockwell, la C.I.A. commença à aider Roberto dès juillet 1974. En février 1975, encouragé par Mobutu et les Etats-Unis, Holden Roberto fit passer ses troupes du Zaïre en Angola, massacrant immédiatement cinquante militants du M.P.L.A. désarmés. C'est seulement ensuite que l'Union soviétique commença à armer sérieusement le *M.P.L.A. La guerre* dura un peu plus d'un an, et son issue fut finalement décidée par l'intervention massive des Cubains. Mais encore une fois, ce ne *sont* pas eux qui *ont* commencé. Au *début*, il n'y eut, aux côtés du M.P.L.A., que des conseillers cubains s'opposant aux conseillers américains du F.N.L.A. et de l'UNITA. Mais Mobutu envoya en Angola, le 11 septembre 1975, deux bataillons qui se joignirent au F.N.L.A. et aux militaires por*tugais de droite qui appuyaient* Roberto. Peu après, une colonne blindée sud-africaine se joignait dans le sud à l'UNITA. Cette intervention de l'Etat raciste *obtint* des succès, *mais* ouvrit les yeux des Africains. Au début d'octobre, un premier contingent de sept cents *soldats* cubains *commença* à rétablir l'équilibre. Des *milliers* d'autres suivirent, et l'aide soviétique devint considérable.

Une vérité peut-être différente

Les Sud-Africains, isolés en Afrique, ne pouvaient pas se permettre de transformer leur opé*ration en invasion massive*. Il en était de même pour la C.I.A., soumise à Washington au feu des commissions du Congrès ; des millions de dollars de matériel furent simplement gaspillés par les protégés des Etats-Unis : *comme* au Vietnam. En février 1976, la guerre était finie, l'alliance du M.P.L.A. et des Cu*bains avait triomphé. On peut* dire que Kissinger et la C.I.A. avaient offert cette victoire aux Etats socialistes.

Les anciens gendarmes katangais de Moïse Tschombé, réfugiés en Angola, ont pris part à la guerre au côté du M.P.L.A., et avec eux de nouveaux réfugiés, fuyant la féroce répression de Mobutu. *Ce sont eux qui ont* essayé de rentrer chez eux, repoussés une première fois par une intervention marocaine aidée par la France, et la seconde fois par une opération franco-belge. Les médias ont décrit les massacres qu'ils y auraient commis à leur deuxième invasion. Il est significatif qu'il n'en ait pas été question lors de leur première pénétration. Ces événements sont désolants, mais il faut se demander si la première intervention *franco-marocaine* et les atrocités commises à cette occasion par les « troupes » de Mobutu ne portent *pas une lourde part de* responsabilité. Cette fois aussi, ces « troupes » ont pillé et massacré, et la vérité apparaîtra peut-être différente de ce que l'on nous a présenté ces jours derniers. En tout cas, il est douteux que ce genre d'intervention, au profit d'un personnage méprisé, détesté non seulement au Shaba, mais *dans la plus grande partie* du Zaïre, attire de la sympathie en Afrique à la France.

Mais telle est la loi de la nouvelle Sainte-Alliance. Il n'y a presque pas un lieu dans le monde, que ce soit en Amérique latine, en Asie ou en Afrique, où les Etats-Unis ne *soient* intervenus pour renverser les régimes tant soit peu progressistes et soutenir les dictatures les plus féroces. Aujourd'hui, pourtant, Jimmy Carter hésite, tiraillé entre ses conseillers, agressifs comme Brzezinski, ou libéraux comme Andrew Young. Giscard et Barre jouent sur le succès des premiers *contre les seconds : au* Sahara, au Zaïre, ils exécutent les tâches que Carter ne voudrait pas ou ne pourrait pas assumer directement. Cela coïncide avec les intérêts des régimes africains manipulés et soutenus par Paris (comme celui du Tchad), avec le *jeu des multinationales et*, au Zaïre, avec les desseins de M. Schmidt (qui a « loué » à Mobutu, via la société allemande l'OTRAG, une partie du Zaïre pour y expérimenter ses fusées).

Cette politique dresse contre l'Occident les Etats progressistes d'Afrique et une bonne partie des élites africaines. Si on veut les jeter dans les bras de l'Union *soviétique*, il suffit de continuer. L'exemple de Cuba, de l'Angola, du Mozambique, ne sert à rien à nos Metternich. Comme leur illustre prédécesseur, ils choisissent toujours les pires : parce que ce sont les plus dociles. Heureusement pour eux, l'attitude de l'U.R.S.S. vis-à-vis de ses propres dissidents et des pays socialistes d'Europe et, en Afrique même, *l'appui donné à l'effrayant* Mengistu contre les Erythréens divisent le camp progressiste.

Mais les fautes de l'U.R.S.S. n'excusent en rien la constitution de la Sainte-Alliance du capitalisme, n'excusent pas, surtout, la participation à ce complot d'un pays, la France, qui cherchait il y a quelques années encore à *présenter une autre image* d'elle-même au tiers-monde. Et peut-être est-il trop tard dans l'histoire pour imiter Metternich.

(1) W. W. Norton, New-York.

POUR UNE AUTRE POLITIQUE

par GASTON DEFFERRE

LE gouvernement s'étant rendu compte, quoi qu'il en dise, que sa politique d'interventions militaires en Afrique était à la fois inefficace et dangereuse, essaie maintenant de constituer une nouvelle « alliance atlantique africaine » destinée à lutter sur ce continent contre les pays communistes. Alliance dotée d'une force de sécurité, en termes clairs d'une force armée commune.

Cette force serait constituée de contingents autochtones. Les pays industrialisés de l'Ouest et les Etats-Unis fourniraient, à la demande de la France, l'appui logistique, c'est-à-*dire tout ce* qui est infrastructures — transports aériens, matériel, armements, munitions, — et seraient chargés de la formation et de l'entrainement des forces de sécurité africaines.

Il est, hélas ! prouvé que l'on passe vite de la formation à l'encadrement par des « conseillers techniques », qui sont des militaires. Ainsi, à divers titres, nos officiers et sous-officiers participeraient non seulement à la création du plan de sécurité, mais aussi à la lutte armée. Au moins dans certaines phases de la guerre. Et, même s'ils se contentaient de remplir une mission de logistique, cet aspect du combat dans les guerres modernes n'est pas le moins dangereux ni le moins important.

Détente en Europe guerre en Afrique ?

Tous les pays africains n'ont pas d'armée. Ce dont on peut les *féliciter. On peut se poser* la question de savoir s'il ne s'agit pas de reconstituer une armée coloniale, comme celle qui a existé avec des troupes autochtones et un encadrement d'officiers et de *sous-officiers européens*. Cette armée a fait ses preuves sur les champs de bataille au cours de deux dernières grandes guerres. Elle a même, en de trop nombreuses occasions, servi de « chair à canon ».

La France, alors qu'elle participe à la politique de détente en Europe et en profite, s'engage dans une politique de guerre en Afrique. C'est un danger et un danger grave. L'expérience prouve que lorsqu'on met la main dans ce genre d'entreprise, le bras y passe, puis tout le corps.

Il y a toujours de bonnes raisons pour s'engager davantage, pour exposer plus d'hommes, jusqu'au jour *ou, comme* les Etats-Unis au Vietnam, et avant eux la France après Dien-Bien-Phu, on cède avec le sentiment — et, hélas ! la réalité — d'avoir fait couler beaucoup de sang, dépensé beaucoup d'énergie, beaucoup d'argent, pour aboutir à une défaite militaire et politique. Nous n'avons pas le droit de laisser à nouveau notre pays s'engager dans ce processus.

La détente est un tout. Il n'est pas admissible qu'Etats-Unis et U.R.S.S. la pratiquent en Europe et se combattent par peuples interposés en Afrique ; cela risque de finir tôt ou tard par une détérioration de la situation, telle que le principe même de la détente se trouvera remis en cause entre les deux Super-Grands et en Europe.

La guerre en Afrique, la reprise de la guerre froide en Europe, peuvent, doivent logiquement nous conduire à une nouvelle guerre mondiale, nucléaire cette fois, à une catastrophe pour l'humanité.

Le gouvernement français propose une demi-politique : la guerre en Afrique entre l'Est et l'Ouest (dont les Africains sont d'ailleurs les premières victimes) et la paix en Europe.

Or il existe une autre politique.

Une vue d'ensemble

Une vue d'ensemble permet de définir une politique globale pour proposer aux grandes puissances, non pas l'affrontement ou une course aux armements qui ne peut mener qu'à un conflit, mais une conférence internationale qui réunirait, en plus des Super-Grands, les pays qui jouent un rôle en Afrique, qui veulent sauver la paix. L'ensemble des questions et des problèmes pourraient être posés, discutés, résolus pacifiquement, et, si l'un des interlocuteurs s'acharnait à poursuivre une politique de guerre, il pourrait alors être dénoncé et faire l'objet de sanctions économiques internationales telles qu'il ne pourrait pas y résister et devrait s'incliner.

Il est difficile, certes, de réunir une pareille conférence et de la faire aboutir. Mais, il a aussi toujours été prouvé que, de toute façon, pour finir une guerre, il faut une conférence. Mieux vaut avant qu'après.

La France se grandirait en se faisant le champion de l'organisation de la paix, plutôt qu'en prenant l'initiative d'une coalition de guerre. Il n'est pas trop *tard, mais le temps presse.*

On peut se demander, si le gouvernement français persiste dans sa politique, si ce n'est pas pour créer une diversion au moment où les hausses de prix et le chômage suscitent une situation intérieure de plus en plus difficile.

A la Napoléon III

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

L'INDEPENDANCE dont le général de Gaulle a voulu nous faire un honneur et une nécessité fut, au-delà de sa dimension morale évidente, une politique et une grande politique. Il s'agissait de nous tirer d'un système doublement féodal dans lequel nous étions imbriqués : renoncer à l'empire de nos colonies parce que ce passé n'était soutenable que par cet accomplissement, et rompre avec l'hégémonie qui tendait à nous coloniser nous-mêmes comme si nous étions un peuple retombant en enfance. A ces deux titres, cette politique d'indépendance nationale fut une politique de paix qui, en barrant le système des blocs, pouvait faire de la France le chef de file des peuples qui entendaient n'y pas succomber à leur tour.

Je puis témoigner que, dans le style prudent *qui était* selon sa nature, Georges Pompidou comprit et perpétua cette politique de paix. Il engagea dans ce sens une politique méditerranéenne parfaitement réfléchie : elle impliquait *pour* l'Afrique et le *Proche-Orient* une vision globale des choses, et une même politique. Le rapprochement et la coopération entrepris avec la Libye à partir de 1970 expliquaient cette vision et nous donnaient la clé de cette politique. En cinq ans, non seulement Georges Pompidou ne fit *jamais la moindre intervention* en Afrique noire, mais son idée fixe fut d'y achever la *décolonisation en dissociant la politique de la France* des grands intérêts économiques et financiers dont l'ancien président jugeait qu'ils devaient soit se défendre tout *seuls*, soit s'adapter aux évolutions qu'on ne pourrait contenir. Il n'y a pas de déstabilisation en Afrique noire, comme dit un slogan à la mode. C'est une impos*ture* : toutes les régions où l'on prétend voir aujourd'hui une déstabilisation — Tchad, Sahara occidental, ancien Congo belge — n'ont en réalité jamais été stabilisées depuis le commencement des indépendances formelles. Et pour ce qui concerne le Tchad, on savait alors à Paris que la solution à laquelle nous étions intéressés passait par la coopération économique et politique avec Tripoli.

Cette coopération était en passe de devenir la plaque tournante de notre diplomatie africaine et proche-orientale. Georges Pompidou avait hautement réaffirmé, après le général de Gaulle, « *l'existence et les droits du peuple palestinien* ». Il pressentit parfaitement l'évolution de la politique égyptienne et refusa de la cautionner, éconduisant un à un les pressants appels que nous adressait le président Sadate. Il n'éprouvait, en revanche, aucune aversion pour les *dirigeants* libyens, que notre presse *publiait* pourtant à qui mieux mieux pour des fanatiques et des insensés. Il avait en tout cas *le sentiment qu'on ne pouvait les* ignorer, car ceux-là ou d'autres de leur *sorte* présageaient davantage l'avenir du monde arabe que certains régimes féodaux ou néo-bourgeois ; il avait aussi compris qu'il était préférable de les associer à notre politique africaine que de prendre le risque de les voir s'y opposer par la fatalité des solida*rités pseudo-révolutionnaires mais* plus réellement islamiques.

A partir de juin 1974, toute la *politique* de la *France* est *peu* à peu *renversée* sans que nul n'y prenne garde. Les gaullistes qui se rallient à M. Giscard d'Estaing ont évidemment intérêt à accréditer l'idée d'une continuité qui les arrange et dont ils s'imaginent les garants ; quant à ceux *qui* doutent, on leur fait l'habituel reproche de concevoir des procès d'intention. D'après cette dernière philosophie, *c'est toujours lorsque les choses* sont irréversibles qu'il faudrait se *réveiller*. Cependant, et pour autant qu'on veuille bien voir ce qui est, il y a toujours des faits *révélateurs*, et l'on sait qu'en ces matières un mot *est* déjà un fait : c'est ainsi que, dès le mois de mai 1974, en pleine campagne présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait cru pou*voir et/ou devoir, parlant de notre* défense nationale, substituer le mot d'autonomie au mot d'indépendance. Une France gouvernée au centre ne *saurait* en effet prétendre à autre chose qu'à une certaine autonomie : c'est tout un programme qui s'annonçait là.

Un jeu ingrat et stupide

Au Proche-Orient, le retour de la politique égyptienne dans le jeu américain nous a permis à bon compte de feindre *une politique* arabe qui n'intéressait plus vraiment le monde arabe. A proportion que Le Caire et Paris se congratulaient, *notre coopération avec la Libye* se faisait chaque jour plus vague et, par voie immédiate de conséquence, Tripoli se *rapprochait de Moscou* et *n'éprouvait plus le même besoin de ménager nos* intérêts africains. Aussi bien, depuis juin 1974, notre diplomatie *est-elle exclusivement menée par des hommes qui n'avaient cessé*, depuis 1958, de s'opposer à la politique de la France, voire de la saboter : il n'est pas de hasard en un tel système. Il fallait donc également se brouiller avec l'Algérie, et payer les pots cassés de la politique espagnole au Sahara occidental.

En fait, la France, *symbole* hier pour le tiers-monde d'un refus de la politique de blocs et d'une très active voie *différente*, a pris en quelques mois le visage d'une puissance partisane et intéressée dont il n'est pas même probable qu'elle agisse, en fin de compte, pour elle-même. On se souvient du grand dessein que Henry Kissinger, *relayé* par le général Haig, concevait jadis pour l'Europe : une politique régionale avec mission de *surveillance à la périphérie de l'alliance. On ne saurait mieux se* prêter que nous ne le faisons aujour*d'hui* à ce jeu ingrat et stupide que les Américains encouragent d'autant plus qu'ils n'ont rien à y perdre et *sauront* bien, le jour venu, prendre notre relève en Afrique quand notre dernier crédit y sera usé.

Comment le chef de l'Etat ose-t-il justifier à la face du monde notre intervention au Zaïre par une volonté de faire échec à la politique de *blocs*, alors qu'il a tout *fait* depuis quatre ans pour *attirer* les Américains en Afrique, et que nous avons dû *recourir* à leur logistique militaire pour larguer notre force d'intervention ? On dit une chose *et on fait son contraire : mais nul* n'est dupe que nous-mêmes. Et tout se tient : le projet de force d'intervention « eurafricaine », toujours avec logistique américaine, serait, *par exemple*, l'idéal moyen d'accoutumer nos faibles esprits à une forme d'abord discrète d'intégration militaire où l'on verrait à nouveau, insensiblement, l'Afrique subir l'Eu*rope et l'Europe subir l'Amérique* : les structures féodales sont chez certains à l'état obsessionnel.

On comprend à cet égard l'habile réticence des Anglais, dont la presse présente assez différemment de la nôtre les circonstances et les conséquences de notre intervention au Katanga : avons-nous ou non en *partie provoqué ce que nous prétendions prévenir* ? Les idées là-dessus du *Financial Times* et de *l'Observer* ne sont pas les mêmes que celles de *l'Aurore, du Figaro* et de *France-Soir*. Passons. Quant au chancelier Schmidt, plus bismarckien que jamais, il se réjouit au contraire de voir, comme au siècle passé, la France se distraire et s'exposer en Afrique tandis qu'il s'emploie *lui-même à si bien* organiser l'Europe. Joint à cela que, derrière Kolwezi, s'étend l'immense base ouest-allemande de l'OTRAG, où il semble que l'Allemagne expérimente tout à son aise, dans des conditions de quasi-extraterritorialité, des fusées et des missiles qu'elle pourrait aussi bien un jour charger *nucléairement*. Nous avons *toujours* beaucoup *fait* pour le roi de Prusse.

Alors, alors, lorsque je lis sous la plume de certains courtisans d'audacieux parallèles historiques *qui font* de l'actuel *chef* de l'Etat un nouvel Hugues Capet, je rigole ou je pleure selon que les astres se conjoignent ou s'opposent. Au contraire de la *grande tradition* capétienne qu'avait si héroïquement relevée le général de Gaulle, la *politique que nous menons aujourd'hui* est celle de Napoléon III : mêmes utopies sociales recouvrant (mal) un libéralisme sauvage, mêmes illusions *européennes confortant* à nos dépens la puissance allemande qui se joue partout de nous, mêmes expéditions à la *mexicaine dont* l'issue n'est que trop *prévisible* un jour. Je conçois bien d'ailleurs le *charme que certains éprouvent : il* est dans cette tradition-là, née avec le saint-simonisme et enjolivant à présent l'ennui que sécrète une technocratie délétère, bornée, *mais* évidemment boursouflée et malgré tout rêveuse. Mais à terme, quel Sedan au-dedans et/ou dehors nous attend ?

CORRESPONDANCE

LES ROUGES ET LES NOIRS

André Fontaine propose (« les rouges et les noirs », *le Monde* du 31 mai 1978) que l'Est, l'Ouest et le tiers-monde planifient l'exploitation et le commerce des matières premières — ou du moins de certains produits de base — au moyen d'une préalable « évaluation des besoins et des possibilités des pays riches et des pays pauvres pour les vingt ans à venir ».

Frappante est la ressemblance de cette démarche avec celle de Jean Monnet, s'attaquant au problème des approvisionnements alliés en 1914-1918.

A en juger par le succès des efforts de Monnet, et de ses partenaires, au cours de la première guerre mondiale, ce n'est pas à cette méthode cartésienne des « dénombrements complets » qu'il faut imputer le fiasco ultérieur de l'Europe supra-étatique mais à la seule méconnaissance du fait national.

Félicitons-nous donc que le plan Fontaine se place sous les auspices des gouvernements des trois groupes qui composent aujourd'hui la communauté mondiale.

PH. POULLAIN,
ancien fonctionnaire international, agrégé de l'Université.

Le Monde

EN UNION SOVIÉTIQUE

L'étrange morale d'u

POINT DE VUE

Les difficultés



Le Monde

étranger

EN UNION SOVIÉTIQUE

L'étrange morale d'une erreur judiciaire révisée

De notre correspondant

Moscou. — C'est une histoire banale, l'histoire d'un pique-nique, un week-end près de la ville ancienne de Dimitrov dans la banlieue de Moscou. Une histoire qui se termine tragiquement. Un fait divers que d'ordinaire les journaux soviétiques ne mentionnent même pas en bas d'une page, mais que la *Literatournaya Gazeta* raconte avec force détails parce qu'elle est exemplaire des problèmes posés par la légitime défense et l'erreur judiciaire.

Quatre couples et leurs enfants déjeunent sur l'herbe au bord d'une rivière. Ils sont dérangés par huit jeunes gens ivres que le journal présente, selon le terme consacré en U.R.S.S. comme des « *houligans* ». Les voyous piétinent le pique-nique, réclament « *100 grammes de vodka* » (1), se mettent en colère parce qu'on la leur refuse, cassent la vaisselle. Ils s'en prennent à une jeune femme, lui arrachent son médaillon en or. « *Si tu appelles, je te tranche la gorge* », crie l'un d'eux.

Les touristes se sont armés comme ils ont pu avec des planches et des morceaux de bois préparés pour le feu. Les jeunes gens s'enfuient, les hommes les rattrapent et récupèrent le médaillon. Quelques instants plus tard, les voyous reviennent avec des gourdins et des ceintures de soldat enroulées autour du poing. Sans plus attendre, les touristes contre-attaquent. L'un d'eux, Viatcheslav Moukhine, assène un coup de bâton à l'un des garçons, qui s'écroule et meurt peu après, malgré les soins d'une infirmière.

Le juge d'instruction de Dimitrov est chargé du dossier. Il n'admet pas la légitime défense, pour lui il s'agit d'un acte de vengeance, de justice sommaire. Il inculpe Moukhine de « *meurtre avec préméditation* ». D'ailleurs l'accusé s'enferre, pris dans la machine judiciaire. Effrayé, il affirme que ce n'est pas lui, mais un autre qui a frappé le jeune houligan. Pourtant, il y a des *témoins* et les rapports des experts présentent l'un, la victime comme un être « *modeste, silencieux, aimant la nature* », et un autre comme un « *camarade estimé, honnête, discipliné* ». Moukhine est condamné à six ans de camp de travail à un régime sévère.

Son cas sert à l'édification de ses collègues de travail au cours de réunions de son entreprise : « *Il a déshonoré notre équipe*, dit l'un d'eux, *il devait être ivre.* » Le chef du personnel a aussi son opinion : « *Personne n'a le droit de se comporter à la manière d'un voyou.* » Et la *Literatournaya Gazeta* s'indigne que soit traité ainsi un homme qui a défendu « *des valeurs très importantes de la société, la santé, l'honneur, la vie* ». Mais les juristes ont une réponse imparable : le préjudice causé par Moukhine n'était « *pas proportionné au risque qu'il encourait* ».

Pourtant le procureur général de l'U.R.S.S. s'est saisi du dossier. Le même tribunal qui avait condamné Moukhine a été de nouveau saisi de l'affaire. Il a révisé ce premier jugement, il n'a plus retenu la préméditation, mais seulement l'accusation de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Moukhine a déjà purgé deux ans de sa peine, il peut donc être libéré.

Finalement un nouveau procureur a revu son cas, l'a pleinement réhabilité et rétabli dans tous ses droits. Un juriste consulté par la *Literatournaya Gazeta* a affirmé : « *De telles erreurs sont rares dans la pratique judiciaire, mais même des cas isolés sont intolérables.* »

Un journaliste interroge Moukhine : « *Vous n'avez pas cru à la justice, et pourtant elle a triomphé ? Si vous vous trouviez de nouveau dans cette situation, agiriez-vous de même ?* » Réponse de Moukhine : « *Jamais.* »

Si ce *jamais* concluait l'histoire, l'article n'aurait pas de valeur éducative, donc pas de raison d'être. La *Literatournaya Gazeta* laisse à un juriste le mot de la fin : « *Il est dangereux et erroné de ne pas se défendre ou de fuir. Une telle position est étrangère aux principes de la morale communiste et au sens socialiste de la justice.* »

DANIEL VERNET.

(1) En U.R.S.S., la vodka est vendue au poids.

POINT DE VUE

Les difficultés de la défense en Union soviétique

par ROLAND RAPPAPORT

Me Roland Rappaport, membre du P.C.F., l'un des trois avocats français d'Anatole Chtcharansky, et qui fait partie du bureau national du syndicat des Avocats de France, nous livre ci-dessous, après le procès Orlov, ses réflexions sur les possibilités et les difficultés du travail des avocats en Union soviétique.

LE récent procès du physicien Youri Orlov renforce encore nos inquiétudes sur l'état des libertés et de la justice en U.R.S.S. Les faits, d'abord, pour lesquels ce scientifique a été poursuivi : ce sont ses opinions qui étaient en cause ; ce que nous savons de l'audience le confirme.

Le texte sur la base duquel le jugement a été prononcé s'en prend aussi bien à ceux « *qui dénigrent le régime* » qu'à ceux qui ont chez eux, dans leur bibliothèque, des livres, des revues, des articles non conformes. Il vise donc le délit d'opinion. Il est intolérable que quiconque puisse être inquiété en raison de ses convictions. Avec la loi soviétique en vigueur, c'est malheureusement possible.

Et que dire des conditions dans lesquelles Orlov s'est trouvé pendant l'essentiel des quinze mois qui ont précédé l'audience — détenu au secret, coupé de tout contact avec le monde extérieur, y compris sa famille, gardé dans l'ignorance du contenu du dossier — ? En Union soviétique, sauf autorisation spéciale du procureur ou cas particuliers, un inculpé, même s'il est en prison, ne peut bénéficier de l'assistance d'un défenseur qu'à l'issue de la phase dite d'« instruction préparatoire ». C'est à ce moment-là, seulement, qu'il peut avoir un premier contact avec un conseil, correspondre, avoir une entrevue, prendre enfin connaissance du dossier par l'intermédiaire de son défenseur ou directement. Il y a là, évidemment, une grave limitation des droits de la défense. Elle n'est pas la seule.

Car, si, à compter de la dernière phase de l'instruction, le défenseur est autorisé à participer à l'affaire, il n'est pas assuré de pouvoir le faire pleinement.

Il lui faut, par exemple, obtenir l'autorisation de l'agent d'instruction pour avoir la possibilité d'assister aux interrogatoires de l'inculpé ou au déroulement des autres actes d'instruction, même ceux accomplis à sa demande ou à celle de son client. Aucun recours judiciaire ne peut d'ailleurs être exercé au cours de l'instruction par le défenseur ou par l'inculpé, qu'il s'agisse de problèmes relatifs à la constitution du dossier, au rassemblement des preuves et des témoignages, ou de la liberté même de celui qui est en cause.

Pas de magistrat pour l'instruction

L'instruction échappe à la sphère de la justice. Elle relève uniquement de services administratifs, les services de la « procurature » et aussi, comme dans le cas présent, les services de la sécurité d'Etat (le K.G.B.). Elle est conduite par des agents d'« instruction », qui sont des agents de ces services, soumis à la hiérarchie, et non des magistrats indépendants. Ce sont leurs supérieurs qui orientent et surveillent le déroulement de l'instruction, examinent et tranchent les contestations. Aucune intervention d'un organe judiciaire n'est prévue à ce stade.

L'inculpé choisit-il au moins librement son défenseur ? Pas toujours. Pour certaines catégories d'affaires, celles intéressant l'Etat, et elles sont nombreuses, l'avocat doit, pour pouvoir prendre en charge la défense, obtenir une autorisation particulière, le « dopousk ». Cette pratique ne procède d'aucun texte, ne s'inscrit dans aucune réglementation publiée. L'obtention du « dopousk » dépend en dernière analyse de l'appréciation discrétionnaire des autorités.

Est-ce là tout ? Pas tout à fait. Les avocats sont regroupés à l'échelle des villes, des Républiques, dans des collèges, dont l'organisation, la direction, la surveillance, relèvent directement des autorités (conseil des ministres, des Républiques, comités exécutifs des soviets locaux). Ces collèges ont à leur tête un président. C'est lui qui, avec les autres membres du présidium, organise les bureaux de consultation dans lesquels s'exerce l'activité professionnelle des avocats, désigne les responsables de ces bureaux, décide des affectations. Il est, certes, élu par ses confrères, mais il ne peut entrer en fonction que si sa nomination est ratifiée par les autorités : ainsi les avocats sont-ils placés institutionnellement sous la tutelle du pouvoir.

Le cas de l'ingénieur Chtcharansky est très révélateur des conséquences de cette situation. Il est détenu depuis le 15 mars 1977 au secret, bien sûr. Son procès pourrait se dérouler prochainement. Il est inculpé de trahison et encourt les peines les plus graves. Il est sans défenseur. Sa famille a sollicité un avocat de Moscou, qui a donné son accord. Les autorités ont opposé leur veto. Sa mère, son épouse, ont demandé le concours d'avocats français. Ceux-ci, malgré des efforts incessants, n'ont pu obtenir aucune réponse ni même établir un contact avec l'ambassade soviétique à Paris, avec les autorités judiciaires sur place ou avec le président du collège des avocats de Moscou.

D'autres avocats ont été pressentis à Moscou ; ils ont fait savoir qu'à cause de la nature de l'affaire, la gravité de l'inculpation, ils ne pouvaient accepter.

Finalement, les autorités ont, voici peu de temps, procédé à la désignation d'office d'un défenseur. La famille refuse de s'incliner devant cette décision et exige de pouvoir organiser librement la défense avec les avocats de son choix.

Voici donc quelques-unes des difficultés à travers lesquelles la défense doit tenter de s'exercer.

On fera peut-être observer qu'à l'audience, moment capital, l'égalité des droits avec l'accusation lui est assurée par le code de procédure pénale. On a vu cependant, au cours du procès Orlov, et de bien d'autres, le tribunal limiter les possibilités d'intervention de la défense, l'empêcher de citer des témoins, de poser des questions à ceux de l'accusation.

Le principe, garanti par les textes, de la publicité des débats, n'a pas davantage été respecté. Le nécessaire avait été fait pour empêcher l'accès du public à la salle d'audience. Les observateurs internationaux n'ont pas été admis, et la presse étrangère s'est vu interdire d'assister au procès. On sait enfin que ce sont les peines les plus lourdes prévues par le code qui ont été prononcées.

Un seul candidat par poste à pourvoir

Il faut ici rappeler le mode de désignation des juges. Pour les tribunaux de base, les magistrats et assesseurs populaires sont élus directement par les électeurs. Dans les tribunaux supérieurs, les juges sont élus par les Soviets des niveaux correspondants. Mais il n'y a, en fait, qu'un seul candidat pour chaque poste à pourvoir.

Dans les conditions spécifiques de l'U.R.S.S., caractérisées par la place que tient le parti unique dans la société et dans l'Etat, ce mode de recrutement fait que les juridictions sont composées de juges sur lesquels le pouvoir peut compter.

Il en va de même pour les fonctionnaires responsables de la procurature, procureur général de l'U.R.S.S. et procureurs chargés de contrôler la procédure pénale et d'éviter toute violation de la loi.

Certes, on ne compte malheureusement plus les pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés, où les libertés sont en cause. La France n'est pas épargnée. Mais qu'il en aille de la sorte dans un pays qui se réclame du socialisme est particulièrement préoccupant pour les partisans du socialisme. Ceux-ci ont pu tirer de leur expérience depuis 1917 cette leçon, que la mise en œuvre du socialisme repose sur le respect, le développement de la démocratie, exige l'extension des libertés. Ceci suppose le pluralisme qui, loin d'être un obstacle, une pesanteur dont il conviendrait de s'accommoder, constitue une richesse que l'on n'a jamais fini d'épuiser.

Les droits de la défense, l'indépendance de la justice, sont au cœur des libertés ; le socialisme doit les garantir.

Il y a quelques années, le président de la Cour suprême de la République soviétique de Russie, écrivait dans un ouvrage sur le barreau soviétique :

« *Sous le socialisme, il n'y a pas de contradiction entre la norme du droit et les vues morales de la société, puisque les lois ne font qu'incarner ces vues.* »

C'est cette conception monolithique qui est à la base du fonctionnement de la justice soviétique. Elle nie les différences, rejette l'idée de toute contradiction sociale, de tout conflit entre les droits de l'individu et les intérêts de l'Etat. Elle met en question à la fois les droits de l'homme, la démocratie, la liberté.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

M. Werner Maihofer, ministre de l'intérieur donne sa démission

De notre correspondant

Bonn. — Attaqué par des ennemis de plus en plus nombreux, nullement défendu par ses amis, le ministre libéral de l'intérieur, M. Werner Maihofer, a adressé, le mardi 6 juin, sa démission au chancelier Schmidt. Son départ était attendu depuis quelque temps. On pensait cependant qu'il resterait à son poste au moins jusqu'à jeudi. Ce jour-là le Bundestag doit étudier le rapport de la commission d'enquête qui analyse les défaillances policières dans l'affaire Schleyer. Même si M. Maihofer n'est pas nommément mis en cause, ce document comporte néanmoins des critiques très vives à l'égard du ministre de l'intérieur.

Pour démontrer sa bonne foi et son désir d'établir clairement toutes les responsabilités, le gouvernement avait confié la présidence de la commission à M. Hermann Höcherl, ancien ministre de l'intérieur, et membre du parti chrétien-social bavarois. Selon le rapport de M. Höcherl, les erreurs tout à fait incompréhensibles commises après l'enlèvement de M. Schleyer seraient dues avant tout à la multiplicité des états-majors et des commissions spéciales, créés du jour au lendemain par le gouvernement central, par l'Office fédéral du crime et par les autorités de l'Etat de Rhénanie du Nord-Westphalie.

M. Maihofer a été l'objet de critiques nombreuses depuis pas mal de temps. Au début de l'année dernière, sa réputation fut sérieusement mise en cause par l'« affaire Traube » (*le Monde* des 1er, 3 et 17 mars 1977).

Plus récemment, le ministre de l'intérieur a été rendu responsable pour les activités du service de protection des frontières. Les membres de cette police, qui contrôle les voyageurs à l'entrée et à la sortie de la République fédérale, auraient eu en effet pour instructions de transmettre leurs observations aux services de renseignements de la R.F.A. Un journal de Francfort a même publié la liste de plus de deux cents organisations politiques et publications, qui devraient être considérées comme suspectes par les contrôleurs chargés de la protection des frontières. M. Maihofer lui-même a immédiatement fait retirer ces listes, dont il affirme qu'il ignorait l'existence. Cet aveu a pourtant été considéré comme une preuve supplémentaire du fait que le ministre n'était pas en mesure de contrôler efficacement ses propres services.

J. W.

● *Des terroristes ouest-allemands* ont projeté d'enlever le cardinal Joseph Hoeffner, président de la conférence épiscopale ouest-allemande, a annoncé mardi 6 juin un porte-parole du parquet de Düsseldorf. Les extrémistes, membres « *des cellules révolutionnaires* », avaient l'intention d'échanger leur otage contre plusieurs de leurs camarades emprisonnés. Le plan a cependant échoué à la suite de l'arrestation de l'un des principaux meneurs, Johannès Roos.

PORTRAIT

Un libéral avancé victime du terrorisme

Patineur de classe olympique — en 1936, — violoniste de qualité, pratiquant la voile en connaisseur, M. Werner Maihofer, ministre de l'intérieur du gouvernement Schmidt, s'est perdu dans la jungle politique de la R.F.A.

Sa stature athlétique, son visage massif, anguleux, sa toison d'un noir impressionnant — il est fier de n'avoir aucun cheveu gris à l'âge de cinquante-neuf ans, — ont parfois conduit les mauvaises langues à le décrire comme un « Buster Keaton géant avec des lunettes d'écaille ». *Après avoir passé huit années dans la Wehrmacht, où il devint lieutenant dans la section de renseignements de l'état-major, M. Werner Maihofer entreprit une carrière universitaire tout à fait météorique. Professeur de droit et de philosophie sociale à Sarrebruck, il en devint très vite doyen puis recteur, de 1967 à 1969, avant de rejoindre l'université de Bielefeld.*

C'est seulement au début de 1969 qu'il adhéra au F.D.P. Là aussi, cependant, son ascension fut très rapide. Trois ans plus tard, le chancelier Brandt faisait de lui un ministre sans portefeuille et, lorsque en 1974, M. Helmut Schmidt prit la tête du gouvernement, le politicien libéral se vit confier le ministère de l'intérieur.

A ce moment-là, M. Werner Maihofer était encore l'idole de la gauche libérale. N'avait-il pas justifié « philosophiquement » *la coalition du S.P.D. - F.D.P. en prônant une* « alliance historique » *entre la bourgeoisie et la classe ouvrière ? N'était-il pas le champion des réformes* « progressistes » *dans les universités ? Ne réclamait-il pas une transformation profonde du droit criminel ? Ne s'élevait-il pas contre les* « lois d'exception » *auxquelles personne à ce moment-là ne songeait d'ailleurs à faire appel dans une Allemagne où le terrorisme commençait seulement à fleurir ?*

Bien qu'élevé dans une stricte tradition protestante, il se fit même remarquer en refusant, lors de sa prestation de serment, d'invoquer l' « aide de Dieu » *pour remplir loyalement ses fonctions.*

Depuis lors, cependant, l'image de l'ancien contestataire est progressivement devenue celle du champion de l'ordre et de la loi. M. Maihofer s'est transformé en ministre de la police et en commandant en chef de la lutte antiterroriste. Pour les jeunes générations qui l'avaient adulé, il a vite personnifié la violence de l'Etat.

En fait, ce juriste-philosophe-politicien apparaît à présent comme l'une des principales victimes du terrorisme ouest-allemand. Non pas — heureusement — qu'il ait été touché dans sa personne en dépit des périls indéniables auxquels il a été exposé et l'est peut-être encore. C'est sur le plan politique, que la Fraction armée rouge et autres « mouvements du 2 juin » *ont contribué à la chute de M. Werner Maihofer.*

Quelles qu'aient pu être ses intentions réformatrices, il s'est vu contraint par la force des choses et aussi par le sentiment du devoir d'incarner l'autorité de l'Etat, alors que celui-ci était menacé dans son existence même par les partisans de la terreur. C'est là sans doute — et pas seulement en Allemagne — une tâche difficilement maîtrisable par un homme aussi viscéralement libéral que M. Werner Maihofer.

JEAN WETZ.

EN BELGIQUE

M. Tindemans interrompt les négociations avec le patronat et les syndicats

De notre correspondant

Bruxelles. — Parce qu'une élémentaire discrétion n'a pas été observée sur les négociations entre les interlocuteurs sociaux et le gouvernement, le premier ministre a provoqué un grave incident, le mardi 6 juin, en refusant d'assister à la rencontre qui était prévue le soir même avec le patronat et les syndicats. Cet incident est surtout l'aboutissement, pense-t-on, d'une longue irritation provoquée par des « fuites » successives rue de la Loi.

Au cours de la crise du Shaba, le secret des négociations avait été éventé à plusieurs reprises et un membre du gouvernement tenait la presse au courant des délibérations du « comité de crise ».

Les nouvelles « fuites » qui se sont produites mardi concernent la crise économique. Le gouvernement et les interlocuteurs sociaux préparent depuis plusieurs mois une « loi anticrise », et les pourparlers sont très délicats parce que les divergences sont profondes. Une réunion décisive était prévue pour mardi soir, et, dans le courant de la journée, le secrétaire général du syndicat socialiste, M. Georges Debunne, a tenu une conférence de presse pour exprimer le point de vue de son organisation sur plusieurs aspects du volet social de la loi. M. Debunne a précisé qu'il « *fallait rompre le silence pour ses militants* ».

PIERRE DE VOS.

PROCHE-ORIENT

L'IRAN A LA COTE D'ALERTE

II. — Le derrick et la charrue

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Malgré la répression, l'opposition relève la tête en Iran et la situation politique est tendue (« le Monde » du 7 juin). Le pouvoir a aussi des sujets d'inquiétude en matière économique, la croissance rapide des cinq dernières années ayant créé de graves déséquilibres.

Téhéran. — A Ramsar, la perle de la « Riviera » iranienne, au bord de la Caspienne, un monstrueux édifice de béton jouxte maintenant l'hôtel du Casino, temple du « rétro », prodigieuse pâtisserie dorée du modern style munichois posée il y a quarante-quatre ans face à la mer pour satisfaire aux goûts de Reza Chah le Grand. Le cosmopolitisme n'est plus ce qu'il était : dans la salle de jeu, les princes russes expatriés ont fait place à des hommes d'affaires indiens venus oublier la prude Bombay au contact de la jeunesse dorée iranienne ; pour lui trouver beaucoup de saveur, il faut sans doute avoir vécu les frustrations des Sikhs du Maharashtra.

Entre Ramsar et Bandar-é-Pahlavi, la capitale du caviar, il y a, à droite, l'eau glauque de la mer intérieure et, à gauche, les rizières, les greniers sur pilotis, les lagunes fleuries de lotus évocatrices des paysages d'Asie du Sud-Est.

Trois cents kilomètres à vol d'oiseau — mais au-dessus des monts Elbourz — séparent cette heureuse région de la ville sainte de Qom aux confins de Dacht-é-Kévir, un des déserts les plus inhospitaliers du monde.

L'Iran est le pays des contrastes : un tiers seulement de ses terres échappent au désert et à la montagne. Autrefois, les régions séparées par des barrières naturelles difficilement franchissables vivaient en quasi-autarcie. Aujourd'hui, des autoroutes sont en construction un peu partout pour réaliser le rêve du chah : l'émergence d'une « *nouvelle société* » dans une nation qui sera à la fin du siècle la « *cinquième puissance économique du monde* ». Au sud d'Ahwaz des ingénieurs français étudiant le tracé d'une de ces autoroutes se heurtent à des « *obstacles* » inhabituels : les pipe-lines qui relient les champs pétrolifères du Khouzestan à Bandar-é-Chahpour et au « terminal » de l'île de Kharg.

Le pétrole, source de la prospérité, est en même temps cause d'inquiétude. « *Dieu nous l'a donné, Dieu nous le reprendra* », a dit avec fatalisme un émir. L'Iran lui, qui est plus qu'un îlot désertique, entend se préparer à faire face à la situation quand Dieu aura repris tous ses dons, c'est-à-dire quand — dans environ vingt-cinq ans au rythme actuel d'exploitation — les gisements seront taris.

En 1973, les recettes pétrolières étaient de 6 milliards de dollars ; en 1977, elles ont été de 23 milliards (sur un total de recettes de 25, le solde étant constitué essentiellement par l'exportation du coton et des tapis). Après la hausse du brut, les investissements prévus par le cinquième plan quinquennal (1973-1978) furent doublés. Pour faire de l'Iran le « *Japon de l'Asie antérieure* », comme le désire le chah, les revenus du pétrole furent investis dans l'amélioration des infrastructures (routes, ports et métallurgie) et la mise en œuvre de sources d'énergie destinées à prendre le relais des hydrocarbures (centrales nucléaires).

De gros atouts

Pour cette transformation, l'Iran dispose de gros atouts. Il a les plus importantes réserves de gaz naturel après l'U.R.S.S. Ce gaz sera réinjecté dans les puits de pétrole pour « *presser l'éponge* », c'est-à-dire faire sortir les réserves marginales quand le cœur de la nappe aura été pompé ; il sera utilisé lui-même comme source d'énergie quand les coûteuses techniques d'exploitation à l'étude seront parfaitement au point. L'ancienne Perse possède d'autres richesses dans son sous-sol : fer, charbon, et surtout cuivre, dont elle sera dans quelques années un des grands pays exportateurs.

Un autre atout à long terme de l'Iran par rapport à un pays tel que l'Arabie Saoudite est le potentiel que représente sa population (33 millions d'habitants). Aujourd'hui, 52 % des habitants sont illetrés. Mais la moitié des Iraniens sont âgés de moins de seize ans, et ont fréquenté pour la plupart l'école grâce à un effort considérable dans le domaine de l'enseignement. Le rythme de la croissance démographique est de 3 % l'an, très inférieur à celui de la croissance du revenu national (8 % l'an). Malgré le problème que constitue l'afflux dans les villes de centaines de milliers de paysans sans travail, le taux de chômage est bien moins alarmant que dans la plupart des pays en voie de développement. Selon le président de la chambre de commerce de Téhéran, sur six millions sept cent mille chefs de famille, seulement trois cent quatre-vingt mille cherchent actuellement du travail. Deux millions d'étrangers — en majorité afghans et pakistanais — ont immigré pour accomplir les travaux pénibles dont les Iraniens ne veulent plus se charger.

Le développement « *à marche forcée* » a aussi un aspect négatif. Une partie des ressources dégagées a été consacrée à une spéculation immobilière effrénée, en Iran et aussi à l'étranger. La fuite annuelle des capitaux dans un pays où il n'y a aucun contrôle des changes est évaluée à 2 milliards de dollars. Surtout tous les records d'inflation ont été dépassés. Supérieure à 25 % l'an dernier — avec des pointes de 40 % dans certains secteurs, tels les produits pharmaceutiques — celle-ci sera ramenée à 17 % cette année si le gouvernement atteint son objectif.

Le remplacement de M. Hoveyda, partisan du laisser-faire, par M. Amouzegar au poste de premier ministre, en août 1977, visait à la recherche d'une croissance moins désordonnée. Le chef du gouvernement a pris quelques mesures pour contrôler davantage les mécanismes de l'économie, décidant par exemple que la hausse des loyers ne devrait pas être supérieure à celle de l'ensemble des prix. Surtout, il paraît avoir mis un frein à la mégalomanie du chah. Le nouveau plan — qui n'a pas encore été publié, quatre mois après la date théorique de son début de mise en œuvre — devrait traduire des ambitions plus raisonnables que par le passé.

Personne ne s'attend cependant que ce plan apportera un remède efficace au mal fondamental de l'économie iranienne : la carence en matière agricole. Il y a six ans, l'Iran était exportateur de nourriture. Cette année, les importations alimentaires lui coûteront 2 milliards de dollars. Compte tenu de l'amélioration générale du niveau de vie, le gouvernement estime que ce coût va quadrupler d'ici à 1982. Pour l'opposition, cette politique consistant à croire que « *le derrick peut remplacer la charrue* » conduit le pays à la catastrophe.



En 1962, le chah prononçait à Qom, « *bastion de la réaction* », un discours qui marquait le début de l'épreuve de force avec les féodaux. Non sans courage, il annonçait une réforme agraire, approuvée par référendum en janvier 1963. Dans les années qui suivirent, deux millions cinq cent mille ouvriers agricoles devinrent de petits propriétaires après le rachat et la redistribution des terres par l'Etat. Des coopératives étaient créées pour maintenir la rentabilité des anciennes latifundia.

L'expérience n'a pas été concluante. Le taux de croissance agricole n'a été que de 2 % par an. Ne disposant pas de ressources et d'une étendue cultivable suffisantes, les paysans ont préféré revendre leurs titres de propriété pour rejoindre le prolétariat urbain, au rythme de cinq cent mille par an en moyenne. Les anciens féodaux ont réinvesti les indemnités touchées dans le secteur très rentable de l'immobilier et ont finalement été les principaux bénéficiaires, bien malgré eux à l'origine, de la réforme. Les investisseurs étrangers — surtout américains — ont pris le relais des capitalistes locaux. Avec les terres rachetées aux petits paysans, d'immenses exploitations employant des salariés, les « ranches-kolkhozes », se sont constituées dans les régions riches. Après une période d'euphorie, vers 1970, ces investisseurs étrangers ont été découragés par les coûts élevés d'exploitation dans un pays où il faut beaucoup importer pour suivre les progrès de la technologie. Les risques politiques de cette « occupation » ont été également pris en considération, et beaucoup d'Américains se sont retirés l'année dernière.

L'ogre militaire

Le gouvernement vient de dégager des crédits destinés à une relance agricole par le canal de banques locales de développement. Ces sommes sont dérisoires par rapport à celles affectées à la défense d'un pays déjà suréquipé dans ce domaine. En hausse de 24 % par rapport à l'année dernière, les dépenses militaires représentent le quart du budget en cours.

Le premier ministre affirme que cette ponction est indispensable pour assurer « *la liberté dans le golfe Persique* ». L'Iran n'a cependant aucun voisin susceptible de le mettre en danger dans l'état actuel de son équipement militaire, excepté l'U.R.S.S., dont l'agression, estiment les diplomates, entraînerait de toute façon une intervention américaine. Alors, pourquoi ces dépenses ?

« *Folie des grandeurs* », estiment certains opposants : nécessité d'occuper l'armée « *pour l'empêcher de penser* », disent d'autres. Cette armée, toujours en manœuvres, est encadrée par des officiers formés aux Etats-Unis. Le fait que les postes de commandement soient confiés à des hommes ayant le plus souvent moins de cinquante ans est à noter. Le régime, qui sait que sa survie repose en définitive sur les chefs militaires en cas de coup dur, n'a pas voulu créer de sentiments de frustration chez les colonels en maintenant des serviteurs trop âgés au sommet de la hiérarchie. Quant à la troupe — mieux payée que les autres travailleurs, à qualification égale, — elle dispose de ses propres chaînes de magasins, à prix réduits, et bénéficie de crédits à taux préférentiels pour ses acquisitions de biens immobiliers.

Les officiers généraux sont présentés par l'opposition comme particulièrement corrompus en raison du rôle qu'ils jouent dans les grands marchés d'armement. En février 1975, le pouvoir fit un exemple. L'amiral Ramzi-Attaï — dont la femme s'était présentée à la cour avec un diamant que la chabanou elle-même avait jugé trop onéreux — fut condamné, avec une dizaine d'autres officiers de marine, à cinq ans de prison. Il dut payer aussi une amende d'un montant égal aux sommes qu'il avait encaissées en Suisse à titre de « commission » sur les achats d'armes américaines et britanniques. « Incarcérés » dans une villa située au centre d'un camp militaire, ces officiers ont été libérés en mars dernier à l'occasion d'une amnistie dont profitèrent aussi vingt-neuf détenus politiques ayant signé une « *lettre de repentir* ».

Malgré l'existence de deux organismes de lutte contre la corruption — la commission impériale, chargée du contrôle de l'exécution des projets de développement, et l'inspection impériale, qui vérifie la gestion des ministères, — la pratique des pots-de-vin est générale. « *Nous serons plus sévères que par le passé* », s'est borné à nous dire à ce sujet le ministre de l'information, qui « *n'avait pas en tête* » le nombre, apparemment très limité, des condamnations prononcées ces derniers mois.

L'opposition dénonce avec une vigueur particulière une nouvelle forme d'enrichissement illégal, constituée par les activités de la « Fondation » Pahlavi, qui n'a rien à voir avec ce que ce mot désigne aux Etats-Unis. Dirigé par le président du Sénat et comprenant de nombreux banquiers, cet organisme s'est spécialisé dans le rachat de terrains dont les propriétaires ont été expulsés pour la réalisation de projets immobiliers ou touristiques « *d'intérêt national* ». Il est dispensé de payer des taxes d'importation sur les équipements nécessaires pour la mise en valeur de ces acquisitions, qu'il redistribue ensuite à des hommes bénéficiant de la « confiance » du pouvoir. Militaires de haut rang et parlementaires sont parmi les membres les plus actifs de la « Fondation ».

Une des attractions de Téhéran est la collection des joyaux de la couronne exposée dans les sous-sols blindés de la Banque centrale de l'Iran. Entre le trône du Paon et les bijoux du Grand Moghol, pris par Nader Chah lors du sac de Delhi en 1740, on admire la couronne de 1 469 diamants, faite par Van Cleef et Arpels pour l'impératrice Farah. Pendant longtemps, ces trésors ont servi à gager la monnaie iranienne. Il semble que la confusion entre bien national et fortune personnelle demeure, sinon dans l'esprit des souverains, du moins dans celui de certains de leurs proches...

Prochain article :

LE VOILE ET LE MASQUE

LE CHEF DU DEUXIÈME BUREAU DE L'ARMÉE EST NOMMÉ A LA TÊTE DE LA SAVAK

Téhéran (U.P.I.). — Le chah a nommé ce mercredi 7 juin le général Nasser Moghadam, chef du deuxième bureau de l'armée, à la tête de la Savak, la toute-puissante police politique iranienne. Le général Moghadam, qui est âgé d'une soixantaine d'années, remplace le général Nematollah Nassiri, soixante et onze ans, démis mardi de ses fonctions et nommé ambassadeur au Pakistan.

Le général Moghadam avait occupé dans le passé le poste d'adjoint du chef de la Savak, avant d'être nommé à la tête du deuxième bureau de l'armée.

D'autres changements sont attendus au sein de la Savak et du gouvernement, où les ministères de la santé et du travail, et le sous-secrétariat à la présidence du conseil changeraient de titulaires. Deux importantes désignations doivent enfin avoir lieu à la direction du parti unique Rastakhiz après la double démission des « coordonnateurs » des deux « ailes » du parti, MM. Houchang Ansari et Abdol Madjid Madjidi.

Egypte

Le président Sadate menace de reprendre le « combat de libération » si Israël n'assouplit pas ses positions

Le président Sadate a déclaré mardi 6 juin devant les officiers de la 2e armée égyptienne stationnée à Ismaïlia qu'il se verrait vraisemblablement contraint de reprendre le « *combat de libération* » si Israël refusait de comprendre l'esprit dans lequel il a lancé son initiative de paix en novembre dernier.

Le chef de l'Etat égyptien a souligné qu'il n'était pas disposé à accepter « *la présence d'un seul soldat, ou d'une seule colonie israélienne au Sinaï ou à Charm-el-Cheikh. S'il y a moyen de libérer nos territoires pacifiquement, sans effusion de sang, je n'hésiterai pas à l'adopter. Mais, s'il est question de menaces contre la souveraineté ou l'intégrité territoriale de l'Egypte, je vous donnerai l'ordre que je vous ai donné en octobre 1973* ».

M. Sadate s'est déclaré prêt, dans le cadre d'un éventuel accord de paix avec Israël, à accepter une zone démilitarisée comportant des installations électroniques de surveillance et des « casques bleus ». « *Mais je n'accepterai pas un seul soldat israélien, que ce soit au sein de la force de l'ONU ou sous toute autre forme* », a-t-il ajouté, indiquant « *qu'il ne reprendrait les négociations avec Jérusalem que si l'Etat hébreu assouplit ses positions* ».

Ces propos du président égyptien interviennent au lendemain du départ du général Gamassi, vice-premier ministre et ministre égyptien de la guerre, pour Washington où il effectuera une visite officielle de huit jours sur l'invitation de son collègue américain, M. Harold Brown. De source proche de l'administration Carter, on laissait entendre ce mercredi que les Etats-Unis sont prêts à prendre une part plus active dans les négociations de paix au Proche-Orient si aucun progrès ne survient dans les prochaines semaines. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

LE MINISTRE DANOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES CRITIQUE LES PROPOS DE M. CHEYSSON SUR L'U.R.S.S.

M. Andersen, ministre danois des affaires étrangères, qui doit cesser ses fonctions le 30 juin (*le Monde* du 6 juin), en exercice au conseil de la Communauté, a vivement reproché, mardi 6 juin, dans une interview à l'agence danoise de presse, à un des membres français de la Commission européenne, M. Cheysson, d'avoir fait sur l'U.R.S.S. « *un commentaire qui ne correspond pas au ton que l'on emploie habituellement à la C.E.E.* »

Selon M. Andersen, M. Cheysson a déclaré récemment que « *L'U.R.S.S. est un partenaire remarquable pour les pays africains lorsqu'il s'agit de faire la guerre mais n'a jamais aidé un pays du tiers-monde à sortir du sous-développement* », et que « *l'Union soviétique n'existe pas en ce qui concerne l'aide économique, sauf quand il s'agit de piller les ressources* » (1). « *Il ne sert à rien de proférer des injures* », a dit M. Andersen.

De son côté, à Moscou, l'agence Tass déclare que les critiques de M. Cheysson contre l'U.R.S.S. sont de « *grossières fabrications* ».

(1) C'est vendredi 2 juin que M. Cheysson, revenant d'Afrique, a tenu une conférence de presse et déclaré que « *l'U.R.S.S. n'est pas un bon partenaire* » pour le tiers-monde. La dernière phrase que lui attribue M. Andersen ne figure pas dans le compte rendu des agences de presse.

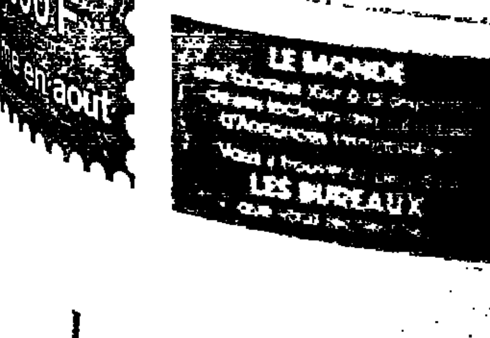
PAUL VI PROPOSE SES BONS OFFICES POUR LE DÉSARMEMENT

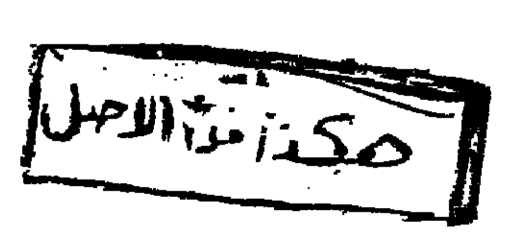
Cité du Vatican (*A.F.P.*). — Le pape Paul VI a lancé, mardi 6 juin, un avertissement à l'ONU et a offert ses bons offices pour le désarmement dans un message que Mgr Casaroli a lu à la tribune des Nations unies.

« *Ne vous séparez pas sans avoir jeté les fondements et donné l'impulsion indispensable à la solution du problème pour lequel vous êtes ici réunis, demain pourrait être trop tard* », déclare le souverain pontife. « *Si jamais vous croyez que le Saint-Siège puisse aider à surmonter les obstacles qui barrent le chemin de la paix, il ne s'abritera pas derrière l'argument de son caractère « intemporel », il ne se dérobera pas devant les responsabilités que des interventions souhaitées et sollicitées pourraient comporter.* »

Proposant de remplacer « *l'équilibre de la terreur* » par « *l'équilibre de la confiance* », Paul VI précise que « *si l'équilibre de la terreur a pu et peut encore servir pour quelque temps à éviter le pire, penser que la course aux armements puisse se poursuivre indéfiniment sans provoquer une catastrophe serait une tragique illusion* ».

En reconnaissant « *les exigences fondamentales de la loi morale* », l'homme sera capable « *d'exorciser le démon de la guerre qui menace de le détruire* », conclut le pape.





PROCHE-ORIENT

LA VISITE DU MAIRE DE JÉRUSALEM

M. Jacques Chirac a reçu M. Teddy Kollek à l'Hôtel de Ville

Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, en visite officielle à Paris, a eu mardi après-midi 6 juin, un entretien en tête à tête avec M. Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris.

Cet entretien, qualifié de *« très sympathique »* par M. Chirac, a porté essentiellement sur les problèmes sociologiques, religieux et techniques de Jérusalem. *« Nous avons évoqué ensemble,* a précisé le maire de Paris, *les problèmes d'urbanisme et de sécurité, communs à toutes les grandes métropoles. »*.

Auparavant, le maire de Jérusalem et M. Jacques Chirac étaient allés déposer une gerbe au mémorial du Martyr juif inconnu dans le quatrième arrondissement, où ils ont été accueillis par le grand rabbin de France, M. Kaplan. Le maire de Jérusalem a ensuite été reçu à la synagogue de la rue de la Victoire (9e) par les membres du consistoire central israélite, dont le président est M. Alain de Rothschild et les membres du consistoire de Paris.

D'autre part, selon une dépêche A.F.P. de Ryad, M. Chirac a déclaré dans une interview publiée mercredi 7 juin par le quotidien saoudien *Al Jazira*, que *« la création d'un Etat palestinien est une condition essentielle pour l'instauration de la paix au Proche-Orient »*. M. Chirac a ajouté que son parti, le Rassemblement pour la République, réclame *« le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et l'établissement d'une paix juste et globale au Proche-Orient »*.

Libres opinions

LA VILLE SAINTE, HIER ET AUJOURD'HUI

par ALFRED COSTE-FLORET (*)

LA visite à Paris de M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem, sur l'invitation de M. Jacques Chirac, est à marquer d'une pierre blanche. On peut espérer que c'est là une des initiatives qui contribueront à déblayer la voie des relations entre Israël et la France, encombrée par trop de difficultés et de malentendus. A cet égard il n'est sans doute pas inutile d'évoquer les circonstances du morcellement, puis de la réunification de la Ville sainte.

C'est à partir des diverses « partitions » dont a été l'objet la Palestine, délimitée par l'occupation britannique en 1917 et le mandat subséquent de la Société des nations, que se sont accumulées les épreuves dont ce pays fut affligé. Il y eut d'abord la décision de Londres, en 1921, de créer l'émirat de Transjordanie et de lui attribuer les trois quarts du territoire en les soustrayant à la mission que l'Angleterre avait reçue. Le mandat avait pour objet de favoriser l'établissement du Foyer national juif, préfiguration de l'Etat hébreu. Ensuite, intervint le partage décrété par l'ONU en 1947, et qui demeura d'ailleurs lettre morte par suite de la guerre déclenchée par la Ligue arabe et ses sept armées coalisées. De même, le fameux « statut international » prévu pour Jérusalem n'a jamais vu le jour, les soldats du roi Abdallah ayant envahi en 1948 la partie orientale de la cité, dont la Jordanie a gardé le contrôle pendant dix-neuf années.

Il en fut ainsi jusqu'au 8 juin 1967, quand l'armée d'Israël, répondant à l'agression de la Jordanie, refoula les troupes du roi Hussein et redonna à Jérusalem son unité historique. Pendant ces deux décennies, et malgré les obligations souscrites par Amman dans la convention d'armistice de 1948, les juifs se voyaient interdire l'accès de la vieille ville et de leurs Lieux saints. Il n'y avait pas de Temple à détruire, mais toutes les synagogues furent profanées et démantelées, leurs pierres servant parfois à ériger des vespasiennes. Sans aller jusque-là, une pression négative s'exerça également aux dépens du christianisme et de ses institutions.

C'est seulement après la guerre de six jours et la victoire de l'Etat hébreu que cette situation prit fin. Depuis, les fidèles de toutes croyances — musulmans et chrétiens aussi bien que juifs — sont libres de mener leur vie communautaire et religieuse comme ils l'entendent. En outre, cette liberté leur confère des avantages particuliers pour l'enseignement et la culture. Une protection vigilante est accordée aux Lieux saints de tous les cultes, qui sont gérés par leurs autorités spécifiques. Enfin, une sécurité totale règne pour tous les éléments de la population : plus de fils de fer barbelés séparant les deux moitiés de Jérusalem, de même plus d'échanges de coups de feu meurtriers.

A la faveur de cette normalisation, la cité a connu un essor particulier. Parallèlement à la multiplication du nombre de ses habitants, se sont développés les hôpitaux et les cliniques, les écoles, ainsi que la vie économique. Une ligne verte entoure désormais symboliquement les murs de Jérusalem, tandis que les fouilles archéologiques ont permis d'y mettre au jour des vestiges précieux et vénérés par les trois religions.

Mais ce qui est peut-être plus remarquable encore, c'est la parfaite liberté individuelle dont chacun jouit à Jérusalem, sans distinction d'opinion ni d'origine. Qu'il suffise de rappeler que, dans cette ville, paraissent trois quotidiens de langue arabe, dont les journalistes ont toute latitude de développer leurs thèses, même les plus hostiles à Israël, sans aucune censure ni sanction. C'est là un phénomène exceptionnel et l'on ne saurait, dans notre monde en proie aux régimes de dictature et de totalitarisme, qu'être plein d'admiration pour le comportement de l'Etat hébreu. Bien qu'entouré d'ennemis de toutes parts, il n'hésite pas à maintenir les droits de l'homme, même au bénéfice de ceux qui combattent son existence à l'intérieur de ses frontières menacées.

Au prix de tous ces efforts et sacrifices, Israël est en droit de demander que soit reconnu le caractère irréversible de Jérusalem une et indivisible, capitale inaliénable de l'Etat hébreu. L'humanité entière y a intérêt pour l'avènement de la coexistence harmonieuse dans une société pacifique et de commune prospérité. La France de l'humanisme chrétien et des Droits de l'homme doit se prononcer en ce sens.

(*) Conseiller d'Etat (e.d.), président du mouvement Démocratie chrétienne française.

L'UNESCO AJOURNE A NOVEMBRE L'EXAMEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE D'ISRAEL DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Après un débat sans passion, le conseil exécutif de l'UNESCO a adopté mardi soir 6 juin, sans vote, une résolution qui se borne à décider d'inscrire la question des institutions éducatives arabes dans les territoires occupés par Israël à la prochaine conférence générale de l'Organisation, qui aura lieu en novembre prochain à Paris.

Certains observateurs s'attendaient à une condamnation d'Israël à propos de sa politique culturelle dans les territoires occupés (*le Monde* du 6 juin), mais la plupart des délégués et le secrétariat de l'Organisation ont décidé de ne pas envenimer les choses en raison de la détente intervenue dans les relations entre Israël et l'UNESCO depuis l'admission de l'Etat hébreu au sein du groupe régional Europe décidée lors de la conférence générale de Nairobi en 1976.

Liban

Israël voudrait maintenir quatre postes d'observation dans le sud

De notre correspondant

Beyrouth. — L'optimisme qui régnait dans les milieux dirigeants depuis la visite du président Sarkis en Syrie a fait place à une prudente expectative après la réunion, le 5 juin, des responsables libanais avec le général Siilasvuo, coordonnateur général des forces de l'ONU au Proche-Orient. Ce dernier a transmis les conditions posées par Israël au retrait de ses troupes, le 13 juin prochain, du Sud-Liban. Ces conditions prévoient notamment le maintien sous contrôle israélien de quatre postes d'observation et l'octroi par les Libanais de garanties concernant le non-retour des fedayin au sud. Les Israéliens exigent également le maintien de la *« bonne frontière »*. Ces conditions ont été rejetées par les Libanais, qui ont proposé en échange la réactivation de la commission d'armistice entre les deux pays.

Autre sujet d'inquiétude pour les dirigeants libanais : la polémique suscitée par leur décision d'envoyer des contingents de l'armée au sud. Cette décision, qui a reçu l'approbation syrienne, se heurte à l'opposition du Mouvement national libanais, qui estime que l'armée, dans sa composition actuelle, n'est qu'un instrument aux mains de la droite chrétienne. Le chef du P.S.P., M. Walid Joumblatt, a d'ailleurs mis en garde mardi les dirigeants contre tout recours à l'armée et a proclamé son intention de s'opposer par tous les moyens à l'envoi de troupes au sud. Le Front libanais, pour sa part, qui a donné son accord au déploiement de l'armée dans cette région, a exigé que l'Etat assure la sécurité des voies de communication entre Beyrouth et le sud, c'est-à-dire qu'il prenne le contrôle, par l'intermédiaire de la FAD de la région située au nord du Litani, et notamment de la localité de Damour, occupée depuis août 1976 par les réfugiés palestiniens du camp de Tel-Zaatar.

Malgré ces exigences contradictoires, les dirigeants libanais semblent décidés à envoyer prochainement une unité de l'armée (environ mille cinq cents hommes) au sud. Ils envisagent, parallèlement, de procéder à d'importants remaniements au sein de l'armée. Selon des informations recueillies de source proche du ministère de la défense, cinquante-quatre officiers supérieurs seraient bientôt limogés, dont le commandant Saad Haddad, chef des forces chrétiennes au sud.

(Intérim.)

Irak

BAGDAD DÉMENT AVOIR L'INTENTION DE DÉNONCER SON TRAITÉ D'AMITIÉ AVEC L'U.R.S.S.

M. Naim Haddad, membre du Conseil du commandement révolutionnaire irakien, a qualifié mardi 6 juin de *« vulgaire insinuation »* les déclarations de M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, selon lesquelles Bagdad envisagerait *« d'abroger le traité d'amitié et de coopération conclu avec l'Union soviétique en 1972 et d'expulser les experts soviétiques travaillant en Irak »*.

M. Haddad a ajouté que son pays n'avait pas l'habitude de conclure des traités pour ensuite les dénoncer et a souligné que le gouvernement irakien considérait l'U.R.S.S. comme un *« allié stratégique »*.

A Ankara, le quotidien *Milliyet* croit savoir d'autre part que de violents affrontements opposent depuis deux jours les forces gouvernementales irakiennes à des rebelles kurdes près de Herki, à la frontière irako-iranienne. Selon le journal, les pertes des Kurdes s'élèveraient à cent morts, alors que les forces irakiennes auraient perdu quatre cents à cinq cents soldats.

Par ailleurs, la presse turque affirme que des combats opposent les guerriers de Moustapha Barzani, leader kurde réfugié aux Etats-Unis, et les partisans de son adversaire, M. Jalal Talabani, à la frontière turco-irakienne. Selon le *Milliyet*, une centaine de partisans de Talabani auraient été tués ou blessés dans des combats qui se sont étendus jusqu'aux abords du village de Canakli, dans la province turque de Hakkari, voisine de l'Iran et de l'Irak. Le quotidien *Hurriyet* fait également état des combats entre les hommes de Barzani et les partisans de Talabani, qui *« cherchent à s'infiltrer dans le nord de l'Irak par le territoire turc »*. — (A.F.P., Reuter.)

AFRIQUE

Zaïre

LE DÉPART DE LA LÉGION

Le général Mobutu rend hommage à « ses frères d'armes français »

De notre envoyé spécial

Lubumbashi. — Après avoir remis à la légion la croix zaïroise de la *bravoure militaire* avec palme, le « *président-fondateur et guide suprême de la République du Zaïre* » a exprimé « *à ses frères d'armes français* » sa « *reconnaissance* » pour leur « *célérité* », leur « *courage* » et leur « *abnégation* ». Il a donné l'accolade aux colonels Gras et Erulin.

Des petites majorettes et les jeunesses du Mouvement populaire de la révolution (M.R.P.) ont dansé au son du tambour. *La Marseillaise* a retenti. Le drapeau tricolore a flotté. Les soldats de la première région militaire du Zaïre ont prêté serment de fidélité au président Mobutu et à la révolution. On a même joué *Sambre et Meuse*.

La cérémonie franco-zaïroise, qui s'est déroulée mardi 6 juin avenue de la Citoyenne-Mobutu, — décédée au début de l'année — ne manquait pas de couleur. Une page de cette deuxième guerre du Shaba était tournée en fanfare. Il devait même y avoir, au passage, un hommage à « *l'action humanitaire* » des parachutistes belges. Danses, applaudissements, défilé. Le 2ᵉ REP avait déjà un pied hors du Shaba. Tôt dans la matinée, des C-141 américains avaient évacué une première compagnie de légionnaires vers Solenzara, via Dakar. Mais une compagnie se trouvait encore à Kolwezi, attendant que la relève marocaine s'organise.

Pour assurer la relève, les Américains ont engagé dix C-141 et un Galaxie. Un Boeing-747 d'Air France a débarqué lundi soir sur la piste de Lubumbashi trois cent quatre-vingts fantassins marocains. La légion a rembarqué ses jeeps mais laissé ses G.M.C. aux Marocains. Plus d'un demi-millier de ces derniers se trouvaient déjà mardi matin à Lubumbashi, où l'on attendait l'arrivée de petits contingents de Sénégalais, de Gabonais et de Togolais. Tout allait bon train en dépit de l'embouteillage sur le parking aérien. Une certaine euphorie régnait : la relève inter-africaine devenait une réalité.

Le commandant du 2ᵉ REP devait regagner la Corse ce mercredi en laissant derrière lui l'une de ses compagnies, celle de Kolwezi. On ignorait encore mardi quand les Belges se replieraient sur la base zaïroise de Kamina avant d'être rapatriés. La population européenne fait toujours preuve d'un attentisme prudent. « *Vacances anticipées* », tel demeurait le conseil donné par l'ambassade de France à ses ressortissants du Shaba.

Entre-temps, la situation militaire dans la partie occidentale de la province ne s'est guère éclaircie. Les Zaïrois ont invité, mardi, la presse à visiter Mutshasha, qu'ils disent avoir réoccupé samedi. Le voyage a été reporté. Les légionnaires constatent que la sécurité est loin d'être rétablie dans la région de Kolwezi. Des « Katangais » se seraient regroupés à une trentaine de kilomètres de la cité minière.

L'arrivée du président Kaunda

A l'invitation du président zaïrois, M. Kenneth Kaunda, chef d'Etat de la Zambie, s'est rendu à Lubumbashi, mardi, pour y discuter du contentieux qui oppose les deux voisins. Au cœur de leur discussion : le contrôle d'une frontière commune que les « Katangais » auraient franchie début mai, lors de leur offensive sur Kolwezi et qu'ils auraient de nouveau traversée en sens inverse après l'intervention de la légion.

En descendant d'un petit avion des forces armées zambiennes, M. Kenneth Kaunda a eu droit à tous les honneurs. Entouré de *ses nombreux gardes du corps* marocains en uniforme, le général Mobutu l'attendait au bas de l'échelle, en tenue camouflée. Mais le chef de l'Etat zambien s'attendait-il à atterrir sur un aéroport transformé en ruche ? Des légionnaires sacs à terre en instance *de départ* ; des *fantassins* marocains fraîchement débarqués ; des « bérets rouges » belges en faction. C'était là un univers inhabituel pour l'un des cinq présidents de « la ligne de front ».

Depuis deux ans, la Zambie entretient de cordiales relations avec Moscou et La Havane. Elle abrite des camps militaires de la ZAPU de M. Nkomo, dont la guérilla est entraînée par des Cubains et armée par les Soviétiques. En se rendant à l'invitation du général Mobutu, M. Kaunda s'est-il avancé davantage qu'il ne le souhaitait ? « *On nous avait dit, lundi soir, que les forces étrangères avaient évacué Lubumbashi* », nous a affirmé un membre de sa suite. Lors de la remise de la décoration à la légion, deux fauteuils avaient été placés au centre de la tribune. L'un des deux a été retiré juste avant l'arrivée du président Mobutu. Le président de la Zambie n'a finalement pas donné sa caution à l'intervention de la légion en assistant à la cérémonie.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *M. Mpinga Kasenda*, premier commissaire d'Etat (premier ministre) du Zaïre, a effectué une visite impromptue, mardi 6 juin, en Belgique, pour remettre des messages du président Mobutu au roi Baudouin et à M. Léo Tindemans, premier ministre belge. D'autre part, M. Inonga Lokongo, ambassadeur du Zaïre en Belgique, a démenti mardi l'information faisant état de la mort de M. Karl I Bond Nzuga, ancien ministre des affaires étrangères (*le Monde* du 6 juin). « *J'invite n'importe qui à se rendre au Zaïre et à rencontrer M. Karl I Bond* », a-t-il dit. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de personnel d'organismes de coopération* (ministère, Caisse centrale, SEDES, SATEC, ORSTOM) demandent, dans un communiqué, le retrait immédiat des troupes françaises en Afrique. Ils dénoncent notamment « *l'alibi que représente la défense des coopérants. Dans de nombreux cas, le gouvernement a prouvé sa plus profonde indifférence à l'égard des Français expatriés en danger, en particulier en Argentine* ». La politique française de coopération, « *loin de contribuer à la paix, exacerbe des conflits qui mettent de nombreuses vies en danger, y compris celles de Français* ».

● ERRATUM. — Dans l'article de Maurice Delarue sur la réunion de Paris sur l'Afrique (*le Monde* du 7 juin), il fallait lire : « *La concertation occidentale* » et non « *la concentration* » — et « *Les Angolais avaient cependant demandé à accréditer M. Almeida à Paris* » et non « *les Anglais* ».

AU TERME DE LA RÉUNION DES « CINQ » A PARIS

Les Occidentaux pressent le régime de Kinshasa de s'entendre avec ses voisins

Un secours d'urgence et une action diplomatique pour améliorer les relations entre le gouvernement du *général Mobutu* et ses voisins, telles sont les recommandations principales que les hauts fonctionnaires américains, belges, britanniques, français et ouest-allemands, réunis à Paris lundi 5 juin, ont faites à leur gouvernement pour aider le Zaïre

Le secours d'urgence portera sur des fournitures alimentaires, des médicaments, des carburants et des pièces détachées. *Les* livraisons seront négociées bilatéralement avec le Zaïre. Aucun chiffre global n'a été arrêté, mais, du côté américain, on l'évalue à 100 millions de dollars (460 millions de francs) à dépenser en trois mois.

L'aide à long terme sera examinée à la conférence de Bruxelles, prévue de longue date pour les *13 et 14 juin*, sous l'égide de la Banque mondiale et du F.M.I., sur le réaménagement de la dette zaïroise (2 milliards et demi de dollars). C'est alors que seront discutées les conditions de l'aide occidentale, conditions que d'ailleurs posent toujours les organismes internationaux.

L'action diplomatique occidentale tendra à inciter le président Mobutu à une « *politique d'ouverture* » vers ses voisins, en particulier l'Angola, la Zambie et le Congo (Brazzaville) ainsi que vers les États qui peuvent jouer un rôle de conciliateur, comme le Nigéria et le Soudan. La rencontre de M. Kaunda, président de la Zambie, avec le général Mobutu, va dans ce sens.

Au cours de l'entretien qu'il a eu lundi avec l'ambassadeur d'Angola à Bruxelles (en l'absence d'une mission diplomatique angolaise à Paris), M. de Guiringaud aurait insisté pour un rapprochement entre l'Angola et le Zaïre, pour le bénéfice des deux pays, quelles que soient leurs divergences idéologiques.

La réserve de Londres

Du côté français, on insiste sur le fait qu'à la réunion de lundi ne s'est manifestée aucune divergence de fond entre les participants, mais, ajoute-t-on les « *capacités* » politiques et économiques des uns et des autres dans la région en cause sont différentes. Si, par exemple, la Grande-Bretagne paraît plus réservée que ses partenaires, c'est qu'elle est accaparée par un autre conflit africain important, celui de Rhodésie. Mardi encore, aux Communes, répondant à Mme Thatcher, chef de l'opposition, qui demandait une politique britannique « *plus robuste envers l'expansionnisme soviétique* », M. Callaghan a été très prudent. Il a répondu que Soviétiques et Cubains avaient une « *approche opportuniste* » en Afrique et que les Occidentaux devaient surtout aider les Africains à résoudre eux-mêmes leurs problèmes. — M. D.

Tchad

Paris estime que la conférence sur la réconciliation nationale aura lieu prochainement

On estime à Paris que la conférence sur la réconciliation nationale au Tchad prévue pour le 7 juin à Tripoli aura lieu, sinon à la date fixée, du moins dans un avenir très proche. Cette rencontre, décidée le 27 mars à Benghazi, devrait réunir notamment une délégation gouvernementale tchadienne et des représentants du Front national de libération du Tchad pour examiner les progrès réalisés dans le domaine de la réconciliation nationale. Elle semblait très compromise après les décisions de boycottage annoncées par plusieurs dirigeants du Frolinat (*le Monde* du 7 juin).

A N'Djamena, le lieutenant-colonel Kamougue, ministre tchadien des affaires étrangères, a vivement déploré, mardi 6 juin, les déclarations du colonel Kadhafi selon lesquelles « *les révolutionnaires tchadiens sont pourchassés parce qu'ils sont musulmans* ». Le ministre tchadien a dit : « *Les musulmans ne sont pas martyrisés au Tchad, et nous sommes en droit de nous demander si ce n'est pas l'attitude de la Libye qui est à l'origine des souffrances que connaissent actuellement les musulmans du nord de notre pays.* »

D'autre part, M. Hissène Habré, ancien chef rebelle tchadien, dirigeant du Conseil de commandement des forces armées du nord (C.C.F.A.N.), a révélé dans une interview à Radio-Tchad qu'il avait rencontré récemment M. Goukouni Oueddei pour tenter un rapprochement entre le C.C.F.A.N. et le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), dans le cadre de la réconciliation nationale.

Cette rencontre, qui a eu lieu à Oum-Chaloube, à 200 kilomètres au nord d'Abèche (à l'est du pays) « *s'est soldée par un échec* », a déclaré M. Hissène Habré. « *Nos interlocuteurs n'ont pas voulu entendre raison et ils ont rejeté toute solution constructive du problème tchadien allant dans le sens de la paix et d'un rapprochement entre le C.C.F.A.N. et le Frolinat* », a-t-il ajouté, en déplorant qu'actuellement M. Goukouni ressemble trop, « *au moral comme au physique, à Kadhafi en personne* ».

De son côté, M. Goukouni Oueddei a déclaré, dans un article publié mardi par le journal zurichois *Tagesanzeiger*, que le Frolinat ne se sentait « *plus lié* » par l'accord de cessez-le-feu conclu en mars dernier avec le gouvernement tchadien, grâce à la médiation de la Libye, du Niger et du Soudan. M. Oueddei souligne que l'appel à une intervention « *massive* » de troupes françaises a constitué de la part du gouvernement de N'Djamena une violation des clauses de l'accord.

Le dirigeant rebelle a ajouté que, bien que la Libye ait « *considérablement aidé le Frolinat* », celui-ci était foncièrement hostile à toute présence étrangère au Tchad, « *qu'elle soit libyenne ou française* ».

Algérie

La visite du colonel Kadhafi a renforcé l'alliance entre Alger et Tripoli

De notre correspondant

Alger. — Le président Kadhafi a quitté Alger, mardi 6 juin, à l'issue d'une visite officielle d'une semaine, au cours de laquelle il a eu de nombreux entretiens avec le président Boumediène et les dirigeants algériens. Cette visite a confirmé le rapprochement amorcé « entre les deux pays et les deux révolutions », lors de la rencontre de Hassi-Messaoud *il y a près de trois ans, alors* que venait d'éclater le conflit du Sahara occidental.

L'intervention militaire française en Mauritanie, au Tchad et au Zaïre, a contribué à aplanir les divergences qui s'étaient fait jour au cours des derniers mois entre les deux capitales. Bien qu'elle ne soit citée à aucun moment, la France est prise à partie dans le communiqué commun publié à l'issue de la visite. Les deux pays y « *expriment leur condamnation totale quant à l'intervention militaire du néocolonialisme au Sahara occidental, dans la région du Shaba et au Tchad, de même qu'ils expriment leur volonté de se dresser fermement contre cette intervention* ».

En ce qui concerne le Sahara occidental, le colonel Kadhafi n'a jamais été aussi net : alors qu'il avait toujours prôné une solution unitaire, il a publiquement admis le droit du peuple sahraoui à l'indépendance.

Une union régionale ?

Jusqu'ici, la Libye, qui a apporté une aide de plusieurs millions de dollars à Nouakchott, avait espéré soustraire la Mauritanie à l'emprise marocaine, tout en favorisant un rapprochement entre ce pays et le Front Polisario. C'est dans cet esprit que le président Ould Daddah avait été reçu récemment en visite officielle à Tripoli. D'autres pays, comme le Mali, s'étaient entremis dans le même sens. Les uns et les autres pensaient que la France pourrait jouer un rôle pour faciliter une solution pacifique du conflit. La récente intervention des Jaguar au Sahara occidental a détruit ces espoirs. Algériens et Libyens sont tombés d'accord pour estimer que le président Ould Daddah n'était plus « *récupérable* », dans la mesure où « *il n'est plus maître chez lui* ».

Il ne fait pas de doute que depuis quelques semaines le ton n'a cessé de se durcir et l'on ne peut exclure que la situation se détériore à nouveau sur le terrain.

Sur le plan bilatéral, Alger et Tripoli ont décidé de renforcer leur coopération. D'ici à la réunion de la commission mixte à Tripoli, dans la deuxième quinzaine d'octobre, les deux parties entendent créer une chambre de commerce algéro-libyenne et mettre au point des programmes d'échanges commerciaux. Elles étudieront également la possibilité d'exploiter en commun la nappe aquifère frontalière, tandis que l'Algérie apporterait une aide agricole à la Libye. Autres projets : une liaison téléphonique directe entre les deux capitales, le renforcement des moyens de transports terrestres, la création d'une société mixte de transports des voyageurs. La Libye aurait aussi consenti un prêt important — certains parlent d'un million de dollars — à long terme et à des conditions avantageuses, qui permettrait à l'Algérie de faire « la soudure » entre les années 1980-1981 — où la dette à court terme sera très forte — et les années 1982-1985 — à partir desquelles les rentrées assurées par les ventes de gaz commenceront à être substantielles.

Enfin, sur le plan régional, le colonel Kadhafi a suggéré une union fédérale entre la Libye, l'Algérie et la Tunisie, qui pourrait ensuite s'étendre aux autres pays du Maghreb. C'est une idée qui avait été lancée par le président Bourguiba lors d'une rencontre à El-Kef, quelques mois plus tôt. Le chef de l'Etat libyen, qui, dans le passé, s'était fait le champion des fusions totales immédiates et à tout prix entre pays arabes, s'est cependant montré prudent et a admis qu'il convenait de progresser par étapes.

PAUL BALTA.

● *Dans un communiqué* publié mardi 6 juin à Alger, le Polisario a affirmé avoir tué dix hommes et détruit trois locomotives et seize wagons au cours d'une opération menée, le 27 mai dernier contre le train minéralier de Zouérate, en Mauritanie. La voie ferrée aurait été détruite sur 200 mètres. — *(A.F.P.)*

FACE A UNE NOUVELLE SÉCHERESSE

L'aide internationale aux pays du Sahel demeure très insuffisante

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — Quoique supérieure à celle accordée en 1973-1974, l'aide alimentaire internationale aux pays du Sahel de nouveau frappés par la sécheresse demeure dramatiquement insuffisante. C'est ce qu'il ressort des chiffres publiés à Ouagadougou par le secrétariat exécutif du Comité inter-Etats de lutte contre la *sécheresse au Sahel* (C.I.L.S.S.).

Alors que les besoins en céréales des huit pays membres de cet organisme (Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) ont été évalués à 772 814 tonnes, les engagements des donateurs n'atteignaient au début de mai que 62,50 % de ce total, soit 483 422 tonnes. Sur ce contingent, 321 600 tonnes *seulement avaient été effectivement* reçues et on n'escomptait guère parvenir à un total supérieur à 364 000 tonnes (47,25 % des besoins) avant la fin de juin et le début de la saison des pluies, qui rendra impraticables les routes et les pistes par où sont acheminés les secours.

Ce sont les pays enclavés qui, une fois encore font les frais de cette carence. Alors que l'archipel du Cap-Vert avait déjà reçu, ou attendait, 40 512 tonnes sur les 48 600 dont il estimait avoir besoin, et que les engagements pris en faveur du Sénégal et de la Mauritanie étaient supérieurs aux quantités initialement demandées par ces deux pays (respectivement 202 000 tonnes contre 180 000 et 57 000 contre 52 000), la Haute-Volta et le Tchad n'espéraient recevoir que l'équivalent de 50 % de leurs besoins, chiffrés à 150 000 et à 42 000 tonnes, le Mali 30 % (pour 171 000 tonnes demandées) et le Niger 20 % (pour 95 000 tonnes). Bien que d'accès facile par mer, la Gambie se rangeait elle aussi exceptionnellement dans la catégorie des défavorisés, 33 % au maximum des 35 714 tonnes qu'elle avait demandées semblant devoir lui être finalement accordées.

Quant aux pays et organismes donateurs, fin avril, ils se classaient comme suit, par ordre décroissant (en tonnes de céréales) : Etats-Unis (91 826), Programme alimentaire mondial (PAM) (65 560), CEE (60 226), Iran (50 000), Canada (44 171), France (37 000), R.F.A. (20 200), Pays-Bas (17 300), Royaume-Uni (16 000), Belgique (14 200), Australie (9 000), U.R.S.S. (6 000), Japon (4 000) et Chine (2 000).

A ces contingents il convient d'ajouter :

— Quelques aides complémentaires dont ont bénéficié l'archipel du Cap-Vert, la Gambie, la Haute-Volta, le Sénégal et le Tchad : du lait (8 285 tonnes fournies par la CEE, 1 350 tonnes par le Canada et 270 tonnes par le PAM) et de l'huile (1 100 tonnes données par la CEE) ;

— Des aides en espèces, accordées par le Canada (8 millions de dollars), le Danemark (5 millions de couronnes), la Norvège (1 million 100 000 florins), la Suisse (2 millions de francs suisses) ;

— Quelques aides en moyens de transports et de stockages, fournies par le PAM et la R.F.A., pour respectivement 757 375 et 732 000 dollars à la Gambie, à la Haute-Volta, au Mali, à la Mauritanie et au *Niger* ;

— Une assistance technique suisse dans le domaine des ports.

Il faut souligner, nous faisait remarquer récemment M. Ali Cissé, secrétaire exécutif du C.I.L.S.S., que le PAM vient d'estimer à 18 millions de dollars l'aide en moyens de transports dont auraient besoin les huit pays du Sahel. C'est dire combien apparaît *dédisoire l'aide* jusqu'à présent accordée à ce titre.

PIERRE BIARNÈS.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● M. CAMILLE LAURIN, ministre d'Etat québécois, chargé du développement culturel, a présenté, mardi 6 juin, à l'Assemblée nationale du Québec, un Livre blanc sur la politique culturelle de la province prévoyant notamment la création d'une agence de presse et un contrôle accru sur les stations privées de radio et de télévision. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chine

● UNE MISSION MILITAIRE CHINOISE a quitté Pékin, mardi 6 juin, pour une tournée en Europe. Elle est dirigée par le général Chang Ai-ping, second chef d'état-major adjoint de l'Armée populaire de libération et président de la commission scientifique et technique de la défense nationale. Elle comprend aussi le commandant en second de la marine chinoise. Cette mission passera trois jours en France, en transit pour la Suède, où elle séjournera dix jours en visite officielle. Après quelques jours passés en Suisse, elle fera une visite, également officielle, en Italie. — *(A.F.P.)*

Colombie

● LE CANDIDAT CONSERVATEUR A L'ELECTION PRESIDENTIELLE, M. Belisario Betancur, qui a, officiellement, moins de 100 000 voix d'écart avec le libéral M. Julio Cesar Turbay Ayala, se refuse à reconnaître sa défaite. Selon les derniers chiffres fournis le mardi 6 juin par l'organisme officiel chargé du décompte des voix, M. Turbay obtient 23[illegible]034 suffrages contre 2 216 673 à M. Betancur. Alors que dans la plupart des milieux politiques colombiens on considère déjà M. Turbay comme le président élu, le parti conservateur estime que ces chiffres « *sont déformés de façon inexplicable* » par l'organisme officiel. Il refuse, par conséquent, « *tout caractère définitif à ces chiffres* » qui, selon le parti conservateur, « *n'ont qu'une valeur informative* ». — (A.F.P.)

Etats-Unis

● LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS a approuvé, mardi 6 juin, l'attribution d'une somme dont le montant n'a pas été rendu public pour les opérations « clandestines » de la C.I.A. et de huit autres agences de renseignement pour l'année fiscale 1979 (qui commence le 1ᵉʳ octobre 1978).

Ethiopie

● M. OSMANE ABOU BAKR, représentant du Front de libération de l'Erythrée - conseil central (F.L.E.) dans les pays du golfe Persique, a déclaré mardi 6 juin que « *les troupes cubaines avaient cessé toute activité dans la région frontalière entre l'Ethiopie et l'Erythrée, à la suite des efforts internationaux déployés au plus haut niveau en vue d'empêcher une attaque militaire contre le peuple érythréen* ». M. Abou Bakr a reaffirmé le refus de son gouvernement de « *toute autonomie de l'Erythrée sous l'égide de l'Ethiopie* ».

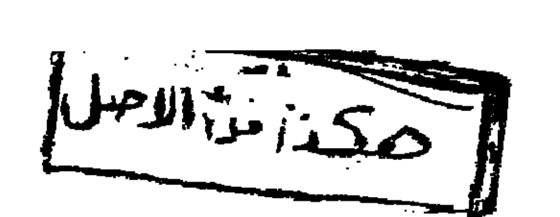
De son côté, le quotidien libanais indépendant *An Nahar*, a estimé dans son numéro de mardi, que le Yémen du Sud avait décidé de retirer ses troupes d'Ethiopie, à la suite d'une visite récente d'un dirigeant érythréen à Aden. Le journal, qui cite des sources érythréennes à Khartoum, affirme que le Yémen du Sud a *modifié sa position en faveur* des Fronts de libération érythréens. — *(A.F.P., Reuter.)*

Kenya

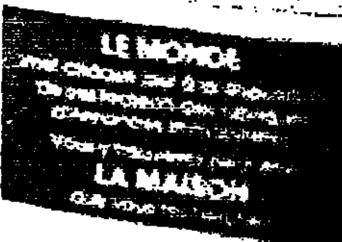
● LA TANZANIE a accepté de restituer au Kenya les véhicules et avions légers qu'elle avait saisis en février 1977. Cette décision constitue une nouvelle étape vers la normalisation des relations entre les deux pays, à la suite de la crise ouverte par la disparition de la Communauté est-africaine, regroupant le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Toutefois, la frontière entre le Kenya et la Tanzanie reste fermée et les relations aériennes directes entre les deux pays suspendues. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN a autorisé, mardi 6 juin, vingt-six théâtres en Afrique du Sud à ouvrir leurs portes à toutes les races. Le ministre du développement communautaire, M. Marais Steyn, a indiqué dans un communiqué que trente théâtre avaient demandé à devenir multiraciaux, mais que les demandes de quatre d'entre eux avaient été rejetées. — *(A.F.P.)*







AMÉRIQUES

Chili

LES GRÈVES DE LA FAIM EN FAVEUR DES DISPARUS SE MULTIPLIENT

Huit Chiliennes et sept Chiliens observent, depuis le 26 mai, une grève de la faim dans un bâtiment de la paroisse Saint-Hippolyte, avenue de Choisy, à Paris (13e). Ces quinze personnes entendent ainsi manifester leur solidarité aux quelque deux cents personnes qui, au Chili même, jeûnent, certaines depuis deux semaines, afin d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le cas de centaines — deux mille cinq cents, selon certaines sources — de citoyens « disparus » depuis le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973, et d'obtenir des autorités des informations sur leur sort.

Le mouvement, commencé le 22 mai à Santiago par cinquante-sept personnes, est en train de prendre des dimensions exceptionnelles. Non seulement au Chili — où étaient, aux dernières nouvelles(dénombrés quinze lieux de jeûne, douze à Santiago et trois en province, à Valparaiso, à Conception et à Talca — mais un peu partout en Europe occidentale, en Amérique du Nord et du Sud — y compris à Buenos-Aires — et même en Australie ; au total, dans soixante et onze villes.

Les quinze protagonistes du jeûne de Saint-Hippolyte ont de vingt ans à quarante ans, et sont en France, certains, depuis quatre ans. Tous ont un parent, ou un proche, parmi les « disparus ». Ainsi, Maria Angelica Rivera Sanchez, allongée sur un matelas entre deux de ses camarades, tend une feuille sur laquelle elle a consigné l'histoire de son père, Juan Luis Rivera Matus, emmené de son travail le 6 novembre 1975 par quatre personnes, en présence de nombreux témoins, et sur lequel, depuis lors, la famille n'a pu avoir aucune information.

Bien que chacun d'eux ait déjà perdu de quatre à cinq kilos, le moral demeure bon. Les grévistes estiment que le mouvement a déjà obtenu des résultats substantiels. Ainsi, la presse chilienne a, pour la première fois, explicitement mentionné le problème des disparus. Le très influent *Mercurio* a consacré à cette question un éditorial indiquant qu'il serait sans doute souhaitable d'indemniser les familles. Un journal de Concepcion a publié une liste de disparus de la province. Des manifestations de soutien ont eu lieu ici et là.

La « fausse amnistie »

Les protagonistes du mouvement dénoncent la *« fausse amnistie »* annoncée le 19 avril par le chef de l'Etat. Ils constatent que la possibilité de rentrer au Chili est refusée à de nombreux citoyens et que de nombreuses personnes demeurent détenues dans tout le pays (les autorités leur dénient la qualité de « prisonniers politiques » en raison du fait qu'elles ont été jugées ou sont en instance de procès).

Ils attirent l'attention sur le projet de résolution voté le 2 avril par le conseil exécutif de l'UNESCO à Paris, pour la première fois à l'unanimité. Ce texte, présenté conjointement par le Brésil, Cuba et par la République fédérale d'Allemagne au nom des Neuf de la Communauté européenne — tout en *« prenant note des efforts déployés par le gouvernement chilien pour répondre aux préoccupations exprimées au cours des dernières années par l'opinion publique internationale sur la situation des droits de l'homme »* — demande *« instamment »* aux autorités de Santiago *« le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information ».*

Les grévistes de Saint-Hippolyte ont reçu, depuis le commencement de leur action, de nombreux témoignages de solidarité. Le dernier en date est celui de M. François Mitterrand, qui s'est rendu avenue de Choisy dans l'après-midi du mardi 6 juin.

M. Mitterrand s'est ensuite rendu à l'UNESCO, où, depuis mardi matin, et jusqu'au jeudi 8 juin, une cinquantaine de Chiliens — artistes, universitaires et intellectuels pour la plupart — ont, à leur tour, commencé une grève de la faim.

● *Le président Carter* a estimé, le 5 juin, que le Chili, depuis peu de temps, respectait davantage les droits de l'homme. Recevant, à la Maison Blanche, les lettres de créances du nouvel ambassadeur chilien à Washington, M. José Miguel Barros, M. Carter a rappelé que *« des désaccords avaient surgi dans le passé »* entre les Etats-Unis et le Chili à propos des violations des droits de l'homme au Chili. Le président américain a révélé d'autre part que les autorités de Santiago *« se sont montrées très coopératives »* évidente allusion à l'enquête en cours sur les circonstances de la mort du ministre des affaires étrangères de l'ancien gouvernement Allende, M. Orlando Letelier, assassiné en septembre 1975 à Washington, où il vivait en exil. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

Des « primaires » ont eu lieu dans huit États

Des « primaires » avaient lieu mardi 6 juin dans huit Etats. Ces consultations, qui n'ont pas un caractère institutionnel (la Constitution ne les prévoit pas, et leur organisation est laissée à l'initiative des Etats), ne sont nullement comparables, malgré leur nom, à un premier tour d'élections législatives. Elles sont en effet destinées à désigner ceux qui seront proposés à la convention de leur parti (républicain ou démocrate) pour en être le candidat officiel lors de diverses compétitions électorales.

Au Mississippi, au Montana et dans le New-Jersey, il s'agissait de désigner ceux qui brigueront, au nom de leur parti, les sièges de sénateurs et de représentants qui seront vacants en novembre prochain. Des consultations semblables avaient lieu mardi en Californie, dans l'Iowa, au Nouveau-Mexique, dans l'Ohio et dans le Dakota du Sud, mais les citoyens étaient invités en outre dans ces Etats à sélectionner les candidats des deux grands partis au poste de gouverneur.

Enfin en Californie, la « proposition 13 », qui prévoit une réduction drastique des impôts fonciers, a été approuvée par les électeurs.

« Guerre des impôts » en Californie

Correspondance

Sacramento. — Les Californiens ont approuvé, mardi 6 juin, la « *Proposition 13* », plus communément appelée « Proposition Jarvis », du nom d'un de ses deux auteurs, un homme d'affaires en retraite de Los Angeles âgé de soixante-quinze ans.

Une avalanche de signatures (1,5 million), sans précédent dans l'histoire californienne (1), avait imposé ce référendum. La « proposition 13 » limite l'impôt foncier à 1 % de la valeur marchande de toute propriété résidentielle ou commerciale. Les recettes que l'Etat et les municipalités tirent de ces impôts devraient ainsi diminuer de 57 %, soit 7 milliards de dollars par an. M. Jarvis réclame par ailleurs que le Congrès de Californie approuve toute augmentation de taxes locales et tout nouvel impôt d'Etat par une majorité des deux tiers.

Cette guerre à l'impôt a germé dans une douzaine d'Etats. Mais c'est en Californie qu'elle se livre le plus bruyamment.

Les forces en présence ? D'un côté, les défenseurs de la « proposition 13 » : des propriétaires en colère — les plus affectées étant les personnes à revenus moyens, — qui, par suite de l'inflation et de la spéculation galopantes, ont vu parfois leurs impôts fonciers grimper de 20 % par an au cours de ces dernières années. Les propriétés californiennes viennent d'être réévaluées une nouvelle fois, ce qui peut entraîner dans certains cas une nouvelle hausse allant jusqu'à 100 %.

De l'autre côté, les partisans de la « proposition 8 », que le Congrès de l'Etat de Californie offre comme alternative à la « proposition 13 ». Ils proposent de réduire l'impôt foncier de 30 % (au lieu des 57 % de la « proposition Jarvis ») sur les propriétés privées uniquement et non pas sur les entreprises commerciales.

Un remboursement annuel de 75 dollars serait également accordé aux locataires californiens (60 % des électeurs, en Californie, ne sont pas propriétaires). La « proposition 8 » prévoit de puiser dans le surplus du budget d'Etat — qui s'élève actuellement à 3,36 milliards de dollars — pour compenser la perte de revenus que la réduction de l'impôt foncier aurait fait subir au gouvernement local. Une coalition éclectique composée des milieux d'affaires, de membres du parti démocrate, d'ouvriers, de syndicalistes, d'employés du secteur public, défend la « proposition 8 ».

Le rêve américain

Les adversaires de M. Jarvis (notamment le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown) protestent contre l'atteinte portée au secteur public local — la police et les pompiers, par exemple, mais surtout les services de l'éducation, — qui tire la majorité de ses ressources de l'impôt foncier. La « proposition 13 », disent-ils, supprimerait jusqu'à un demi-million d'emplois et ferait passer le taux de chômage actuel de 7,3 % à 10,1 %.

La « proposition 13 » est une illustration de l' « *American Dream* » (le « rêve américain ») et de la volonté tenace de la maintenir : un rêve qui a forme de propriété privée et de libre entreprise ; un rêve qui est celui de l'Américain de classe moyenne.

Ce référendum amène les citoyens à s'interroger sur le degré d'intervention de l'Etat. M. Jarvis, soutenu par M. Ronald Reagan — ancien gouverneur ultra conservateur de la Californie — entend réduire le pouvoir croissant de l'Etat et limiter sa participation aux affaires publiques.

Enfin, pour la Californie qui doit, en novembre prochain, réélire ou éconduire son gouverneur, ce référendum a été une manière d'obliger M. Brown, qui a manifesté ses aspirations à la présidence en 1980, à préciser ses positions politiques.

Talonné par M. Jarvis ainsi que par une opposition républicaine aujourd'hui menaçante, M. Brown, politicien de talent et savant dans le compromis, a dû prendre position. Il s'est prononcé contre la « proposition 13 » mais pour une réduction de l'intervention de l'Etat dans la vie des Californiens pour un accroissement du pouvoir local, pour la propriété privée mais aussi pour la protection du secteur public.

S. C.

(1) Pour qu'un référendum soit proposé aux électeurs californiens, il faut qu'il recueille au moins quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille signatures.

Panama

L'OPPOSITION DEMANDE UN NOUVEAU RÉFÉRENDUM

Le Front national d'opposition, qui regroupe plusieurs partis hostiles au gouvernement du général Omar Torrijos, a lancé une campagne pour l'organisation d'un nouveau référendum sur les traités conclus avec les Etats-Unis, aux termes desquels Panama retrouvera la souveraineté sur le canal en l'an 2000. C'est ce qu'a indiqué un représentant du Front, de passage à Paris mardi 6 juin. Les amendements ajoutés par les sénateurs américains aux traités, après le référendum panaméen du 23 octobre, rendent ce dernier caduc, a estimé ce représentant.

Le Front va organiser des manifestations pour demander la tenue de ce second référendum à l'occasion de la visite que le président Carter devrait faire prochainement à Panama. Les partis qui forment le Front, notamment le parti socialiste, demandent que l'opposition puisse disposer, pour défendre ses thèses, des moyens d'information (radio, télévision notamment), qui lui sont actuellement refusés.

Brésil

L'opposition s'efforce de choisir un candidat unique à la présidence

De notre correspondant

Brasilia. — L'opposition brésilienne réussira-t-elle à s'unir, et à présenter un candidat unique à l'élection présidentielle d'octobre prochain ? L'idée d'opposer un candidat au successeur désigné par le président Geisel, le général Joao Baptista Figueiredo, n'est pas nouvelle, d'autant que ce dernier ne paraissait pas réaliser l'unanimité au sein des forces armées

Ces derniers temps, plusieurs secteurs d'opposintion ont songé à un candidat militaire : les forces armées ne constituent-elles pas le véritable facteur de pouvoir du pays ? Leur choix s'était finalement porté sur le général Euler Bentes, un officier aujourd'hui à la retraite, qui fut, de 1967 à 1969, superintendant de la Sudene, l'organisme d'Etat chargé du développement du nord-est du pays. Jouissant d'un prestige certain au sein des forces armées, il est proche du vieux courant nationaliste militaire qui eut son apogée avec le général Afonso Albuquerque Lima, ancien ministre de l'intérieur.

Face au général Figueiredo, dont la candidature a été officialisée par l'ARENA, le général Bentes devait devenir le candidat du M.D.B., le parti d'opposition autorisé. C'était la concrétisation d'un front regroupant à la fois les secteurs dissidents de l'ARENA, entraînés par M. Magalhaes Pinto, les milieux mécontents des forces armées, que le général Bentes était censé représenté, et l'ensemble du M.D.B. Son programme consistait, essentiellement, en une restauration rapide de l'Etat de droit, en opposition au gradualisme préconisé par l'actuel chef de l'Etat.

Un Front national pour la redémocratisation a vu le jour, sous l'impulsion conjointe du général Bentes, de M. Pinto et de M. Severo Gomes, un ancien ministre de l'industrie du général Geisel qui avait démissionné après avoir critiqué le modèle économique du régime. Mais qui prendra la tête de ce rassemblement ? Contre l'attente générale, M. Pinto renâcle à retirer sa candidature au profit du général Bentes, et maintient que c'est à un civil qu'il appartient de briguer la présidence contre le candidat officiel.

Les réticences les plus fortes viennent du M.D.B., visiblement tiraillé entre ses courants contradictoires. Un secteur du parti soutient l'idée de Front d'opposition. Un autre ne voit dans la candidature du général Bentes qu'une aventure : en l'appuyant, le parti ne sera-t-il pas accusé de fomenter la division au sein des forces armées, ce qui pourrait provoquer un sérieux choc en retour ?... Un troisième secteur s'oppose à ce que le M.D.B. couvre les ambitions présidentielles de ce qu'il considère comme des ralliés tardifs : il y a peu, tant le général Euler Bentes que M. Pinto n'apparaissaient-ils pas comme de possibles candidats présidentiels... de l'ARENA ?

THIERRY MALINIAK.

LA XI[e] COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

L'Argentine et l'Italie, premiers qualifiés

Avant même de disputer les deux derniers matches, les jeux sont faits dans le groupe I, où l'Argentine et l'Italie se sont qualifiées, mardi 6 juin, pour le second tour de la Coupe du monde de football. Plus aisément encore que prévu, les Italiens se sont imposés à une équipe hongroise décapitée par la suspension de son meneur de jeu Nyilasi et de son avant-centre Toroczi. Peu après la première demi-heure de jeu, deux buts inscrits en une minute par Paolo Rossi et Roberto Bettega avaient déjà ôté aux Hongrois leurs derniers espoirs. Malgré trois tirs sur la barre transversale, c'est par 3 buts à 1 que les Italiens ont les premiers obtenu leur qualification.

La situation reste incertaine dans le groupe II, où seul le Mexique, battu par 6 à 0 par la République fédérale d'Allemagne, est éliminé. Dans l'autre match, les Polonais ont difficilement vaincu les Tunisiens (1 à 0). Ces derniers, qui ont eu plusieurs occasions d'égaliser en fin de match, devront maintenant battre les Allemands pour se qualifier.

Dans le groupe III, l'Autriche doit rencontrer la Suède ce mercredi 7 juin et le Brésil, l'Espagne, tandis que dans le groupe IV l'Ecosse affronte l'Iran et les Pays-Bas le Pérou.

Trois petits matches et puis s'en va

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — A peine le coup de sifflet final du match Argentine-France a-t-il été donné que le centre de Buenos-Aires était paralysé par la circulation. Au son des concerts de klaxons, utilisés à tout propos, la capitale sud-américaine a fêté la qualification de son équipe nationale par une folle nuit de liesse populaire. Tout, en effet, avait été préparé pour célébrer ce qui ne faisait aucun doute ici : une seconde victoire des footballeurs argentins.

Pour l'équipe de France, encore en crise malgré la volonté d'apaisement, la tâche proposée au stade River Plate pouvait, en effet, paraître insurmontable. De plus en plus désabusé par le comportement de certains joueurs et les cabales qui se font jour, Michel Hidalgo, directeur de l'équipe de France, avait une nouvelle fois capitulé en tenant plus compte de la réputation de certains sélectionnés que de leur valeur présente.

Ainsi avait-il accepté d'incorporer contre l'Argentine les Stéphanois Dominique Rocheteau et Dominique Bathenay, dont tous les tests médicaux démontraient la précarité de la forme. *« On veut que Bathenay joue. Il jouera »*, avait simplement confié Michel Hidalgo à quelques familiers. Le directeur de l'équipe de France avait rêvé d'un groupe où tout se serait réglé par la concertation. Il n'a connu en Argentine que des groupes de pression. Il est certain que, dans ces conditions, il n'était pas l'homme de la situation pour imposer un minimum de discipline à des éléments plutôt irresponsables et pour isoler ces derniers d'un environnement de dirigeants et de journalistes bien trop envahissants.

Trois petits matches — la France doit encore rencontrer la Hongrie — et puis s'en va. L'équipe de France va pouvoir quitter l'Argentine, après avoir défrayé les chroniques par ses problèmes internes plus que par ses exploits sportifs. Quant à ceux qui, comme Michel Platini, étaient venus pour connaître la consécration internationale, ils auront perdu beaucoup de leurs illusions et surtout de leur réputation.

Des deux adversaires rencontrés par les Français depuis le début de l'épreuve, les plus faciles à battre étaient, contrairement aux prévisions, les Argentins. Tout en ayant mis sur pied une préparation méthodique depuis deux ans pour amener son équipe à son meilleur niveau pour la Coupe du monde, César Menotti, l'entraîneur argentin, n'a pas pu résoudre tous les problèmes. Ses joueurs, merveilleux techniciens mais individualistes forcenés, ont progressé dans le jeu collectif et la condition physique, mais n'ont pas pu atteindre dans ce domaine la même rigueur que les Européens. Chaque fois que les footballeurs français ont réussi à emballer le rythme du match, les Argentins se sont retrouvés en difficulté.

L'arbitre suisse

Heureusement pour eux, ils ont bénéficié, une fois encore, d'un arbitrage sans doute influencé par l'ambiance chaleureuse de River Plate. Ainsi, sur le premier but (45e minute), l'arbitre suisse, M. Dubach, leur a accordé un penalty sans même avoir vu la main que Marius Trésor aurait faite en tombant. C'est sur l'insistance des joueurs argentins qu'il alla consulter son juge de touche, placé beaucoup trop loin de l'action. En revanche, sur une intervention plus litigieuse contre Didier Six en deuxième mi-temps, M. Dubach préféra laisser le jeu continuer.

A ce moment-là, le sort du match pouvait basculer. Dans un tardif sursaut d'orgueil, les Français, qui avaient égalisé par Platini à la soixantième minute, se livraient à une pression intense devant les buts argentins. Dix minutes après l'égalisation, Didier Six, astucieusement démarqué par Michel Platini, s'était présenté seul devant le gardien argentin Ubaldo Fillol, mais son tir avait frôlé le poteau de but, tout comme celui de Michel Platini sur un coup franc, trois minutes plus tard.

C'est au moment le plus intense de ce baroud d'honneur que Leopoldo Luque, profitant d'une défense française dégarnie, allait surprendre, d'un tir de 25 mètres, Dominique Baratelli, le suppléant de Jean-Paul Bertrand-Demanes, blessé dans un contact avec un poteau de but — et provoquer l'explosion populaire que l'on sait.

Dans la salle de conférences après le match, un homme ne partageait pourtant pas cette allégresse. César Menotti, l'entraîneur argentin, n'ignore pas que les deux victoires de son équipe ont tenu à peu de chose et peuvent donner une idée fausse de sa valeur actuelle. Trop de problèmes restent à régler, surtout en défense, pour qu'il n'envisage pas de connaître des difficultés plus grandes encore lors du deuxième tour. Cette qualification, obtenue dès le deuxième match dans un groupe réputé difficile, va conforter l'opinion que l'Argentine va devenir championne du monde. Quelle pourra être la réaction populaire en cas de défaite ?

GÉRARD ALBOUY.

NOUS N'AURIONS PAS DU VENIR CAUTIONNER LE RÉGIME SANGLANT DU GÉNÉRAL VIDELA.

FRANCE

FRANCE

(Dessin de KONK.)

Deux manifestations de solidarité en France en faveur des victimes de la répression

Plusieurs centaines de femmes de tous âges, silencieuses et vêtues de noir, ont manifesté mardi 6 juin, de 18 h. 30 à 19 h. 30, sur le parvis de Notre-Dame de Paris, en faveur des victimes de la répression en Argentine.

A l'appel de la section française d'Amnesty International, ces femmes ont voulu rendre hommage aux parents des disparus, des détenus et des tués qui manifestent chaque jeudi, depuis plusieurs mois, sur la plaza de Mayo, à Buenos-Aires, devant le siège du gouvernement argentin, pour obtenir des renseignements sur le sort d'un fils, d'un mari ou d'un frère.

Un tract distribué par la section d'Amnesty International incitait chaque sympathisant à envoyer un texte au président de la République, le général Videla, lui demandant *« de bien vouloir entreprendre des recherches sur la situation des quinze mille personnes disparues depuis le 24 mars 1976 et de donner des éclaircissements sur l'existence présumée de soixante camps de détention, de libérer les prisonniers mis à la disposition du pouvoir exécutif national et d'ordonner une enquête sur les allégations de tortures »*.

La manifestation, autorisée pour un délai d'une heure, s'est terminée sans incident.

Une manifestation similaire, à laquelle ont participé une trentaine de personnes, a eu lieu le même jour à Dijon.

Les Français détenus ou disparus

Michel Hidalgo, l'entraîneur de l'équipe de France de football, s'est montré modérément optimiste au micro de France-Inter sur les chances de succès des démarches effectuées pour retrouver les Français disparus en Argentine.

« Je pense que l'action entreprise par nous, et qu'on aurait voulue très discrète, peut aboutir. On va peut-être revenir avec des nouvelles », a déclaré Michel Hidalgo, interrogé le mardi 6 juin par Jacques Chancel. L'entraîneur a ajouté qu'à son avis un échec dans les démarches *« serait une défaite beaucoup plus grave qu'une défaite sportive... »*.

Interrogé, d'autre part, à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, M. Tomas de Anchorena, ambassadeur de Buenos-Aires à Paris, a indiqué :

« Il y a en ce moment, condamnées et en train de subir les peines que la justice argentine leur a données, huit personnes. De ces huit personnes, seulement deux sont françaises, les autres ont ce que les Français appellent la double nationalité et, pour nous, ce sont des Argentins. Ils sont en train d'accomplir leur condamnation », a précisé l'ambassadeur.

« De l'autre côté, a ajouté M. Anchorena, *il y a neuf personnes disparues. Il ne faut pas faire un cas des nationalités, parce que le drame c'est qu'elles ont disparu. Il y a six Français, un Marocain, un Chilien, un Argentin, neuf personnes au total dont on dit qu'elles sont toutes françaises. » « Nous faisons tout ce que nous pouvons pour retrouver leurs traces et pour informer leur famille et le gouvernement français »*, a précisé l'ambassadeur.

A propos des enfants nés en prison (1) M. Anchorena a indiqué qu'ils étaient recueillis dans des crèches, soignés et éduqués.

(1) Une quinzaine de plaintes ont été récemment déposées en Argentine par des grand-mères d'enfants virtuellement nés en prison ou enlevés en compagnie de leurs parents.

DEUX COMMENTATEURS OUEST-ALLEMANDS RISQUENT D'ÊTRE EXPULSÉS

Cordoba *(A.P.)*. — *Un commentateur de la télévision fédérale allemande, M. Fritz Klein, a reçu de ses supérieurs l'ordre de ne pas quitter l'hôtel où il séjourne avec l'équipe nationale de football pour des raisons de sécurité.*

Cette mesure a été prise à la suite d'un article publié par le journal de Buenos-Aires la Nacion, *laissant entendre qu'il pourrait être expulsé d'Argentine avec un autre commentateur, le Dr Thomas Reimer, en raison des remarques faites dans le compte rendu sur la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde. Ces remarques, qui sont l'objet de la controverse, n'ont pas été précisées, mais elles devaient vraisemblablement contenir des critiques à l'égard du régime militaire argentin et de la situation dans le pays.*

DES PRIX EN TOUTE LIBERTÉ

Mar-del-Plata (Reuter). — Des touristes et des supporters assaillent les journaux argentins de coups de téléphone pour se plaindre des prix très élevés dans les restaurants et les bars de Mar-del-Plata.

Un couple a déclaré avoir payé plus de 40 000 pesos (240 F) pour deux biftecks, deux bouteilles de vin ordinaire et un dessert.

FOOTBALL, TÉLÉPHONE ET PATRONAGE

Visite doublement intéressée que celle de M. Gérard Thery, *directeur général des télécommunications*, en Argentine, du 5 au 9 juin. D'une part, il doit avoir officiellement des entretiens avec le ministère argentin des postes et télécommunications. L'Argentine envisage de développer son réseau téléphonique. On parle d'un marché de deux cent mille lignes par an et, à Paris, on aimerait bien que les groupes français — peu chanceux ces derniers temps dans les grands contrats téléphoniques — aient une part de ce gâteau. Le groupe Thomson, qui a participé à l'équipement en télécommunicationsdu Mundial serait intéressé.

D'autre part, M. Thery profitera de son séjour argentin pour suivre quelques matches de la Coupe du monde de football. Un supporter de choix pour l'équipe de France. Ne dit-on pas que les ambitions de la D.G.T. dans le domaine sportif sont grandes. Il y a quelques semaines, elle a patronné une voiture de sport. Las, lors de sa première sortie, elle n'a pas effectué plus d'un tour ! Bilan de l'opération : 300 000 francs pour la D.G.T., qui, pourtant, ne semble pas désarmer.

Il est vrai que la D.G.T. est riche. Très riche : les bénéfices des télécommunications atteignent près de 4 milliards de francs par an. Gageons qu'avec la nouvelle hausse des tarifs de la communication et des abonnements téléphoniques ses profits augmenteront substantiellement. D'aucuns s'étonneront d'ailleurs que cette hausse ait été incluse dans l'opération « résorption du déficit des sociétés nationales ». Ils se consoleront en songeant qu'une partie de leur argent permettra à la D.G.T. de « sponsoriser » quelques voitures... ou sportifs.

J.-M. Q.

● *Force ouvrière* estime, dans un communiqué publié le 5 juin, que les gouvernants argentins *« profitent du Mundial pour donner à l'Argentine une image qui cache les violations graves des droits de l'homme et des libertés syndicales »*.

« Rappelons, déclare le communiqué, *que plusieurs milliers de syndicalistes se trouvent en prison, dans les camps de concentration, ou sont portés disparus. »*

● *L'Association France-Amérique latine* organise, le jeudi 8 juin à 20 heures, un gala de solidarité pour l'Argentine dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, à Paris. L'amiral Antoine Sanguinetti donnera son témoignage sur sa récente mission en Argentine. Des artistes participeront à ce gala, parmi lesquels Anne Sylvestre et le groupe Tiempo Argentino.

A LA TELEVISION

MERCREDI 7 JUIN

Brésil - Espagne, 18 h. 35, TF 1 (direct).

Pays-Bas - Pérou, 21 h. 40, A 2 (direct).

● *L'Album officiel de la Coupe du monde sera-t-il saisi ?* — L'Union nationale de football professionnel, la Société Promo-Foot (coopérative ouvrière de production) et quatorze des footballeurs sélectionnés de l'équipe de France envoyée en Argentine (Patrice Rio, Maxime Bossis, Dominique Bathenay, André Rey, Christian Lopez, Didier Six, Bernard Lacombe, Marius Trésor, Jean-Marc Guillou, Claude Papi, Michel Platini, Dominique Rocheteau, Gérard Janvion et Christian Dalger), auxquels s'était jointe la Fédération française de football, ont engagé ce mardi 6 juin un référé à Paris pour demander la saisie du numéro hors-série de *But*, publié le 19 mai par *Télé-Magazine*, sous l'appellation d'*Album officiel de la Coupe du monde 78*, et des vignettes autocollantes comportant le nom et l'image des joueurs de l'équipe de France.

Selon les requérants, il s'agit là d'une utilisation commerciale et publicitaire illicite de droits appartenant aux intéressés ; la défense estimant pour sa part que des vedettes du sport ne peuvent invoquer un droit sur leur image tombée dans le domaine public, aussi pourrait-on envisager à la rigueur un procès au fond pour concurrence déloyale.

A ANTENNE 2

Perdre en gagnant

On fait énormément de sport en ce moment à la télé. Tennis, football, on n'arrête pas. C'est bien simple, entre Roland-Garros et River-Plate, on a passé, mardi, plus de douze heures d'affilée devant le poste. Quand, sur le coup de 2 heures du matin, on s'est levé de nos fauteuils pour aller se coucher, on était crevé. Lessivé. Battu. Eliminé. Fier cependant : notre équipe reviendrait la tête haute avec les honneurs. Son abnégation, son ardeur, sa cohésion, son courage, rachetaient les méchants bruits qui avaient couru sur son compte.

Si elle avait perdu, ce n'était pas de sa faute, c'était de la faute de l'arbitre. Ce premier but marqué par l'Argentine sur un penalty très discuté, on n'arrivait pas à l'avaler. C'était injuste. Sans lui, nos joueurs le confirmaient à la radio trois heures plus tard à l'intention des lève-tôt, on aurait égalisé, « on aurait même gagné, qui sait ? »

L'équipe de France s'était montrée digne de notre glorieux passé, de ces treize buts inscrits il y a vingt ans, en Suède, par Just Fontaine dans l'histoire du sport. Les « Dossiers de l'écran » leur étaient pratiquement consacrés ! On s'interrogeait — c'était avant la Coupe du monde, l'émission passait en différé, — sur le pourquoi et le comment de notre chute et de notre remontée au palmarès international. Et les grands anciens et les jeunes espoirs — ils ignoraient encore forcément l'issue fatale du « match de la dernière chance » — se félicitaient de la renaissance du football français et de l'excellente atmosphère qui régnait dans les vestiaires. On en avait été témoin grâce à un petit film, passionnant du reste, tourné pendant la mi-temps du match France-Brésil au Parc des Prince présenté en guise d'introduction.

Bon, mais qu'en était-il à présent de ces rumeurs de dissensions, de contestations, de ce climat empoisonné par des questions de gros sous. En duplex, de Buenos-Aires, Michel Hidalgo démentait, niait, rassurait une opinion mal renseignée d'après lui. Il y avait là, justement, l'envoyé spécial d'un journal du matin qui insistait sournoisement sur les conditions de l'entraînement, le nombre et la mauvaise influence des suiveurs, presque deux fois plus nombreux que les joueurs installés avec eux à l'Hindu Club, et sur cette « religion du fric » à laquelle semblait sacrifier notre équipe. Son entraîneur protestait avec une gentillesse ennuyée : c'était inexact, c'était exagéré.

Aujourd'hui, dès l'aube, branchés sur Buenos-Aires, nos transistors vibraient, bourdonnaient de colère, de griefs ponctués de cocoricos amers contre Paris et sa presse. On ne la rendait pas responsable de notre défaite pour une fois, non, puisque c'est pour retrouver l'éclat de son image malignement salie que les onze ont réussi hier à perdre en gagnant.

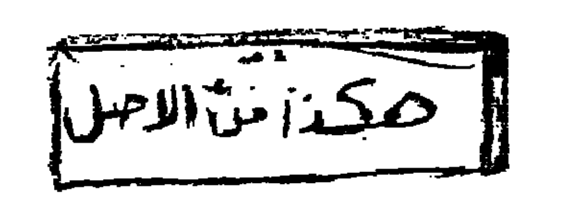
CLAUDE SARRAUTE.



ENTHOUSIASME MORTEL POUR UN SUPPORTER ROMAIN

Rome *(A.F.P.)*. — Un jeune homme a trouvé la mort et plusieurs autres ont été grièvement blessés à Rome dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 juin lors de deux accidents de la circulation provoqués par l'enthousiasme des supporters italiens après la victoire de l'Italie sur la Hongrie en Coupe du monde de football.

De nombreux actes de vandalisme ont en outre été commis dans le centre de Rome. Plusieurs des manifestants, qui ont bloqué le centre de la capitale italienne pendant trois heures dans un véritable concert d'avertisseurs sonores, ont pris d'assaut des magasins situés dans le quartier de la place d'Espagne après en avoir brisé les devantures. La police a dû intervenir.



L'ASSEMBLÉE NATIONALE VOTE UN NOUVEAU « PACTE » POUR FACILITER L'EMBAUCHE DES JEUNES

M. Boulin : la situation de l'emploi risque de s'aggraver d'ici à la fin de l'année

Mardi 6 juin, sous la présidence de M. Stasi (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi relatif à l'emploi des jeunes. Ce texte (présenté dans « le Monde » des 18 et 19 mai) est destiné à poursuivre l'effort national en faveur de l'emploi, et en particulier l'insertion professionnelle des jeunes dont il facilite d'une part l'embauche dans les P.M.E. et auxquels il offre d'autre part la possibilité de s'initier aux activités manuelles par des stages pratiques en entreprise. Le projet reconduit en partie le pacte national pour l'emploi des jeunes lancé en juillet 1977. Les moyens financiers nécessaires ont été dégagés dans le collectif budgétaire récemment voté par l'Assemblée.

M. FUCHS (U.D.F.), rapporteur de la commission des affaires sociales, constate que ce projet ne reprend que deux des mesures figurant dans le premier pacte : l'exonération des charges sociales pour les employeurs qui embaucheront des jeunes avant le 31 décembre 1979 et les modalités d'organisation des stages pratiques dans les entreprises. L'augmentation des crédits pour les stages de longue durée constitue toutefois un aspect positif, de même que l'extension de son bénéfice à certaines catégories de femmes (veuves, divorcées, femmes désirant reprendre un emploi après une naissance). Au total, note le rapporteur, le nouveau dispositif donne moins l'impression que le précédent d'être une mesure de circonstance. Plus étalé dans le temps, plus incitatif à l'embauche, plus sélectif, il paraît être l'amorce d'une politique plus structurelle. Il ne donne pourtant pas, estime-t-il, entière satisfaction. Pour terminer, M. Fuchs souhaite que l'exonération soit élargie aux femmes chargées de famille et regrette que les stages en entreprise n'aient servi trop souvent qu' « *à fournir aux entreprises une main-d'œuvre à bon marché* ».

« *Les problèmes de l'emploi*, reconnaît d'entrée M. BOULIN, ministre du travail, *risquent de s'aggraver d'ici à la fin de l'année.* » « *Au total, nous devons soutenir une bataille sur trois fronts : l'inflation, le chômage, l'équilibre extérieur* », résume le ministre, qui écarte une nouvelle fois la solution « *passéiste* » d'une relance par la consommation, telle que la préconise M. Mitterrand. A son avis, la voie choisie par le gouvernement (« *retrouver nos équilibres* ») est la seule possible. « *A long terme*, précise-t-il, *le gouvernement a toutefois l'intention, s'inspirant de certaines propositions de loi de la majorité, de rechercher les moyens structurels d'apporter une solution au problème de l'emploi.* » Après avoir relevé les résultats positifs du premier pacte pour l'emploi, il énumère les dispositions du nouveau pacte et déclare : « *Il ne s'agit pas d'un mini-pacte. Nous tirons les leçons du précédent et nous mettons l'accent sur la formation des jeunes et le retour progressif à un système normal, faisant participer les employeurs. Nous voulons réinsérer quatre cent mille jeunes dans un système de formation qui les conduira à un emploi durable.* » « *Ce pacte*, conclut M. Boulin, *ne résout pas les problèmes à long terme de l'emploi ; d'autres mesures interviendront à la fin de l'année pour traiter la question en profondeur.* »

M. NOIR (R.P.R.) : un véritable détonateur

Dans la discussion générale, M. ROYER (non-inscrit, Indre-et-Loire) insiste sur les difficultés structurelles qui feront, à son avis, qu'avant que le texte soit appliqué, la crise de l'emploi des jeunes se sera encore aggravée. Il dénonce notamment « *la faillite de l'éducation nationale* ». A son avis, le gouvernement n'échappera pas à une relance sélective, « *d'autant plus nécessaire qu'il a laissé les prix des services publics repartir trop brutalement et que le quasi-blocage des revenus des travailleurs va entraîner des réactions sociales* ». En attendant, estime-t-il, il faut valoriser au maximum le pacte national proposé. C'est pourquoi l'Assemblée doit amender « *un texte trop timide* ».

« *L'emploi*, déclare M. NOIR (R.P.R., Rhône), *constitue aujourd'hui un véritable détonateur qui, s'il ne fait pas l'objet d'une attention prioritaire, pourrait bien mettre le feu aux poudres et conduire à des rendez-vous terribles sur le champ social et dans l'enceinte de cette Assemblée.* » Son groupe, précise-t-il, votera un texte qu'il considère cependant comme « *un programme transitoire* ». Le député rappelle alors les grandes orientations du plan proposé par le R.P.R. Il insiste particulièrement sur la nécessité d'opérer des actions sectorielles de relance, « *condition majeure du succès* ».

Pour M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais), les stages ont surtout fourni de la main-d'œuvre temporaire gratuite. Dans le nouveau pacte, les dépenses seront moindres, mais le patronat sera moins mobilisé et les jeunes en souffriront. « *Le nouveau pacte*, conclut-il, *est un expédient mis en place sans conviction et dans la résignation.* »

Pour M. BRIANE (U.D.F., Aveyron), les charges sociales devraient être redéployées, de nombreuses P.M.E. renonçant à embaucher parce que les entreprises de main-d'œuvre sont pénalisées.

« *Satisfaisant*, déclare M. BOULAY (P.C., Sarthe), *ce pacte l'a été pour les employeurs, non pour les jeunes : il a permis aux premiers d'exploiter les seconds.* »

M. FONTAINE (non-inscrit, la Réunion) insiste pour que les mesures prises en faveur des jeunes soient appliquées dans les DOM.

M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) craint une nouvelle détérioration du marché de l'emploi (il évoque le chiffre de 1,5 million de demandeurs d'emploi à la rentrée) et estime que, faute de crédits, les résultats du deuxième pacte seront moins bons que ceux du premier. Y relevant de nombreuses lacunes, il se déclare hostile au projet.

Mme PRIVAT (P.C., Seine-Maritime) constate que les femmes sont particulièrement touchées par le chômage. A son avis, l'emploi à temps partiel n'est qu'un pis-aller.

En séance de nuit, sous la présidence de M. Huguet (P.S.), M. PERRUT (U.D.F., Rhône) regrette que l'effort fait l'an dernier en faveur de l'apprentissage ne soit pas poursuivi aussi activement. A son avis, il faudrait préparer certains élèves à entrer dans la vie active dès quatorze ans. Mme MISSOFFE (R.P.R., Paris) plaide en faveur du travail à temps partiel, « *formule d'avenir* » qui, relève-t-elle, tente une femme active sur deux. Pour M. LAZZARINO (P.C., Bouches-du-Rhône), l'actuel projet prolonge le premier acte qui, affirmait-il, a été une opération illusion car il n'a pas créé d'emploi.

Mme HORVATH (P.C., Gard) constate que de très nombreux jeunes, munis de diplômes, ne peuvent exercer le métier qui correspond à leurs compétences. « *Comment faire des discours lénifiants sur la violence et sur la drogue*, demande pour terminer M. ZARKA (P.C., Seine-Saint-Denis), *quand on condamne les jeunes à l'angoisse du chômage.* »

La discussion des articles

Dans la discussion des articles, l'Assemblée rejette d'abord un amendement socialiste qui prévoyait un réaménagement de l'assiette des cotisations sociales supportées par les entreprises.

A l'article premier (modalités de l'exonération des charges sociales), l'Assemblée décide d'étendre le bénéfice de cet article aux femmes sans emploi qui, étant veuves, séparées judiciairement, divorcées ou chefs de famille célibataires depuis moins d'un an, seront embauchées entre le 1er juillet 1978 et le 31 décembre 1979. Reprenant une suggestion de la commission, le gouvernement propose également à l'Assemblée, qui l'accepte, d'abaisser la limite d'âge inférieur à seize ans pour les jeunes salariés qui ont achevé un cycle complet de l'enseignement technologique.

Sur proposition des socialistes l'Assemblée décide, contre l'avis du gouvernement, que les conditions d'accroissement d'effectifs auxquelles est subordonnée la prise en charge des cotisations sociales seront appréciées dans le cadre de l'entreprise et non de l'établissement.

Un amendement communiste prévoit que pour pouvoir bénéficier de la prise en charge les entreprises devront procéder d'une part à l'embauche définitive des jeunes effectuant un stage; d'autre part, pour les stages déjà terminés, avoir procédé à l'embauche définitive d'au moins 50 % des stagiaires. Combattu par le gouvernement, cet amendement est repoussé par l'Assemblée par 285 voix contre 197.

M. DELEHEDDE (P.S.) propose ensuite sans succès de préciser que les contrats de travail concernés par le texte sont à durée indéterminée. L'Assemblée rejette également au scrutin public un amendement communiste qui supprimait la référence à une durée minimale d'emploi des jeunes salariés. Est en revanche adopté un amendement de plusieurs élus de la Réunion et de la Guadeloupe destiné à accélérer la procédure des décrets d'application concernant les DOM.

Par 278 voix contre 200, l'Assemblée repousse un amendement communiste qui liait le bénéfice du présent article au respect par les entreprises de la loi relative à l'embauche des travailleurs handicapés.

La commission estimant particulièrement fâcheux de voir le projet réduire considérablement les moyens accordés à l'apprentissage, avait supprimé l'article 2. Sous la pression « amicale » de sa majorité, le gouvernement propose que les jeunes, engagés sous contrat d'apprentissage entre le 1er juillet 1978 et le 31 décembre 1979, ouvrent droit au bénéfice de la prise en charge de la totalité des cotisations. L'Assemblée accepte.

A la demande de M. DE BRANCHE (U.D.F.), le gouvernement s'engage à simplifier les procédures administratives de l'agrément.

L'article 3 rassemble les dispositions relatives au stage pratique. L'Assemblée repousse un amendement socialiste destiné à éviter le détournement des fonds qui doivent être consacrés à la formation professionnelle continue. A l'initiative du rapporteur, elle précise que les activités manuelles concernées seront définie par décret. M. Delehedde propose sans succès que les bénéficiaires du stage pratique obtiennent un contrat d'embauche définitif à la fin de leur stage. M. TASSY (P.C.) demande que soient étendues aux stagiaires les garanties dont bénéficient les autres travailleurs et que soit prévue une rémunération au moins égale au SMIC. Proposition partagée par M. Delehedde, qui se déclare prêt cependant à se rallier à la proposition du rapporteur. Ce dernier souhaite voir préciser que les stagiaires percevront un salaire versé par l'entreprise et susceptible d'être partiellement remboursé par l'Etat. Le gouvernement accepte à condition de remplacer salaire par indemnité. L'Assemblée accepte après avoir rejeté l'amendement communiste par 284 voix contre 195. Le rapporteur souhaite ensuite la consultation du comité d'entreprise dont l'avis sera joint à la demande d'habilitation. M. Boulin propose que le comité d'entreprise n'exerce qu'un contrôle sur les stages. L'Assemblée accepte.

Plusieurs articles additionnels sont ensuite examinés par l'Assemblée. M. ZARKA (P.C.) demande sans succès un contrôle du comité d'entreprise, des délégués du personnel et des organisations syndicales sur les engagements d'embauche, les salaires versés et les contrats de travail. Un amendement socialiste demande qu'il soit tenu compte, pour la classification et le salaire ultérieur de la formation acquise et de la qualification obtenue dans le cadre des stages. Par 283 voix contre 197 il est rejeté par l'Assemblée. Il en va de même d'un amendement communiste qui créait des comités de l'emploi composés de représentants des salariés, des employeurs, des pouvoirs publics et d'élus.

Pour terminer, le ministre propose d'introduire un nouvel article ainsi rédigé : « *A titre exceptionnel et jusqu'au 31 décembre 1978 les stages de préformation, de formation et de préparation à la vie professionnelle sont ouverts aux jeunes sans emploi, âgés de dix-huit à vingt-six ans au plus et, sans condition d'âge, aux femmes sans emploi, veuves, séparées, divorcées ou chefs de famille célibataires. Ces stagiaires bénéficient d'une rémunération calculée en fonction du salaire minimum de croissance.* » L'amendement est adopté.

Dans les explications de vote le groupe socialiste annonce qu'il s'abstiendra, le projet n'apportant pas de solution au problème de l'emploi ; le groupe R.P.R. qu'il votera pour le texte, bien que ce dernier soit incomplet (opinion partagée par l'U.D.F.) ; le groupe communiste qu'il votera contre. A la majorité de 285 voix contre 88 sur 484 votants, l'ensemble du projet ainsi modifié est adopté.

La séance est levée mercredi à 1 h. 35.

PATRICK FRANCÈS.

● *L'Assemblée nationale* a adopté, mardi 6 juin, le texte proposé par la commission mixte paritaire (sénateurs et députés) sur les dispositions récentes en discussion du projet de loi concernant les comités professionnels de développement économique. Ces derniers pourront être créés par décrets en Conseil d'Etat, après avis des organisations professionnelles représentatives intéressées. Ils seront administrés par un conseil dont les membres seront nommés par le gouvernement, dans les conditions précisées dans le décret.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un projet de loi va généraliser la formule des fonds communs de placement

Comme il l'avait annoncé le mercredi 31 mai, en présentant le projet de loi sur la détaxation de l'épargne investie en actions, le gouvernement complète son dispositif en généralisant la formule des fonds communs de placement. Cette formule connaît actuellement une diffusion assez restreinte, avec 7 milliards environ de fonds gérés, contre plus de 27 milliards de francs pour les SICAV.

Très répandue à l'étranger, notamment en Suisse, en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis, elle a longtemps été regardée avec suspicion en France, où on la jugeait de nature à mal protéger les intérêts des épargnants. Aussi son utilisation a, jusqu'à présent, été réservée au placement des fonds collectés au titre des ordonnances sur l'intéressement et la participation aux bénéfices des entreprises.

Encore a-t-elle été assortie de conditions restrictives, puisque l'accès à ces fonds n'est ouvert qu'aux catégories de souscripteurs bénéficiant de l'intéressement, et que le démarchage n'est pas autorisé. Le projet de loi se propose d'autoriser les intermédiaires (banques et établissements financiers) à proposer au public des parts de fonds communs de placement qui seraient orientées vers l'achat d'actions dans les secteurs particuliers de l'économie. En contrepartie, les contrôles et les garanties seraient renforcés.

POLITIQUE

AU SÉNAT

M. Monory : demain, les épargnants se précipiteront pour acheter des actions

Industrialisation en milieu rural, investissements, orientation de l'Epargne, ces sujets traités mardi 6 juin au Sénat sous forme de questions orales avec débat ont été l'occasion pour le gouvernement d'apporter quelques précisions sur sa politique économique.

● En réponse à MM. JARGOT (P.C., Isère) et VADEPIED (Un. centr., Mayenne), qui s'inquiétaient des conséquences de l'exode rural et dénonçaient l'excès de concentrations urbaines, M. PROUTEAU, secrétaire d'Etat chargé des P.M.I., a indiqué que la politique des petites villes, dont les « contrats de pays » sont l'élément le plus connu, allait être poursuivie sous le contrôle de missions régionales, les subventions destinées à favoriser des implantations industrielles dans les campagnes pouvant désormais couvrir jusqu'à 50 %, et même 70 %, des frais.

● M. SERUSCLAT (P.S., Rhône) voulait notamment obtenir du gouvernement l'assurance que les restructurations en cours dans l'industrie chimique et pharmaceutique n'aboutiraient pas à de nouvelles concentrations préjudiciables aux collectivités locales. *« La tendance des restructurations est certes à la concentration*, a répondu M. PROUTEAU, *mais il faut convenir que la technicité de la production pharmaceutique est devenue telle qu'elle exige de tels regroupements. Il est de fait, également, que la durée de vie d'un médicament est de plus en plus courte.*

» La participation des capitaux étrangers aux entreprises françaises ne doit en aucune façon nous porter à sous-estimer le caractère délibérément novateur de celles-ci.

» Le marché national apparaît trop étroit pour permettre le développement de centaines de produits spécifiques. Aussi devons-nous nous apprêter à ouvrir notre industrie vers l'étranger, et c'est une satisfaction de constater que la valeur commerciale de ce secteur est déjà largement bénéficiaire. »

● M. PALMERO (Un. centr., (Alpes-Maritimes) réclamait une meilleure protection de l'épargne qui s'oriente vers les investissements productifs.

M. MONORY, ministre de l'économie, a rappelé que le Parlement était saisi d'un projet en faveur de l'épargne.

« *Mais*, a-t-il ajouté, *votre question n'est pas sans jeter quelque trouble dans mon esprit. Il me semble que vous mettez trop l'accent sur la sécurité. Assurer la sécurité aux porteurs d'actions ? Il faudrait pour cela entrer dans un autre système économique que le nôtre. Vous avez raison de vouloir réactiver le marché boursier, mais attention à certains excès d'optimisme : ce monde-là connaît peu de philanthropes ! Jusqu'en 1974, la productivité progressant considérablement, notre industrie a pu supporter assez bien le blocage des prix. Mais depuis lors, nous avons enregistré un quadruplement des matières premières et (...) la capacité des entreprises s'est affaiblie, sauf pour celles qui exportent. C'est pourquoi le gouvernement s'est délibérément orienté vers une politique de responsabilité. Comment dès lors pourrait-il dire aux actionnaires : « Nous vous garantissons » la sécurité » ? En revanche, ce qu'il peut, c'est inciter les épargnants à investir dans l'industrie et à renoncer à la liquidité. (...) Avant le 15 octobre, l'ensemble du monde industriel français aura retrouvé la liberté des prix, c'est-à-dire sa liberté de décision. Cela, à mes yeux, est l'essentiel, car je suis sûr que nos industriels y gagneront une vision globale de l'avenir de leurs entreprises, c'est-à-dire une juste appréciation des investissements à entreprendre.*

» Nous sommes sur la bonne voie. Nous étions les derniers, dans le monde industrialisé, à avoir un blocage des prix. Grâce à la liberté des prix, grâce au projet de loi que je vous annonce, je suis persuadé que la confiance va renaître chez les épargnants ; demain, ils se précipiteront pour acheter des actions ! »

L'enseignement privé agricole

Les sénateurs ont ensuite voté en seconde lecture le projet de loi sur l'enseignement privé agricole, projet qui reprend l'essentiel des dispositions de la « proposition Guermeur » (adoptée l'an dernier), annulées par le Conseil constitutionnel. Le projet du gouvernement n'instituait qu'une seule procédure de reconnaissance. Par amendements, l'Assemblée nationale, en séance publique le 25 mai dernier, a voulu rétablir deux niveaux d'aide de l'Etat aux établissements privés d'enseignement agricole : la *reconnaissance* d'une part et l'*agrément* d'autre part. Le Sénat, sur l'initiative de MM. EECKHOUTTE (P.S., Haute-Garonne), président de la commission des affaires culturelles, et TINANT, rapporteur (Un. centr., Ardennes), a adopté plusieurs amendements de coordination entre la *reconnaissance*, premier degré d'aide, et l'*agrément*, qui tend à mettre les écoles sur un pied d'égalité avec les établissements d'enseignement public. — A. G.

● *La commission sénatoriale des lois* a entendu, mardi 6 juin, M. Monory, ministre de l'économie, sur le projet de loi relatif à l'information et à la protection des emprunteurs dans le domaine immobilier. Ce texte fait notamment obligation aux prêteurs de préciser par écrit les conditions exactes du crédit, en laissant aux emprunteurs un délai de reflexion d'au moins dix jours. La loi fixera d'autre part les conditions suspensives à insérer dans les promesses de vente. Les amendements proposés par la commission tendent à rapprocher du droit commun les dispositions contenues dans le projet.

● *Les sections socialistes du 11e arrondissement de Paris* organisent une fête samedi 10 juin à l'hôtel Moderne, 8 *bis*, place de la République. Mouloudji, Stéphane Reggiani, Pierre Tisserand et Roger Hanin participeront à cette manifestation.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

« Nous sommes tous des intellectuels assis derrière notre bureau »

affirme la revue « Dialectiques »

La revue trimestrielle *Dialectiques*, animée par des militants communistes mais non reconnue par le P.C.F., consacre son dernier numéro au débat en cours au sein de la formation communiste. La page de garde ornée du slogan *« Nous sommes tous des intellectuels assis derrière notre bureau »*, donne le ton. Il s'agit, en effet, de la reprise d'une formule de M. Georges Marchais, qui, dans son rapport au comité central du P.C.F., avait évoqué les intellectuels qui monologuent derrière un bureau à l'abri de toute contestation.

M. Jacques Chambaz, chargé au sein du bureau politique du P.C.F. des relations avec les intellectuels, avait par la suite expliqué que M. Georges Marchais ne visait que M. Althusser.

Le numéro de *Dialectiques* comprend des articles de communistes ayant critiqué publiquement la politique suivie par le P.C.F. au cours des dernier mois, tels MM. Althusser, Balibar, Raymond Jean, Rony, mais aussi des articles de communistes, comme M. Bluwal, qui ont refusé de s'associer aux pétitions. La revue accueille également des contributions de MM. Joachim Sempere, membre du comité exécutif du P.C. catalan, ou Daniel Bensaïd, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire.

Elle publie notamment un compte rendu de la session d'avril du comité central du P.C.F., effectué par M. Etienne Fajon, membre du bureau politique, le 2 mai à Aubervilliers. Toutes les interventions sont mentionnées, précise la revue. Il y en a cinq, et force est dès lors de constater que *toutes* sont critiques.

Elles ont pour point commun de déplorer l'absence d'un véritable débat à l'échelle de tout le parti communiste. *« Moi, je veux discuter avec six cent mille communistes et pas seulement dans ma cellule »*, explique un militant. Un autre estime, par exemple, à propos du rapport de M. Fajon : *« On n'a pas le reflet de la discussion au comité central. Si les camarades étaient tous d'accord, on se demande pourquoi ça a duré trois jours. »*

Dans ses réponses M. Fajon, d'après la revue, déplore le ton *« violent, pour ne pas dire grossier »* utilisé par certains, ce qui amène divers militants à quitter la salle en signe de protestation. Il regrette en outre que les temps aient à ce point changé, qu'aujourd'hui *« des camarades adhèrent pour dire leur désaccord »*. *« Mais nous les garderons »*, précise-t-il toutefois.

★ *Dialectiques*, no 23, juin 1978, 128 pages, 25 F.

M. POPEREN POSE LE PROBLÈME DES RELATIONS DES AMIS DE M. ROCARD AVEC LA DIRECTION DU PARTI SOCIALISTE

M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., revient, dans *Synthèse flash* du 2 juin, sur le départ du comité de rédaction de la revue *Faire* des amis de M. Mitterrand (*le Monde* du 20 et du 31 mai). Il écrit :

« *Il est surprenant que le texte du comité d'orientation de* Faire *tourne l'offensive de la presse bourgeoise* [contre le P.S.] *en dérision et rompe ouvertement, sur ce point, la solidarité de la direction, prenant ainsi le risque d'affaiblir le combat de tout le parti. Cela est surprenant et inquiétant : le problème ainsi posé pourra-t-il être éludé jusqu'au congrès ? (...)*

» Ces départs contrarient les desseins de la direction de Faire *et du courant qu'elle exprime : et l'on comprend que la direction de* Faire *ait déployé une grande activité pour que les démissionnaires reviennent sur leurs décisions. Même si, pour le moment, des hommes qui ont depuis longtemps manifesté leur volonté de se situer « hors courants » restent au comité de rédaction, celui-ci apparait désormais plus nettement encore comme l'expression d'une « sensibilité » bien déterminée, celle dite du « Courant des assises ». Au demeurant, l' « éclectisme » affecté par les dirigeants de la revue fut toujours sélectif, puisque, dès le départ, ni Deljau, ni Pierre Joxe, ni Jean Poperen ne furent sollicités. (...)*

» Le texte du comité d'orientation de Faire *ne rassemble en fait, avec les représentants du « Courant des assises » que ceux qui, depuis qu'il est apparu que la mouvance « savaryste » n'avait pas de réalité politique, se sont donné pour réalité politique d'être « au-dessus des courants » ou du moins entendaient apparaître comme tels justement jusqu'à ce texte du 30 mai : Worms, Gau, Taddei, Cot. Ils se sont même situés courageusement en tête des signataires du texte, de la liste sur laquelle Martinet et Rocard n'occupent qu'une place modeste, loin derrière. »*

M. Guéna : le R.P.R. peut être la conscience sociale de la majorité

Le conseil politique du R.P.R., réuni mercredi soir 7 juin sous la présidence de M. Jacques Chirac, devait essentiellement étudier l'ensemble de la situation politique et plus particulièrement la conjoncture économique et sociale. Les questions relatives à la préparation de l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel ne seront abordées dans le détail qu'au cours d'une prochaine réunion après l'établissement d'une « plate-forme » propre au mouvement gaulliste.

D'autre part, M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., a exprimé mardi 6 juin au micro de France-Inter, un certain nombre de réserves à l'égard de la politique économique et sociale du gouvernement. Il a notamment déclaré :

« Il n'est pas sûr que les usagers voient dans le relèvement des tarifs publics le meilleur moyen d'aboutir à la vérité des prix. »

A propos de l'assainissement de l'économie il a indiqué que *« le R.P.R. se séparait quelque peu du gouvernement dans la façon dont il aborde le problème de la conversion industrielle »*, ajoutant : *« Il ne faut pas commencer par dire qu'il faut laisser mourir les « canards boiteux » (si on ne l'a pas dit expressément, en réalité, c'est l'idée), et espérer que, par la force des choses, les entreprises mauvaises disparues seront remplacées par des entreprises florissantes. Car alors, ce seraient les travailleurs qui feraient les frais d'une conversion aussi brutale. »*

« Ce qu'il faut, a déclaré Yves Guéna, *c'est une politique résolument volontariste, pour lancer d'autres usines, d'autres technologies. Et d'ailleurs, toute la politique économique de la Ve République est volontariste. A partir de là, la liquidation d'autres entreprises pourra être envisagée. Mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs, sinon on va se trouver dans une crise sociale majeure dans quelques mois. »* Pour le R.P.R., la politique de l'emploi est prioritaire. *« Si le R.P.R. peut, à cet égard, être la conscience sociale de la majorité, il aura joué un grand rôle. On ne peut pas se dire tout simplement : notre politique aboutira à un million trois cent mille chômeurs. C'est inacceptable et aucun député au contact de ses électeurs et du pays ne peut l'accepter. »*

Evoquant la situation aux usines Renault, M. Guéna a indiqué :

« Nous sommes pour la liberté du travail, mais il va de soi que la parole doit être à la négociation. Il faut éviter d'aller à l'épreuve de force. Je me demande s'il n'y a pas, dans certains milieux, une tendance à cet égard qui se manifeste après les élections, une sorte d'esprit de revanche qui serait très mal venue à l'égard des travailleurs. »

L'Afrique

Interrogé sur la politique africaine du chef de l'Etat, M. Guéna a estimé qu'au Tchad *« il ne faudrait pas aller trop loin dans l'engagement militaire, car dans cette affaire il n'y a pas d'autre solution que politique »* A propos de la conférence de Paris, il a déclaré : *« C'est le retour à la politique des blocs que nous cherchons à éviter depuis vingt ans. Cette politique se traduit forcément par une politique d'intégration militaire »*. A cet égard, et faisant allusion à la participation des « casques bleus » français au Liban, Yves Guéna a déclaré : *« les armées de la République ne peuvent dépendre que du gouvernement de la République »*.

Les députés R.P.R. jugent discriminatoire l'attitude de l'État à l'égard de Paris

M. Christian de La Malène, député et premier adjoint au maire de Paris, a informé le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, mardi 6 juin, des difficultés que rencontre la Ville dans ses rapports avec l'Etat. Cette intervention avait été demandée par M. Jacques Chirac, président du R.P.R. et maire de Paris, lors de la réunion du bureau du groupe mardi matin.

Après s'y être longtemps refusé, M. Chirac a donc, semble-t-il, décidé de faire du contentieux financier qui oppose la municipalité parisienne au gouvernement, une affaire nationale. Le président et les cinq vice-présidents du groupe R.P.R. doivent évoquer cette question au cours d'un déjeuner auquel le premier ministre les a conviés jeudi 8 juin.

S'adressant aux députés R.P.R., M. Christian de La Malène a décrit la *« situation de blocage »* dans laquelle se trouve la Ville de Paris du fait de l'inscription d'office à son budget d'une somme de 142 millions de francs représentant des dépenses de police. Mais il a souligné que *« ces problèmes sont de la responsabilité propre de la commune »* et qu'*« il n'est pas question de les mélanger avec les problèmes parlementaires »*.

D'autre part, M. Claude Labbé, président du groupe, rendant compte de la réunion à la presse, a déclaré : *« Paris semble être l'objet d'un traitement discriminatoire. (...) L'application stricte des dispositions budgétaires ne semble frapper que Paris. Les autres grandes villes ne paraissent pas se trouver devant des problèmes semblables. Ceci parait donc relever d'une préoccupation politique et d'une discrimination à l'égard de la Ville et de son maire. »* Les députés R.P.R. estiment que cette situation les concerne pour la raison suivante énoncée par M. Labbé : *« Nous ne voulons pas que l'on revienne par un biais à la mise sous tutelle de la capitale, alors que l'esprit dans lequel nous avions souhaité le statut de Paris était de placer la Ville sous le régime du droit commun. »*

Les députés R.P.R. seront attentifs à ce que cet « esprit » soit respecté. Ils n'ont pas précisé toutefois de quelle manière ils comptent obtenir du gouvernement qu'il modifie son attitude.

M. BARRE : normaliser les relations Etat-Ville.

De son côté, M. Raymond Barre, dans une interview publiée mercredi 7 juin par le bimensuel *Résonance*, a notamment précisé : *« Il faut tout d'abord, pour être précis, faire une distinction entre la Ville de Paris et la région parisienne. En ce qui concerne la Ville de Paris, il n'est pas douteux que son statut particulier et sa fonction de capitale lui ont permis de nouer avec l'Etat des rapports spécifiques. Maintenant que Paris a un statut qui est le même que celui de toutes les autres villes de France, il convient de normaliser les relations entre Paris et l'Etat. C'est la raison pour laquelle j'ai, à la fin de l'année dernière, institué un groupe Etat-Ville de Paris, présidé par le préfet de la région Ile-de-France. Ce groupe examine toutes les relations actuelles entre l'Etat et la Ville de Paris et devrait faire connaître les résultats d'ici à la fin de l'année. Nous nous efforcerons alors de donner à la capitale le statut de droit commun et d'en tirer toutes les conséquences. »*

Le premier ministre a également estimé que la région parisienne *« ne bénéficie pas d'un statut fiscal privilégié »* et que *« la balance des avantages et des inconvénients n'est pas aussi favorable qu'on le dit pour les activités économiques de la région parisienne »*.

Enfin, M. Roger Chinaud, député de Paris et président du groupe U.D.F., interrogé à ce sujet, a déclaré : *« Il faut que le statut de droit commun soit peu à peu mis en place à Paris. »* Pour ce qui est des dépenses de police, M. Chinaud a souligné : *« Il est fondamental de les assurer. Peu importe que ce soit imputé sur les impôts locaux ou sur les autres. Le citoyen devra toujours les payer, d'une manière ou d'une autre. »*

LA CRÉATION DE LA F.S.D. CONSOMME LA SCISSION DU P.S.D.

La scission du P.S.D. est consommée. Les cadres du parti socialiste démocrate qui, le 7 mai 1978, lors du congrès de la formation à Montrouge, avaient refusé d'adhérer à l'U.D.F. (comme le souhaitait M. Eric Hintermann, secrétaire général) ont constitué la Fédération des socialistes démocrates. Cette appellation était d'ailleurs celle du P.S.D. avant que M. Hintermann ne la modifie.

La Fédération des socialistes démocrates devrait réunir son premier congrès en octobre. Elle sera jusque-là dirigée par un bureau exécutif, dont le président est M. Christian Chauvel, ancien député, le vice-président M. André Routier-Preuvost et les trois secrétaires nationaux MM. Jean-Louis Guillemard, Léon Pujau et François Vacherot-Ricard.

Les membres du P.S.D. qui ont créé la F.S.D. se sont réunis à Lyon le 27 mai et à Paris le 3 juin. Ils se sont donné les objectifs suivants :

« — *Renforcer leurs rangs afin de totaliser de deux mille cinq cents à trois mille militants d'ici 1980 ;*

» — *Chercher par tous les moyens à créer des regroupements propres à étendre une influence véritablement socialiste démocrate ;*

» — *Entretenir des contacts permanents avec les forces qui entourent la F.S.D., aussi bien dans l'opposition (M.R.G., P.S.) que dans la majorité (radicaux, C.D.S.) ou par l'intermédiaire de cercles d'études (Mouvement d'action et de recherche socialiste, Carrefour social-démocrate, etc.).* »

★ F.S.D., 62, rue de la Rochefoucault, 75009 Paris.

POLITIQUE

LE VOYAGE EN CORSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Ayant tenu les promesses... »

(Suite de la première page.)

Ainsi M. Giscard d'Estaing devait-il trouver en cette journée de temps ouvert dans une ville abondamment pavoisée et dont on avait fait la toilette, une carte politique inchangée. A ce détail près que, deux jours jours avant son arrivée, les députés R.P.R. avaient rendu public le texte de la lettre qu'ils lui avaient adressée et dans laquelle il dressent la liste des « premières mesures » à prendre d'urgence et lancent un avertissement.

A leur avis, *« si la dégradation actuelle de l'ordre public, si les violences et les règlements de compte ne cessaient point, si les premières mesures d'une politique générale affichée aux étapes annoncées et respectées n'étaient pas rapidement publiées, alors, nous vous en donnons la tragique assurance, la crainte, la peur, l'insécurité et l'atteinte à la dignité des conditions de vie prendraient le pas sur la tranquillité et le bonheur de vivre dans la plus belle (...) terre de France »*.

Ainsi, la violence est, pour les quatre députés R.P.R., MM. Jean Bozzi, Pierre-Paul Giacomi, Pierre Pasquini et Jean-Paul de Rocca-Serra, autre chose qu'une péripétie : un phénomène plus profond et grave. L'opération anti-F.L.N.C. a, en tout cas, répondu à leurs vœux et à ceux de bien d'autres puisque des assemblées élues avaient, à plusieurs reprises, demandé qu'un terme fut mis à la violence.

Quant aux *« premières mesures »*, peut-on penser que le chef de l'Etat a voulu rappeler qu'il n'avait pas attendu pour les prendre : *« Ayant tenu les promesses faites à la Corse »* ?... Il est vrai en tout cas que la masse de crédits d'investissement a substantiellement augmenté (167 millions en 1974, 375 millions en 1978), que la charte du développement économique, votée en 1975 par le conseil régional, continue d'être appliquée, qu'un certain nombre de mesures qui n'y avaient pas été inscrites (équipements hospitaliers, rado-télévision) ont été prises. Sans compter les décisions consécutives au drame d'Aléria : création d'une société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), adoption du principe de la continuité territoriale en matière de transports maritimes, règlement du contentieux vinicole, suppression du vote par correspondance.

De surcroît M. Giscard d'Estaing doit annoncer, le jeudi 8 juin, devant les assemblées régionales et départementales réunies à Ajaccio, d'autres décisions dont quelques-unes sont attendues : extension à la desserte aérienne de la notion de continuité territoriale, révision du statut fiscal de 1968, aides spécifiques à l'installation des jeunes agriculteurs et sans doute élargissement du conseil régional et du comité économique et social.

Grandes espérances

Quelle que soit cependant l'ampleur des nouvelles décisions, le mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.), fait par avance remarquer : *« Si le chef de l'Etat colonialiste arrive en Corse avec des cadeaux et des promesses concernant des revendications sectorielles permanentes toujours insatisfaites, c'est sous la pression du combat mené depuis vingt ans par les militants des mouvements patriotiques. »* Et d'ajouter : *« Les largesses rituelles promises ne régleront rien. Deux siècles d'histoire prouvent que rien ne sera jamais réglé en Corse sans une solution politique globale. »*

Toutefois, à l'inverse du parti communiste, du parti socialiste, de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN qui appellent à des rassemblements à Ajaccio le mercredi 7 juin et à Bastia le vendredi 9 au moment où le président prononcera ses discours, les organisations autonomistes se sont refusées *« à prendre la responsabilité d'une protestation dans la rue »*, préférant opposer au voyage présidentiel, indifférence et réserve.

De leur côté, le P.S. dénonce *« la politique Giscard-Barre »*, et le P.C. affirme : *« L'objectif politique poursuivi par le pouvoir est clair : se servir du F.L.N.C. comme repoussoir pour tenter de rassembler la Corse autour de Giscard et de la droite. »*

A l'inverse, l'U.D.F. et le R.P.R. estiment que le voyage est *« porteur de grandes espérances »* et invitent la population à montrer au président, selon le mot de M. Jean Bozzi, *« combien la Corse est près de lui »*. MM. Charles Ornano, maire bonapartiste d'Ajaccio, et Michel Pierucci, maire giscardien de Corte, demandent aux Ajacciens et aux Cortenais d'exprimer leur joie d'être français. MM. Zuccarelli, maire de Bastia, ancien député, et Xavier Colonna, maire de Calvi, tous deux radicaux de gauche, invitent *« à un accueil chaleureux »*. Quant à M. Dominique Bucchini, maire communiste de Sartène, qui accueillera le chef de l'Etat dans son hôtel de ville, il est le seul à n'avoir pas fait d'appel public à ses administrés.

Les observateurs s'accordent à prévoir que la Corse fera bon accueil au président de la République qui est le cinquième, après Sadi Carnot en 1892, Alexandre Millerand en 1921, de Gaulle en 1958 et 1961, Pompidou en 1969, à s'y rendre. Certains regrettent que le dispositif policier mis en place soit plus important qu'il ne semble nécessaire. Ce à quoi d'autres répliquent qu'il est indispensable de prendre toutes précautions utiles et qu'il en est ainsi toutes les fois qu'un chef d'Etat se déplace.

PAUL SILVANI.

LE MUSÉE FESCH

Le musée Fesch, que devait visiter le chef de l'Etat ce mercredi après-midi 7 juin, abrite la collection du cardinal Joseph Fesch, demi-frère de Laetizia Ramolino, mère de Napoléon Ier. Mort à Rome en 1839, mais enterré à Ajaccio, c'est le cardinal qui, en 1804, la veille du sacre, avait célébré, sans témoin, le mariage religieux de Napoléon et de Joséphine, ce qui facilitera le divorce de 1810.

Les mille deux cents toiles que le prélat a léguées à sa ville natale sont l'œuvre des différentes écoles italiennes, de Giotto jusqu'au dix-huitième siècle. On y trouve rassemblées des Botticelli, des Boccati, des Titien et des Véronèse, mais également des Poussin et des Gaspard Dughet. La bibliothèque compte plus de cinquante mille volumes dont deux cent cinquante manuscrits.

Le musée Fesch est en cours de réorganisation. Les travaux au financement desquels participe l'établissement public régional permettront l'ouverture de nouvelles salles d'exposition et de documentation. Pour répondre au vœu de nombreux chercheurs, la présentation des collections sera faite par thèmes : natures mortes, paysages, portraits, sujets religieux.

« Mon but serait de rendre visible près des deux tiers de la collection, déclare Mlle Dominique Roche, conservateur du musée Fesch. *Si une telle transformation avait lieu, notre musée deviendrait l'égal de ceux de Colmar, d'Avignon et de Lyon. Seul, le Louvre lui resterait supérieur... »*

● *La fédération de la Haute-Corse du P.C.F.* a déclaré, à propos de la revue des troupes à Bastia par M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 7 juin), qu'il s'agissait d'*« une provocation »*. *« Elle estime que ni Philippe Erulin, ni la légion étrangère ne sont qualifiée pour représenter la France dans le premier département français qui, il y a trente-cinq ans, s'est libéré de l'occupation fasciste et nazie par l'insurrection de ses fils »*. Le P.C.F. demande la dissolution de la légion étrangère.

● RECTIFICATIF. — C'est Mme Cecilia Chevalier, maire de Ficaja, en Haute-Corse, qui accueillera le président de la République, le vendredi 9 juin à 11 h. 45, à sa descente d'hélicoptère. Celui-ci se posera, en effet, sur le territoire de la commune et non sur celui de Croce comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 7 juin. De Ficaja, le chef de l'Etat doit gagner La Porta, où la population lui offrira un déjeuner champêtre.

LE R.P.R. : une allure d'expédition militaire.

« Le premier voyage du président de la République en Corse a eu au moins un effet bénéfique avant d'avoir commencé : l'arrestation d'un certain nombre de responsables de plasticages et autres attentats se réclamant du prétendu Front de libération nationale de la Corse », écrit M. Pierre Charpy dans *la Lettre de la Nation.*

« Cette efficacité soudaine de l'action policière donne raison aux députés R.P.R. de Corse qui, dans leur lettre au président de la République, demandaient « que » soient données les instructions » nécessaires pour que les auteurs » de plasticages et autres atten- » tats, qui souvent sont connus, » soient arrêtés, poursuivis et jugés conformément à la loi ». Cette opération policière n'a sans doute pas démantelé l'organisation clandestine mais c'est certainement une meilleure méthode pour affirmer l'autorité de l'Etat que de procéder au déploiement de forces qui donne au voyage présidentiel comme une allure d'expédition militaire. »

● *Le Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés* (RECOURS) souligne, dans un communiqué, *« la vive inquiétude et l'insécurité de la communauté rapatriée des deux départements de l'île »*. Ce mouvement *« souhaite que le président de la République rassérène définitivement les rapatriés qui ont largement contribué, depuis plus de seize ans, au développement économique de la Corse et dont la réinstallation ne saurait être perpétuellement remise en cause »*.

Il est inutile d'entamer un quelconque dialogue avec le chef de l'État

nous déclare M. Edmond Siméoni

« Il est hors de question pour nous, autonomistes, de descendre dans la rue », nous a déclaré M. Edmond Simeoni. *Ce serait trop risqué. Le climat que connaît actuellement la Corse est si mauvais — arrestations massives, déploiement policier sans précédent — qu'à cause d'une provocation, une manifestation peut très vite dégénérer. »*

Pour le responsable autonomiste, *« le choix de la responsabilité est difficile »*, mais c'est le meilleur en l'état actuel des choses. *« Nous ne sommes pas partisans de l'aventure ; nous préférons mener une grande campagne d'explications à base de tracts et d'entretiens »*, nous a-t-il précisé.

A son avis, le voyage de M. Giscard d'Estaing n'est qu'un « épiphénomène ». Après son passage, *« les problèmes de fond demeureront. Le chef de l'Etat refuse d'admettre toute spécificité corse et continue de faire confiance au suffrage universel, alors que l'on sait l'ampleur de la gauche électorale dans l'île »*. Dans ces conditions, le responsable autonomiste juge inutile d'entamer un quelconque dialogue avec le président de la République qui *« manifeste une telle attitude de fermeture »*.

Selon M. Simeoni, l'hommage que le chef de l'État compte rendre à la Légion étrangère à Bastia est d'une *« maladresse indigne »*. *« La Légion n'a pas sa place en Corse ; c'est une armée coloniale ; il ne faut pas oublier les meurtres, les viols et les exactions diverses que certains de ses éléments ont commis dans l'île. »* Le responsable autonomiste s'inquiète de voir la Corse servir de point d'appui stratégique, grâce à la base militaire de Solenzara, à des opérations de « maintien de l'ordre » en Afrique.

M. PIERRE ANGELI CHEF DE LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'ÉQUIPEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CORSE

M. Pierre Angeli, maître des requêtes au Conseil d'État, vient d'être nommé président de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse et délégué au développement économique, en remplacement de M. François Blaizot.

[Né en Corse, M. Angeli, âgé de cinquante-sept ans, est licencié ès lettres et docteur en droit. Il est diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, de l'Ecole des langues orientales vivantes et ancien élève de l'ENA. Il a occupé différents postes dans l'administration des territoires d'outre-mer et dans l'administration préfectorale. De 1959 à 1962, il fut chargé de mission auprès de M. Jacques Foccart, secrétaire général pour les affaires africaines et malgaches à la présidence de la République. Directeur de cabinet de plusieurs ministres ou secrétaires d'État des départements et territoire d'outre-mer, il fut nommé, en février 1969, gouverneur de la Polynésie française, poste qu'il occupa jusqu'en 1974.]

DÉFENSE

LE CONSEIL DE DÉFENSE A EXAMINÉ LE PLAN D'ÉQUIPEMENT NAVAL JUSQU'A L'AN 2000

M. Giscard d'Estaing a présidé, mardi matin 6 juin à l'Elysée, un conseil de défense consacré aux perspectives de développement de la marine de guerre (nos dernières éditions du 7 juin). M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a indiqué que le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, et l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-major de la marine, *« ont présenté une étude comportant pour l'horizon 2000 : 1) une analyse des missions ; 2) un inventaire des moyens souhaitables ; 3) une liste des options techniques à prendre pour la période considérée. »*

M. Hunt a précisé que le conseil a examiné cette étude *« dans un esprit positif »* et qu'il a été spécifié *« les conditions dans lesquelles les travaux seront poursuivis afin que leurs conclusions puissent être prises en compte lors de la révision de la loi de programmation prévue en 1979 »*.

Une autre réunion est prévue pour la mi-juin sur le même thème, probablement avant le débat, le 15 juin, sur la défense à l'Assemblée nationale. Au centre des discussions figure, en effet, le sort qui sera réservé aux porte-avions à propulsion nucléaire et à l'aéronavale française (*le Monde* du 17 janvier et du 13 mai).

C'est la deuxième fois en quatre ans que le conseil de défense rompt avec une tradition solidement établie selon laquelle il n'est publié aucun communiqué au terme de la réunion à l'Elysée. Déjà, en octobre 1974, un précédent avait été instauré avec l'annonce, après un conseil de défense à l'Elysée, que le service militaire resterait fixé à un an.

● *Le groupe R.P.R.* de l'Assemblée nationale a entendu, le 6 juin, M. Bourges, ministre de la défense sur la révision de la loi de programmation militaire 1977-1982. Les députés ont insisté pour que soient développés les moyens de la marine. Le ministre a précisé qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à la construction d'un futur porte-avions d'attaque de fort tonnage ou son éventuel remplacement par des bâtiments plus petits du type croiseur, porteur d'avions à décollage court ou vertical et d'hélicoptères.

M. HERNU S'INQUIÈTE DES PROPOS DU GÉNÉRAL MÉRY SUR LA BOMBE A NEUTRONS

Au cours d'une réunion, lundi 5 juin, du parti socialiste à Villeurbanne, M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, député socialiste du Rhône, a notamment déclaré :

« Refaire l'union de la gauche redevient possible. Le programme commun de gouvernement est devenu caduc, mais il est possible d'envisager une plate-forme de lutte. La situation économique et sociale, la crise, le chômage, vont nous y conduire.

» Les partis de gauche seraient avisés de prendre les devants. Partout, s'étalent le mensonge, les contradictions et j'en veux pour preuve qu'après que le président de la République et le ministre de la défense, ont tenté de nous rassurer sur la bombe à neutrons c'est le général Méry, chef d'état-major des armées, qui, dans la revue Défense nationale *de juin 1978, dit ceci : « Personnellement, » je pense à l'arme à rayonne- » ment pour renforcer la dissua- » sion nucléaire, dans la mesure » où elle garantit la meilleure » efficacité militaire. » Et il ajoute : « C'est la raison pour » laquelle nous réfléchissons à » ce type d'arme qui correspond » à une nouvelle forme de » recherche et qui peut s'intégrer » dans notre concept dissuasif. »*

« Il n'est pas besoin de lire entre les lignes pour comprendre que la bombe à neutrons est bien à l'étude, qu'elle est peut-être expérimentée puisqu'on nous annonce sa prochaine intégration dans le concept dissuasif. Le général Méry vient de démentir les propos du président de la République et du ministre de la défense. Dèmentira-t-on le général Méry. Je me permets d'en douter », a conclu M. Hernu.

Le Monde

société

ÉDUCATION

APRÈS LA SUSPENSION DU PRINCIPAL D'UN COLLÈGE DE CASSIS

La suspension de M. Vincent Ambite, principal du collège des Gorguettes, à Cassis, prise par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation (« le Monde » du 18 mai), continue de susciter des réactions. L'arrêté du ministre, qui prenait effet le 29 avril, n'était pas motivé. Secrétaire national du Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.), militant communiste, M. Ambite se déclara partisan de l'autogestion.

Au début de l'année scolaire, il avait été l'objet d'une inspection dont il avait contesté publiquement les conclusions. Des parents et des enseignants soutiennent M. Ambite, ainsi que les mouvements d'éducation nouvelle (« le Monde » du 20 mai). M. Robert Gloton, président d'honneur du G.F.E.N., nous a fait connaître son point de vue.

POINT DE VUE

L'école du silence

LA mesure qui frappe Vincent Ambite est une mesure d'exception, très rarement appliquée, prise dans des cas compromettant trop gravement les intérêts de l'école publique.

Voilà Vincent Ambite en congé, avec traitement. De quoi se plaindrait-on, sinon de la mansuétude *des pouvoirs publics ? Ce serait* oublier *qu'il n'est pire injustice* que de priver un homme de son droit au travail, et que l'arracher brutalement à ce qui est sa raison d'être ce serait faire un mort vivant sans la force de continuer à lutter avec les moyens qui lui restent. Mais la personnalité de Vincent Ambite n'est pas ce qui importe le plus.

Ce qui importe, c'est la condamnation sans appel de ses convictions et de son action d'éducateur comme chef d'établissement, le rapport qui est à l'origine de la mesure de suspension allant jusqu'à mettre en cause sa participation responsable aux mouvements pédagogiques comme susceptible d'« alimenter son travers ».

Car tout est travers insupportable dans l'action de ce principal.

C'est un travers d'avoir mis en œuvre les orientations éducatives définies dans la récente déclaration commune des trois principaux mouvements pédagogiques : Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active, Groupe français d'éducation nouvelle, Institut coopératif de l'Ecole moderne (pédagogie Freinet) ;

C'est un travers d'avoir voulu faire de son collège un véritable milieu de vie stimulant pour *l'adolescent, artisan de sa propre* formation *et non objet à fabriquer* dans une usine à diplômes ; d'avoir fondé la vie scolaire sur la *gestion* démocratique, avec partage des pouvoirs entre les participants, direction, enseignants, élèves, parents, personnel administratif et de service, par des structures nouvelles dont le « Parlement » des élèves est l'illustration la plus exemplaire.

C'est un travers d'avoir libéré la parole dans un système qui ne connaît que la parole magistrale et qui est, pour les autres, l'école du silence ; d'avoir pensé que, dans une société démocratique, l'apprentissage de la liberté exige pour l'apprenti l'exercice de la liberté dans des situations expérimentales.

C'est enfin un travers de travailler à préparer la désaliénation de l'adulte dans sa condition d'homme en commençant par décoloniser l'enfant.

De tels travers sont gravement coupables chez un chef d'établissement, et, surtout, Vincent Ambite est coupable d'avoir, contrairement aux règles établies, réussi à diminuer le nombre des échecs dans son collège en refusant la ségrégation scolaire, si utile au maintien de la ségrégation sociale.

Il est coupable du bruit fait autour de son expérience et de l'intérêt porté à celle-ci qui gêne, dérange, indispose ceux qui craignent, avec le changement, de devoir renoncer à une parcelle de leur pouvoir autoritaire ou paternaliste.

***

Voilà ce qu'on reproche à Vincent Ambite. Ne tiendra-t-on jamais compte des enseignements de l'histoire ? A-t-on oublié que Freinet a été mis dans l'obligation de quitter l'enseignement public pour construire cette pédagogie moderne que, quarante ans plus tard, le pouvoir ne peut qu'incorporer à sa pédagogie officielle ? Quand donnera-t-on droit de cité *à tous ceux qui se battent à visage* découvert pour sauver notre école, à laquelle on pourrait appliquer *la formule d'André Henry, concernant la santé scolaire : « Un service que le pouvoir tue par asphyxie. »*

Et les enfants de Cassis, enthousiastes, attachés à ce collège nouveau qu'ils construisaient avec des maîtres d'avant-garde, qui s'est préoccupé d'eux en cette affaire ? Qu'ont-ils à y gagner ? On ne sait. Qu'ont-ils à y perdre ? On ne le voit que trop.

Si l'on a cru, en étouffant l'expérience de Cassis, ramener la paix du silence, il se pourrait bien qu'on ait fait un mauvais calcul. Sinon, ce serait à désespérer.

ROBERT GLOTON.

● *Un diplôme d'études approfondies (D.E.A.)* sur « les relations professionnelles et la gestion du personnel » sera mis en place à l'université Dauphine (Paris-IX) pour la prochaine rentrée, sous la responsabilité de MM. Jacques Delors, directeur du centre de recherches Travail et Société, et Jean-Daniel Reynaud, professeur au Conservatoire national des arts et métiers et directeur du laboratoire de sociologie du travail et des relations professionnelles.

Les enseignements auront lieu surtout le soir pour mettre aux étudiants salariés de préparer ce D.E.A. Les « pré-inscriptions » doivent être prises avant le 30 juin. Le niveau de la maîtrise est nécessaire. (Renseignements : 505 14-10, poste 2356).

M. Mitterrand a rencontré les dirigeants du S.N.I.-P.E.G.C.

Une délégation du parti socialiste conduite par M. François Mitterrand a rencontré mardi 6 juin les dirigeants du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), au siège de cette organisation, à Paris.

Les deux délégations ont analysé le résultat des élections législatives, conclues, affirme un communiqué publié à l'issue de la rencontre, *« par une courte victoire de la droite due à la désunion de la gauche voulue par les dirigeants du parti communiste français »*.

Un échange de vues a eu lieu également sur la situation économique et sociale *« à laquelle ont à faire face les travailleurs, notamment ceux de la fonction publique »*. Sur les problèmes d'éducation, le SNI-P.E.G.C. a présenté aux dirigeants socialistes sa campagne *« pour la revalorisation morale et matérielle de la fonction d'instituteur »*. La position commune aux deux organisations a été réaffirmée sur *« la création d'un grand service public décentralisé de l'éducation nationale »*.

[Cette rencontre de l'équipe dirigeante du SNI-P.E.G.C. avec le P.S. pourrait inaugurer une série d'entretiens que souhaite avoir le syndicat avec les différents partis ou groupes parlementaires. Bien qu'il ait toujours professé son indépendance à l'égard des formations politiques, le SNI-P.E.G.C. est dirigé par un courant majoritaire proche des socialistes. Il est donc naturel que le parti de M. François Mitterrand ait été le premier invité. On peut se demander également si le syndicat ne tenait pas, par cette rencontre, à rappeler que, tout en poursuivant des négociations avec le ministère de l'éducation — dont il avait noté le changement de climat à l'arrivée de M. Beullac — il ne remet pas en question son amarrage à gauche. D'autant plus que ses divergences avec le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES), dont la majorité est proche des communistes, ne seront pas apaisées par la bataille que mène le SNI pour obtenir que la formation initiale des instituteurs soit délivrée en trois années après le baccalauréat. Instituteurs et P.E.G.C. seraient alors dans la même situation administrative, ce qui ouvrirait la voie au statut unique des maîtres, de la maternelle à la troisième, que réclame le SNI, mais que n'apprécie guère le SNES.

C. V.

MÉDECINE

L'ÉCHEC DE LA MÉDECINE OCCIDENTALE DANS LE TIERS-MONDE

Les trois quarts des êtres humains n'ont aucune possibilité d'être soignés

L'O.M.S. et l'UNICEF préparent un nouveau plan d'action

Londres. — La médecine occidentale a échoué dans le tiers-monde. Cette formule condense à elle seule le constat que dressent l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), un constat d'une exceptionnelle sévérité, et dont un séminaire, organisé les 5 et 6 juin à Londres par Earthscan (1), a permis de dégager les principaux enseignements.

L'un des représentants les plus en vue de cette médecine occidentale si violemment critiquée aujourd'hui par les organisations internationales, le professeur Christian Barnard, était venu du Cap participer à ce séminaire, de même que le professeur O. Banerji (New-Delhi), le docteur David Tejada de Rivero (O.M.S.) et le professeur Ayodele Tella (Nigéria).

De notre envoyée spéciale

Les données fournies par Earthscan lors de ce séminaire de Londres sont accablantes à plus d'un titre. L'état de santé des populations du tiers-monde s'aggrave de jour en jour malgré l'importance des fonds, prélevés sur des budgets déjà squelettiques, affectés aux soins, et qui ne profitent qu'à de petites minorités urbaines. Selon l'O.M.S., 3,2 milliards d'hommes — sur les 4 milliards que compte notre planète — ne disposent d'aucune possibilité de se soigner. La mortalité infantile, pour ne citer que cet exemple, est sept fois plus élevée en Afrique qu'en Europe. Les principales maladies contagieuses, aujourd'hui jugulées dans les pays développés, restent la règle dans le tiers-monde. Ainsi le paludisme affecte actuellement, dans le monde, 150 millions de personnes. En Afrique, il tue chaque année un million d'enfants âgés de moins de quatorze ans. 180 à 200 millions de personnes sont atteintes de bilharziose, 600 millions sont frappées par le trachome — donc menacées de cécité. Que dire, d'autre part, de la lèpre (12 millions de cas), du choléra, des innombrables affections intestinales, parasitaires ou microbiennes, de la tuberculose, de la poliomyélite, qui sont le lot quotidien des populations du tiers-monde, au demeurant frappées de malnutrition...

En outre, la sous-alimentation n'a aucunement régressé ces dernières années, bien au contraire. Elle rend, on le sait, l'organisme vulnérable à toutes les infections. Ainsi, la banale rougeole tue chaque année, en Afrique de l'Ouest, 500 000 enfants. D'une manière générale, la ration quotidienne de protéines est inférieure de moitié, dans le tiers-monde, à celle qu'absorbent Européens et Américains. Les carences alimentaires provoquent à elles seules une pathologie clairement reconnaissable : notamment goitres (400 millions de personnes) ; anémies (300 millions) ; xérophtalmie ou carence en vitamine A entraînant la cécité (100 millions)... Au total, 25 à 30 % des populations africaines et d'Asie du Sud-Est souffrent de malnutrition grave et de ses conséquences immédiates.

TAUX DE MORTALITÉ ET ESPÉRANCE DE VIE

	Taux de mortalité (p. 1 000 h.)	Espérance de vie (en années)
	—	—
Monde entier.	12	59
Europe (moins l'U.R.S.S.) .	10	71
U.R.S.S.	98	70
Afrique	152	45
Asie (moins l'U.R.S.S.) .	121	56

En Afrique, certaines différences significatives sont à noter : l'espérance de vie, par exemple, n'atteint que trente-cinq ans en Haute-Volta.

les trois quarts de la population, dans la plupart des pays du tiers-monde, vivent dans les zones rurales, mais les trois quarts des médecins vivent dans les villes de ces mêmes pays. Le Kenya, par *exemple, compte un médecin pour* 830 habitants dans les villes, mais un pour... 50 000 dans les zones rurales. En outre, dans le monde entier, 140 000 médecins travaillent actuellement ailleurs que dans leur pays d'origine, les trois quarts de ces médecins « importés » étant regroupés dans cinq pays : Etats-Unis (où ils étaient 68 000 en 1972), Royaume-Uni (21 000), Canada, Allemagne fédérale et Australie. En outre, l'hospitalocentrisme, déjà critiqué dans les pays industrialisés, devient franchement insupportable pour le budget d'une nation en voie de développement. Un hôpital universitaire peut y absorber, à lui seul, jusqu'à la moitié du budget sanitaire total.

Les dirigeants de l'O.M.S. et de l'UNICEF ne se dissimulent pas que la notion de *« soins de santé primaires »* se heurtera à de farouches oppositions politiques. Ils veulent, néanmoins, rendre claires un certain nombre de notions telles que : plutôt des infirmeries de villages que des hôpitaux urbains ; plutôt l'allaitement maternel que du lait en poudre dilué dans de l'eau polluée ; des remèdes faits d'herbes locales que des médicaments importés ; des vaccinations que des reins artificiels ; de l'eau potable que des antibiotiques ; des guérisseurs traditionnels que des médecins diplômés...

CLAIRE BRISSET.

(1) Earthscan, dont le siège est à Londres, est un organisme d'information soutenu financièrement par le Fonds des Nations unies pour l'environnement.

Le cas dramatique des enfants

L'état de santé des enfants du tiers-monde est tout particulièrement dramatique. 97 % des décès d'enfants surviennent dans les pays en voie de développement, notamment au cours des toutes premières années : quoique les enfants âgés de moins de cinq ans y représentent moins de 20 % des populations, ils totalisent à eux seuls 60 % des décès. Chaque année, 80 millions d'enfants naissent dans le tiers-monde ; parmi eux, 5 millions environ mourront : diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, rougeole ou tuberculose ; 10 millions resteront gravement handicapés à la suite de ces mêmes maladies.

La lourdeur de ce bilan a provoqué, depuis quelques années, une remise en question radicale des systèmes de santé que le tiers-monde a hérités de l'époque coloniale ou dont il s'est doté, au cours des trente dernières années, sur le modèle occidental. Cette remise en question, qui s'est appuyée, pour une large part, sur l'expérience chinoise des « médecins aux pieds nus », a débouché sur l'élaboration d'objectifs nouveaux que l'O.M.S. et l'UNICEF, conjointement, veulent faire adopter dans l'ensemble des pays du tiers-monde. Les deux organisations réuniront, pour faire connaître ces objectifs aux gouvernements, une conférence mondiale, qui, sur l'invitation de l'U.R.S.S., aura lieu à Alma-Ata en septembre prochain.

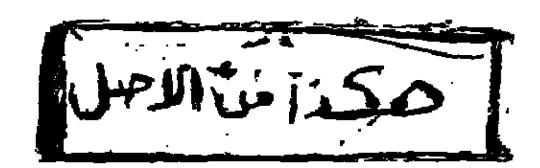
Les directeurs des deux organisations, le docteur Halfdan Mahler (O.M.S.) et M. Labouisse (UNICEF), ont déjà rédigé ensemble un rapport, destiné aux délégués d'Alma-Ata, qui conclut à l'échec de la médecine occidentale pour les trois quarts de l'humanité. Il faut la remplacer, estiment les deux auteurs, par des *« soins de santé primaires »* accessibles à tous : c'est-à-dire des soins qui cessent d'être centrés sur l'hôpital, qui soient placés sous la responsabilité des populaations elles-mêmes et distribués par des *« agents de santé »* adaptés à la pathologie locale, ouverts aux nécessités de l'hygiène du milieu et dépourvus d'une qualification universitaire qui ne favoriserait que leur émigration vers les villes du tiers-monde ou vers les pays industrialisés.

Les données fournies par Earthscan sur « la fuite des cerveaux » dans le domaine médical sont effectivement très claires :

TRANSPLANTATIONS CARDIAQUES ET SUPERSTITION

Le docteur Christian Barnard était venu à Londres exposer les grandes lignes du système de santé de la République Sud-Africaine, où les autorités, a-t-il fait remarquer, acceptent de soigner tout aussi bien les Blancs que « les Noirs, les personnes de couleur et les gens d'origine asiatique ». *Si, jusqu'à présent, aucun Noir n'a bénéficié d'une transplantation cardiaque en Afrique du Sud, c'est que* « les Noirs souffrent peu de maladies cardio-vasculaires. D'ailleurs, leur superstition s'opposerait à une telle pratique ».

Interrogé sur les raisons qui expliquent le taux élevé de maladies transmissibles et de malnutrition chez les Noirs d'Afrique du Sud, le problème médical mais socio- qu'il ne s'agissait pas là d'un problème médical, mais socio-économique. En revanche, a-t-il conclu, l'Afrique du Sud dispose de six hôpitaux où peuvent être dispensés des soins cardiaques très spécialisés. — C. B.



POUR LE PÈLERINAGE SUR LA TOMBE DU RABBIN ALN'KAOUA

Semaine d'amitié judéo-algérienne à Tlemcen

De notre envoyé spécial

Tlemcen. — Une centaine d'Israélites d'Oranie qui avaient quitté l'Algérie il y a seize ans viennent de faire un séjour d'une semaine dans les wilayas de Tlemcen, Sidi-El-Abbès et Oran, à l'occasion du pèlerinage sur la tombe du rabbin Ephraïm Aln'-Kaoua. Pour la plupart d'entre eux, c'était le premier voyage en Algérie depuis la Diaspora de 1962.

Lorsque, au septième siècle, les Arabes arrivèrent dans l'extrême Maghreb apportant aux Berbères la *foi de l'islam* et la civilisation de l'Orient, ils rencontrèrent des communautés juives dont la présence remontait à dix siècles avant Jésus-Christ. Les Romains avaient longtemps *négocié avec elles*, et l'historien berbère Ibn Khaldoun les cite, en 1307, dans son récit du siège de Tlemcen par le sultan Merinide Abou Yacoub. Le *roi* de Tlemcen était alors Abou Zaïn Ier, qui résiste depuis huit ans. A bout de vivres, il *se décide à capituler*, mais ses femmes, craignant de tomber vivantes aux mains des *assiégeants*, lui demandent de les faire égorger par *les juifs et par les chrétiens*. Un miracle se *produit alors*, *obligeant* l'assaillant à lever le siège : la ville est sauvée.

Les juifs résidant alors hors de Tlemcen, au lieu-dit Agadir, sur les ruines de l'ancienne Pomaria des Romains. *L'entrée de la ville musulmane leur est formellement* interdite. Ils ont fui d'Espagne, refoulés par l'*Inquisition* qui marche sur les traces de la *reconquête*. Ceux d'entre eux qui enseignaient dans les universités de Palencia, Cordoue, Grenade et Tolède *refluent vers l'Afrique* en même temps que les Arabes d'Andalousie. Ils n'ont plus la protection d'*Alphonse* le Noble, roi de Castille. Deux *siècles* plus tard, le jeune Ephraïm Aln'Kaoua, qui vient de terminer à Tolède des études de philosophie *et de sciences expérimentales*, est, à son tour, frappé de bannissement et doit franchir la mer. Il débarque au Maroc, séjourne à Marrakech et parvient à Honaïne, qui est alors le port de Tlemcen. Il est bientôt accueilli au palais du sultan almoravide Abou Tafachin. La légende prétend qu'il arriva devant la ville *monté sur un lion*, tenant *dans ses mains* un serpent en guise de licol. La journée avait été torride. A demi mort de soif, il frappe le sol *de son bâton. Une source* en jaillit qui n'a pas encore cessé de couler.

Le sultan se prend d'amitié pour ce jeune savant qui, entre ses études du Talmud et des textes de saint Thomas d'Aquin, qui s'inspira des *travaux du théologien juif Maïmonide*, s'intéresse encore à la médecine. Aussi lorsque sa fille tombe gravement malade, c'est à Aln'Kaoua qu'il va s'adresser. Le rabbin la guérit, et le père reconnaissant lui demande : *« Que veux-tu en récompense ? » — « Seulement la permission de faire rentrer dans Tlemcen mes coreligionnaires et ceux qui vivent au Maroc et en Espagne. Ici, nous construirons la maison des prières et nous y adorerons notre Dieu, qui est aussi le tien. »*

C'est là l'origine de la communauté juive *de* Tlemcen et *de* la première synagogue devenue, avec le départ des Israélites en 1962, maison de la culture algérienne. Mais la tombe est toujours restée un lieu de pèlerinage, nichée dans les cyprès, *les eucalyptus* et les *lauriers*.

Retour

Les juifs ont attendu quinze ans. En 1977, ils sont revenus, et la tradition s'est *renouée*. Crispés au départ de Paris, les pèlerins ont été surpris, à Tlemcen, par un accueil qu'ils *qualifient* d' « inoubliable ». Résultat : cette *année*, leur nombre a doublé. C'est par centaines que des Algériens de Tlemcen, de Nedromah, d'Aïn-Temouchent, sont venus accueillir dans le magnifique patio hispano-mauresque de l'hôtel les Zianides, œuvre de l'architecte Pouillon, des amis qu'ils n'avaient pas revus depuis seize ans. Retrouvailles émouvantes des fils d'Israël et des fils d'Ismaël, et soirée commune *autour des meilleurs orchestres de* musique andalouse où le luth médiéval et le r'bab jouent *un si grand* rôle, où la mélopée évoque toujours le « canto hondo ». C'est un témoignage exemplaire de ce que peuvent réussir les hommes de *bonne* volonté qui acceptent de tourner le dos à la haine pour regarder vers l'amitié et la paix.

C'est dans cette incroyable ambiance que s'est formé le cortège vers le mausolée aux portes de Tlemcen. Les pèlerins, après s'être purifiés, *avaient assisté* aux deux offices du matin et du soir célébrés dans une salle de l'hôtel, transformée *en synagogue*. Ils avaient écouté la récitation des psaumes de David et la lecture des interrogations du Zohar. Puis ce fut l'incantation *par* le rabbin et la promesse formelle : *« Quand même les mères oublieraient, je ne t'oublie pas mon Dieu. Tu es à moi et moi je t'aime. »*

Sur le chemin poussiéreux du pèlerinage intervient déjà la fête, qui mêle la tradition païenne aux rites *religieux*. Sous l'ardent soleil, rien ne choque ; le *rabbin officiant, lui-même*, sourit en voyant jeunes et moins jeunes emprunter à l'Orient *son goût de* la musique, *du* rythme. On se lamente et l'on pleure sur le tombeau du rabbin, *mais*, à quelques mètres seulement, des sardines rissolent *sur un gril*, l'anisette coule à flots, la danse du *foulard* enchaîne sur un tempo lascif, tandis que les bougies brûlent par centaines dans des niches. Les filles qui espèrent un fiancé vont boire *à la source* miraculeuse. Autour du sanctuaire en forme de coquille, cernée de roseaux où le saint homme, entouré des tombes de sa famille, repose sous une simple dalle blanchie à la chaux, on peut lire en français et en hébreu : *« Ici repose le grand rabbin Aln' Kaoua, qui fut notre orgueil, notre appui et la gloire d'Israël ; que le grand faiseur de miracles nous protège ; qu'il nous envoie son Messie. »*

A midi, c'est le méchoui, et la fête continue. Juifs et musulmans *dépècent à pleines mains les moutons* dorés à point. Bizarres moutons à deux têtes, car, comme l'explique le rabbin qui a veillé au respect des *règles* kasher, selon la loi mosaïque, tout l'*arrière-train* de la bête est impur : on a donc cousu deux *avant-trains, tête, épaules* et côtelettes, et *l'on a abandonné* les gigots aux gourmets, moins attachés aux traditions religieuses.

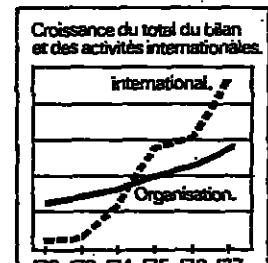
Ainsi donc, en plein *cœur* de la capitale *religieuse* et *culturelle* de l'Algérie, dans cette ville somptueuse que l'on dit être *« la cité des beaux cavaliers de l'air et de l'eau »* et que l'on compare à l'opulente Grenade, trente jours après la pâque juive, quinze ans après la Diaspora algérienne, la tradition est renouvelée avec un lointain passé. Tlemcen n'est plus la petite sous-préfecture et le gros marché, à cheval sur la *rocade* entre Oran, Sidi-Bel-Abbès et le *Maroc*, et la *route* de Nemours au Sahara. Sa population approche aujourd'hui les cent trente mille habitants. Ses minarets *hérissent toujours la vieille ville* aux murs badigeonnés de *pastel*, mais ce n'est plus le lieu « propice au sommeil » qu'avait reconnu Sidi *Bou Medine* en découvrant le ribat d'El-Obbad *avant* d'y pousser *son* dernier soupir. L'artisanat se meurt. Une nouvelle industrie naît : celle *des textiles synthétiques*.

LÉO PALACIO.

★ Organisation du pèlerinage : M. Tamzali, Office algérien du tourisme ; Altour, 5, boulevard Ben-Boulaïd, Alger ; M. Fadhil Sid Lakhdar, Air Algérie, 19, avenue de l'Opéra, 75001 Paris ; MM. Jean-Claude Rouache et Gilbert Cohen, Organisation intercontinentale du tourisme et des transports, 62, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris.



AMSTERDAM, RIJKSMUSEUM



JUSTICE

Libres opinions

« LE PÊCHEUR ET LE GÉNIE »

par CAROLINE DUCHÉ-KOHLER (*)

LE Pêcheur et le Génie raconte l'histoire d'un pauvre pêcheur qui jette quatre fois son filet dans la mer. La première fois, il ramène une carcasse d'âne ; la deuxième, un panier plein de gravier et de fange. Sa troisième tentative n'est pas plus fructueuse : des pierres, des coquilles et des ordures. Au quatrième coup de filet, le pêcheur remonte un vase de cuivre jaune. Dès qu'il l'a ouvert, il s'en échappe un énorme nuage qui se matérialise sous la forme d'un génie qui menace de le tuer malgré ses supplications. Le pêcheur doit son salut à une astuce : il défie le génie en lui disant qu'il ne pourra jamais croire que, grand comme il est, il ait jamais pu tenir dans un récipient aussi petit ; il pousse ainsi le génie à se réintroduire dans le vase pour prouver que c'est possible. Le pêcheur s'empresse de recouvrir le vase, de le sceller et de le rejeter dans la mer. Au cours du premier siècle où il était resté confiné dans le vase, le génie avait juré « *que si quelqu'un l'en délivrait, il le rendrait riche, même après sa mort ; mais le siècle s'écoula et personne ne lui rendit ce bon office. Pendant le second siècle, il fit le serment de donner accès à tous les trésors de la terre à quiconque le mettrait en liberté ; mais il ne fut pas plus heureux. Pendant le troisième, il promit de satisfaire chaque jour trois vœux de son libérateur, de quelque nature qu'ils pussent être ; mais ce siècle se passa comme les autres, et il demeurait toujours dans le même état. Enfin, enragé de se voir prisonnier si longtemps, il jura que si quelqu'un le délivrait par la suite, il le tuerait impitoyablement*... (1). »

Les adultes disent : plus un homme reste longtemps en prison, plus cet homme doit être reconnaissant envers celui qui le libère. Ce n'est pas ce que nous dit le conte.

William Willoquet est sorti de prison le 4 mars 1978, à l'âge de vingt mois. Ainsi que le veut la loi qui précise que les enfants nés en prison devront être retirés à leur mère à l'âge de dix-huit mois. William avait pu bénéficier d'un sursis de deux mois. La première phase de sa vie a été un dialogue et un contact permanents entre lui et sa mère. Relations extrêmes qu'aucun enfant élevé hors des murs de la prison ne peut avoir. Du jour au lendemain, on le prive de sa mère. Pour lui, il s'agit d'une situation inadmissible. Il est malheureux, profondément malheureux. Il exprime sa souffrance par des cauchemars, des pleurs, un refus de s'alimenter...

Le petit enfant qui a été abandonné se console d'abord en pensant à la joie qu'il aura lorsque sa mère reviendra. Mais pour William il n'y a pas eu de retrouvailles, et l'enfant se met à imaginer les façons les plus terribles de se venger de ceux qui l'ont frustré. Si Martine Willoquet et son enfant ne peuvent être à nouveau, vite, ensemble, nous pouvons faire le pari que la vie de William sera celle d'un homme humilié, vengeur, révolté, délinquant.

Que ceux qui détiennent le pouvoir d'accepter ou de rejeter le recours en grâce déposé pour Martine Willoquet aient pleinement conscience de ce qui se joue pour cet enfant. Mais nous sommes tous responsables : la justice est rendue « *au nom du peuple français* ».

Nos prisons manquent-elles à ce point de pensionnaires qu'il faille s'assurer d'une « clientèle » dans vingt ans ?

(*) Psychothérapeute.

(1) In Bruno Bettelheim : *Psychanalyse des contes de fées*. Robert Laffont.

Faits et jugements

Main-d'œuvre clandestine dans l'Aisne.

Le tribunal de grande instance de Laon vient de rendre son jugement dans une affaire d'infraction à la législation du travail concernant des travailleurs étrangers. M. Ennio Cozzarin, trente et un ans, directeur de société à Anizy-le-Château (Aisne), était poursuivi pour avoir employé, en 1977, trente-deux ouvriers portugais qui ne possédaient pas les autorisations pour exercer une activité salariée en France. Le 1er février 1978, un nouveau procès-verbal était dressé à M. Cozzarin pour avoir engagé et conservé à son service un étranger non muni des autorisations indispensables.

M. Cozzarim a expliqué qu'il y avait en France cent mille travailleurs étrangers qui se trouvaient dans le cas des trente-deux Portugais qu'il avait embauchés et hébergés et qu'il ne *qui je peux communiquer et que je* pensait pas avoir mal agi en les employant. « *Je préférerais*, dit-il, *travailler avec des Français, avec qui je peux comuniquer et que je n'ai pas besoin de loger*. » M. Cozzarin a été condamné à un mois de prison avec sursis. 2 000 francs d'amende et trente-deux contraventions à 300 francs chacune, avec affichage et publication du jugement dans la presse.

Les mêmes faits étaient également reprochés à M. David Zuccola, cinquante ans, entrepreneur de maçonnerie dans la même localité. Il avait employé trois travailleurs étrangers dans des conditions identiques, mais il les avait licenciés dès qu'il avait su qu'il était en infraction. Il a été condamné à 2 000 francs d'amende, trois contraventions à 300 francs, affichage et publication dans la presse.

Dans les deux affaires, le tribunal a admis des circonstances atténuantes pour les deux chefs d'entreprise, compte tenu qu'il était effectivement extrêmement difficile de trouver de la main-d'œuvre dans les professions du bâtiment et des travaux publics. — *(Corresp.)*

Nomination de magistrats.

Au terme du Conseil supérieur de la magistrature réuni lundi 5 juin sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, MM. Victor Cazals, soixante-six ans, et Roger Vienne, soixante-cinq ans, conseillers à la Cour de cassation, ont été nommés respectivement président de la troisième chambre civile de la Cour de cassation et président de la chambre commerciale, en remplacement de MM. Jean-Louis Costa et René Cenac, admis à la retraite.

Ont été nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Léopold Bargain, Jean Bornay, Georges Chevalier, Roger Fabre, Gaston Fedou, Georges Saltet de Sablet d'Estières, Pierre Seignolle, Hervé Synvet, tous présidents de chambre à la cour d'appel de Paris ; M François Billy, président de chambre à la cour d'appel de Riom ; MM. Robert Bouchery et Martin Kirsch, tous deux magistrats au parquet de Paris ; M. Jacques Cruvellié, procureur général près la cour d'appel de Bourges.

En outre, M. Jean Nayral de Puybusque, président de chambre à la cour d'appel d'Amiens, a été nommé premier président à la cour d'appel de Reims.

● *Un jeune appelé du contingent, M. Michel Bousquet*, animateur de la M.J.C. de la Vallée de Chevreuse, est aux arrêts depuis le 8 mai dernier dans son régiment, en Allemagne. Il lui est reproché d'avoir signé une pétition demandant « *la gratuité des transports et une permission hebdomadaire de quarante-huit heures* ». En outre, selon ses proches, il y aurait actuellement une vingtaine de cas similaires à celui de M. Bousquet. Des exemples ont ainsi été cités à Rouen, à Caen, et dans plusieurs garnisons françaises d'Allemagne.

LE BATONNIER DE PARIS SOUHAITE UNE RÉFORME DES « FLAGRANTS DÉLITS »

Après les remous de la semaine passée à la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 31 mai et des 1er et 7 juin), Me Louis Pettiti, bâtonnier du barreau de Paris, nous a déclaré, ce mercredi 7 juin, que le conseil de l'ordre des avocats était « *prêt et disposé à commettre d'office aux flagrants délits tous les avocats qui se porteraient volontaires au bureau pénal* ». « *Chaque jour, nous veillerons à ce que le plus grand nombre possible d'avocats soit commis en fonction de la quantité de dossiers à étudier* », a ajouté Me Pettiti. Mardi 6 juin, Me Mario Stasi, membre du conseil de l'ordre, a ainsi commis d'office à la vingt-troisième chambre correctionnelle tous les avocats qui le souhaitaient.

D'autre part, le bâtonnier compte réunir régulièrement, à partir du lundi 12 juin, une commission destinée à étudier une « *réforme d'ensemble des flagrants délits* ». Celle-ci cherchera à définir les moyens d'une « *amélioration de la présentation des prévenus au petit parquet et de la qualification des affaires* ». En outre, cette commission étudiera une proposition de projet de loi visant à une réforme du code de procédure pénale.

UNE LETTRE DU BATONNIER DE PARIS

Après les informations consacrées au problème des audiences de flagrant délit du tribunal de Paris (le Monde *du 1er juin*), *nous avons reçu de M. Louis Pettiti, bâtonnier du barreau de Paris, la lettre suivante :*

Devant toutes les juridictions pénales, la défense des prévenus qui en font la demande, ou qui doivent être assistés, est assurée en premier lieu par des avocats librement choisis par eux, ou par des avocats commis par le bâtonnier pour les défendre.

Les détenus aux audiences de flagrants délits peuvent solliciter au besoin un renvoi de leur affaire pour faire choix d'un avocat et préparer leur défense. Pour ceux qui n'ont pas choisi de conseil, l'Ordre a organisé un service de permanence chaque jour sur commissions d'office par le bâtonnier.

Tous les jours je commets d'office non seulement des avocats pour la permanence des flagrants délits, mais aussi pour faire assurer la défense partout où elle doit s'exercer (informations, tribunal correctionnel, cour d'assises, Cour de sûreté de l'Etat, tribunal pour enfants, tribunal militaire, consultations gratuites, S.O.S.-Avocats, permanence dans les mairies de Paris, aide judiciaire).

C'est ainsi qu'en 1977 environ dix mille affaires pénales ont été assurées gratuitement par les avocats du barreau de Paris. Une telle charge nécessite une organisation des audiences.

Un avocat ne peut choisir lui-même au dernier moment le détenu à défendre, alors qu'il ne s'est pas porté volontaire pour assurer ces permanences.

Les avocats choisis par les prévenus ou commis par le bâtonnier assurent avec honneur, indépendance et efficacité les missions qui leur sont confiées devant toutes les juridictions, et celles des flagrants délits n'y fait pas exception, sans connivence ni complaisance, mais au contraire dans l'esprit d'une défense pleinement assurée.

Dès lors qu'un avocat est régulièrement commis, il n'est soumis à aucune contrainte que le respect de son serment et il sait qu'il est assuré de pouvoir compter sur le soutien de son Ordre, s'il apparaissait un péril dans la défense qu'il assure.

Il serait injuste que les avocats et les avocates qui se dévouent gratuitement ainsi tous les jours pour la défense des êtres humains puissent être pris à partie ou soupçonnés de se soumettre à des prétendues pressions ou injonctions contraires à la loi, à leur honneur ou à leur dignité, et aux intérêts de leurs client.

L'Ordre des avocats a ainsi organisé dans les meilleures conditions possibles la défense des prévenus et lutte contre toute déviation de l'administration de la justice.

En bref

● *Un détenu de la prison Saint-Joseph de Lyon*, Jean Duval, s'est donné la mort le 26 mai en se pendant avec ses vêtements. Incarcéré le 7 avril 1978 pour vol, tentative d'homicide volontaire, menaces de mort sous conditions, Jean Duval avait été placé, selon le ministère de la justice, au mitard le 12 mai après avoir attaqué le médecin de l'établissement. Le 19 mai, il avait été condamné par le prétoire à vingt-cinq jours de mitard dont douze avec sursis. Le prisonnier n'a laissé aucune correspondance. Une autopsie a été ordonnée.

● *Un attentat* a été commis, mardi 6 juin, vers 4 heures du matin, contre une permanence politique de M. Fernand Icart, député des Alpes-Maritimes (U.D.F.) et ancien ministre, avenue de la Californie, à Nice. L'explosion a fait peu de dégâts. En fin de matinée, l'attentat n'avait toujours pas été revendiqué.

● *Le Syndicat autonome des fonctionnaires des cours et tribunaux*, a annoncé, mardi 6 juin, qu'il rapportait son mot d'ordre de grève pour le 8 juin (*le Monde* daté 4-5 juin 1978). Reçu mardi matin par le garde des sceaux, le Syndicat autonome a déclaré avoir obtenu l'assurance que les vacataires et agents temporaires, engagés dans le cadre du « plan Barre ne seraient pas licenciés le 30 juin prochain.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des cours et tribunaux ont cependant maintenu leur préavis de grève, « *constatant que la majorité des vacataires, dont le contrat n'est renouvelé que jusqu'au 31 décembre 1978, n'ont aucune garantie d'emploi* ».

ANNIVERSAIRE

LE VINGT-TROISIÈME CENTENAIRE DE LA MORT D'ARISTOTE

Nous sommes tous des aristotéliciens

Il y a deux mille trois cents ans — en 322 avant Jésus-Christ, — Aristote mourait. Le fondateur de la logique, l'énonciateur des « catégories » de l'être, le penseur encyclopédique qui élabora un système sur lequel — ou contre lequel — toute la philosophie occidentale s'est développée, a-t-il encore quelque chose à dire à l'homme de notre temps ? A entendre les orateurs qui, le 1er juin, ont parlé de lui à l'occasion d'un hommage solennel organisé par l'UNESCO, à Paris, il semblerait que l'élève de Platon et le précepteur d'Alexandre le Grand vive en nous sans que nous le sachions.

Et, en tout cas, il le mériterait. M. Amadou-Mahtar M'Bow directeur général de l'UNESCO, considère comme très actuel le fait qu'Aristote ait « le premier inscrit le devoir de l'interrogation critique et de l'actualisation ». *On a pourtant coutume de présenter le fondateur du « lycée » comme le père de l'esprit de système, l'initiateur des dogmatismes rigides et le pionnier de toutes les scolastiques qui enfermèrent la pensée.* « Le plus précieux dans sa pensée, *affirme, au contraire, M. M'Bow*, c'est sa notion de système qui est à la base de toutes les informatiques actuelles. » *Et ce sage voyait loin :* « Sa notion de juste milieu s'apparente au consensus qu'aujourd'hui les hommes recherchent si fort. » *Le premier « mondialiste » ?*

Poussant plus loin l'éloge, M Georges Plytas, ministre de la culture et des sciences de la République hellénique, voit dans Aristote le « refuge nécessaire » *aux hommes déboussolés du XXe siècle :* « A une époque où domine la recherche du plaisir, nous devons nous retourner vers le premier qui ait défini la base humaine du bonheur comme le fait pour l'âme d'être vertueuse. »

Lacan brouille les pistes

Il revenait alors à M. Georg Kreisel, professeur à l'université de Stanford, de modérer le panégyrique : « Les utilisations scientifiques de la pensée d'Aristote ne constituent pas sa valeur principale. Au contraire, elles ne causent que des déceptions. » *Et au docteur Jacques Lacan, psychanalyste, de brouiller les pistes d'un hommage jusque-là académique :* « Comment Aristote conçoit-il la représentation ? Il rêvait, comme tout le monde. Le syllogisme procède-t-il du rêve ? (1). Il est toujours boiteux. En principe triple, il est en réalité l'application au particulier de l'universel. Freud, là-dessus, arrive et dit que l'homme le désire [*d'être mortel*]. Ce qui le prouve est le rêve : il n'y a rien d'affreux comme de rêver qu'on est condamné à vivre à répétition. » « L'universel se réalise à l'occasion dans la bafouille », *dit encore Lacan* (2). *Et le philosophe peut délirer :* « Le monde que pense Aristote, il le rêve, comme tous ceux qui parlent. Le résultat, c'est que c'est le monde qui pense. On ne peut pas savoir à quel point le philosophe délire toujours. » *Lacan s'interrompt de longs instants, puis reprend :* « Freud, bien sûr, délire aussi. » *Et il termine par l'évocation d'un rêve personnel.*

Après cet envol, M. Teodor Ilitch Oizerman, professeur au dépatement de philosophie de l'université de Moscou, revient au conret et se félicite qu' « Aristote, le premier, ait décrit les trois nerfs crâniens, déterminé la fonction du placenta et fondé l'embryologie ». *Gloire à celui qui, avant tant d'autres, a dit que* « la philosophie devait être scientifique » !

Et hommage aussi par la bouche de M. Alberto Wagner de Reyna, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Pérou en France, à ce philosophe qui, vingt-trois siècles après son passage sur terre, vit en nous : « L'artistotélisme, c'est la vision quotidienne de l'homme occidental : le soleil se lève, les nuits tombent, le temps et le mouvement se mesurent réciproquement, nous considérons l'intellect comme une force, nous distingons entre forme et matière, nous croyons que la science est le savoir de ce qui est général. L'homme d'aujourd'hui est aristotélicien de naissance. »

C'est ainsi qu'Aristote hanterait nos structures mentales. Il est bon de le savoir. Mais le juste milieu dont il a paré les vertus (qui doivent se tenir à égalité entre deux vices, l'un par excès, l'autre par défaut), est-il un aliment suffisant pour nos espérances ? Nul n'a répondu à cette question.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Le syllogisme le plus célèbre d'Aristote est le suivant : « *Tous les hommes sont mortels, or Socrate est un homme, donc Socrate est mortel.* »

(2) Aristote, lui, accusait les présocratiques de tenir des discours « *bégayants* ».

Il y a trente-huit ans

L'APPEL DU 18 JUIN

Les cérémonies traditionnelles commémorant l'appel historique du général de Gaulle en 1940 auront lieu le dimanche 18 juin. Lancé à la radio de Londres, cet appel « *rassembla les énergies, permit aux Français de ne pas désespérer et de se ressaisir en s'engageant dans la Résistance, dans les maquis et les réseaux, soit à l'extérieur en combattant dès 1940 et jusqu'à la victoire dans les rangs des Forces françaises libres* », comme le rappelle l'ordre de la Libération.

A l'Arc de triomphe, à 18 heures, en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, la flamme sera ranimée par plusieurs association d'anciens résistants et déportés.

Au mont Valérien, à 19 heures, en présence du président de la République et des membres du gouvernement, cérémonie devant le mémorial de la France combattante.

M. Hettier de Boislambert, grand chancelier de l'ordre de la libération, ranimera la flamme.

★ Un service gratuit d'autobus de la R.A.T.P. est organisé par l'Ordre de la libération. Il assurera le transport des invités munis de cartes de la sortie droite du métro au pont de Neuilly jusqu'au mont Valérien.

● *Le débarquement du 6 juin 1944*. — Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, a présidé mardi 6 juin les cérémonies commémoratives du débarquement des troupes alliées en Normandie. C'est dans ce secteur où, à l'aube du 6 juin 1944, les troupes américaines prirent pied sur les plages de Vierville-sur-Mer (Calvados) et de Sainte-Marie-du-Mont (Manche) qu'ont eu lieu les principales manifestations.

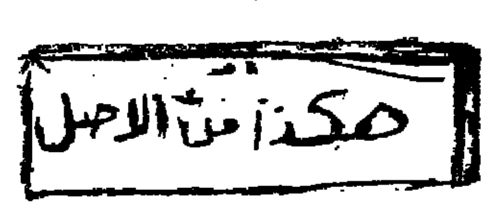
RELIGION

LE PÈRE LOUIS SINTAS SERA LE PROCHAIN PRÉDICATEUR A NOTRE-DAME DE PARIS

Le successeur du Père Bernard Bro, qui assurait les prédications de carême à Notre-Dame de Paris, vient d'être désigné par le cardinal François Marty, archevêque de Paris : il s'agit du Père Louis Sintas, de la Compagnie de Jésus, âgé de quarante-cinq ans.

[Né à Puyoo (Pyrénées-Atlantiques), le nouveau prédicateur fut aumônier d'étudiants de 1962 à 1971 à Poitiers, puis à Toulouse. Directeur de collège à Mont-de-Marsan jusqu'en 1974, le Père Sintas dirige le centre spirituel de Notre-Dame-des-Coteaux, à Toulouse. Il est en outre professeur de théologie à l'Institut d'études religieuses et pastorales de l'université catholique de Toulouse. Il a déjà publié trois livres : *Pluralisme dans l'Eglise* (Prière et vie, 1969), *Bonheur retrouvé* (Editions ouvrières, 1975), *Vouloir vivre* (Desclée de Brouwer, 1976). Un prochain ouvrage, *Appelés à la création*, paraîtra aux éditions Desclée de Brouwer.]





TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE

Borg bat Tanner à Roland-Garros

Pour la première fois depuis le début des Internationaux de France, le central de Roland-Garros à l'heure de midi, mardi 6 juin, s'est vu recouvert de sa bâche protectrice tandis que les gradins, déjà abondamment remplis, se vidaient à l'exception de la tribune D où les spectateurs déterminés à garder leur place se serraient sous leurs parapluies.

A 14 h. 30 reprenait le quart de finale du simple dames entre la jeune Tchèque Regina Marsikova et la grande Allemande Helga Masthoff. Celle-ci avait le trac et s'inclinait rapidement devant celle-là et les hommes rentraient en piste pour leurs propres débats. Ce fut d'abord la contestation animée que Victor Pecci livra à Raul Ramirez, l'habitué des quarts de finale de ce championnat. Match plaisant à suivre où le géant paraguayen, gloire unique de son pays à vingt-deux ans, ne se montra point trop dépaysé sur l'immense plaine d'ocre rouge qu'il découvrait, et fit front courageusement aux offensives de son vainqueur Ramirez, beaucoup plus mordant cette année. Pecci alla même jusqu'à oser se moquer du Mexicain et de sa manie exaspérante de jouer au yo-yo avant de servir avec les deux balles qu'il tient dans la main. A quoi Ramirez répliqua par une pantomime digne de Charlot. Du comique sur le central : on ne voit pas ça tous les jours.

« Rentre-dedans »

Enfin, à 18 h. 30, pénètrent sur le terrain les deux joueurs tant attendus, Bjorn Borg et Roscoe Tanner. Borg fêtait en ce jour son vingt-deuxième anniversaire en même temps que sa huitième saison de compétition, mais cette double commémoration ne paraissait en rien dérider le champion prodige. Barricadé sous son bandeau et roulant des mécaniques, il attaqua les opérations comme un P.-D.G. décidé à ne pas laisser traîner ses audiences. De fait, les deux premiers sets, où Tanner accumula les erreurs, se battant lui-même, allèrent rapidement par 6-2 et 6-4 dans la poche du Suédois. C'est au troisième set que Tanner se reprit.

Joueur très attachant que Roscoe Tanner qui, avec son nez en l'air et ses cheveux de miel, possède le physique d'un personnage de la *Route au tabac*, le type même de l'Américain costaud, honnête, profondément religieux et si bien dans sa peau qu'il ne se lasse jamais d'être d'humeur aimable. Né il y a vingt-six ans, à Chattanooga (Tennessee), cet ancien étudiant de l'université de Stanford, dont il est sorti diplômé de sciences politiques, culmine depuis plus de quatre saisons dans le classement du tennis professionnel, où il gagne confortablement sa vie. C'est un attaquant né, comme la plupart des gauchers. Sa première balle de service, la plus puissante du circuit, a été chronométrée à 250 kilomètres à l'heure. Son revers de service est meurtrier, sa volée est décisive et, sur herbe, Tanner fait des malheurs. Demi-finaliste à Forest-Hills en 1974, deux fois demi-finaliste à Wimbledon en 1975 et 1976 (où il élimina Connors), champion d'Australie en 1977 (en écrasant Vilas), il serait également très fort sur terre battue s'il savait discipliner son jeu. Lorsqu'il réussit son « rentre-dedans », service-volée, « pif, paf, pouf », et qu'il distribue de l'épaule son revers éclair — enfin, un revers coupé et non plus l'éternel lift si à la mode de nos jours ! — il anéantit tout sur son passage. Ce matraqueur, hélas ! ou tant mieux ! est un tendre. On le vit bien dans le troisième set de match que Borg n'enleva que 7-6 après *tie break*. Roscoe souriait entre les échanges, quand le Suédois, terriblement sérieux, après avoir été contraint à l'erreur, voire laissé sur place, le remonta. Il faudrait qu'un Tiriac, le mentor de Guillermo Vilas, lui apprenne à rager. Mais il n'aurait plus la même aura de sympathie sur le court. Et aux yeux de la foule de Roland-Garos, cela compte...

OLIVIER MERLIN.

LE « CENTRAL » AURA DIX-HUIT MILLE PLACES EN 1979

« Le tennis est devenu un sport populaire ; un million de personnes le pratiquent en France. Je me félicite de cet engouement », a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la Jeunesse, des sports et des loisirs, le 6 juin à TF1. Le contrat qui lie le ministère des sports et la Fédération française de tennis, précise la responsabilité de l'Etat et de la Fédération. Plusieurs objectifs ont été définis dans cette convention : passer de quatre cent mille à six cent mille licenciés en 1980, former des jeunes pour la Fédération, apporter une aide technique et financière pour contribuer notamment à la rénovation du stade Roland-Garros.

« Je suis particulièrement satisfait de cette convention entre le ministère et la Fédération », a déclaré de son côté M. Philippe Chatrier, président des fédérations française et internationale. « En 1979, la tribune D du court central du stade Roland-Garros sera agrandie, ce qui portera la contenance du stade à dix-huit mille places environ, et, en 1980, un second « central » de quatre mille places sera construit. Mais l'essentiel de cette entente ministère-Fédération portera sur le développement du nombre des courts de tennis en France », qui est actuellement de onze mille.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMENT LA MORT D'UN ENFANT A ROLAND-GARROS

« Aucun incident ne s'est produit à Roland-Garros jusqu'à présent, malgré l'affluence record », affirment la Fédération française de tennis (F.F.T.) et la direction de Roland-Garros dans un communiqué diffusé lundi après-midi 5 juin. Ce démenti vise la nouvelle de la mort d'un enfant d'une douzaine d'années le mercredi 31 mai, et que nous annoncions dans « le Monde » du 6 juin. Nous précisoinns que ni le service médical du stade ni la préfecture de police n'étaient au courant de cette affaire.

Toutefois, une personne se déclarant membre de la fédération nous avait confirmé l'accident, en précisant que le jeune blessé était mort durant son transport à l'hôpital Ambroise-Paré. M. Philippe Chatrier, président de la F.F.T., nous a assuré, ce mardi 6 juin, que « seul un mauvais plaisant pouvait avoir fait de telles déclarations qui étaient un mauvais canular ». L'hôpital Ambroise-Paré et le SAMU assurent, de leur côté, n'avoir eu connaissance d'aucun cas semblable ce jour-là.

PRINCIPAUX RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Huitièmes de finale. — Borg (Suède) b. Tanner (E.-U.), 6-2, 6-4, 7-6 ; Ramirez (Mex.) b. Pecci (Par.), 6-2, 6-2, 7-6 ; Dibbs (E.-U.) b. Fibak (Pol.), 6-3, 7-5, 6-1 ; Barazzutti (It.) b. Birner (Tch.), 6-1, 6-4, 6-1.

SIMPLES DAMES

Quarts de finale. — Mlle Jansovec (Youg.) b. Miss May (E.-U.), 6-4, 6-2 ; Mme Marsikova (Tch.) b. Mme Masthoff (R. F. A.), 6-3, 6-3.

PRINCIPAUX MATCHES DE MERCREDI (12 heures)

Court central. — Mlle Simon c. Mme Bendlova (Tch.) ; Orantes (Esp.) c. Stockton (E.-U.) ; Vilas (Arg.) c. Gildemeister (Chili).

Autres courts. — Matches de double.

FOOTBALL

Le F.C. Rouen dépose son bilan et redevient club amateur

De notre correspondant

Rouen. — « *Dans deux ans nous serons en première division. Dans trois ans nous jouerons en Coupe de France.* » Lorsqu'ils sont venus à Rouen, en juin 1976, proposer leurs services au F.C.R. (Football Club de Rouen), MM. Michel Axel et Michel Benguigui ne manquaient ni d'espoir ni d'allant. Avec eux le club a cru trouver des dirigeants compétents, actifs et... fortunés. Un an plus tard, le F.C.R. accédait à la première division. M. Michel Axel avait gagné, avec un peu d'avance, la première partie de son pari. Il ne tiendra pas la seconde : mardi après-midi 6 juin, le directeur du club a déposé son bilan. L'an prochain, le F.C.R. jouera en deuxième division et retrouvera le statut amateurs. Le passif, il est vrai, qui était de 1 million de francs à l'arrivée des nouveaux dirigeants, est aujourd'hui de 5 millions de francs.

A l'origine de ce « trou », les salaires des joueurs (entre 8 000 et 22 000 francs !), mais aussi les mauvais résultats enregistrés depuis octobre dernier, qui ont conduit à une baisse de la fréquentation et à l'engagement d'un nouvel entraîneur, M. Miroslav Pavic, payé 30 000 francs par mois.

Il y a quelque temps, la ville de Rouen, qui versait annuellement une subvention de plus de 1 million, avait dû accepter sans enthousiasme d'avaliser un emprunt de 1,5 million. Cela n'a pas suffi. Un rendez-vous a bien été organisé entre MM. Lecanuet et Axel, voilà quelques jours, pour une éventuelle solution, mais ce dernier n'est pas venu. Reste pourtant à payer aux joueurs les salaires de mai et de juin (ce qui représente près de 1 million de francs avec les charges) et les différents créanciers. Un syndic doit pour cela être nommé dans les jours prochains, qui rencontrera M. Michel Axel, que l'on dit prêt à régler une partie des dettes.

Les joueurs quant à eux sont d'ores et déjà sur une liste de transferts. Il n'est pas évident, en saison qu'ils trouvent facilement saisonq u'ils trouvent facilement un nouvel employeur.

MARC LECARPENTIER.

JEUNESSE

Une enquête dans trois pays de la Communauté

A quoi rêvent les jeunes d'Europe ?

Dix ans après la vague de contestation qui a secoué les sociétés occidentales, les jeunes Européens seraient-ils devenus conformistes ? Qu'ils vivent à Liverpool, à Stuttgart ou à Toulouse, ils paraissent assez différents de leurs aînés : studieux, très attentifs à leur avenir professionnel, très attachés à la fidélité conjugale, ils sont aussi libérés de tabous comme l'homosexualité, partisans d'un rapport égalitaire dans le couple. Ce sont les héritiers de la « révolution des mœurs » des années 60.

Ce constat ressort d'une enquête par sondages réalisée en France, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne auprès des jeunes de douze à vingt-quatre ans, dont le mensuel de la Commission des Communautés européennes à Paris, *Trente Jours d'Europe* (1), publie la synthèse. L'enquête a porté sur trois tranches d'âge, sept-dix ans, douze-treize ans et vingt-deux - vingt-trois ans, *mais il ne semble* y avoir de différences importantes entre celles-ci, pas plus qu'entre les différentes nationalités.

Famille...

La société des jeunes paraît *fortement* laïcisée. La conviction religieuse y est jugée « *inutile* » ou pas très importante par la majorité d'entre eux. La fidélité conjugale, en revanche, est définie comme « *indispensable* » par 70 % des jeunes Anglais (de vingt-deux - vingt-trois ans), par 62 % des jeunes Français du même âge, et tout autant par les garçons que par les filles. Mais cette fidélité s'accompagne d'une morale sexuelle très libre. Plus de 88 % des jeunes Allemands et 82 % des jeunes Français trouvent normal qu'une jeune fille ait des rapports sexuels avant le mariage. Celui-ci est envisagé comme une véritable vie à deux ainsi que le montre l'importance accordée au partage des tâches ménagères.

Tout aussi important pour le jeune Européen de 1978 est « *le besoin de réaliser quelque chose dans la vie* ». Cela explique-t-il ce « *sens de responsabilité et de rigueur* » jugé essentiel par 84 % des jeunes Français de vingt-deux - vingt-trois ans ?

... travail

L'activité professionnelle est considérée comme un moyen de gagner « *pas mal d'argent* » par 10 % seulement des jeunes Français, mais pour plus du quart (28 %) des jeunes Allemands. Les plus nombreux souhaitent exercer un métier « intéressant » correspondant d'abord à leurs « goûts ».

Pour les *loisirs*, il s'agit de les passer avec ses amis ; à écouter la musique, surtout pour les jeunes Français ou Allemands ; ou... à regarder la télévision, pour les jeunes Anglais.

Cette aspiration à une certaine « tranquillité » se traduit aussi par l'importance accordée à l'épargne — plus qu'à la propriété, — même si un assez fort pourcentage (15 % des jeunes Français de vingt-deux à vingt-trois ans et 16 % des Allemands du même âge) la juge néanmoins secondaire.

(1) *Trente Jours d'Europe*, numéros de mars et d'avril, 3,50 F chacun, 61, rue des Belles-Feuilles, 75016 Paris, tél. 553-53-26.

● *Le Festival mondial de la jeunesse et des étudiants.* — Deux organisations de gaullistes d'opposition, l'Union des gaullistes de progrès et la Fédération des républicains de progrès, ont annoncé leur intention de rejoindre les vingt-quatre organisations membres du comité français d'initiative du XIe Festival mondial de la jeunesse, qui aura lieu du 28 juillet au 5 août à La Havane (*le Monde* du 6 mai). Vingt mille personnes représentant cent dix-huit pays participeront à cette manifestation politique et culturelle.

● *Une exposition sur les maisons de jeunes de la Ville de Paris* est présentée dans le salon d'accueil de l'hôtel de ville. Elle sera ouverte au public jusqu'au 24 juin. Des panneaux et des photos montrent les diverses activités de loisirs offertes par les dix-neuf maisons et clubs de jeunes de la capitale : poterie, marionnettes, vannerie, peinture, tissage, sports, etc. Des projections de films, parfois suivies d'un débat, sont organisées sur divers sujets : spéléologie, aéronautique, électronique, musique ancienne, reportages sur Paris. Des spectacles pour enfants sont également prévus.

CARNET

Naissances

— M. Yves SANSON et Mme, née Monika Schöttler, et Thomas sont heureux d'annoncer la naissance de

Edouard,

le 1er juin 1978.
15, avenue des Courses,
78110 Le Vésinet.

— Pierre et Rosmarie de LA CHAISE ont la joie d'annoncer la naissance de

Sabine et d'Ariane,

le 28 mai 1978 à Bâle.
11, chaussée de la Muette,
75016 Paris.
Ambassade de France à La Paz (Bolivie).

— M. Jacques VIGNY et Mme, née Marie-Joëlle Bourlard, Olivier et Bertrand ont la joie d'annoncer la naissance de

Thibault,

le 28 mai 1978.
12, place Jean-Moulin,
38000 Grenoble.

Mariages

— Valence.
M. et Mme André TARDY ont la joie de faire part du mariage de leur fils,

Eric
avec
Mlle Anne GROUSSIER,

Orléans, le samedi 10 juin 1978.
95, avenue Victor-Hugo,
26000 Valence.

Adoptions

— M. et Mme Vassili KARIST ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Dimitri,
sept mois et demi,

le 3 juin 1978.
161, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Décès

— *Juan-les-Pins, Constantine.*

MM. Francis, James, Georget Attali et leurs familles,
MM. Désiré, Adolphe et Max Guedj et leurs familles,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, sœur et tante,

Mme Simone ATTALI,
née Guedj,

survenu subitement le 5 juin 1978, à l'âge de soixante-cinq ans.
L'inhumation aura lieu le jeudi 8 juin 1978.
Réunion au domicile mortuaire, 90, boulevard Poincaré, 06160 Juan-les-Pins, à 14 h. 30.

— Mme René Choutet, née Christine Vachette, son épouse,
Laurent et Quitterie, ses enfants,
Mme Choutet, sa grand-mère,
M. et Mme Armand Choutet, ses parents,
Mme Philippe Vachette, sa belle-mère,
M. et Mme Guy Blanco,
M. et Mme Daniel Demerlé,
M. et Mme Xavier Choutet,
M. et Mme Philippe-Antoine Choutet,
Mlle Brigitte Choutet,
Le docteur et Mme Patrick Choutet,
M. et Mme Francis Vachette,
M. et Mme Antoine Vachette,
M. et Mme Bertrand Vachette,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et ses vingt-six neveux et nièces,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. René CHOUTET,
ingénieur civil des mines,

survenu le 6 juin 1978, à l'âge de quarante-cinq ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 9 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Justin, place d'Estienne-d'Orves, à Levallois-Perret, et l'inhumation à Chantilly (Oise), au cimetière ancien.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Marguerite Marie Mossolin, née Desjardins,
Mme Claire Rotenberg, née Mossolin, et M. Eddy Rotenberg,
M. et Mme Jean-Louis Mossolin et leurs fils Christophe et Laurent,
M. et Mme Benedict Mossolin et leur fils David,
ont le regret de faire part de la mort du

chanoine René DESJARDINS,
aumônier du monastère
de la Visitation à Toulouse,

pieusement endormi dans le Seigneur à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 31 mai 1978.
Ses obsèques ont eu lieu le 2 juin 1978 en la cathédrale Saint-Etienne à Toulouse.
13, rue Auguste-Laurent,
75011 Paris.

— Les membres du conseil d'administration,
Les directions et le personnel des sociétés Picon S.A., Barthe et Cie, Société nouvelle des rhums Saint-James, Société nouvelle des plantations Saint-James,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude GONFREVILLE,
administrateur
et président-directeur général
de ces sociétés,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite,
trésorier général des conseillers
du commerce extérieur,
président de chambre honoraire
au tribunal de commerce de Paris,
président honoraire
de l'Union des industriels
président honoraire
de la Fondation Pereire,

survenu le 6 juin 1978, dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978, à 14 heures, en la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (75016).

[Né le 25 mars 1920 à Bordeaux (Gironde), Claude Gonfreville devient, en 1942, administrateur gérant de la société Picon. Nommé vice-président en 1944, il devient P.-D.G. de cette société en 1950. *Président de la société Edmond Barthe* et Cie (importation de whiskies), conseiller du commerce extérieur, trésorier général des conseillers du commerce extérieur, M. Gonfreville est président de chambre (1962-1972), puis président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris.]

— Angoulême, Paris.

Mme Suzanne Loizeau,
Mme Pierre Michelon,
ses filles,
M. et Mme G. Trancart et leurs enfants,
M. et Mme C. Kostromine et leurs enfants,
M. et Mme J. de Bayser et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée
Lucien LOIZEAU,
grand-croix
de la Légion d'honneur,

survenu à Angoulême, le 6 juin 1978, dans sa centième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 juin, à 14 h. 30, en la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 9 avril 1879 à Reims, Lucien Loizeau a participé à la guerre de 1914-1918 et à la guerre du Maroc, où il a été, notamment, directeur du bureau militaire du maréchal Lyautey, entre 1921 et 1925.
De 1934 à 1935, il a été sous-chef d'état-major de l'armée et, en 1939, gouverneur militaire de Metz et commandant le 6e corps d'armée avant d'être dans le cadre de réserve en 1945.]

— Nous apprenons la mort de notre confrère

François MUSARD
(Pappo),

décédé à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

[Né le 14 juin 1900, à Turnu-Séverin (Roumanie), François Musard débute, avant la dernière guerre, au « Petit Courrier d'Angers » avant d'entrer au « Petit Journal ». Il participe au débarquement allié en Algérie, en novembre 1942, et devient correspondant de guerre en Sicile, puis en Italie, enfin avec la 1re armée française qu'il accompagne jusqu'au passage du Rhin.
A la libération, il retourne à Alger, où il fonde « Dernière Heure », avant de diriger, à partir de 1952, le service de politique étrangère de « l'Aurore ».
François Musard est l'auteur de deux ouvrages : « Israël, miracle du XXe siècle » et « les Glières », épopée de la Résistance.]

— Le général Duluc, président d'honneur,
Le colonel H. Sergent, président,
Les anciens combattants 1914-1918 de la 33e D.I.,
ont la profonde douleur de porter à la connaissance de leurs camarades le décès de leur secrétaire général,

Jean RIVET,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

— Mme Jean Rivet, son épouse,
M. et Mme Jacques Rivet, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean RIVET,

secrétaire général de la 33e D.I., à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
La levée du corps aura lieu le vendredi 9 juin, à 10 heures, à l'hôpital Lariboisière, 41, boulevard de la Chapelle, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Berck-Ville.

[Jean-Baptiste Rivet, né le 28 mars 1896 à Paris, était entré comme sténographe-rédacteur en 1923 au « Petit Parisien ». Il avait travaillé à « l'Intransigeant » avant d'être sténographe des débats à l'Assemblée nationale après la guerre. Entré au « Monde » en 1948, il avait pris sa retraite en 1956.
Ancien combattant de la guerre 1914-1918, il était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre. Secrétaire général des anciens de la 33e division d'infanterie, il était l'auteur de plusieurs ouvrages sur la guerre de 1914-1918, notamment « Nos vingt ans », et d'un livre intitulé « Berck jadis et naguère ».
A Mme Jean Rivet, à notre ami Jacques Rivet, son fils, aujourd'hui chef du service sténographique du « Monde », et à leur famille, la direction, la rédaction et tout le personnel de notre journal présentent leurs bien sincères condoléances.]

— Mme René Vassel,
Mlle Fabienne Vassel,
Mme veuve Laurence Vassel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René VASSEL,

administrateur
du Crédit de la Bourse,
expert numismate
agréé par la Chambre nationale
des experts spécialisés,

leur époux, père et fils, survenu le 3 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans, à Coulommiers (77).
Les obsèques auront lieu le jeudi 8 juin 1978.
On se réunira à la porte du cimetière communal de Pantin (93), rue des Pommiers, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue des Grilles, 93500 Pantin.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-III, jeudi 8 juin 1978, à 9 heures, salle Greard, esc. A, deuxième étage, Mme Szuwalska Marguerite : « Salacrou : théâtre de l'angoisse ».

Visites et conférences

JEUDI 8 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h., métro Mabillon : « Le Salon d'aquarelles et dessins » (l'Art pour tous).

15 h., métro Mabillon : « Curiosités du passé à Saint-Germain-des-Prés » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 12, rue Daru, Mme Just : « La cathédrale russe » (Mme Hager).

15 h., 2, place du Docteur-Fournier : « L'œuvre d'Henri IV à l'hôpital Saint-Louis » (Histoire et Archéologie).

14 h. 45, musée du Louvre, marches pavillon Denon : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

14 h. 30, 58, rue d'Hauteville : « Les salons de l'hôtel de Bourrienne » (Paris et son histoire).

14 h. 45, porte Denon : « La peinture espagnole au Louvre » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h., 28, rue des Saints-Pères, M. William Bunge : « L'exploration urbaine : de Détroit à Ottawa ».

16 h., 217, boulevard Saint-Germain, Me Pierre-Antoine Perrod : « L'affaire Lally-Tollendal » (Cercle d'information et d'études sociales féminines).

20 h. 30, amphithéâtre de l'annexe, 16, rue de la Sorbonne, M. Jean Lajarrige : « La naissance de la nouvelle culture en Pologne ».

17 h. 30, amphithéâtre B 310, 46, rue Barrault, M. Jean-Pierre Chevènement : « Panorama politique de la France », entrée libre.

20 h. 30, 36, rue Hermel, Père Jacques Desseaux : « Calvin, un chrétien pour notre temps » (Groupe œcuménique Paris-18e).

17 h. 15, Collège de France, M. Jean Gaulmier : « La théologie de Béranger » (Etudes renaniennes).

20 h. 30, 26, rue Bergère, Yogi Swami Prem Chaitanya : « Pratique correcte de la méditation » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, restaurant du Théâtre de la ville, Mme R. Foreville : « L'anglicanisme, fondements historiques et perspectives œcuméniques » (AFFDU).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité B. P. 1 : « L'appropriation économique de l'espace rural » (Revue « Autrement »).

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

S. 3. - Gravures 18e et 19e. Objets de vitrine. Montres.
S. 6. - Art primitif.
S. 7. - Rare collect. soldats plomb. *Armes anc. Souvenirs histor.* Second Empire.
S. 10. - Tablx. Beau mobil. Tapissier.
S. 14. - Bijx. Argent. anc. pièces de formes.
S. 20. - Kimonos dentl. Meubl. Objets d'art. Tapis.

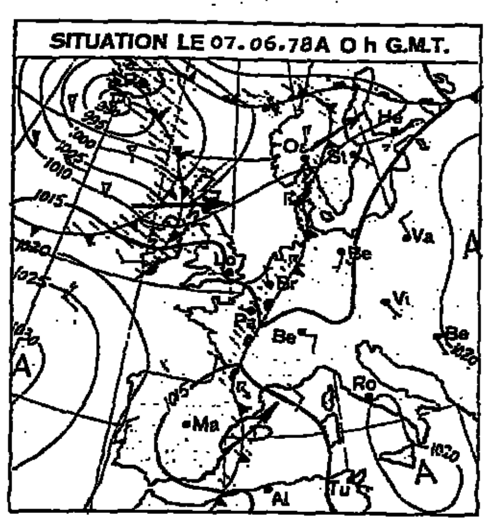
VENTE

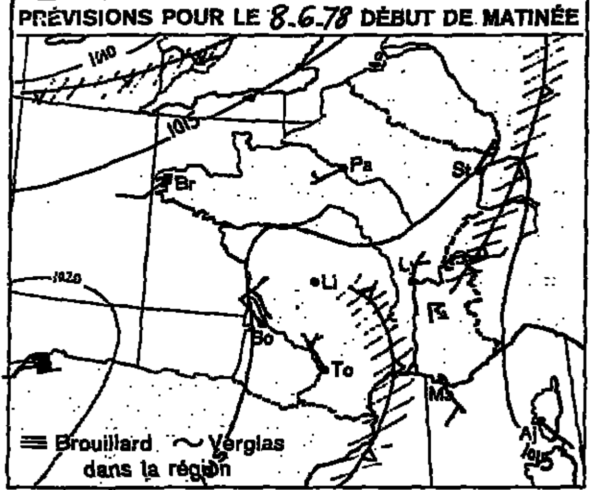
S. 9. - Art nouveau.
S. 12. - Artist. Hongr. Contemp.
PALAIS D'ORSAY, 14 h. 30 et 21 h.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 juin à 0 heure et le jeudi 8 juin à 24 heures :

Une perturbation orageuse continue à évoluer lentement en France, où elle affectera principalement les régions du Sud et de l'Est. Quant aux perturbations du courant atlantique ; elles ne seront actives que des îles Britanniques à la Scandinavie.

Jeudi, les nuages resteront très abondants sur toute la moitié sud-est de la France. Ils donneront des pluies intermittentes et des orages, avec des précipitations parfois assez fortes sur le Massif Central et les Alpes. Les vents, modérés, viendront du secteur sud.

Sur le reste de la France, le ciel sera souvent nuageux, mais on notera d'assez belles éclaircies l'après-midi sur le sud de la Bretagne et en Vendée. Les vents seront modérés, de secteur ouest près de la Manche, faibles et variables ailleurs. Enfin, les températures varieront peu par rapport à celles de mercredi.

Mercredi 7 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juin ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 28 et 15 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 20 et 15 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 17 et 11 ; Cherbourg 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 27 et 9 ; Dijon 26 et 14 ; Grenoble 29 et 13 ; Lille 21 et 13 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille, 28 et 18 ; Nancy, 28 et 15 ; Nantes, 19 et 13 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 20 et 17 ; Perpignan, 24 et 18 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 30 et 17 ; Tours, 18 et 15 ; Toulouse, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 18 degrés ; Amsterdam, 24 et 15 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 29 et 19 ; Bonn, 29 et 18 ; Bruxelles, 25 et 15 ; Le Caire, 28 et 17 ; Iles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 26 et 17 ; Genève, 26 et 15 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 23 et 12 ; Moscou, 16 et 9 ; New-York, 21 et 13 ; Palma-de-Majorque, 26 et 18 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 28 et 15.

Circulation

AUTOROUTE DU NORD : LE PÉAGE DE SURVILLIERS TRANSFÉRÉ A SENLIS

Les sept mille cinq cents automobilistes qui empruntent chaque jour l'autoroute du Nord dans les deux sens entre Paris et Senlis trouveront quelques changements à partir de jeudi 8 juin.

Le péage de Survilliers sera supprimé et reporté à Senlis-Nord. Toutefois, le restaurant Restop restera sur place.

— A Senlis, le péage actuel sera uniquement utilisé par les usagers allant vers le sud ou venant de Paris ;

— A Senlis-Nord, une nouvelle gare de péage assurera le passage des usagers prenant l'autoroute vers le nord ou la quittant venant du nord. Un nouvel échangeur a été aménagé ;

— Vers la fin de juin, une troisième voie sera mise en service entre Senlis et Survilliers (sens province-Paris) ;

— A compter du 8 juin et pendant deux semaines, à Survilliers, la circulation sera effectuée sur des chaussées provisoires ;

— Un péage « à la corbeille » sera installé à la sortie de Saint-Witz (Val-d'Oise).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 juin 1978 :

UN ARRETÉ

● Du 18 mai 1978 relatif à l'attribution de bourses destinées à permettre la formation et l'entraînement des jeunes gens dans les diverses activités aéronautiques.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à se présenter aux concours ouverts pour l'admission à l'Ecole des officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 093

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II	■								
III							■		
IV		■		■					
V				■				■	■
VI		■							
VII			■		■		■		
VIII						■			
IX									
X	■				■		■		■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. L'art de reculer en faisant des courbettes pour mieux avancer. — II. Cherche à prendre parti. — III. Quelle audace ! Heureux élu. — IV. Sources de mandats. — V. Haïssable au possible ; Roue. — VI. Provision de route. — VII. Préfixe ; Abréviation. — VIII. Résultat d'une aphérèse ; Le plus souvent vaseux quand il sort de son lit. — IX. Utile à l'acrobate autant qu'au courtisan. — X. Mangeait entre les repas. — XI. Peu humble ; Parvenait à animer le marbre le plus froid.

VERTICALEMENT

1. Font des calculs avec une retenue excessive. — 2. Prénom ; Incroyable. — 3. Vieux coin d'Italie ; Se fait souvent à la source. — 4. Signal ; Ne pas aller plus avant. — 5. Ne trouvent pas que la vie est chère; Baie (épelé). — 6. Nom de famille ; L'un des deux facteurs d'une multiplication. — 7. Terme musical ; Se jugent au palais. — 8. Réprouve tout ce qui est frais ; Personne n'avait envie de dormir quand il s'étendait. — 9. D'un trait, il enflammait les cœurs ; Pronom.

Solution du problème n° 2 092

Horizontalement

I. Italie ; Bé ! — II. Bruit ; Al. — III. Eu ; Berthe. — IV. R.C. ; Emue. — V. A.R. ; Prêt. — VI. Soutier. — VII. Tri ; Rémi. — VIII. Pean ; Tuss. — IX. Prias ; Rie. — X. Gap ; Ré. — XI. Aspérités.

Verticalement

1. Ibères ; P.P. — 2. Truc ; Oteras. — 3. Au ; Aural. — 4. Libertinage. — 5. Item ; S.A.R. — 6. Rupert ; Pi. — 7. Terreur. — 8. Bah ! Maire. — 9. Electrisées.

GUY BROUTY.

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand *officier* :

M. Marcel Brion, membre de l'Académie française; Mme Fanély Revoil, artiste lyrique ; M. René Gandilhon, inspecteur général des archives ; Mmes Anne-Marie Krug-Basse, chef de division au ministère de l'environnement ; Simone Richard, président-directeur général de l'école Violet ; MM. Pierre-Henri Teitgen, ancien vice-président du conseil, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris-I ; Jacques Vimont, ambassadeur de France.

Ces promotions ont paru dans le *Journal officiel* du 7 juin, qui publie aussi une liste de promotions aux grades de commandeur et d'officier et des nominations de chevaliers.

ÉDITION

LA RÉUSSITE TECHNIQUE D'UNE UTILE ENTREPRISE

La réimpression du « Monde » en miniformat

Le second volume de la réédition du Monde *en miniformat vient de paraître (1). Toute la collection du journal pour 1977 est donc désormais disponible en deux tomes, solidement reliés, au format de 28,5 × 43 centimètres, de 5 centimètres d'épaisseur seulement chacun. Le troisième volume concernant le premier semestre de 1978 sortira en octobre prochain. La qualité de cette reproduction sur papier léger mais très solide, très blanc et donnant donc un excellent contraste avec les caractères d'imprimerie, est remarquable. Chaque page offre la reproduction de quatre pages du journal. Cette réduction rend indispensable pour la lecture suivie des textes le recours à une loupe, mais la lisibilité est alors parfaite ; quant aux titres et sous-titres des articles, ils restent directement et clairement lisibles, le repérage des textes intéressants se fait donc sans difficultés. Le feuilletage de la collection bénéficie même, par rapport à la consultation, numéro par numéro, des exemplaires originaux isolés, du double avantage de la reliure de six mois du journal en un volume très maniable et de la réduction du nombre de pages qui accélère la recherche. L'ouvrage est donc une parfaite réussite technique, et l'on s'étonne un peu que les spécialistes de l'impression n'aient pas mieux salué l'exploit qu'il représente car, à ma connaissance, il n'existe aucune autre réalisation comparable ni en France (2) ni à l'étranger.*

Dans un article du 23 novembre 1977, le Monde *a exposé l'intérêt de ces volumes et je n'y reviendrai que très brièvement. En réduisant de 4,25 fois l'encombrement de la collection (les deux volumes d'une année n'ont que 10 centimètres d'épaisseur), cette publication lève l'obstacle majeur à la conservation du* Monde *dans les bibliothèques personnelles, dans les centres de documentation et dans les bibliothèques publiques. Cette formule présente par rapport aux microfilms et aux microfiches d'incontestables avantages de coût, d'usage et sans doute de durée : d'abord, elle dispense du recours coûteux, et donc réservé aux seuls centres bien pourvus, à des appareils de lecture des films ; ensuite, elle conserve à la lecture du journal son caractère original en maintenant le support de papier et en autorisant l'indispensable feuilletage, qui seul permet de vagabonder dans le temps selon les besoins de la recherche ; enfin, elle évite la fatigue visuelle que provoque la lecture sur écran lumineux.*

En élargissant notablement les possibilités d'usage des collections du Monde, *ces volumes devraient en faciliter et en multiplier la pratique : c'est bien là leur plus grand intérêt. Certes, les journaux résistent mal en général à l'usure du temps et le déchet est considérable dans la masse des textes publiés jour après jour. Cependant, même si leur contenu vieillit mal et vite, il conserve toujours sa valeur rétrospective de témoignage sur l'actualité du moment, comme une sorte de mémoire collective. Surtout, et ceci est tout particulièrement valable pour un organe de référence comme le* Monde, *les journaux sont de véritables archives du quotidien ou, pour parler moderne, de véritables banques de données, qui conservent une documentation dans sa diversité la plus complète et dans sa forme périodique la plus accessible, sur toutes les activités des hommes. Même s'ils ne comportent pas toute la documentation sur tous les sujets, ils fournissent pratiquement toutes les références aux hommes, aux documents et aux faits, tous les indices pour les recherches plus approfondies. Les Américains ne s'y sont pas trompés qui ont créé autour de leurs grands journaux, en particulier au* New York Times, *au* Washington Post, *et en y associant le* Times *de Londres, un énorme centre de documentation en partie géré sur ordinateur.*

En multipliant les collections conservées du Monde, *la publication de ces volumes devrait accroître l'usage du journal comme source documentaire ; on peut même penser que leur seule existence pourra faciliter le recours complémentaire aux collections des autres journaux, qui enrichit la récolte de renseignements quantitativement en additionnant les données, et qualitativement en variant les éclairages. Encore faudra-t-il que l'entreprise retienne l'attention qu'elle mérite et trouve le succès qu'elle espère.*

On a souvent dit qu'une des *faiblesses relatives de la France était, par rapport aux pays anglo-saxons ou germaniques, la notoire retard de ses services de documentation. Pour une fois, et pour un journal qui, par la qualité et la vitesse de ses informations, se compare sans crainte, à ses grands confrères étrangers, nous disposons en la matière d'un instrument original de promotion. Il convient que ses utilisateurs potentiels sachent surmonter la surprise que provoque cette formule novatrice : ils découvriront très vite l'intérêt et les avantages de son usage.*

PIERRE ALBERT,
maître de conférence à l'université de Paris-II.

(1) *Deuxième semestre de l'année 1977*, suivi d'un *Index événementiel* et du dossier *l'Année économique et sociale*, éd. France Expansion - François-Pierre Lobies, 336, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Les deux volumes : 1 500 francs.

(2) La réédition de la collection des cent quatre-vingt onze numéros de *l'Humanité clandestine*, de 1939 à 1944, par les Editions sociales, n'a pas eu à prendre en compte la réduction des formats et n'a pas voulu, par souci esthétique, jouer sur la blancheur du papier ; quant aux rééditions en offset de diverses gazettes ou journaux déjà réalisées, elles ont aussi respecté les formats originaux.

(3) On sait que, grâce au C.N.R.S., on dispose pour le *Temps* de *Tables* qui, pour ses huit volumes parus à ce jour couvrent les trente-quatre premières années de la vie du journal, de 1861 à 1894.

PRESSE

POLÉMIQUE A L'EXTRÊME GAUCHE

Les limites de l'audace

L'imprimerie Rotographie, qui imprime notamment le quotidien de la Ligue communiste révolutionnaire Rouge, *a décidé d'interrompre, après dix mille exemplaires, le tirage du mensuel* Bazooka. *Les rotativistes ont pris cette décision après la lecture d'un article qu'ils considèrent comme une incitation au viol.*

« Ce texte s'accompagnait de deux illustrations représentant une fillette se livrant à des pratiques sexuelles (« Apprenez à vos enfants à faire l'amour »). L'ensemble, texte et dessins, pouvait amalgamer des rapports consentants de plaisir et le viol d'une fillette, la première venant atténuer, sinon embellir, la seconde », *précise la direction de l'imprimerie.*

Cet acte d'autorité a suscité une réaction du quotidien Libération, *qui écrit :* « Le malaise des imprimeurs de *Rouge*, coincés entre leur « vocation militante » et la nécessité de rentabiliser en imprimant (...), s'est tout d'un coup défoulé en censure pure et simple. »

Le secrétariat du bureau politique de la L.C.R. explique cette ambiguïté autour de la vocation militante de Rotographie :

« Nous sommes néanmoins en société capitaliste, de sorte que l'imprimerie militante est aussi soumise à des impératifs de rentabilité : elle ne saurait fonctionner à temps partiel pour les seules publications d'organisations ouvrières (...).

» L'erreur initiale que nous avons commise est là : connaissant *Bazooka*, nous n'aurions pas dû en accepter l'impression. »

Libération *aussi connaît la liberté de plume du groupe* Bazooka : *quelques dessins « audacieux » parus l'été dernier dans le quotidien que dirige M. Serge July avaient déjà provoqué remous et discussions dans l'équipe rédactionnelle.*

La liberté d'expression, même à l'extrême gauche, viendrait-elle de fixer de nouvelles frontières ? — C. D.

M. DENIS G. JACOB DEVIENT P.-D.G. DE FEP

M. Dominique Ferry a démissionné de la présidence de la société France Edition et Publications (FEP). Il a proposé au conseil d'administration, réuni le 5 juin, la candidature de M. Denis G. Jacob au poste de nouveau P.-D.G. Ainsi, c'est désormais M. Denis G. Jacob, président-directeur général de FEP, président-directeur général de la Sogide (*Journal du dimanche*), gérant d'UPEM et de *Télé 7 Jours*, qui assure la direction effective du groupe EDI 7.

Par ailleurs, M. Denis G. Jacob a été nommé président-directeur général des Editions Radio, société dont il assurait jusqu'à présent la direction générale.

M. Dominique Ferry, jusqu'à son départ aux Etats-Unis à la fin août, continue d'assurer ses fonctions de secrétaire général du groupe presse, ainsi que de vice-président de la Société de développement financier, holding du groupe Néogravure.

● *La direction générale de la* Banque Hervet *précise que l'information selon laquelle elle serait intéressée par le rachat du quotidien* l'Aurore *est dénuée de tout fondement.* « *Une telle opération*, souligne la Banque Hervet, *serait tout à fait contraire à sa vocation, qui est celle d'une banque de dépôts et lui interdit dès lors toute prise de participation importante dans une entreprise.* »

● *Le Syndicat national des journalistes* (autonome) s'inquiète des actes de violence qui se multiplient contre les rédactions de journaux : « *Agressions contre* Jeune Afrique *et* le Monde, *saccage de l'appartement d'un journaliste de* Libération, *fouille de l'appartement d'un journaliste du* Monde, *sont de nature à créer un climat d'intimidation préjudiciable au droit à l'information et à la liberté d'expression, déjà menacée par diverses agressions contre des cinémas et des librairies* », déclare un communiqué.

LA RÉORGANISATION DU SECTEUR LIVRE DU P.C.

Un communiqué des sections C.G.T. des cadres commerciaux des sociétés de vente par courtage

La section C.G.T. des cadres commerciaux du Livre Club Diderot et de Serviclub Messidor, culture arts et lettres, sociétés de vente par courtage dépendant du secteur éditorial du parti communiste, nous a adressé le communiqué suivant :

Dans la toute dernière période, la presse s'est fait l'écho de difficultés rencontrées au sein des entreprises d'édition et de diffusion appartenant au P.C.F.

Devant la gravité de la situation et un certain climat de confusion, notre section syndicale a décidé de s'exprimer afin de rétablir quelques vérités.

Le Monde du 13 mai notamment, à la suite de lettres émanant de quelques travailleurs du Livre Club Diderot et de Serviclub Messidor, culture, arts et lettres, reproduisait une déclaration du P.-D.G. de ces entreprises, Christian Echard.

Celui-ci disait notamment : « que, si une réorganisation des réseaux de vente est effectivement envisagée dans l'avenir elle se fera avec l'accord du personnel ». Nous sommes malheureusement contraints de relever cette déclaration. C'est, en effet, les 19 et 20 avril qu'un plan de restructuration a été présenté par la direction générale. De plus, cette direction générale n'a pas modifié d'un pouce son projet de restructuration.

Quelles en sont les conséquences ?

— Disparition d'une des deux entreprises où travaillent plusieurs dizaines de salariés.

— Disparition de la moitié de l'encadrement.

— Refonte des secteurs des représentants entraînant une dégradation des conditions de travail.

Précisons qu'à l'issue de 1977, année où ces entreprises ont réalisé ensemble plus de 5 milliards de centimes de chiffre d'affaires, des bruits ont été répandus. Ils faisaient état de difficultés existant au sein du groupe central d'édition (notamment le C.D.L.P.) qui auraient des conséquences sur le Livre Club Diderot et Serviclub Messidor, cluture, arts et lettres.

Dès le début de 1978, des mesures ont été prises par la direction générale pour réduire le pourcentage de commissionnement de toutes les catégories de personnel de vente. Cela a entraîné diverses actions : journées nationales, pétitions, arrêts de travail, etc.

Dans ce contexte, notre section syndicale a demandé à discuter avec les responsables gestionnaires et politiques.

Après de nombreuses semaines, une délégation de notre section a été reçue au siège du comité central du P.C.F. le 29 mars par Guy Hermier, membre du bureau politique (une lettre a même été envoyée dès janvier à Georges Marchais).

Au total, Guy Hermier a reçu à trois reprises diverses délégations. Plusieurs entretiens également ont eu lieu à l'échelon de la direction commerciale des deux entreprises.

Nous constatons, aujourd'hui, qu'aucune des diverses propositions, suggestions, etc., n'a été prise en considération.

Aujourd'hui, on s'apprête à faire un simulacre de « négociation » après s'être assuré des « appuis » suffisants pour être certain que, malgré le refus officiel du comité d'entreprise, ce plan soit appliqué avec l'apparence de la concertation.

Où est dans tout cela l'esprit du vingt-deuxième congrès dans une de ses applications concrètes : la gestion démocratique dans l'entreprise ?

Ce que nous constatons dans la réalité, c'est :

— Un esprit et un climat de manœuvres, « grandes et petites » ;

— Avant toute « négociation », annonce d'une liste de cadres à rejeter (liste très « étudiée ») ;

— Contre-vérités, affirmations démenties par la réalité.

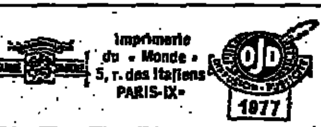
Nous sommes engagés aujourd'hui dans une nouvelle étape de notre lutte pour :

— Sauver l'emploi de plusieurs dizaines de salariés qui ont contribué à la forte expansion de l'entreprise ;

— Promouvoir une certaine conception de la vie démocratique dans une entreprise du P.C.F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX•



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ENVIRONNEMENT

La protection des sites

• *Sanctions plus sévères en cas d'infraction*

• *Rôle accru des associations*

Les constructions « sauvages » dans les sites et les espaces protégés, les démolitions ou les transformations de monuments historiques, peuvent être punies de lourdes amendes, en vertu de la loi du 31 décembre 1976 sur l'urbanisme. M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, vient d'adresser à ses services une circulaire pour le leur rappeler et les inciter à exploiter les possibilités offertes par la législation actuelle.

Au lieu des sanctions dérisoires précédemment en vigueur, la loi prévoit en effet que les travaux non autorisés dans un site classé, les modifications irrégulières de bâtiments situés à moins de 500 mètres d'un monument, peuvent être punis d'une amende de 2 000 F à 500 000 F ou de 10 000 F par mètre carré de plancher. Des peines de prison sont prévues en cas de récidive. La remise en état peut être exigée.

Il existe 6 600 sites protégés (dont 4 440 classés et 2 160 inscrits) : parcs, vallées, collines ou quartiers anciens de ville. Les abords des 11 600 monuments classés et des 19 500 monuments inscrits à l'inventaire couvrent une superficie considérable à laquelle s'ajoute celle des 60 secteurs sauvegardés (3 500 hectares).

M. d'Ornano a d'autre part rappelé mardi 6 juin que les 350 associations agréées qui s'intéressent à la protection de la nature et à l'environnement pouvaient se porter partie civile en cas d'infraction à la législation sur les sites et espaces protégés. Le rôle de ces associations dans les commissions des sites a d'autre part été renforcé par des circulaires récentes.

Presque cinquantenaires, les commissions des sites viennent de subir une cure de « revitalisation ». Une série de décrets et de circulaires ont en effet modifié leurs compétences et leur fonctionnement. Elles ne se borneront plus seulement à défendre les sites mais s'emploieront aussi à protéger la nature. Leurs travaux, jusqu'ici secrets, seront mieux connus du public.

Depuis la loi de 1930, une commission des sites existe théoriquement dans chaque département. Elle veille sur les sites « *artistiques, historiques, scientifiques, légendaires ou pittoresques* » et intervient lorsqu'ils sont menacés. Elle est consultée en particulier chaque fois qu'un site classé (on en compte actuellement 4 534) est l'objet d'une modification. Elle peut l'être même pour les sites inscrits (2 160). Une commission supérieure des sites exerce la même mission au niveau national.

Ces vénérables institutions ont constitué longtemps le seul barrage contre le vandalisme. Mais un barrage qui a progressivement cédé sous la poussée de la formidable expansion de ces trente dernières années. Dominées par les fonctionnaires, présidées par les préfets, les commissions se sont trop souvent inclinées devant les impératifs de l'expansion économique, de la construction, de l'extension du réseau routier. Celle de Paris, par exemple, a laissé se commettre d'énormes bévues, comme la tour Morland, la tour Jussieu, la « rénovation » de Belleville, la traversée du Bois de Boulogne par le périphérique. Elle avait donné son aval à deux projets désastreux : le centre de commerce international aux Halles et la voie express rive gauche. Les commissions de province en ont autant à leur passif.

Les associations, de plus en plus nombreuses, appuyées par l'opinion publique, s'indignaient de ce laxisme. Elles demandaient à cor et à cri que leurs représentants siègent dans les commissions, que celles-ci aient davantage de pouvoir et que la pesante tradition du secret des délibérations soit bousculée.

La pratique conforme à la théorie ?

Elles ont eu partiellement satisfaction. Depuis l'an dernier, les animateurs d'association de défense de l'environnement disposent obligatoirement de deux sièges (sur vingt-quatre). La loi de protection de la nature (10 juillet 1976) puis un décret du 25 novembre 1977 et deux circulaires du ministre de l'environnement (19 et 30 janvier 1978) ont étendu les compétences de la commission « *à la conservation de la faune, de la flore, des eaux, du sol, des gisements de minéraux et de fossiles et des milieux naturels* ». Elle peut proposer la création de réserves naturelles et des mesures de protection pour certaines espèces ou pour certains « biotopes » du département. Elle doit être consultée avant l'ouverture d'un zoo.

Pour assurer sa nouvelle mission, la commission des sites, qui ajoute à son titre « *et de protection de la nature* », s'adjoint deux personnalités désignées pour trois ans par le préfet sur proposition des associations agréées. En formation dite « de protection de la nature », elle se réunit au moins une fois l'an et chaque fois que le préfet, le délégué régional à l'environnement ou quatre membres en font la demande.

Désormais, chaque dossier présenté à la commission doit être accompagné de plans et de photos qui seront envoyés aux participants quinze jours à l'avance. Les mêmes dossiers (textes, plans, photos, maquettes) seront placés dans les mairies concernées avec un registre destiné à recevoir les observations du public. La commission pourra consulter d'autres représentants d'associations que ceux siégeant en son sein. Elle donnera deux avis, l'un sur le principe du projet, l'autre sur ses conditions d'exécution. Le préfet en rendra compte dans la presse par des communiqués. Mais, bien entendu, la décision finale reviendra à l'administration.

Ainsi « musclées », les commissions des sites et de protection de la nature devraient jouer un rôle déterminant dans leur département. Mais la pratique sera-t-elle conforme à la théorie ? Dans un département du sud-ouest, tout récemment, les membres de la commission réunis pour la première fois « *en formation de protection de la nature* » ont sursauté quand ils ont vu entrer les deux « défenseurs de la nature » désignés par le préfet : le président de la fédération des chasseurs et celui de la fédération des pêcheurs...

Référendum

Les associations estiment que la réforme ne va pas assez loin. Elles demandent que les commissions départementales soient présidées non par le préfet mais par le représentant du ministère de l'environnement, à l'instar de la commission nationale, dont les travaux sont menés par un fonctionnaire de la culture. Elles réclament davantage de sièges (huit pour les associations, huit pour les fonctionnaires, huit pour les élus). Elles souhaitent que les membres — et pas seulement le préfet — puissent faire inscrire une question à l'ordre du jour.

Elles voudraient qu'en cas de litige l'affaire puisse être portée devant la commission nationale. Elles suggèrent que la commission ait le droit d'organiser des référendums auprès des populations concernées. Enfin, elles souhaitent qu'au moins les frais de transport et de séjour soient remboursés aux bénévoles qui prennent sur leur temps pour travailler dans les commissions.

Ce faisant, elles mettent le doigt sur un problème de taille. La participation des citoyens à la gestion de leur cadre de vie, tant *souhaitée par le président* de la République, est de jour en jour plus effective. Mais on s'aperçoit à l'usage que, pour les animateurs d'associations, cette tâche est écrasante. Les fonctionnaires qui garnissent les commissions sont formés et rémunérés pour cela. Les bénévoles, eux, doivent étudier les dossiers pendant leurs loisirs et siéger pendant leur temps de travail. Double astreinte que, à la longue, beaucoup ne pourront supporter. Il faudrait qu'ils puissent disposer d'un crédit d'heures payées, comme les représentants syndicaux dans les entreprises. (Une mesure analogue devrait s'appliquer aux salariés qui siègent dans les conseils municipaux, par exemple.)

Faute de mesures de ce genre, les « syndicalistes du cadre de vie » seront condamnés soit à démissionner soit à rester inefficaces. Les conditions pratiques de la participation restent à mettre en œuvre. L'occasion en sera fournie par le regroupement — annoncé par M. d'Ornano — des différentes commissions locales s'occupant d'urbanisme et d'environnement. La saisira-t-on ?

MARC AMBROISE-RENDU.

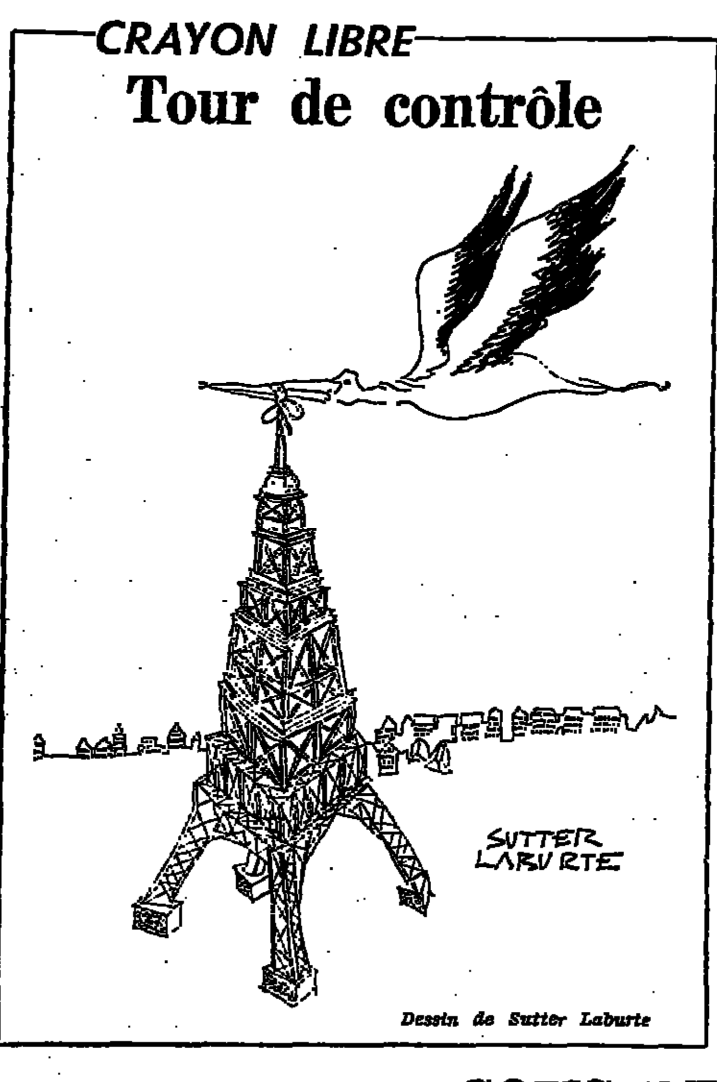
● *Réserve naturelle en Haute-Savoie.* — Le conseil municipal de Passy (Haute-Savoie) a décidé de créer une réserve naturelle de 2 000 hectares sur le territoire de la commune. Dans cette zone située au-dessus du plateau d'Assy, la circulation des véhicules à moteur, le camping, le ramassage de végétaux et les cultures seront interdits. En revanche, la chasse et la pêches demeurent autorisées.

Le Monde

une semaine avec

L'ALSACE

CRAYON LIBRE
Tour de contrôle



Dessin de Sutter Laburte

Des industriels, la ténacité au cœur et les pieds sur terre

De la « vieille » France, l'Alsace hérite les douloureuses remises en ordre, les soubressauts de l'économie et les nécessaires conversions industrielles. Ses tanneries, ses filatures, ses ateliers, ne sont pas moins vulnérables que ceux de Bort-les-Orgues, de Senones et de la toute proche vallée de la Moselotte. Pour être rhénan et non lorrain, son textile n'en est pas moins vosgien.

Mais, de par son appartenance évidente à l'Europe lotharingienne, vitrine et modèle, elle donne une leçon de solidité et d'assurance, d'esprit d'entreprise, d'audace calculée (au diable la fantaisie ou l'intrépidité irréfléchie !), de tenacité, de réalisme, d'adaptation. Rotterdam n'est pas moins familière aux Alsaciens que Lyon ou Paris. Dix-huit mille ouvriers passent chaque jour une frontière (toute théorique) pour travailler à Bâle, la capitale mondiale de la pharmacie, mais personne ne s'offusque de ce que soixante-huit mille sept cents étrangers vivent dans le Haut-Rhin (mille cinq cents de plus qu'en 1976).

Mésaventures à la Filature

Une fierté et une clé : les deux départements rhénans tiennent le haut du pavé pour les exportations par habitant . L'Europe trouve ici tout autant de résonance que la nation.

Reprenant la célèbre réplique de Malraux, les Alsaciens, et pas seulement les chefs d'entreprise, pourraient lancer : *« Il est de notre nature d'être dans le monde. »*

Dans le monde, oui, mais en gardant les pieds sur la terre. Sur la terre des vallées, des « pays », comme parlent maintenant les responsables de l'aménagement du territoire. Il y a un an, l'inquiétude avait envahi la vallée de la Thur, Saint-Amarin, Moosch, Malmerspach. Le chagrin aussi. Les frères Schlumpf avaient laissé tomber la Filature de laine peignée. L'usine, dont les murs caramel sont constellés de graffiti vengeurs, reste entretenue. Mais qui la reprendra ? Avec combien d'ouvrières et d'ouvriers ? Les « frères » ont élu domicile dans un grand hôtel de Bâle. En voisins.

Pour eux, on n'éprouve plus guère de considération dans la vallée, mais à l'égard de la Filature, c'est autre chose. C'était tout la Filature : un propriétaire foncier, un employeur, un contribuable en or, un mécène qui entretenait une maison de retraite. D'ailleurs, quand on parle de la Filature, on emploie toujours le F majuscule. Il y a quelques jours, recevant ses derniers défenseurs, le préfet ne leur a guère laissé d'espoir.

Pour le maire de Malmerspach (cinq cent soixante-quatorze habitants), c'est un crève-cœur. *« L'usine rapportait 280 000 F de taxe professionnelle, sur un budget total qui atteindra 1 212 000 F en 1978,* raconte M. René Della Valle. *Il a fallu arrêter tout investissement communal, car avec quoi aurait-on payé ? Surtout qu'on a eu un autre malheur. A cause de la sécheresse de 1976, il a fallu couper 3 000 mètres cubes de bois qui dépérissaient et que nous avons bradés. Notre patrimoine forestier est décimé, et il n'y a plus de ressources à en attendre avant plusieurs années. »*

Et le maire d'administrer à ses concitoyens un leçon simple d'économie communale : *« Alors qu'en 1977 encore, sur 1 F d'impôts locaux, 0,81 F était payé par l'industrie locale, chaque franc sera dorénavant prélevé intégralement sur l'habitant. »* Il pourrait préciser : *« ... habitant qui, de surcroît, est chômeur... »*

Heureusement, tous les Alsaciens du Haut-Rhin ne broient pas pareillement du noir. A la chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse, il n'est pas difficile de rencontrer des responsables dont la marge d'initiative et l'influence tranchent singulièrement avec l'impuissance des élus des vallées.

Tutelle très souple

« Depuis dix-huit ans que je suis ici, jamais un budget ne nous a été refusé par nos autorités directes de tutelle, le ministre de l'industrie. Pareil pour nos emprunts. Bien sûr, parfois les dossiers traînent à cause des rugosités administratives normales, mais on y arrive toujours », raconte M. Jean-Pierre Prigent, secrétaire général de la chambre de commerce. La grande chance de ces organismes consulaires, c'est qu'ils échappent à la tutelle du ministère des finances, de la Cour des comptes, du trésorier-payeur général.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 21.)

SOUS LES FEUX DE LA CONCURRENCE

Firmes en mouvement

« PAR un épais brouillard du mois de septembre, deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg, en Lorraine... » Entre 1878 et 1914, et même encore après, des milliers de jeunes Français ont suivi dans leur *Tour de France* ces deux enfants qui fuyaient l'envahisseur de 1870. Avec eux, ils traversaient cette ligne bleue des Vosges, si fascinante puisqu'au-delà s'étendaient les provinces perdues, et le Rhin, derrière lequel veillait l'ennemi héréditaire... Cent ans après la première édition de ce formidable best-seller, au terme de plus de trente années de paix, il n'est pas sûr que nos concitoyens aient tout à fait cessé de considérer l'Alsace comme une marche frontière, étirée entre le fleuve et les Vosges toujours bleues, sentinelle avancée du pays face aux Germains, glacis de protection face à l'invasion toujours possible. De même, l'image d'une région riche, cossue, où il fait bon vivre, d'un jardin fertile où cultures et vignobles dessinent un merveilleux tapis, est toujours présente dans leur esprit.

Transports en retard

De telles rémanences, voire de tels clichés, sont, en définitive, fort nuisibles à une province qui, tout d'abord, n'est plus une région frontière, mais une région centrale dans une Europe nouvelle, dont le point d'équilibre s'est déplacé vers le nord et l'est. Ensuite, si l'Alsace est bien lotie par rapport aux autres régions françaises (dans les quatre premières pour le revenu et le salaire, deuxième pour la consommation) et si elle pose actuellement moins de problèmes que le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine ou la région de Marseille, elle accuse un retard certain par rapport à ses puissants voisins du Bade-Wurtemberg et de Suisse alémanique. Ces derniers, consultés il y a quelque temps sur un schéma d'avenir destiné à l'Alsace, ont considéré, après un examen honnête, que cette dernière était « un pays sous-développé sur le plan de l'infrastructure », notamment des transports, sur celui des télécommunications, sur le plan scolaire. Ils ont relevé de grosses insuffisances tant au niveau des structures industrielles (pas assez de P.M.E. prospères), qu'à celui de la formation de la main-d'œuvre, et qualifié de retardataire une région où « de vieilles industries vivotent et où les industries modernes échappent ». Jugement sévère, sans aucun doute, et parfois injuste, mais qui s'explique par la comparaison avec l'environnement immédiat.

Si l'on prend l'infrastructure, par exemple, il est frappant de constater à quel point les gens qui comptent en Alsace redoutent un détournement de trafic qui mettrait leur région à l'écart des grands axes internationaux et lui ferait courir le risque d'être enclavée.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 20.)

Les recettes d'un vigneron attentif

PAYSAGES. Clochers pointus, cigognes, cités médiévales. Colonnes et colonnes de cèpes alignés, serrés, rangés, en désordre de bataille qui dévalent à mi-pente les coteaux pour plonger dans les brumes du Rhin. Vallonnement d'Eguishem, de Kaysersberg, de Riquewihr, de Ribeauvillé, d'Obernai...

Chiffres. Le vignoble d'Alsace occupe la zone de collines sous-vosgienne dont l'altitude varie de 180 à 370 mètres. Les vignes s'étirent sur une bande de 120 kilomètres de longueur entre Thann et Marlenheim et d'une largeur variant d'une centaine de mètres à 4 kilomètres.

Impressions. Une qualité de lumière qui met aux couleurs de terres, de pierres et de nature des nuances heureuses, presque amoureuses. La sensation trompeuse d'un bonheur perdu et retrouvé : étonnantes Wiens tubs grisantes.

Autres chiffres. Neuf mille cinq cents vignerons, 11 500 hectares en production, 950 000 hectolitres vendangés.

Précisions. Ici, contrairement à l'usage des autres régions, les vins se classent d'après le cépage et non pas selon le terroir. Les moins bons : Sylvaner, pinot blanc. Des meilleurs : muscat, pinot noir, Tokay, Riesling, Gewurztraminer.

Un petit peu d'histoire. Pour une mémoire bleu horizon. 1870 : l'Alsace et son vignoble tombent sous la domination allemande. Nouvel espace économique, nouvelle clientèle, nouvelles règles : le plus septentrional des vins français devient le plus méridional des vins allemands. Il va falloir en produire tant et plus pour couper et bonifier les rheinweins faiblards. 1918 : « ils » ont perdu l'Alsace. Alternative : faire encore pisser la vigne à la manière allemande ou bien revenir à une production de qualité. Un choix difficile. Après la grande guerre, l'Alsace n'a quasiment plus de clients de l'autre côté des Vosges. L'effort à entreprendre est considérable : créer une clientèle française avec des vins blancs secs fruités, alors que la mode est aux vins de boudoir, les liquoreux d'Anjou et de Bordeaux.

Multiplié par deux

Pourtant, l'offensive est lancée. Mais c'est déjà 1940, et la débâcle. Quatre nouvelles années de coupure. Il faut tout recommencer. Mais c'est le succès.

Succès. La production du vignoble alsacien a quasi doublé en vingt ans et des prix sont allés grimpant, excepté un accident en 1973 et 1974.

Extrait de catalogue. Sylvaner : la bouteille 7,50 F, Pinot : 8 F, Riesling (réserve) : 10,50 F, Gewurztraminer (cuvée spéciale) : 11.50 F., Pinot noir : 12 F.

Petite histoire. Bizarres, bizarres, les Alsaces qui sortaient des chais de Bercy dans les années 60. Alors les associations viticoles se sont battues : plus aucun vin ne quitte la région en vrac. La mise en bouteille d'origine est obligatoire. Une sécurité qui égale qualité. Fini les petits tripatouillages et les maux de tête qui allaient avec.

Combines. Lorsqu'il s'agit, par exemple, de vendre du Riesling en promotion à un grand magasin, le prix en serait cassé — conditionnel — et la qualité aussi avec un apport de Sylvaner tout venant, quitte à corser ensuite le mélange avec quelques mesures de muscat.

Statistiques. 6 640 viticulteurs soignent moins de 1 hectare (17 % de la surface du vignoble). 1 058 cultivent de 1 à 2 hectares (34 % du vignoble). 1 451 posèdent de 2 à 5 hectares (41 % du vignoble). 390 ont plus de 100 hectares (8 % du vignoble). Au total, plus de 120 000 parcelles. Et l'on se dispute pour avoir un lopin supplémentaire. L'hectare coûte de 100 à 400 000 F. Des prix sans rapport avec la qualité du terroir, mais fonction de la pression des vignerons.

Vogue du circuit court

Manipulents. Du même nom qu'en Champagne, bien qu'ici la manipulation — le quart de tour quotidien aux bouteilles — ne soit pas de mise. Labourant, taillant, vendangeant, pressant, embouteillant, prenant de la peine, ils vendent directement aux consommateurs la totalité de leur récolte (486, soit 5,1 % des viticulteurs ou bien une partie seulement (1 417, soit 14,9 % des vignerons), grâce à un gros effort de démarchage auprès de la clientèle particulière. Ils pèsent un gros tiers du vignoble. Leur territoire — près de 47 % du vignoble — a augmenté rapidement depuis le début des années 60 : vogue du circuit court, appétit de réussite personnelle lorsque les affaires vont bien. Désormais, ils sont organisés dans un groupement de viticulteurs propriétaires et ils ont adopté une dénomination commune pour leurs bouteilles : « *Alsace Propriété Véritas.* » Difficulté : sur une exploitation de 4 hectares en moyenne, il n'est pas commode d'offrir à la fois un catalogue complet des appellations et une qualité suivie.

Polémique. Les coopératives arguent du fait qu'elles ont plus de médailles que les manipulants dans les concours agricoles pour affirmer que la qualité de leurs vins est supérieure. « *Pas du tout* », rétorquent les propriétaires, nous sommes victimes de la loi des grands nombres — les coopératives offrent un plus grand nombre d'échantillons — et de l'industrialisation du vin. Les coopératives « préparent » leurs échantillons alors que les manipulants laissent faire la nature.

Coopératives. Quatorze au total. Différentes et semblables. Elles ont été réinventées après 1945 pour stocker la vendange. Elles représentent désormais un petit tiers du vignoble. De gros efforts au plan qualitatif, assortis de gros complexes . partout ailleurs, en matière viticole, coopération est synonyme de cavalerie. Alors elles font tout pour prouver le contraire. Cela conduit parfois à quelques errements, comme cette lutte au coude à coude avec les manipulants pour gagner la clientèle particulière.

Concurrence. En face des coopératives alsaciennes, qui traitent environ 28 000 hectolitres de vin, avec des capacités de stockage de quelque 50 000 hectolitres chacune, la coopérative allemande de Vieu-Brissach, tout juste de l'autre côté du Rhin, commercialise 500 000 hectolitres de vin et a une capacité de stockage de 1,2 million d'hectolitres. Un autre monde, une autre dimension, où les vignerons, sans plus de soleil, mais avec plus de sucre, tirent quelque 150 hectolitres de 1 hectare de vigne.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 22.)

LES DIFFICULTÉS DU TEXTILE

Un slogan contre la crise : six mois pour faire ce qu'on ne fait pas ailleurs.

Lire notre article page 22

LE SAUVETAGE DES VOSGES

Des paysans ouvrent leur table pour arrondir leurs fins de mois.

Lire notre article page 23

MUTUELLEMENT VOTRE

Les banquiers gardent les clefs du coffre

A STRASBOURG, de part et d'autre de la rue du Wacken, tout près du palais des Congrès et non loin de celui du Conseil de l'Europe, se dressent face à face, symboliquement, deux édifices ultra-modernes : les sièges du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL) et de la Banque fédérative du crédit mutuel. Bien des choses séparent ces deux établissements.

L'un, le CIAL, recueille ses dépôts de la façon la plus traditionnelle, leur offre la gamme classique des comptes sur livrets, des bons de caisse, etc., et les utilise, en majeure partie, à consentir des prêts aux entreprises. L'autre, la Banque fédérative, est le bras séculier d'un réseau à mailles serrées, représenté dans le moindre village par l'omniprésente Caisse mutuelle de dépôts et de prêts (C.M.D.P.), qui consacre l'essentiel des abondantes ressources collectées par le canal des « livrets bleus » à accorder des prêts personnels, essentiellement à la construction, et, maintenant, à financer les collectivités locales.

Inutile de dire que la plus franche harmonie ne règne pas entre les deux voisins. La pierre d'achoppement reste précisément le fameux « livret bleu », doté d'une exonération fiscale analogue à celle des livrets de caisse d'épargne et arrachée à la rue de Rivoli, à la fin de 1975, ce qui provoqua et provoque toujours la fureur de tous les concurrents, banques commerciales, banques populaires, Crédit agricole et, naturellement, les caisses d'épargne. Exploitée au maximum par les six cents caisses locales et leurs quatre mille administrateurs recrutés sur le terrain parmi les notables, les artisans, les ouvriers, etc., cette « arme absolue » permet au Crédit mutuel de recueillir 34 % des dépôts en Alsace, autant que toutes les banques réunies, de devancer largement les caisses d'épargne (22,7 %) et le Crédit agricole, même chez les cultivateurs.

Au CIAL, défenseur de la libre entreprise dans l' « égalité des droits », on ne trouve pas « la moindre justification économique à ce privilège ». Au Crédit mutuel, les responsables répondent qu'avant 1967, en Alsace, l'ensemble des organismes collecteurs de dépôts offraient un livret pratiquement exonéré d'impôts, et que ce n'est pas leur faute si les pouvoirs publics, qui avaient, paraît-il, promis de rétablir pour tous cette disposition, n'ont pas osé aller jusqu'au bout

Reste, tout de même, un problème important. Le Crédit mutuel, non seulement, collecte plus de ressources qu'il ne peut en employer, du fait de l'encadrement quantitatif du crédit, mais, surtout, ne les emploie pratiquement pas en prêts industriels et commerciaux, pour lesquels il n'est guère équipé, et qui ne se montent qu'à 500 millions de francs environ sur plus de 6 milliards de crédits consentis.

Poussées vers l'Allemagne et la Belgique

Au-delà de toutes ces différences, une chose rapproche néanmoins les réseaux bancaires en Alsace, mutualistes ou non : par une exception remarquable, les centres de décision des établissements sont, à 80 %, restés implantés dans la région, la seule banque « extérieure » importante étant la B.N.P. Le Crédit mutuel et son président, M. Théo Braun, sont farouchement « locaux », et le CIAL, sous la houlette de son président, M. Spielrein, et de son directeur général, M. Wenger, tout en étant théoriquement une filiale du C.I.C. à Paris, garde l'indépendance sourcilleuse d'un « associé ».

Quant à la Société générale alsacienne de banque (Sogenal), également filiale à 40 % d'un établissement parisien, la Société générale, mais ayant gardé le statut de banque privée par actions, elle ne perd pas une occasion d'afficher son particularisme régional. Forte de son activité importante en Allemagne fédérale et en Belgique, elle estime occuper sur l'échiquier des banques françaises une place originale que son nouveau président, M. Delacour, ancien directeur général adjoint de la Société générale, entend bien développer.

N'oublions pas les banques populaires, très actives en Alsace, les caisses d'épargne, la Caisse régionale du crédit agricole, toutes à implantation locale, et l'on s'apercevra que l'Alsace, où bien des centres de décision ont fui vers l'extérieur, a au moins gardé ceux de son réseau bancaire. — F. R.

L'université sur les bancs de l'usine

UNE petite briqueterie de la région de Strasbourg vient de se lancer dans la fabrication de panneaux isolants constitués à partir de verre récupéré. La commercialisation en sera assurée par une entreprise parisienne d'isolation. La mise au point du procédé a été réalisée par le laboratoire de minéralogie de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.

Cette opération est le résultat d'une initiative de M. Bernard Kaempf, trente-huit ans, dynamique délégué aux relations industrielles de l'Alsace. D'autres actions analogues illustrent le profit que l'Alsace peut tirer de l'utilisation par l'industrie du potentiel de recherche de ses universités : la conversion vers l'électronique d'une entreprise de téléphonie électro-mécanique ; la réduction et parfois la récupération des rejets de fabrication polluants ; la mise au point de nouveaux appareillages pour analyses médicales, par exemple.

Pourtant, sur les quelque 8 millions de francs de contrats de recherche signés l'an dernier entre des entreprises privées et les universités alsaciennes, 20 % seulement provenaient d'entreprises régionales d'après les estimations de M. Kaempf. Une des raisons essentielles en est, selon lui, le petit nombre d'entreprises dont la taille est suffisante pour qu'elles s'intéressent au long terme.

« Nos contacts avec les entreprises se font généralement au niveau national ou international et les contacts locaux ne sont souvent que le fruit du hasard, par exemple, lorsque la société possède un laboratoire d'application dans la région », confirme M. Jean Faure, vice-président chargé de la recherche à l'université de Haute-Alsace, à Mulhouse. M. Faure insiste sur le fait que le secteur privé est de plus en plus demandeur de recherche fondamentale.

La chimie et le textile sont les domaines privilégiés des liaisons entre l'université de Haute-Alsace et l'industrie.

L'Ecole nationale supérieure de chimie de Mulhouse et l'Ecole nationale supérieure des industries textiles de Mulhouse, aujourd'hui regroupées au sein de l'université, ont en effet un long *passé de relations avec le patronat* qui a suscité leur création respectivement en 1822 et 1861.

Le Centre de recherche mécanique appliquée au textile, créé il y a quatre mois et auquel participent la Chambre syndicale des industries mécaniques et électriques du Haut-Rhin, le Centre de recherche textile de Mulhouse, l'Union des constructeurs de matériel textile, la municipalité de Mulhouse, et l'université, a reçu pour mission de maintenir face à la concurrence internationale l'avance technologique des constructeurs français de matériel textile.

En plus de ces contrats directs entre l'université de Haute-Alsace et les entreprises, il convient d'ajouter une partie de ceux signés avec le Centre national de la recherche scientifique (qui possède un laboratoire au sein de l'université), le Commissariat à l'énergie atomique et la délégation à la recherche scientifique et technique, qui correspondent souvent, notamment pour le dernier organisme, à des relations avec l'industrie.

Des déséquilibres importants

A l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, les contrats avec des organismes publics et la recherche *fondamentale dominent*, dans les domaines de la chimie, de la neurochimie et de la physique nucléaire notamment. Lorsque des efforts sont faits pour s'ouvrir sur l'environnement économique, c'est d'abord les grandes entreprises qui en bénéficient. *« Le contact se fait plus facilement avec elles*, explique M. Pierre Karli, président de l'université, *par l'intermédiaire de leurs laboratoires de recherche, qui ont un langage identique au nôtre, et dont certains responsables sont d'ailleurs issus de chez nous. »*

Des déséquilibres importants existent entre la recherche publique et la recherche dans les laboratoires privés (environ mille quatre cents chercheurs dans la première et cent soixante dans la seconde). Entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée au profit de la première, entre les relations des universités avec les sociétés nationales et internationales, plus nombreuses qu'avec les entreprises régionales. Pour tenter d'y remédier, l'Association pour le développement des relations entre l'économie et la recherche auprès des universités de Strasbourg et du Haut-Rhin (ADRERUS) a créé il y a deux mois un institut de recherche et d'essais sur les produits. Celui-ci a pour but de permettre aux petites et moyennes entreprises de mieux connaître et utiliser le potentiel de recherche disponible dans la région et d'accroître leurs capacités d'innovation. En plus des universités et des organismes publics, y adhèrent notamment divers syndicats professionnels, la chambre de métiers d'Alsace et la chambre régionale de commerce et d'industrie. Un centre régional d'information et de documentation sur l'innovation et la propriété industrielle le complète depuis quelques jours.

Ces relations entre l'université et l'industrie ne semblent plus susciter beaucoup d'opposition au sein de la première. Elles ne font pas pour autant l'objet d'une large consultation et demeurent entre les mains de quelques-uns seulement. MM. Maurice Beck, membre du conseil de l'université de Haute-Alsace, et Jean Kaspar, secrétaire régional de la C.F.D.T., déplorent par exemple qu'*« on refuse de considérer les organisations syndicales comme des interlocuteurs au même titre que le patronat »*.

MICHEL SIDHOM.

Firmes en mouvement

(Suite de la page 19.)

La remarque vaut surtout pour Strasbourg, qualifiée fréquemment de « cul-de-sac », et tout récemment par le professeur Dreyfus, devant le Conseil de la communauté urbaine. Au nord, l'autoroute A 4 privilégie, avec sa bretelle Forbach-Strasbourg, le grand axe Paris-Metz - Sarrebruck - Mannheim, tandis que l'autre grand axe Hambourg - Francfort - Bâle (le fameux Hafraba) passe au sud, par Mulhouse, qui se réjouit de le voir se poursuivre vers la Méditerranée via Belfort et Beaune. Comme le reconnaît *M. René Uhrich, secrétaire général* de la chambre de commerce et apôtre de « l'Alsace réconciliée » (avec son industrie), il y a désormais une réelle menace de se voir « court-circuiter » pour une ville qui a toujours été, étymologiquement, la ville des routes. Et de réclamer d'urgence la création d'un grand complexe routier tourné vers le Rhin, en attendant l'achèvement, en 1981 peut-être, de la grande dorsale Strasbourg-Mulhouse.

Même son de cloche pour la navigation fluviale : le grand projet, né il y a vingt-cinq ans, de faire de Strasbourg un important port rhénan se trouve gravement compromis par le manque *de débouchés vers le Midi*, avec le retard de la mise en chantier de la liaison Rhin-Rhône, que certains jugent non seulement trop coûteuse, mais illusoire et périmée. A l'heure actuelle, font remarquer les esprits chagrins, l'essentiel du trafic du port de Strasbourg est constitué par le pétrole raffiné à Reichstett et les graviers extraits le long du Rhin...

On peut poursuivre cet examen par celui des structures industrielles. Parmi les « vieilles » industries, les mines de potasse, victimes de la concurrence étrangère, réduisent progressivement leur personnel : 12 500 employés en 1960, 9 000 en 1970, 7 200 en 1976, moins de 6 500 à l'heure actuelle. Le textile traditionnel (coton, écru, laine) se meurt, avec tout de même de très brillantes exceptions dans la région de Mulhouse, où des entreprises dynamiques réussissent à battre l'Extrême-Orient à son propre jeu. Dans la construction mécanique, seule l'unité mulhousienne de Peugeot continue à se développer, tandis que la S.A.C.M. est stabilisée. Dans les *autres secteurs, ne parlons pas* des difficultés de Rhône-Poulenc à Colmar et de celles des entreprises du bâtiment, cruellement touchées par la crise. Quant à des secteurs porteurs d'espoirs et de promesses, comme l'informatique, l'absence en est totale, et cette carence est vigoureusement dénoncée par de nombreux interlocuteurs, syndicaux ou patronaux.

Face à une prospection peu encourageante, la situation de l'emploi n'est guère réjouissante : 22 000 demandes d'emplois à ce jour, et 12 000 à 15 000 emplois à créer chacune des prochaines années. Or, même pendant les périodes de haute conjoncture que nous avons connues, jamais l'Alsace n'a pu accomplir une telle performance. Heureusement que 26 000 frontaliers trouvent encore du travail en Bade-Wurtemberg et à Bâle...

Sans doute l'Alsace est-elle relativement favorisée par rapport au reste de la France, avec un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale (3,5 % environ contre 4,5 %). Mais l'avenir est inquiétant, avec des mises à la retraite en diminution du fait des classes « creuses » de la guerre et la venue sur le marché du travail de la vague des jeunes nés dans les années 60.

Gestion d'abord

Scrutant l'horizon, les responsables font un bilan provisoire. Les « grandes » implantations industrielles sont terminées : la dernière a été General Motors à Strasbourg, et celle de Peugeot (13 000 personnes) à Mulhouse, achève sa croissance. Il n'est pas souhaitable, au surplus, estime-t-on en Alsace, de voir s'installer d'autres monstres : la perturbation du cadre de vie est trop grande et le risque inhérent à *toute monoproduction trop élevé*. De leur côté, les moyennes industries en place (brasseries, mécanique, etc.) n'augmenteront plus leur personnel.

Restent les brillantes individualités, les réussites de Lohr, à Strasbourg, qui exporte partout ses remorques porte-voitures, de Clemessy (matériel électrique), et de l'étonnant Glockler (Superba, matériel spécial pour l'industrie textile), toutes deux à Mulhouse, sans oublier De Dietrich, *dont la progression reste* un véritable tour de force.

Mais le véritable espoir, c'est celui de la création et, surtout, du développement des petites et moyennes entreprises, qui fait en grande partie défaut en Alsace, et dont les centres de décision restent en place, alors que dans le cas de grandes entreprises, ils ont fui, soit à l'étranger (pour 20 % des entreprises), soit à Paris ou ailleurs (pour 90 % de la brasserie, pour la grosse mécanique, pour la majeure partie de la construction électrique). La recette, selon M. Puymartin, président de la SADE, Société de développement régional la plus performante de France : *« Le problème du financement n'est pas fondamental ; il trouve presque toujours sa solution. Ce qui est fondamental, ce sont les qualités des gestionnaires, le contexte d'accueil, les infrastructures, le climat général. »* Au dire de certains, ce dernier est en train de changer lentement : le patronat alsacien, après une période de découragement, reprend du poil de la bête. C'est à ce prix, davantage peut-être qu'à celui de *grands projets ambitieux* que l'Alsace ne deviendra pas *« la Cendrillon de la vallée du Rhin »*, préfiguration de ce que pourrait être la France dans l'Europe de demain.

FRANÇOIS RENARD.

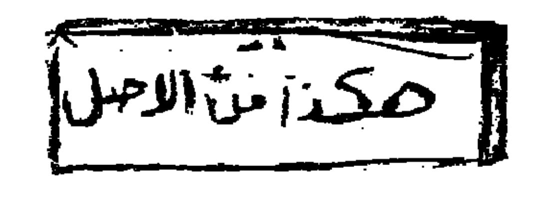
UN NUMÉRO DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

Les jeunes et l'emploi en Alsace

L'Assemblée nationale a examiné, le mardi 6 juin, le nouveau « pacte national pour l'emploi » destiné à lutter contre le chômage des jeunes proposé par le gouvernement. Le premier pacte, qui avait été adopté par le Parlement en 1977, a donné en Alsace des résultats particulièrement intéressants, comme le montre une grande enquête d'Yves Agnès, publiée dans le numéro de juin du « Monde de l'éducation ».

Par-delà ses aspects conjoncturels, le « pacte » aura conduit à poser une question de fond : le système de stages, alliant la formation et la vie professionnelle et permettant un passage progressif entre l'école et le travail, n'est-il pas une formule d'avenir ? « Le système éducatif est lourd, l'écart va croissant entre les besoins de l'économie et l'enseignement secondaire », reconnaît un universitaire. Et un chef d'entreprise : « La civilisation urbaine a déconnecté les jeunes du monde du travail. Après l'école, il faut une espèce de passerelle, une initiation. Cela peut être une responsabilité nouvelle pour les entreprises. » Une double prise de conscience à mettre au crédit du pacte national pour l'emploi en Alsace...





Richesses du Sundgau

Le musée rural d'Oltingue ménage les surprises du futur

POUR qui conçoit ses vacances à visiter les musées, le Haut-Rhin est une terre de prédilection. Ici leur diversité est aussi grande que leur richesse. A défaut de les citer tous, rappelons l'existence des plus connus : le musée Unterlinden (Colmar), qui abrite des chefs-d'œuvre inestimables de Schoengauer ; le Musée français du chemin de fer (Mulhouse), que l'expert américain A.-D. Dubin, en visite le 10 mai dernier, a taxé de « the most beautiful railway-museum in the world » ; le musée de l'automobile (Mulhouse), projeté il y a quatorze mois dans l'actualité par la déconfiture financière de deux industriels suisses, les frères Schlumpf, qui furent parmi les grands du textile en France ; le musée de l'impression sur étoffes (Mulhouse), véritable rétrospective du passé textile de la cité haut-rhinoise ; le musée historique (Mulhouse) au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville ; le musée régional de l'histoire des P.T.T. d'Alsace (Riquewihr), etc.

Mais il est d'autres réalisations, moins spectaculaires certes, mais pour autant non dénuées d'intérêt. Ainsi le musée paysan d'Oltingue qui, depuis sa création en 1972, a accueilli quelque cent mille visiteurs, et est devenu le moteur d'un consensus population-municipalité-autorités pour la rénovation de l'habitat rural dans ce secteur particulièrement typique du Sundgau puisque Oltingue vient d'être retenu dans le cadre de l'« opération village » lancée par le ministère de la culture.

Retiré aujourd'hui dans un autre village de ce Sundgau qu'il affectionne tant, l'abbé Etienne Bilger est un homme tenace et persuasif. En quarante années de ministère à Oltingue, passionné d'histoire (il est président de la société d'histoire du Sundgau) il a amassé quantité d'objets trouvés au gré des visites à ses ouailles. Sa collection a pris une telle ampleur qu'il lui fallut entasser les pièces jusque dans les combles de la cure et plus tard dans les réserves mises à sa disposition par des particuliers. Dans son esprit, seul comptait le sauvetage d'objets aussi hétéroclites que de la vaisselle, même ébréchée, d'ustensiles de cuisine qui, tôt ou tard, auraient pris le chemin de la décharge. Et pourtant, que de richesses ainsi amassées au fil des ans par cet apôtre des valeurs attachées au terroir !

L'idée de créer un musée où seraient exposés ces trésors insoupçonnés ne tarda pas à germer. Elle se concrétisa grâce à l'appui des dirigeants de la chambre d'agriculture du Haut-Rhin, qui ont compris l'intérêt culturel et touristique d'une telle collection pour le village d'Oltingue et ses environs.

Le village jouera le jeu

Fin septembre 1972 l'association « Maison du Sundgau-Oltingue-musée paysan » voit ainsi le jour dans le cadre des Journées d'octobre de Mulhouse, une manifestation à caractère essentiellement agricole. Sa mission s'inscrit dans un diptyque : un volet présente le passé (le musée), l'autre avenir (la Maison du Sundgau). Par le premier, l'association veut évoquer le souvenir d'une population rurale laborieuse, fidèle, attachée à sa terre, avec toutes ses activités, ses coutumes, ses traditions, sa foi. Par la seconde, elle affirme sa volonté d'animation culturelle, par référence au passé dans une optique réaliste du « choc du futur », afin que soit assurée la sauvegarde des valeurs fondamentales qui nous ont précédés. Objectif ambitieux qui, en l'espace de six années, a été partiellement atteint !

Aujourd'hui, le musée est devenu réalité au centre de la commune dans la « Maison du Sundgau », un immeuble racheté en 1973. Cette bâtisse, jadis restaurant, est le témoin des différents styles de construction de la région depuis près de quatre cents ans. Peu de maisons du Sundgau peuvent s'enorgueillir de réunir sous le même toit tant de témoins de la manière dont nos aïeux concevaient la construction et l'aménagement de leur habitat.

Toute cette opération de mise en valeur des locaux et l'insertion de la collection du curé Bilger dans cet écrin, dont la préservation est le souci constant de l'association, n'a pu se faire qu'avec le concours financier du conseil général du Haut-Rhin, de la chambre d'agriculture et du soutien spontané de nombreuses personnes tant d'Alsace que de la Suisse ou de la Franche-Comté proches, des personnes convaincues qu'à Oltingue se poursuit maintenant depuis six ans une œuvre exemplaire.

Nous l'avons dit, le musée paysan du Sundgau, promis à un bel avenir, a été le catalyseur de toutes les forces vives locales et régionales pour faire d'Oltingue, un village d'un peu plus de sept cents habitants, un des centres culturels, de traditions et d'art populaires en Alsace. Dans les trois ans, selon le président de l'association, M. Raymond Stehlin, directeur administratif et financier de l'aéroport bi-national de Bâle-Mulhouse, la maison paysanne d'Oltingue devrait pleinement remplir ce rôle. En effet, grâce à la conjugaison de toutes les volontés vives du village, pourrait être entrepris l'aménagement des anciennes écuries attenantes au musée. On envisage là la création de salles d'exposition et de réunions à caractère culturel.

Dans le cadre de l'opération « village » évoquée plus haut, un inventaire est en cours pour recenser l'habitat sur le village, un habitat rural typique dont les plus hautes autorités culturelles françaises reconnaissent qu'il doit être préservé, d'autant plus qu'il s'inscrit dans un site touristique encore inviolé et bénéficiant d'un micro-climat particulièrement favorable. Cette rénovation concertée de tout un village suppose, on s'en doute, l'adhésion et la participation financière des habitants.

« *Ils joueront le jeu* », estime M. Stehlin, qui note avec satisfaction que l'ensemble de la population a pris conscience de l'importance de l'enjeu, à preuve sa participation de plus en plus massive aux portes ouvertes du village organisées pour la treizième fois au début du mois dernier. Côté administration, l'opération « village » semble aussi être prise très au sérieux : un crédit substantiel vient d'être débloqué de manière tout à fait inattendue pour la réfection des orgues Callinet de l'église. — B. L.

N.B. — Le musée est ouvert d'avril à novembre les mardis, jeudis et samedis après-midi, le dimanche toute l'année ou sur rendez-vous pour les groupes (tél. 40-74-02). Prix d'entrée : 3 F.

PLATANES AU PRÉTOIRE

« *Coupable, mais dispensé de peine* », tel est le verdict que vient de rendre le tribunal d'instance de Huningue, dans le Haut-Rhin, à l'encontre du président du comité de défense et de sauvegarde des platanes de Ranspach-le-Bas.

Ce groupement écologique milite pour la préservation d'une allée bordée de peupliers et de platanes plantés à l'époque de Napoléon III. Cette portion de la R.N. 419 devait, selon un projet de l'équipement rendu public début 1976, être élargie, et les arbres plus que centenaires abattus.

Après des démarches infructueuses auprès du service départemental de l'équipement, le comité avait décidé de couper l'un des peupliers morts de cette allée. Il entendait ainsi protester contre les mauvaises conditions dans lesquelles, à ses yeux, l'équipement assurait l'entretien des arbres. Le peuplier mort fut débité en bois de chauffage et distribué aux vieilles gens de la localité.

Le service de l'équipement — qui demandait 200 francs de réparation — porta plainte contre le président du comité de défense, M. Gilbert Spery, qui a été déclaré coupable, mais dispensé de toute peine.

B. L.

VOSGES INVENTIVES

Des fermiers ouvrent leur table pour arrondir leurs fins de mois

IL n'est que de citer quelques chiffres pour saisir l'importance du tourisme dit « vert » en France. Le mouvement Logis de France et Auberges rurales est, à l'heure actuelle, la plus importante chaîne hôtelière du pays avec 62 774 chambres réparties entre 3 827 adhérents dont 612 tenanciers d'auberges. Les Gîtes ruraux apportent aussi une contribution intéressante et fort positive à l'hébergement en milieu rural.

Le camping à la ferme n'a cependant pas encore trouvé un écho très large, son développement semblant devoir être freiné par différents facteurs dont le moindre n'est sans doute pas le montant jugé dérisoire des redevances laissées par les utilisateurs. A toutes ces formes de tourisme vert, s'en ajoute une autre, spécifique à la montagne vosgienne : les fermes-auberges.

Ainsi reconnus comme les défenseurs d'un patrimoine écologique régional, les fermiers de montagne et principalement les fermiers-aubergistes ont ressenti le besoin de se fédérer : l'Association des fermes-auberges du Haut-Rhin et des départements limitrophes, qui groupe une cinquantaine d'exploitations en Alsace et dans le département des Vosges, constitue un outil exceptionnel pour cette tâche. Ceux qui y ont adhéré ont signé un contrat par lequel ils s'engagent à maintenir leur exploitation et, par voie de conséquence, à conserver le paysage fait de prés verdoyants et de chaumes. Les uns pratiquent la transhumance, les autres l'élevage sédentaire. L'agriculture de montagne n'étant pas rentable dans le contexte du Marché commun, les revenus complémentaires provenant de l'exploitation de l'auberge sont le garant de leur survie.

Entre 600 et 1 250 mètres d'altitude, les cinquante fermes-auberges représentent, pour la plupart, pendant la saison estivale seulement, autant de relais gastronomiques où la typicité du cadre n'a d'égale que celle des mets servis. Dans la vallée de Munster — la Suisse vosgienne — ils sont ainsi vingt-sept aubergistes à proposer les spécialités locales.

Chasse au gadget

Dans toutes ces fermes, comme dans celles de la vallée de Masevaux, caractérisée par ses cirques et ses lacs glaciaires, de la vallée de Thann, où la Saint-Jean s'illumine de dizaines de bûchers, de la vallée de Guebwiller — le Florival, ou vallée des fleurs — comme dans les trois vallées vertes d'Orbey, Lapoutroie et Sainte-Marie-aux-Mines, l'accueil est simple, mais toujours cordial. Si le dimanche les tables couvertes de toile cirée son tprises d'assaut, le calme revient sur l'exploitation une fois passé le week-end.

« *Trop de gens de passage ne comprennent pas que nous ne sommes pas un restaurant au vrai sens du terme* », explique Mme Anne-Marie Bessey, responsable de cette vénérable ferme-auberge, rachetée par le grand-père de M. Bessey, en 1904, et dont l'unique salle d'alors accueillait le dimanche jusqu'à cent vingt skieurs montés à pied depuis la vallée par un chemin forestier.

Rares sont les touristes, ici comme dans les autres fermes, à pouvoir saluer le maître de céans à l'auberge. Son exploitation est laissée à la maîtresse de maison, le fermier, lui, étant entièrement pris par les soins à donner au bétail et la fabrication quotidienne du fromage de Munster. Cette double activité, si elle n'est pas sans poser quelques problèmes, notamment au niveau de la gestion, est cependant nécessaire pour la survie des fermes des hautes chaumes ; les bénéfices de l'auberge pouvant être réinvestis dans l'exploitation agricole.

M. Jean Klinkert, chef du service tourisme et propagande de la chambre d'agriculture du Haut-Rhin, cite volontiers cet exemple : il y a sept ans, un jeune rural travaillant en usine hérite de douze vaches laitières. Par l'intermédiaire de la SAFER il rachète pour 150 000 F une ferme de 3 hectares. Il s'installe, pratique la transhumance. Aujourd'hui, il possède quatre-vingts laitières et loue 200 hectares de pâturages... Réussite qui plaide en faveur des fermes-auberges, mais qui ne doit pas cacher pour autant les difficultés de la tâche. Pour preuve, l'échec — sanctionné par la radiation de l'association en 1976 — de huit adhérents, pour la plupart des citadins alléchés par une forme de vie agreste à la Marie-Antoinette. Leur méconnaissance de la conduite d'une exploitation agricole, l'appât de revenus jugés à tort substantiels au niveau de l'auberge les ont conduits à renoncer rapidement à leur projet. « *Les fermes-auberges ne sont pas un gadget*, estime M. Jean Klinkert, *leur mission est trop capitale pour que l'on puisse autoriser n'importe qui à s'établir fermier-aubergiste, y compris sur les marcairies appartenant aux communes.* » Les conditions d'admission à l'association — seule habilitée à délivrer le panonceau distinctif des fermes-auberges — sont aujourd'hui clairement définies et très strictes.

A fond sur le fond

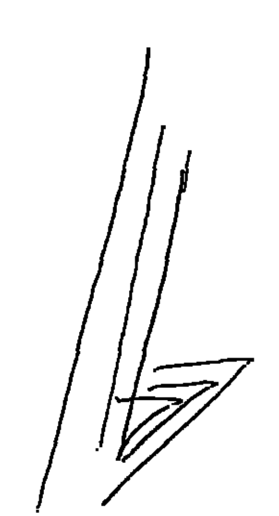
C'est ce qui fait aussi que les agriculteurs-aubergistes se sentent, plus que d'autres, solidaires. Leur survie, leur développement aussi, dépendent, pour une large part, d'eux-mêmes. Ils en ont fortement conscience et se sont déclarés prêts à tout tenter pour assurer l'avenir, en même temps que la promotion de la montagne vosgienne.

Un des objectifs récemment définis au cours de l'assemblée générale de l'Association est le développement d'une activité en plein essor dans le secteur des Hautes-Vosges : le ski de fond. Trois cents séjours d'une semaine ont été vendus l'hiver dernier selon une formule originale à plus d'un titre. Pour la saison 1978-1979, les agriculteurs, par le biais de leur chambre professionnelle, des offices de tourisme, du Crédit agricole, mais aussi par des actions de promotion à mener en France et à l'étranger, proposeront une animation d'une semaine pour le prix de 590 francs.

Ici ne s'arrête pas la volonté des agriculteurs de montagne de prendre personnellement en main leur avenir : grâce à la première CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) à vocation « neige » qu'ils viennent de créer en France et dont ils sont les actionnaires, les fermiers des Vosges veulent réaliser un itinéraire nord-sud de 120 kilomètres allant du col des Bagenelles au ballon d'Alsace. Ce sera le premier circuit de ski de fond de cette longueur en France avec possibilité de restauration dans les fermes-auberges des hautes chaumes.

BERNARD LEDERER.

★ Le *Guide des fermes-auberges du Haut-Rhin* est en vente (10 F + port) à la chambre d'agriculture du Haut-Rhin, service tourisme et propagande, 4, rue de l'Est, 68100 Mulhouse, où l'on s'adressera également pour les forfaits ski de fond.



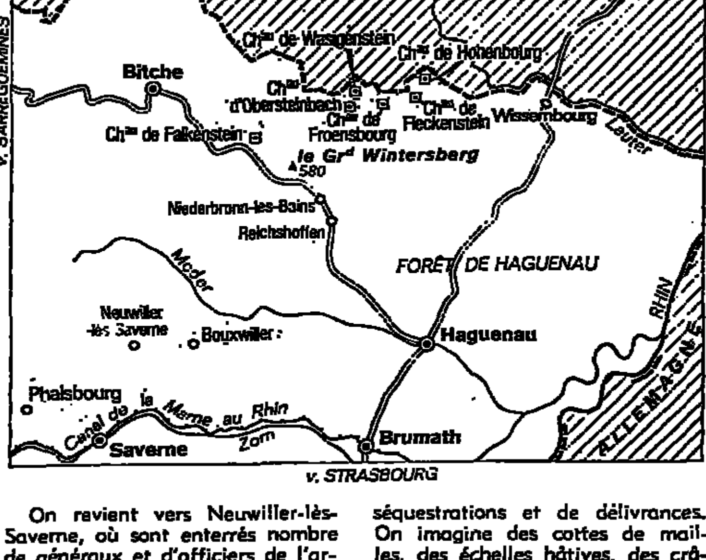
GRANDS DÉTOURS

Par monts et merveilles

DE Saverne, où la légende veut que le seigneur du Haut-Barr fit enfermer son frère dans un puits dont celui-ci sortit avec l'aide d'un cuisinier et embrocha son frère aîné d'un coup de rapière, filons le long de la lisière ombreuse vers ce qu'on peut appeler la route des châteaux forts et des mystères.

Cette route, ou plus exactement sa sœur oblique, celle qui monte vers le col de Saverne, eut son heure de célébrité autrefois. Elle était d'un ouvrage si curieux, si admiré que les dames en conçurent une mode. Elles portaient des perles arrangées en forme de spirale comme la chaussée. Elles en mettaient dans leurs cheveux. On appelait ça : *une coiffure à la Saverne*... C'est sur cette pente également que se situe la chapelle *Saint-Vite, qui guérissait l'agitation nerveuse, la danse de Saint-Gui,* également appelée « chorée ».

Profitons de l'avertissement et du beau temps revenu pour musarder de préférence tout au long des orées. Là, les Vosges se rétrécissent en un goulet qui, si on le traverse, ouvre sur Phalsbourg, où Erckmann vit le jour en 1822 d'un père libraire-épicier (déjà le problème du livre), ainsi qu'une vingtaine de généraux qui valurent à la cité le surnom de « pépinière des braves ». La terre, en cet endroit, est rouge, et les arbres d'essence diverses. On traverse le parc naturel des Vosges du Nord, où l'air est frais et vif. On longe le parc animalier où l'on peut voir des chevreuils à taille d'homme, suivre, comme des chiens apprivoisés, des tracteurs d'entretien. On passe par la Petite-Pierre, qui est un lieu de villégiature estival et de baignade (brrr !).



On revient vers Neuwiller-lès-Saverne, où sont enterrés nombre de généraux et d'officiers de l'armée napoléonienne, puis Bouxwiller, également surnommée « le Petit Versailles, à cause d'une certaine Caroline, appelée la Grande Landgravine, qui y tenait joyeuse cour au XVIIIe siècle. On arrive enfin à Niederbronn-les-Bains, déjà célèbre station thermale au temps des Romains, et qui, pomponnée et mignarde, affiche des petits airs de Vichy ou de Baden-Baden avec son casino qui s'affirme comme le huitième de France pour les jeux, et ses eaux qui guérissent de toutes les affectations modernes : circulation, encombrements, pollutions en tout genre.

Batailles au loin

Là, il faut choisir. On bien l'on poursuit par Reichshoffen : et l'on se réchauffe au souvenir de charges héroïques et de guerriers aux noms célèbres : Napoléon, Blücher, Wellington, Mac-Mahon, et l'on oblique vers ce qui, à Wissembourg, est déjà l'Allemagne et son Palatinat. Ou bien, traversant les Vosges du Nord dont les sapins se mêlent d'arbres aux feuillages roux, l'on bifurque vers Bitche, dont le seul nom rappelle aux anciens jeunes gens de ma génération, de frileuses veillées au temps où, adossés aux casemates-termites de la ligne Maginot, nous attendions, sereins serins, d'aller faire sécher notre linge sur la ligne Siegfried. Bitche, au camp préservé, où l'on voit toujours des soldats désœuvrés qui s'ennuient et qui conserve, dans son ciel, dans sa citadelle aux hautes murailles, dans ses maisons au gris de Lorraine, un air sur le pied de guerre, alors que l'Alsace, pourtant si proche, et non moins chargée d'un rude passé de joutes militaires, arbore au contraire un air de fête. Bitche, où l'on peut cependant, à quelques lieues de là, visiter l'étrange chapelle dédiée à Notre Dame de Fatima avec son chemin de croix peint sur des panneaux de bois aux toits triangulaires, qui se succèdent à la queue leu leu, dans le dévers de la prairie, comme une enfilade de panneaux électoraux.

Après cette incursion en terre voisine et néanmoins amie, dont la rapide vision aiguise les contrastes, reprenons la route de l'Alsace par un parcours qui va nous faire, cette fois, friser l'Allemagne et, à travers le massif vosgien du Nord, au vert sombre et aux vallées encaissées, nous conduire, de haute ruine en nid d'aigle, de belvédère en repaire, jusqu'au château de Fleckenstein, le plus accessible sans doute, mais aussi le plus pittoresque, le plus impressionnant et le plus visité de toute cette chaîne de vestiges. Ici, le mot romantisme et l'expression romantisme allemand prennent tous leur sens. Sur des pitons rocheux, des ruines dentelées profilent leurs silhouettes lourdes de rapts et d'assauts, d'enlèvements et de pillages, de séquestrations et de délivrances. On imagine des cottes de mailles, des échelles hâtives, des crânes fendus, du plomb fondu, des râles et des écroulements de corps emmêlés dans leurs masses.

Par contre, il y a non loin de là, une Auberge du Cheval blanc, où, profitant d'une accalmie dans le ciel, une noce de ce temps boit, sur des tables de plein air, des breuvages modernes dans des godets anciens. On y accède par des chemins de forêt, au sol ocre et âcre, qui débouchent sur des clairières d'où partent des sentiers randonneurs, aux pèlerins en chapeaux à fleurs et en culottes de marcheurs qui les sillonnent dans tous les sens.

Le château de Fleckenstein, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Falkenstein (où un tonnelier fantôme vient, paraît-il, parfois frapper à minuit, dans les caves, autant de coups qu'il y aura de barriques de vin dans l'année), se dresse sur un étroit et abrupt rocher de grès de 43 m de haut et de plus de 50 m. de long, pour une largeur de 6 à 8 m. Il est creusé de salles taillées dans le roc, d'escaliers tournants, d'oubliettes traîtresses, de cachots suintants, de puits sans fond qui donnent sur des souterrains sans limites. La demeure seigneuriale montre ses moignons de suppliciés qui se dressent vers le ciel. Les châteaux de Wassembourg, de Lutzehardt, d'Obersteinbach, de Wasigenstein, de Froensbourg, de Hohenbourg, qui l'avoisinent ou l'environnent, ne sont pas moins chargés d'histoire et de mystères.

Dans aucune région de France, l'histoire la plus originelle, la plus ancienne, ne paraît s'être rassemblée avec autant d'intensité et de densité, créant ce légendaire à la fois monumental et réaliste, mécréant et mystique, échevelé et raisonnable qu'il faut bien quafier de romantique.

L'esprit le moins préparé, le plus désinvolte, ne peut quêtre saisi par cette démesure qui nous fait à nos mesures. Mais, comme il faut bien que toujours le contemporain côtoie l'archaïque, que le profane s'enchaîne avec le sacré, et que, parfois, le dramatique corrige l'antique, un groupe d'Hindoues, en sari brodé, trébuchant sur les pavés disjoints avec des petits cris, sur fond de mâchicoulis et de couleuvrines, apporte cette note d'imprévu sans laquelle le paysage n'aurait l'air de n'être qu'un décorum.

De là, profitant de l'apaisement du soir, il n'y a plus qu'à se laisser glisser, par le col du Pigeonnier, vers Eissembourg, où le bon roi Dagobert, qui n'avait pas encore, alors, sa culotte à l'envers, fit édifier un monastère, puis, par Hohwiller et Surbourg, vers Haguenau où l'on fera lever les fantômes transis de Frédéric-le-Borgne et de Richard Cœur de Lion, et surgir les reliques de Charlemagne lui-même.

A moins que, profitant d'un reste d'essence, on ne fasse un crochet par Lauterbourg, Seltz, où l'impératrice Adélaïde, épouse d'Otton, premier roi des Francs, fit construire une abbaye, Roeschwoog, et Fort-Louis qui, outre le fait d'avoir été fortifié par Vauban, a cette particularité d'avoir été peuplé de colons picards.

Mais c'est déjà la route du Rhin et de la plaine qui nous attend le lendemain.

PAUL MORELLE.

SAUTE-RHIN

Nouveaux résidents

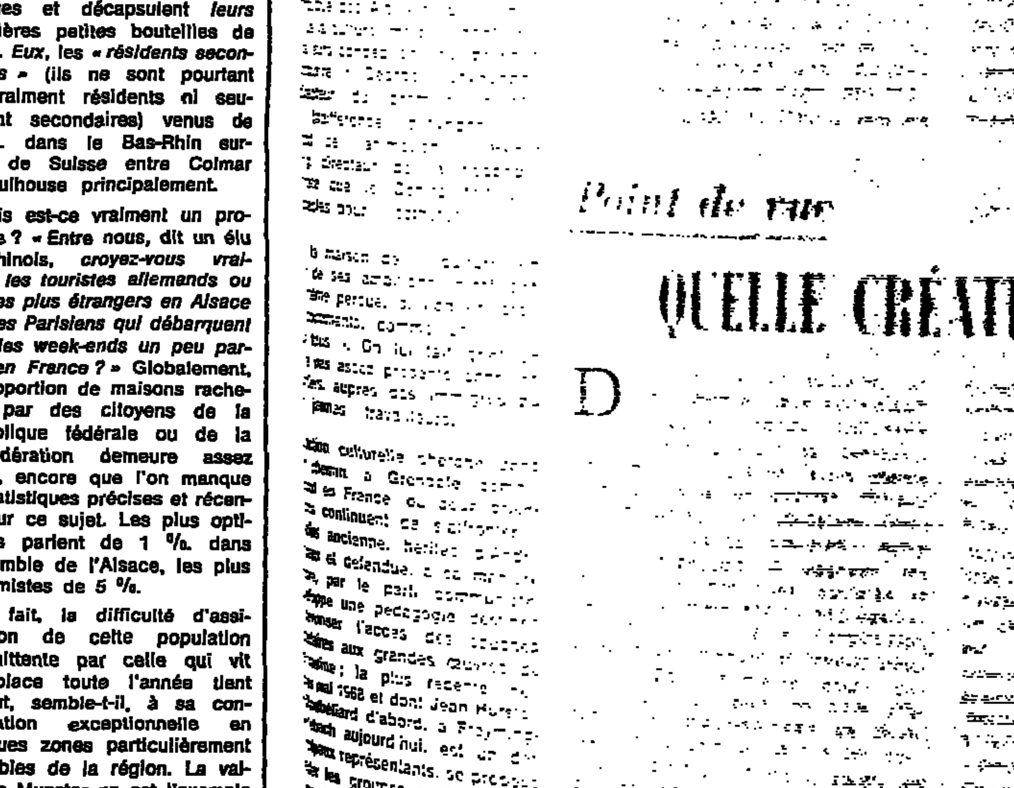
« *LES résidences secondaires* », c'est le titre d'un roman chic de François-Marie Banier ; c'est surtout en Alsace, le nom d'un contentieux d'un nouveau genre entre la région et ses voisins d'outre-Rhin.

Le vendredi après-midi — plutôt le samedi matin en dehors de la belle saison — « *ils* » arrivent. « *Ils* » investissent certains villages de leurs grosses voitures, rouvrent leurs maisons pour quarante-huit heures, se retrouvent bruyamment d'un jardin à l'autre, sortent les chaises longues et décapsulent *leurs* premières petites bouteilles de bière. *Eux*, les « *résidents secondaires* » (ils ne sont pourtant ni vraiment résidents ni seulement secondaires) venus de R.F.A. dans le Bas-Rhin surtout, de Suisse entre Colmar et Mulhouse principalement.

Mais est-ce vraiment un problème ? « *Entre nous,* dit un élu bas-rhinois, *croyez-vous vraiment les touristes allemands ou suisses plus étrangers en Alsace que les Parisiens qui débarquent tous les week-ends un peu partout en France ?* » Globalement, la proportion de maisons rachetées par des citoyens de la République fédérale ou de la Confédération demeure assez faible, encore que l'on manque de statistiques précises et récentes sur ce sujet. Les plus optimistes parlent de 1 %. dans l'ensemble de l'Alsace, les plus pessimistes de 5 %.

En fait, la difficulté d'assimilation de cette population intermittente par celle qui vit sur place toute l'année tient surtout, semble-t-il, à sa concentration exceptionnelle en quelques zones particulièrement agréables de la région. La vallée de Munster en est l'exemple le plus manifeste. Des Allemands et des Suisses y ont racheté des fermes — qui, souvent, allaient être abandonnées, il est vrai, quand elles ne l'étaient pas déjà — et s'y sont installés pour les fins de semaine, après les avoir abondamment (et point toujours très heureusement) « retapées ». De même, dans certains villages qui bordent la forêt de Haguenau, où la proportion de résidences secondaires achetées ou édifiées par des Allemands de l'Ouest atteint parfois 50 %.

Dans un cas et dans l'autre, on ne saurait, au demeurant, les accuser d'avoir mauvais goût, au moins dans le choix des sites. « *Mais le vrai problème,* explique un jeune ouvrier habitant l'un de ces villages (et travaillant, lui, en Allemagne...), *c'est qu'ils soient si nombreux. Voir arriver une famille allemande, très bien. Deux, trois, passe encore. Mais toute une caravane d'Allemands le vendredi soir, alors là, c'est trop ! Même si cela fait un peu marcher le commerce local, et encore : ils apportent souvent des pleines voitures de provisions.* » — B. B.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

L'ACTION CULTURELLE CHERCHE SA VOIE

Les milieux de l'action culturelle se sont toujours plu aux anathèmes et aux exclusives, l'intensité des querelles étant comme toujours directement proportionnelle à la faiblesse des moyens offerts en partage. Au moins ces conflits ne se dissociaient-ils pas d'une interrogation permanente sur le rôle même de l'animation ou de la création, de la recherche d'un projet susceptible d'assurer une relation vivante avec la société dans son ensemble.

Depuis l'échec de la gauche aux élections législatives, c'est le désenchantement. Chacun se replie sur sa propre expérience, s'arc-boute sur son propre bastion et songe plus à défendre sa position qu'à la redéfinir. La situation semble désespérément figée. Nul ne prétend qu'une victoire des partis du programme commun eût résolu comme par miracle les contradictions existantes, mais elle aurait, pense-t-on, par le mouvement social qui s'en serait suivi dans le pays, débloqué certains verrous, ébranlé certaines murailles.

Aujourd'hui, les vieilles oppositions se renforcent : les « créateurs » regardent avec méfiance les « animateurs », qui le leur rendent bien ; chacun des deux camps est lui-même divisé : dans l'un, on se reproche mutuellement son « élitisme » ou son « populisme » ; dans l'autre, on s'accuse de confondre l'animation culturelle soit avec la prospection publicitaire, soit avec l'action sociale.

Prenons le cas de Grenoble, d'abord parce que sa politique a souvent été érigée en modèle, ensuite parce que la municipalité vient de publier un épais dossier, longtemps attendu, sur « dix ans d'action culturelle », résultat d'une enquête conjointe de la ville et du ministère. Il faut dire que les affrontements ont été rendus plus aigus par la difficile cohabitation à l'intérieur des mêmes murs du Centre dramatique des Alpes et de la maison de la culture, mais le contraste entre leurs conceptions est presque exemplaire : Georges Lavaudant, codirecteur du premier, affiche une indifférence provocante à l'égard de l'animation ; Henry Lhong, directeur de la seconde, constate que le Centre fait des spectacles pour « esthètes ».

Or la maison de la culture, en dépit de ses ambitions, n'est pas elle-même perçue, si l'on en croit les documents, comme un « lieu pour tous ». On lui fait grief de n'être pas assez présente dans les quartiers, auprès des immigrés ou des jeunes travailleurs.

L'action culturelle cherche donc son chemin, à Grenoble comme partout en France, où deux orientations continuent de s'affronter : la plus ancienne, héritée d'André Malraux et défendue, à sa manière propre, par le parti communiste, développe une pédagogie destinée à favoriser l'accès des couches populaires aux grandes œuvres du patrimoine ; la plus récente, née après mai 1968 et dont Jean Hurstel, à Montbéliard d'abord, à Freyming-Merlebach aujourd'hui, est un des principaux représentants, se propose d'aider les groupes sociaux à exprimer leur identité, ou leur différence. L'une et l'autre démarche, qui ont prouvé leur richesse, ont aussi montré leurs limites. La première postule une unité mythique qui ne tient pas assez compte de la diversité des cultures ; la seconde, qui demeure marginale, ne sait pas encore comment passer de l'expression à la communication, de la parole du « ghetto » minoritaire à l'ouverture sur la société globale.

Il est temps de dépasser cette alternative désormais classique, dont les termes sont également en question, et d'établir entre ces deux voies les liaisons, les passerelles, qui permettront une meilleure circulation et assureront, à terme, la cohérence d'un nouveau dessein ? Encore faudrait-il, comme l'a dit à Grenoble Catherine Tasca, ancienne directrice de la maison de la culture, s'interroger à nouveau sur la fonction même de la création, sur son rapport avec la collectivité, ce qui serait poser au fond le problème de l'action culturelle, au-delà des disputes catégorielles entre créateurs et animateurs.

THOMAS FERENCZI.

Danse à La Rochelle

Peu à peu les corps se dénouent

LA Maison de la culture de La Rochelle — et c'est bien la seule en France — est placée sous le signe de la danse. Peut-être à cause des martinets qui s'enivrent bruyamment d'espace dans un ciel sans pesanteur, grâce surtout à l'implantation du Théâtre du Silence de Brigitte Lefèvre et Jacques Garnier.

Bernard Mounier, directeur de la Maison de la culture, leur a donné carte blanche pendant un mois pour inviter des chorégraphes et des troupes de leur choix et réaliser des ateliers, des spectacles, des animations de rue. Il ne s'agit pas d'un festival organisé de l'extérieur à l'intention de « festivaliers » parachutés sur la ville, mais d'une manifestation destinée aux Rochelais. Elle n'a été possible que grâce à la participation des services musicaux de France-Culture, qui la coproduisent. Préparée avec sérieux, elle a connu un très bon départ avec le spectacle de Murray Louis et, depuis, le public vient nombreux aux répétitions, aux spectacles de rue (animés surtout par des groupes de free jazz) et aux cours de danse organisés au conservatoire, où l'on refuse du monde.

Après une première semaine, confiée au Théâtre du Silence et à la danseuse hindoue Maitreyi, la jeune compagnie de Dominique Bagouet a pris le relais.

13 h. 30 : au conservatoire, le Théâtre du Silence répète le ballet qu'il doit créer lors des prochaines rencontres contemporaines de La Rochelle. Une œuvre qui marquera peut-être un jalon dans sa carrière. A l'incitation du percussionniste Jean-Claude Drouet, les danseurs sont partis de l'écoute et de la reproduction instrumentale des bruits quotidiens pour composer l'intensité, la couleur et le style du ballet, chacun suivant son tempérament.

14 h. : animation au lycée Daudet par la compagnie Dominique Bagouet et les musiciens du groupe Nu Creative methods. Apprendre à bouger, à différencier les diverses zones du corps, à inventer des mouvements, à souffler dans des instruments bizarres. Peu à peu les corps se dénouent et se laissent aller. Exercice sans lendemain ? Qui sait ? A 15 h. 15, la compagnie Bagouet part pour le C.E.S. de Missy, où l'attend une nouvelle animation.

17 heures : au Conservatoire, des élèves passent dans le couloir. Tunique rose, petit chignon serré, elles viennent prendre leur cours de danse classique dans un studio voisin.

19 heures : deux ateliers sous la direction de la compagnie Bagouet : Jean Rochereau assure le cours avancé, Dominique Bagouet, avec son petit air funambulesque, l'initiation des débutants, un groupe hétérogène de dames un peu mûres, d'adolescents timides et barbus qui se traînent sur le sol, soufflent et souffrent avec plaisir.

21 heures : la Maison des jeunes, accueillante et bien décorée, rencontre-spectacle avec le Théâtre du Silence. Entrée libre. Les questions sont timides mais pertinentes, l'œil critique. Pas de dialogue proprement dit. Mais Brigitte Lefèvre sait présenter le travail de la compagnie. A chacune de ces réunions elle gagne des spectateurs.

23 heures : à la Maison de la culture, la compagnie Bagouet est encore sur la scène, où elle répète son ballet *Tartines*, qui sera créé le lendemain. Les lumières ne vont-elles pas remettre en question l'espace créé par les danseurs ? Discussions, essais ; la nuit sera courte.

23 h. 30 : dans un restaurant du port, Brigitte Lefèvre et Jacques Garnier discutent encore de leur ballet, parlent de leurs activités rochelaises : *« S'installer dans une ville de province,* dit Jacques Garnier, *n'est pas un aboutissement, mais un point de départ. Rien n'est acquis ; il faut conquérir son public. C'est un travail de longue haleine qui suppose des rapports avec les gens. Les animations scolaires sont très importantes. »*

Cette saison, nous avons entrepris environ une centaine d'animations. En plus, il y a les répétitions publiques, les cours de danse que nous donnons aux élèves du Conservatoire et puis, pour vivre, il faut tourner. Cette année, nous avons donné une trentaine de spectacles dans toute la France. Dix tournées en région parisienne et plus de soixante représentations à l'étranger, en Extrême-Orient, en Amérique du Nord, au Canada. C'est un rythme épuisant et surtout il reste trop peu de temps pour créer. »

La demande d'animations en milieu scolaire est aujourd'hui telle que le Théâtre du Silence ne peut plus faire face : *« Ces animations sont gratuites,* explique Bernard Mounier. *Le moindre montreur de singes qui passe dans une école est rétribué. Eux pas. Et comme les professeurs ne savent pas toujours que faire dans le cadre du tiers-temps, il les réclament tous. C'est excellent pour développer un futur public de danse, mais l'éducation nationale devrait y participer financièrement. Ce n'est pas à la Maison de la culture d'en assumer les frais. »*

L'implantation du Théâtre du Silence est encore favorisée par sa collaboration avec le conservatoire de danse, ce qui n'est pas courant. Mme Colette Milner, professeur de classique, a favorisé ce rapprochement. Elle va même plus loin : *« Mon rêve,* dit-elle, *serait qu'il y ait en permanence un professeur de danse moderne au conservatoire. Si je le réclame, on refusera sous prétexte d'argent. Ce que j'espère, grâce à la présence du Théâtre du Silence, et aussi grâce à des ateliers comme celui de Bagouet, c'est créer une demande venant des Rochelais eux-mêmes. »*

Cette semaine, la compagnie Peter Goss et le groupe musical Horizon succèdent à Dominique Bagouet. Ils mettront surtout l'accent sur l'animation de rues. Pour marquer le caractère populaire de cette « carte blanche », Bernard Mounier a décidé de la conclure par un grand bal brésilien, sur le port. Il regrette, toutefois, que, faute d'une concertation plus étroite, le programme chorégraphique des rencontres internationales, qui font suite, à partir du 28 juin, ne soit pas plus en harmonie avec ce mois de danse, dont elles devraient être le prolongement naturel.

MARCELLE MICHEL.

MINORITÉS A RENNES

L'exemple catalan

SI urgentes que soient les questions des minorités nationales, si lancinantes celles de l'enseignement des langues, le pouvoir français a toujours manifesté à leur égard, soit une franche hostilité, soit une indifférence teintée de mépris. Aujourd'hui il est une troisième attitude — « néocoloniale » disent ses adversaires — illustrée en partie par les chartes culturelles et qui se caractérise par une prise en compte timide, doublée d'une tentative de récupération politique ou même de détournement, des besoins les plus pressants. Où va-t-on ?

« Culture des minorités ». C'est sur ce thème que la maison de la culture de Rennes a réuni, du 22 au 27 mai, des Bretons, des Occitans, des Catalans. Colloques et spectacles se sont succédé pendant une semaine devant un public très réduit, faute, essentiellement, d'un vrai travail de préparation.

« Nous voulons le statut : il y a encore quelques mois, c'était un slogan populaire dans les rues et sur les murs de Barcelone ; aujourd'hui la Catalogne accède à une transformation de ses institutions, de région elle devient pays. Alors chacun s'interroge : pourquoi ce qui est possible là serait impossible ailleurs ? » *Ce texte, qui fait partie du communiqué envoyé à la presse, définit clairement l'esprit et l'objet de ces Rencontres. Il s'agit, ainsi que le définit Gilles Fournel, animateur à la maison de la culture de Rennes* « d'interroger des cultures qui ont les mêmes problèmes que les nôtres, et de faire avancer le débat à partir de l'expérience catalane ». *Déjà, en décembre 1976, la maison de la culture de Rennes avait invité des intellectuels et des hommes politiques irlandais, écossais, gallois pour traiter de l'identité culturelle celtique au moment où l'on discutait de la loi de « dévolution ».*

Cette fois, c'est l'évolution exemplaire de la Catalogne rendue à elle-même, de nouveau autonome après des années de répression, d'intimidation et d'humiliation, qui sert de modèle aux minorités françaises. Dans une Europe qui parle tant des régions et qui les réalise si peu, le rétablissement de la Generalitat constitue une forme d'espoir. Comment a donc fait ce pays pendant trente-huit ans d'assujettissement au régime franquiste pour conserver sa langue (que l'on n'enseignait plus à l'école), sa culture, comment a-t-il fait pour conserver le sentiment de la collectivité malgré l'immigration « castillanophone » considérable (plus de 40 %), malgré la presse, la radio, la télévision castillanes ?

Sur le fil de la corde

Ces questions furent posées avec d'autres au cours des deux débats qui ont eu lieu, l'un à la maison de la culture, le mercredi 24 mai, le second à l'université de Haute-Bretagne, le 26 (avec l'Association de solidarité Occitanie-Bretagne). Des spectacles ont permis chaque jour de voir un peu du théâtre, de la poésie, de la chanson de chacune des « minorités » et du cinéma catalan, mais le choix était loin de couvrir l'ensemble de ce qu'il faudrait voir pour avoir une idée globale de ces mouvements culturels : il n'y avait par exemple ni Glenmor, ni Servat, il n'y avait qu'une troupe amateur bretonne et certainement pas la meilleure parmi la dizaine existante, il n'y avait ni le Théâtre de l'Olivier, ni le Théâtre de la Carriera, ni les chanteurs Mont-Joia, pour ne citer que ces noms-là, et ceux qui sont venus ne sont restés que le temps de leur spectacle ; on aurait aimé que la chanteuse Maria Roanet, le Centre dramatique occitan, le chanteur catalan Lluis Llach, restent comme la fabuleuse troupe els Comediants, toute la semaine, cela aurait été certainement plus riche pour eux-mêmes et pour tout le monde. Quant aux débats, ils ont porté sur deux points : les problèmes linguistiques et culturels, les statuts et les institutions. Les délégations de chaque « pays » comprenaient des hommes politiques, des militants, des universitaires.

Que dire, que retenir en quelques lignes ? Que si la résistance catalane fut acharnée, intelligente, jouant sans cesse sur le fil de la corde, sur le légal et l'illégal, que si elle fut profondément unitaire politiquement (elle s'est nourrie de la lutte contre le franquisme), « interclasses » *aussi, avec une bourgeoisie libérale et nationaliste, fait que l'on ne retrouve pas en Bretagne ou en Occitanie, avec les ouvriers, les artistes et les intellectuels, aujourd'hui après l'explosion de joie qui a suivi les élections, aujourd'hui la Catalogne se pose à nouveau des questions.* « La Generalitat, ce n'est pas encore ce que nous voulons », *ont dit en substance les uns et les autres.* « Ça n'est pas ça », *a dit un des comédiens de la troupe Els Joglars, dont quatre membres ont été incarcérés (deux sont en « exil volontaire »), pour « insulte envers l'armée ». Ce comédien était venu montrer un film-document sur leur pièce la Torna, qui a provoqué l'intervention des militaires.*

Les Catalans ont déjà une station de radio (qui n'émet qu'en catalan), des écoles, une presse, un cinéma né en 1897 en train de renaître (à Rennes fut montré le premier long métrage à « gros budget », « la Ville brûlée », *d'Antoni Ribes), des peintres, des architectes, un peuple qui vit et pense en catalan.* « Il y a un an, nous n'avions rien. Est-ce que nous avons beaucoup ? », *a dit M. Jaume Rossinyol, doyen de la faculté de droit de Nantes, catalan, au cours du débat sur les institutions. Si la route paraît encore longue aux Catalans pour retrouver « tout », elle est en tout cas large par rapport à celle sur laquelle marchent actuellement les Occitans et les Bretons...*

CATHERINE HUMBLOT.

Point de vue

par GEORGES ROSEVÈGUE et MICHEL SIMONOT (*)

QUELLE CRÉATION ? QUELLE DIFFUSION ?

DANS la période actuelle, on peut déceler deux axes selon lesquels l'action culturelle poursuit son objectif de démocratisation de la culture, alors même que la réalité lui oppose chaque jour davantage ses obstacles. Divisée en classes sociales, notre société *reproduit* et aggrave les inégalités économiques, sociales et culturelles, maintient la ségrégation scolaire et perpétue l'opposition entre travail manuel et travail intellectuel. Dans le même temps, des aspirations de plus en plus profondes et mobilisatrices se développent au sein de toutes les couches sociales, y compris parmi les classes populaires, pour la conquête des moyens de culture et pour le droit au libre épanouissement de l'expression personnelle.

Le premier axe sur lequel portent certaines tentatives de l'action culturelle correspond à la *création*. Le souci d'une démocratisation immédiatement possible de celle-ci (c'est-à-dire indépendante de ses conditions sociales et historiques déterminantes) conduit à substituer la *créativité* à la création. Ainsi, chaque individu posséderait en lui-même des capacités *créatives* équivalentes aux capacités *créatrices*, qu'il suffirait alors de libérer par une animation adéquate.

On peut voir là une réduction « naturelle », « biologiste », des conditions de la création artistique. Cette orientation manifeste un progrès important dans la mesure où elle prend en compte les aspirations sociales à la libération des capacités d'expression de chacun, et à la disparition des privilèges culturels. Cependant, elle confond la *créativité* (dont la fin est la satisfaction et l'épanouissement de la personne ou du groupe) avec la *création* (caractérisée par l'élaboration d'un produit culturel nouveau, en fonction d'une démarche spécifique intégrant, pour les dépasser, les acquis antérieurs). L'étape supérieure de l'animation culturelle ne pourra se construire sur cette substitution et cette opposition, mais au contraire sur l'articulation dialectique des deux.

La politique de restructuration budgétaire conduit insensiblement, et souvent inconsciemment, certains à trouver dans la créativité opposée à la création une issue idéologiquement attirante à des difficultés matérielles insurmontables. Le prolongement de cette tentation est une confusion entre activité culturelle et activité politique, la première étant alors soumise à la seconde. En opposant la créativité à la création, on oppose également l'amateurisme au professionnalisme. On permet alors le développement d'activités spectaculaires et économiques. On risque d'ériger la pénurie en principe d'orientation. La tentative de rattachement des établissements d'action culturelle au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs constitue une invitation directe à prendre cette voie.

Ces perspectives risquent, dans la situation d'asphyxie financière et de transfert des charges opérées par l'Etat, d'être prises en compte par des municipalités qui, jusque-là, faisaient un effort certain en direction de la véritable création, dans des conditions professionnelles.

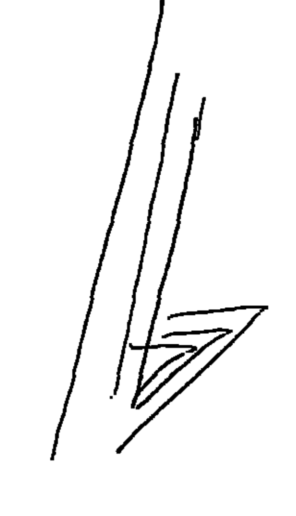
Les dangers de l'obscurantisme

Le second axe concerne la *diffusion* des produits de la création. Outre les tentatives anciennes, mais toujours d'actualité, pour les présenter sur les lieux mêmes où vivent et travaillent les catégories de public visées, il faut noter celles qui consistent à étudier le choix de ces productions en fonction des attentes du *public*. Les inégalités culturelles engendrent des attentes différentes de la part des différentes catégories sociales. Il est donc tentant d'opérer, au sein de la culture elle-même, une sélection dont un des dangers est de conduire à une dénaturation, une mutilation de la réalité de la création culturelle. Un autre danger est de faire croire à chaque groupe social que la culture se résume à ce qu'il en attend spontanément, dans un opportunisme qui entérine les inégalités culturelles et qui nie toute véritable action culturelle pour tendre au conformisme, au conservatisme.

Au bout de cette orientation risque de disparaître la véritable recherche, le véritable progrès culturel, comme si, dans un autre domaine, on limitait la recherche scientifique aux possibilités actuelles d'assimilation des plus défavorisés. Sur le plan scolaire ou culturel, on décèle là les dangers de l'obscurantisme. D'autre part, cette voie repose sur un postulat non évident : celui de la capacité des responsables à connaître véritablement les attentes réelles des publics et non pas à projeter sur ces derniers la perception socialement déterminée qu'ils ont d'attentes imaginées.

Or, la mission d'un établissement d'action culturelle ne devrait-elle pas être plutôt de mettre dans un rapport vivant et actif des publics donnés avec les réalités de la création « d'hier et d'aujourd'hui » ? Il s'agirait là d'un objectif qui suppose d'être suffisamment en avant des possibilités de chaque public visé, en tenant compte des spécificités de chacun d'eux, en relation étroite avec les associations et organisations dont ils se dotent pour construire des outils d'animation favorisant une démarche supérieure de chacun, dans son appropriation de la création, de ses moyens, de ses productions. Cela exige plutôt un réalisme judicieux qui évite de tomber aussi bien dans les illusions décevantes de l'impatience que dans le conformisme conservateur du fatalisme.

(*) Respectivement directeur et conseiller technique de la Maison de la culture du Havre.



Paul CAPONIGRO, André MARTIN

La moire des choses

LA nature, disent certains, est ennuyeuse. D'une beauté qui ne se discute pas, invisible à force d'évidence. Ils préfèrent la mort, et les villes.

Notre œil est-il à ce point bloqué, cultivé, *pour que ses sensations et son* plaisir passent par un œil étranger, et par une photographie ? Paul Caponigro, auquel la Galerie Zabriskie consacre une rétrospective, nous rappelle que la nature a ses forces et ses mouvements, ses chimies, ses flux, et que les choses ont un tissu, un érotisme particuliers. Photographier des paysages, isoler des parcelles de bois, de pierres ou de végétaux, Minor White, Edward Weston, Imogen Cunningham, Ansel Adams, l'avaient fait avant lui. Mais sa matière est plus fluctuante, plus rythmique, jusque dans son immobilisme. La chose infime ou égarée se métamorphose sans trucage. Le sable passe à la neige, et l'eau au gazeux. Nous sommes sous l'influence de cet œil plus mobile, plus chipoteur, comme sous l'influence d'un hallucinogène : il dilate la perception, « *tactilise* » *le* regard. Caponigro est allé au plus près des choses. Chacune de ses photos participe d'une magie, d'une moire.

Qu'est-ce, cette plume, si ce n'est un pelage en feu, et l'eau sculptée par le vent un marbre, et la feuille de chou un dédale intestinal, et la pomme une comète, et la plaque de glace fendillée un découpage cubiste, et la roche délaissée par la marée un nœud de racines et d'alligators, un tourbillon excrémentiel, et les gouttes de pluie des fruits, et le scintillement solaire à la surface de l'eau la chevelure blonde d'une sirène ?

Chaque noyau floral est une architecture de langues et de réceptacles. En gerbant de leur corolle blanche, les dards charbonneux et les étamines duveteuses inspirent un ballet de Busby Berkeley. Le cœur du tournesol forme une combinaison infinie, innée, de rosaces dont chaque point est une pupille reptilienne. Dans chaque végétal, Caponigro révèle le velours et les poils, les zones humides ou sèches, les parcelles menaçantes ou douces. Organiques, folles, les choses dansent.

Rapides fluides traversant les bois, falaises de pierre foudroyées, plinthes de roc s'échancrant en lamelles : depuis la structure fragile du tournesol soufflé jusqu'aux canyons éternels, Caponigro, sur une gamme détaillée de notes noires et blanches (jamais le noir et blanc n'a été aussi riche en couleurs), joue une symphonie, création du monde, deuxième *mouvement, dynamisme de* la matière, dissection sans violence.

Dans sa dernière série, un porto folio sur les monuments mégalithiques de Stonehenge, il s'attache moins au tissu des pierres, à leur mousse (très peu de plans approchés), qu'à leurs formes-sorcières barrant le ciel de traits et de points et dressant dans le vide des portes, des temples, des autels, des tombes et des arènes où le vent est le seul acteur.

La magie, André Martin l'a trouvée dans des paysages simples de l'Ile-de-France, autour de sa maison de campagne. Les quarante photos couleur de son livre, *Images d'une France*, qu'il expose à la galerie Delpire, métamorphosent aussi la réalité. La nature devient un champ bruissant et organique, une masse cellulaire pleine d'irisations, de fragrances, de *halos*, de vapeurs légères. *On dirait* que la photo a été trafiquée, tant le rendu est pictural, le plus souvent impressionniste, en « tachis » *ou* en lavis. *Là*, c'est un regard de myope qui ne distingue que des taches de couleurs, là un clignotement d'yeux dans le soleil. L'utilisation de flous, de contre-jours, de lentilles, repeint l'image : on « jurerait » parfois du Bonnard ou du Monet.

Une série plus récente en noir et blanc suit la même démarche : le soleil a été remplacé par la brume, *l'aube ou le crépuscule. Le grain de* l'air est mis à nu et les contours des choses semblent gommés : l'image ne joue plus que sur ses rapports entre les noirs et les gris, parfois troués d'un rais blanc, et sur la température des masses jouxtées. La splendeur est indiscutable.

Le succès remporté par cette exposition *d'André Martin — le nombre* assez important de tirages vendus — prouve que la nature, pour la majorité des gens, reste un des seuls objets « dignes » de l'art.

HERVE GUIBERT.

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris (4e). Jusqu'au 2 juillet.
★ Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye, Paris (6e). Jusqu'au 24 juin.

La commémoration de Giorgione en Italie

La photographie scientifique au secours de l'histoire

ON se demande parfois, presque malgré soi, ce qu'aurait pensé l'artiste célèbre des manifestations qui trois, quatre ou cinq siècles après sa naissance ou sa mort, sont destinés à commémorer son souvenir... et son œuvre. Certains peintres, Rubens par exemple, ont trop connu les délices de la gloire pour ne pas être ravis dans l'Elysée de ce qui leur arrive encore et toujours dans nos sociétés. Mais Giorgione ? De cet enfant de Castelfranco on reparle beaucoup en Vénétie — puisqu'il est né en 1478 — et un cycle complexe et varié d'expositions, de colloques, de concerts va se dérouler en son honneur jusqu'à l'automne (1). Ce peintre, séduisant entre tous mais difficile et déconcertant pour des raisons dont il n'est pas uniquement responsable, il y a gros à parier que rien n'est dans son esprit de tous ces hommages qu'il est de notre devoir de lui rendre et que nos efforts ne doivent guère mériter de lui qu'un sourire plutôt moqueur.

Cela tient en quelques mots. Nous ne savons presque rien de lui, sinon qu'il était grand, beau, charmant, musicien, que le surnom de Giorgione signale sa séduction et que la société « chic » de Venise l'adopta. Si l'on tient, comme nous le croyons justifié, que la *Pastorale* du Louvre — le *Concert champêtre* de la tradition — est de lui pour l'essentiel, malgré l'intervention du Titien, le joueur de luth au béret rouge, le visage perdu dans l'ombre, donne une idée du milieu de Giorgione, à la veille de sa mort soudaine de la peste en 1510. Il avait donc un peu plus de vingt ans en 1500, à un moment où beaucoup de choses étaient remises en question à Venise, et pas seulement en peinture. Seulement nous ignorons le cours de sa carrière et son catalogue, comme on dit, offre les pires difficultés.

Il n'y a, semble-t-il, aucun autre cas dans l'histoire semblable à celui-ci : un peintre dont la venue a changé jusqu'aux manières de peindre : couleur directe sans dessin préalable ; dont l'importance est immense par le « frisson nouveau » qu'il a créé et dont la *Tempesta* (traduisons : l'Orage) donne toujours le choc, *et dont* on a le plus grand mal à serrer le parcours et les intentions. Le colloque, réuni ces jours derniers à Castelfranco à l'initiative du Dr. Brunello et sous la direction du professeur T. Pignatti, a une fois de plus montré l'ampleur des divergences sur *tous* les points entre les spécialistes. Il faudra y revenir, quand la présentation des œuvres sûres ou probables aura lieu fin août ou début septembre à l'*Accademia* de Venise, peut-être avec l'addition de la *Judith* de l'Ermitage (dont l'U.R.S.S. a placé l'effigie sur un timbre récent). En attendant, on peut revoir le dossier complexe et passionnant entre tous dans la nouvelle édition de l'ouvrage de T. Pignatti (Alfieri, édit.)

L'analyse quasi médicale pour réduire les incertitudes

La réunion de Castelfranco marquera une date. C'est la première fois qu'une exposition prend une importance capitale en présentant uniquement des photographies et des radiographies de tableaux. La petite ville, enfermée dans son carré de murailles rouges, abrite dans sa cathédrale le grand tableau d'autel ou *pala* de Giorgione, la seule œuvre d'église qu'on connaisse de lui. Elle a été transportée pour l'été dans la maison voisine, dite un peu abusivement maison de Giorgione ; et on l'a accompagnée d'un ensemble imposant de radiographies, dues à L. Mucchi. Il en résulte une masse d'indications nouvelles sur les repeints, plus sérieux qu'on ne croyait : l'analyse de la couche picturale révèle jusqu'à sept interventions successives au cours des siècles. On n'obtient pas moins d'informations précises et stimulantes sur le tissu délicat des tons, sur le fait que, comme pratiquement toutes les œuvres de Giorgione, la composition a été modifiée en cours d'exécution : le dallage était moins haut, l'assiette des figures un peu différente, etc. Les visages semblent, du moins, avoir eu, dès l'origine, l'aspect voilé et la réserve distraite qui frappe le spectateur.

Dans une situation où l'historiographie désespère, car il y a trop d'œuvres disparues, trop d'incertitudes sur les originaux et sur les dates, la photographie apporte donc un concours que certains estimeront peut-être inespéré. Au second étage *de la Casa, sont* déployés tous les éléments de la composition, c'est-à-dire les radiographies de la *Nativité* (Washington), des *Trois Ages* (Palais Pitti, Florence), de la *Tempesta* (Venise), du *Crépuscule* (Londres), etc. Seuls manquants, on ne sait pourquoi, les tirages des documents du Louvre concernant la *Pastorale*. Il faut l'assurer, rien n'est *plus difficile* que ces planches radiographiques : il faut un médecin pour tirer parti des photos du corps humain ; il faut un praticien averti et critique pour ne pas tirer des conclusions abusives des traces blanches, des sous-couches, où toutes sortes d'accidents s'inscrivent en se chevauchant. Mais enfin, outre l'indication capitale des reprises nombreuses, *la* constance des nappes fluides et légères, des petits coups de pinceau, des matières sans grande densité, semble constituer une base de référence sérieuse, entraînant d'ailleurs l'évidence que les couches minces postérieures concluaient seules le tableau.

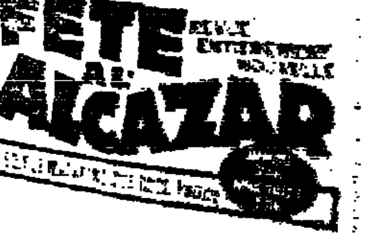
Il ne faut pas croire qu'on tienne là un instrument-miracle, d'où va découler la vérité. Mais certaines exclusions, comme celle des *Trois Ages*, ces trois *visages* juxtaposés, d'une expression si curieuse, deviennent moins probables ; inversement, le merveilleux autoportrait en *David* (de Brunswick), avec son long regard inquiet, a peu de chances d'être plus qu'une copie postérieure, peinte — on le sait — sur une madone en partie effacée. L'analyse quasi médicale, impitoyablement réductive, ainsi produite, laisse donc penser qu'en replaçant l'œuvre dans un large contexte, les choses s'éclaireront un peu. Et cela est peut-être vrai du moment historique comme de l'opération technique. Et c'est à propos du plus parfait esthète de Venise, du moins conformiste des peintres, qu'il a fallu s'en aviser.

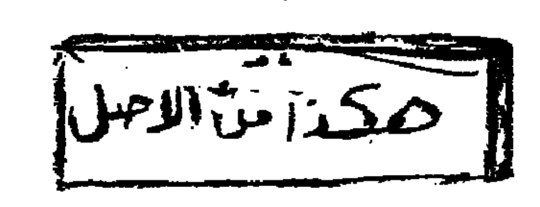
ANDRÉ CHASTEL.

(1) Exposition : la pala di Castelfranco Veneto (jusqu'au 30 septembre) ; L'époque de Giorgione (ouverte fin juin). — Colloque sur la culture et l'art à l'époque de Giorgione (31 août-3 septembre).









TAPISSERIES ET DESSINS TÉMOINS DU «GRAND SCIPION»

Dans la pourpre des laines

RAPPELONS que la prestigieuse tenture dite « *le Grand Scipion* » a été brûlée en 1797 pour en récupérer l'or. Follement coûteuse, l'œuvre commandée par François 1er à Bruxelles en 1532, qui relatait en vingt-deux pièces et en 680 m2 sur une longueur de 143 mètres les *Gestes* et le *Triomphe* du héros de la deuxième guerre punique, a été dès le dix-septième siècle attribuée à Jules Romain. Cependant, les meilleurs spécialistes avouent comme Frédéric Hartt : « *... Nous ne savons pas la date précise des dessins de Giulio ni le caractère exact de sa participation à l'entreprise.* » Si l'on ajoute que bon nombre des compositions graphiques (« petits patrons » des Gestes) sont généralement attribuées aujourd'hui à Gian-Francesco Penni et que les tapisseries présentées au Grand Palais par l'exposition « *Jules Romain. L'histoire de Scipion, tapisseries et dessins* » ont été exécutées presque toutes un siècle et demi après *le Grand Scipion* de François 1er, on est singulièrement surpris par la réussite de cette remarquable évocation : tout est feu et flamme, exaltation virile de groupes emportés par ce puissant souffle épique que l'art de la Renaissance mêle si volontiers aux cabrioles grotesques des *putti*. C'est un peu le miracle d'une absence. Une stèle pour un monument détruit dont toute l'éloquence parvient à survivre.

Le souffle de la Renaissance

Au premier abord, la présentation sur fond sombre semble insuffisamment éclairée et il faut un temps d'adaptation pour se convaincre qu'un supplément lumineux n'ajouterait rien au festival des rouges dû à la tenture des Gobelins en dix pièces, *l'Histoire de Scipion* (1688-1690), présence majeure et spectaculaire, grand fond sonore créant en grande partie l'atmosphère de l'exposition. De surcroît la fraîcheur exceptionnelle de la plupart des pièces avait à être protégée. Mais on a dépassé la simple présentation d'ensemble de cette tenture qui est tout de même l'un des buts poursuivis. Les richesses du Louvre comportent aussi des séries de dessins décisives, en particulier neuf des dix « petits patrons » pour le cycle du *Triomphe* (le dixième est à Chantilly) où, malgré des différences de qualité, « l'intervention directe » de Jules Romain est certaine. Et même, pour une fois, presque la date : 1533-1534. La confrontation tapisserie-dessin sur un thème où la personnalité puissante d'un artiste pèse de tout son poids, dépasse des problèmes d'érudition d'ailleurs passionnants que l'excellent catalogue de Bertrand Testaz et Roseline Bacou ont mis au point. Animée par Francis Salet, l'exposition ne manquera pas de révéler les ressources expressives de la tapisserie, qui, loin d'abdiquer devant la peinture comme on le répète un peu trop vite, parle un langage autonome non sans audaces et libertés. Pratiquement, le parcours où les dessins dans leur vitrine font face aux panneaux tissés correspondants met les comparaisons à la disposition immédiate du visiteur.

Cet aspect expérimental n'est pas le moindre intérêt d'une manifestation qui a su manier avec un grand souci du détail des documents massifs comme les éléphants d'Hannibal qui, brusquement, vous font face sur le mur. Et on trouvera un certain charme, un peu féérique, à considérer paisiblement les fins rehauts blancs sur papier beige des dessins à la plume inventoriés dans les collections royales en 1671 (col. Jabach), tandis que des cavalcades à la Ben Hur déferlent lourdement dans la pourpre des laines.

La tenture des Gobelins doit, malgré sa date, son pouvoir d'évoquer une phase très particulière de la tapisserie de la Renaissance (celle qui a suivi les fameux *Actes des Apôtres*) au fait qu'elle a été copiée littéralement, au point de reproduire pour les collections royales les armes du maréchal de Saint-André sur une réplique du Grand Scipion offerte par Henri II vers le milieu du seizième siècle à un de ses favoris. Parmi les nombreuses *Histoires de Scipion* suscitées par le succès du thème, elle passe pour la plus proche de l'original détruit. Les larges bordures à l'italienne, qui cernent les scènes sur trois côtés laissant le haut souligné d'une mince architrave, confirment l'illusion d'être en présence d'une œuvre de la Renaissance : les *putti* très variés dérivent souvent des « Jeux d'enfants », de Giovanni da Udine. On les retrouve du reste dans la tapisserie venue du palais du Quirinal de Rome mais dans une interprétation flamande où ils se mêlent à des guirlandes très fluides. Dans les ateliers flamands, le thème n'a pas gardé l'élan incoercible, parfois confus, mais d'une saveur indiscutable qui donne son éclat à la suite du Louvre.

Dans la première partie, consacrée aux *Gestes* de Scipion, les panneaux, de valeur inégale, proposent précisément des trouvailles où la tapisserie parle sans souci son langage de toujours. Nous ne citerons que quelques notables fidélités aux habitudes textiles et certaines nouveautés. C'est dans *l'Arrivée en Afrique* que l'indifférence du genre au contenu figuré se manifeste avec le plus d'audace. En effet, la mise en page nous place en pleine mer à l'heure où Scipion découvre la côte, mais les lissiers n'ont pas hésité à situer au premier plan à droite, donc dans l'eau, le contrepoint d'usage de quelques plantes bien étalées. On remarquera dans le même esprit « textile » l'admirable dégradé qui représente la surface marine. De près pour les vagues, c'est la technique frisée « en nouilles » qui perpétue les beaux nuages de l'Apocalypse d'Angers, tandis que progressivement s'installe un moutonnement par taches arrondies de plus en plus petites qui nous conduisent insensiblement à la bande grise du rivage. Evidemment rien à voir avec la perspective picturale tant décriée. Si distance il y a, elle est « tissée » et, du reste, nous restons dans le récit fabuleux. A la proue de ces vaisseaux irréels, une féroce tête animale surgit sans raison d'une coquille.



« L'armée navale »
Gobelins-1689

Lumière et férocité

L'Incendie du camp, l'un des triomphes du rouge, s'agrémente sans vergogne de deux très beaux nus michelangelesques à droite en bas et en haut d'un fin paysage sous une bannière devenue une sorte de voûte retenant la clarté des flammes. Ici l'éclairage se propage latéralement en action dramatique. La tapisserie est rarement tentée par le nocturne, mais ici elle ne doute de rien.

Dans un esprit plus détendu, le *Repas chez Syphax*, où tout loisir est laissé pour admirer sur un buffet les vases d'un fantastique typiquement bellifontain dont H. Zerner a publié plusieurs gravures par Fantuzzi, une curieuse distribution de la lumière des torches et des bougies projette des ombres sur un dallage moiré et nous offre de surprenants morceaux (Mobilier national). Ailleurs on perce des poitrines, on écrase des têtes et, au sens propre on « se mange le nez » comme le racontent les textes anciens (Tite-Live). Les effets confus de masse aux rythmes ronds et lourds culminent évidemment dans l'écrasante *Bataille de Zama*, avec les fameux éléphants de face où plus qu'un des épisodes de l'histoire de Scipion le sujet semble être précisément la confusion d'une bataille. A ce nœud dramatique, s'oppose *la Conférence*, rencontre aérée dont l'exposition présente un important dessin inédit « première pensée » du *modelo* (Bibliothèque Nantionale).

La seconde partie consacrée au triomphe, où la place des dessins généralement très beaux devient plus importante que celle de la tapisserie, permet d'admirer, entre autres, le superbe dessin de l'Asmoleum museum d'Oxford et un riche « petit patron », plus travaillé, que la tapisserie de Vienne, *Le Char de Scipion*, modifiera dans un sens statique et académique. La *montée au Capitole* donne lieu cette fois à une confrontation des dessins : le très célèbre exemplaire du Louvre l'emporte facilement de beaucoup sur la pièce voisine, également du Louvre, naïvement très ornée, plus proche de la tapisserie du Quirinal, elle-même assez gauche et où rien ne subsiste plus de l'esprit de Jules Romain.

C'était un moment de la tapisserie. Une simple réédition de circonstance due à Louvois. Elle n'a pas eu de suite. Les éléphants d'Hannibal sont entrés dans l'ordre classique avec l'exotisme sans héros de la tenture des *Anciennes Indes* tissée à peu près en même temps (1690) que l'histoire de Scipion. Le succès des éléphants tranquilles fut immense.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Grand Palais. Jusqu'au 2 octobre.

une sélection



« Hitler, un film d'Allemagne » Vu par Bonnaffé

cinéma

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE
de Hans-Jurgen Syberberg

Un film de sept heures en quatre parties ; une tétralogie du « rêve historique » d'Hitler. Spectacle épique, philosophique, ésotérique, plongeant au cœur des fantasmes d'une civilisation. Pour Syberberg, c'est l'aboutissement d'un siècle d'histoire allemande dominé par des visionnaires. Hitler ayant été annoncé par Ludwig (Louis II de Bavière) et par le romancier d'aventures Karl May. Œuvre riche, complexe, fascinante, où la perversion de l'idéalisme amène « la perte du Graal », où Shakespeare rejoint Wagner.

LES BATISSEURS
de Philippe Haudiquet

Précédé d'un reportage de contre-information réalisé en 1975, à La Blaquière, village du Larzac, à la suite d'un attentat contre un fermier, ce très beau film (interprété par les agriculteurs d'une région en état de résistance non violente contre le projet d'extension du camp militaire) fait connaître et respecter, avec les élans, l'humanité du cinéma de John Ford, un monde paysan qui ne refuse pas le progrès, mais veut conserver ses outils de travail, sa terre, ses coutumes, son cadre de vie.

VIOLETTE NOZIÈRE
de Claude Chabrol

L'empoisonneuse, la parricide de dix-huit ans, que son procès, en 1933, transforma en monstre, devient ici une femme complexe (Isabelle Huppert), une héroïne chrétienne, une parente de la Thérèse Desqueyroux de Mauriac. La maladie et le crime, au-dessus du naturalisme.

RÊVE DE SINGE
de Marco Ferreri

Dans New-York paré d'une réalité fantastique, Gérard Depardieu lutte contre son angoisse de vivre. Une fable sociale avec laquelle Ferreri renonce à ses « provocations » habituelles pour une vaste méditation sur la transition nécessaire de l'être humain.

UNE FEMME LIBRE
de Paul Mazursky

Le prix d'interprétation féminine à Cannes pour Jill Clayburgh, qui construit vaillamment l'indépendance d'une femme divorcée, en proie à tous les pièges de l'Amérique moyenne.

LA PETITE
de Louis Malle

L'histoire d'une prostituée de douze ans à La Nouvelle-Orléans, en 1917. L'effet de scandale disparaît sous la beauté des images, emporté par une grande virtuosité du cinéaste. A l'admiration se mêle un profond malaise.

RETOUR
d'Hal Ashby

La prise de conscience d'une petite-bourgeoise qui rencontre un ancien combattant du Vietnam. Les bouleversements de sa vie sentimentale, qui font basculer la fin du film dans un mélo peu convaincant, ne peuvent faire oublier l'intérêt du sujet et l'éclat des premières scènes.

ET AUSSI : *Pharaon*, de Jerzy Kawalerowicz (reprise en Kinopanorama d'une fresque historico-politique) ; *le Bal des vauriens*, de John Cassavetes (le prétexte du « policier » pour des glissements progressifs et mystérieux de l'action) ; *Comment ça va*, d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard (une réflexion sur l'information, des questions posées à la gauche) : *la Chambre verte*, de François Truffaut (tromper l'absence, sauver nos morts).

théâtre

LES MILLE ET UNE NUITS
à Orsay

Le Magic Circus revient d'un long séjour en Allemagne avec les féeries orientales de ses mille et un contes d'amours brisés et d'amer bonheur. Et, toujours, le chatoiement des couleurs de lune et de nuit, rutilantes comme les rêves d'enfants.

TROIS P'TITES VIEILLES
au Marie-Stuart

Trois jeunes comédiennes sous les masques blancs de la vieillesse pauvre racontent avec gaieté et beaucoup de pudeur l'espoir malgré tout. Dur et émouvant sans mièvrerie.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
au Biothéâtre

La défense légitime contre les chiens danois, le dosage du sucre dans le café noir, le prix du sang humain dans les grandes villes, et vingt autres questions d'urgence sont examinées par le grand comédien Gérard Desarthe, une nuit d'été et d'orage. Drôle, émouvant, du vrai théâtre.

LEGENDES A VENIR
à la salle Adyar, avenue Bosquet

Les saltimbanques magiques du Nuage amoureux *jouent là un conte, un rêve, plus accentué encore. Des oranges, des enfants, des soleils, des dragons, des géants tourneurs, des rivières, des guerriers, provoquent des femmes et des hommes. C'est tous les soucis et bonheurs de la vie, figurés par un grand livre d'images vivantes.*

L'INTERVENTION
à la Cité internationale

Hugo à la fois militant et comique : deux copines d'un village étaient amies, l'une est devenue ouvrière, l'autre chanteuse et grande courtisane. Elles feront front commun contre les phallocrates. Belle interprétation de Marie-France Ganzer.

LA CIGALE
à Essaïon

Essaïon revient à la vie — pour longtemps, espérons-le — avec la reprise des Lettres de la religieuse portugaise, *que Micheline Uzan vit avec passion, et avec une nouvelle de Tchékhov qu'Edmond Tamiz a adaptée : théâtre-récit dans une mise en scène épurée.*

ET AUSSI : *Gotcha*, à l'Œuvre (le désespoir et la violence) ; *Jean-Pierre Derek* à la Vieille Grille (un doux anar) ; *le Bateau pour Lipaïa*, à la Comédie des Champs-Elysées (pour Edwige) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (les merveilles enchantées du Groupe T.S.E.) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (le goûter des dames bien).

musique

LES TROQUEURS
au passage du Commerce

Cela fleure bon le Moyen Age, en réalité, le dix-huitième siècle : les Troqueurs, *sur un livret inspiré d'une fable de La Fontaine, musique d'Antoine d'Auvergne, furent au centre de la Querelle des Bouffons en 1753 lorsqu'ils furent joués avec un énorme succès à la « Foire Saint-Laurent ». On les retrouvera dans une production donnant toutes les garanties musicologiques et un lieu non moins historique : la cour du Commerce Saint-André, devant la boutique « Au troubadour ». Il y aura ouvreuses costumées, lanterne magique et autres amusements typiques. A ne pas manquer (59, rue Saint-André-des-Arts, du 7 au 11 juin et le 14 juin, à 21 h. 30).*

FASTES DE VERSAILLES

Après Hippolyte et Aricie *dans une brillante production de l'English Bach Festival, dirigée par J.-C. Malgoire (Opéra royal, les 7 et 8 juin), le Festival de Versailles propose à l'Orangerie, avec les mêmes interprètes, l'un des meilleurs opéras de Haendel,* Rinaldo *(le 10 juin), puis un divertissement évidemment « royal » (Vivaldi-Haendel), dans le Salon d'Hercule (le 11 juin), une soirée Schubert* (la Jeune Fille et la mort *et le sublime* Quintette à cordes) *avec un ensemble mené par S. Accardo (Montansier, le 13 juin) et un concert spirituel Vivaldi-Mozart sous la direction de B. Wahl (Chapelle royale, le 14 juin).*

SCHUBERTIADES ALSACIENNES

Toute l'Alsace va vivre trois semaines le cœur rempli des mélodies de Schubert, au rythme de ses valses et laendler, grâce à l'Atelier lyrique du Rhin et à Jean et Brigitte Massin. On commencera à Colmar le 10 juin, dans le vieux quartier des Tanneurs et à l'étincelant Koifhus (de 17 h. à 23 h.) et, le lendemain, à Saint-Martin (17 h. 30), puis chez les Dominicains de Guebwiller (le 14 juin). De la joie, de la poésie et de la mélancolie à revendre.

LES ADIEUX (?) DE SCHWARZKOPF

Elisabeth Schwarzkopf revient une dernière fois au Théâtre des Champs-Elysées pour dire adieu au public parisien, mais la laissera-t-on partir ? Celle qui fut la plus grande interprète de lieder et une des plus grandes cantatrices d'opéra des vingt dernières années redira des lieder de Schubert, Wolf, Strauss, Mahler, avec son fidèle Geoffrey Parsons (Champs-Elysées, le 13 juin).

FESTIVAL DE STRASBOURG

Schubert sera bien entendu aussi à Strasbourg pour le Festival, avec Pascal Rogé, P. Amoyal et F. Lodéon (les 10 et 11 juin), Jessye Norman (le 13 juin), l'admirable Melos Quartett de Stuttgart (le 14 juin). Mais n'est-ce pas un peu son écho qu'on entendra aussi dans les déchirants poèmes de W. Owen que Benjamin Britten a insérés dans son Requiem de guerre, *par ailleurs, fort spectaculaire et un peu déclamatoire, qu'Alain Lombard dirigera, avec, en solistes, Galina Vichnevskaïa, D. Rendall et P. Gottlieb (le 11 juin) ?*

ET AUSSI : *Eugène Onéguine* avec des artistes du Bolchoï (Pleyel, le 8 juin, à 20 h.) ; inauguration des orgues Cavaillé-Coll, Haerpfer-Erman par G. Litaize (Notre-Dame de Lorette, le 8 juin) ; concert du G.R.M. au Conservatoire (salle Berlioz, le 8 juin) ; *Requiem* de Mozart, dir. W. Gonnenweim (basilique de Saint-Denis, le 8 juin) ; Brahms, Beethoven, Prokofiev, par P. Boufil et J. Martin (ICOMOS, 75, rue du Temple) ; *Requiem*, de Verdi, dir. Z. Macal (Festival de Lyon, auditorium, le 8 juin) ; M. Pollini (Champs-Elysées, le 9 juin) ; *la Fida Ninfa*, de Vivaldi, dir. V. Negri (Radio-France, le 9 juin) ; Hesperion XX, dir. J. Savall (Etampes, le 10 juin, à 21 h., et le 11 juin, à 17 h.) ; Concerts-promenade, avec la Capella Regis et le Pausanenchor (château de Dourdan, le 10 juin, de 16 h. 30 à 22 h.) ; Haydn, Mozart, Schubert, Orchestre Lamoureux, dir. S. Caillat (Royaumont, le 11 juin, à 17 h.) ; récital de piano Olivia Garnier, huit ans (conservatoire de Versailles, le 11 juin, à 18 h.) ; *Laudario di Cortona* et *Magnificat*, de Monteverdi (Saint-Guilhem-le-Désert, le 11 juin, à 17 h.) ; James King (Athénée, le 12 juin) ; *Etudes transcendantes*, de Liszt, par Cl. Arrau (Champs-Elysées, le 12 juin) ; Concours d'improvisation (Lyon, le 12 juin) ; Bach, par Bl. Verlet (Palais de Saint-Germain-des-Prés, les 12, 13, 14 juin) ; *le Roi David*, d'Honegger, orchestre P. Kuentz (Saint-Séverin, le 13 juin) ; Amadeus Quartet, (Festival de Toulon, le 13 juin) ; M. André et l'Orchestre de chambre d'Heilbronn (basilique de Saint-Denis, le 13 juin) ; Bach, Franck, Schoenberg, Berio, par F. Matringe, piano (ICOMOS, 75, rue du Temple, le 13 juin) ; A. de Larrocha (Gaveau, le 14 juin) ; Mozart, Schumann, Britten, Liszt, par C. Curzon et les solistes de l'Orchestre de Paris (Champs-Elysées, le 14 juin) ;

danse

NIKOLAIS
au Théâtre de la Ville

Nikolaïs a véritablement inventé une illusion théâtrale moderne en exploitant les techniques audio-visuelles. Le troisième programme est une rétrospective de ses créations entre les années 1950-1960. Mais Duet from vaudeville *(1977) témoigne que, vingt ans après, Nikolaïs sait encore merveilleusement se renouveler (jusqu'au 10 juin).*

LE BALLET DE CARACAS
à la salle Favart

Désireux de constituer une troupe de danse nationale, le gouvernement vénézuélien a recueilli la plupart des artistes disponibles à la suite de la dissolution du Harkness Ballet. Dirigée par Vicente Nebrada, la troupe dispose d'un large répertoire contemporain (Neumeier, Butler, Margot Sappington et Nebrada).

ET AUSSI : *le Four solaire*, *les Ballets de la Cité et Moebus*, aux Bouffes du Nord (un lieu théâtral, trois façons d'envisager la danse) ; *Indépendanse*, au Théâtre 13 (des créations souvent intéressantes dans leur diversité).

expositions

LE CINQUIÈME CENTENAIRE DE GIORGIONE
en Italie

(Lire notre article page 26.)

JULES ROMAIN ET L'HISTOIRE DE SCIPION
au Grand-Palais

(Lire notre article page 27.)

PIERO DELLA FRANCESCA : LE PORTRAIT DE MALATESTA
au Louvre

Un dossier du département des peintures sur le tableau récemment acquis par le Louvre, l'unique Piero des collections publiques françaises. Il évoque aussi la personnalité du Condottière, héros de la pièce de Montherlant. Avec les documents originaux, tableaux, manuscrits, médailles, sculptures.

CHEFS-D'ŒUVRE DES MUSÉES SOVIÉTIQUES ET FRANÇAIS
au Grand-Palais

De Renoir à Matisse, onze tableaux des musées Pouchkine et de l'Ermitage, mis en relation avec onze tableaux du Jeu de paume : la Balançoire *et* la Tonnelle au Moulin de la Galette, *de Renoir,* les Joueurs de cartes *et* le Fumeur, *de Cézanne,* le Bouquet de France *et* le Repas *de Gauguin,* la Femme à la guitare *et* le Portrait de femme, *de Picasso...*

LA DONATION PICASSO
au Pavillon de Flore

Œuvres de la collection personnelle de Picasso offertes à l'Etat par ses héritiers : soixante tableaux et dessins des aînés qu'admirait tout spécialement le maître de Mougins : Renoir, Cézanne, le Douanier Rousseau, et de ses amis contemporains : Braque, Derain, Matisse, Miro...

L'HOMME ET SON CORPS
au Musée des arts et traditions populaires

L'exposition, riche de quelque cinq cents objets et cinq cents documents, fait émerger la présence du corps dans tous les secteurs de la vie traditionnelle en France : le corps au travail, le corps en liesse, le corps malade ; puis le corps objet de culture, façonné, sorti de l'animalité, éduqué, soigné, avant d'être l'instrument par excellence de l'accès au symbole.

DURER
au Centre culturel du Marais

Pour le 450e anniversaire de la mort de Dürer, une exposition qui présente quinze dessins et cent quarante gravures originales prêtés par des musées, des bibliothèques, des collectionneurs privés, d'Allemagne, de France, de Belgique, de Suisse...

ET AUSSI : *Rodin et le monument aux bourgeois de Calais*, au musée Rodin (le dossier complet d'une commande municipale, œuvre majeure du sculpteur) ; *Cézanne* (le renouveau des dix dernières années), au Grand Palais ; *Affiches américaines*, au Musée des arts décoratifs (deux cent cinquante affiches pour refléter une société) ; *Chirico*, à Artcurial (toiles anciennes et récentes, pour les quatre-vingt-dix ans du peintre italien).

variétés

GRAEME ALLWRIGHT
à l'Olympia

Un auteur-compositeur-interprète proche du folk, rigoureux et attachant.

UNA RAMOS
au Théâtre de la Ville

Musique des Andes, musique d'un autre monde que la tradition a su transmettre intacte, musique du quotidien en contact profond avec la nature (18 h. 30, à partir du 6 juin).

ERNESTO RONDO
au Lucernaire

Le tango dans la tradition de Carlos Gardel (à partir du 13 juin, à 19 h.).

rock

MEAT LOAF
à Mogador

Du hard-rock explosif par un étonnant personnage qui interprétait le rôle d'un chanteur fou dans le Rock Horror Pictures show *(le 8 juin, à 20 h. 30).*

Les festivals de musique à l'étranger

● **ZURICH (jusqu'au 4 juillet).**
La ville des « gnomes » de la finance est aussi au printemps un lieu de vacances, d'un festival au bord d'un lac tout bleu, avec cette année d'admirables opéras (la trilogie Monteverdi, de Jean-Pierre Ponnelle et Nikolaus Harnoncourt, *Fidelio*, *le Jacobin*, de Dvorak, *Simon Boccanegra*, *la Flûte enchantée*, *Arabella*, etc.), des concerts avec Karajan, Leitner, Leinsdorf, Solti, Böhm, C. Berberian, M. Argerich, sans oublier théâtre et expositions.

★ Renseignements : Postfach, 8023 Zurich (tél. : (01) 211-12-56).

● **GLYNDEBOURNE (jusqu'au 7 août).**
Un petit Opéra dans une roseraie, chez un gentleman anglais, des pique-niques en habit, de merveilleuses distributions et mises en scène. Cette année, *la Flûte enchantée*, *Don Giovanni*, *Cosi fan tutte*, *la Bohème*, *The Rake's Progress*, sept jours par semaine.

★ Lewes, E. Sussex, BN 8 5 UU, Angleterre (tél. : Ringmer (0273) 812-411).

● **VIENNE (jusqu'au 25 juin.)**
La capitale de l'Autriche ne peut avoir qu'un festival plantureux, surtout en cette année du centenaire de Schubert, célébré par une superbe exposition et de multiples concerts. A l'Opéra, la trilogie Monteverdi, de Ponnelle-Harnoncourt, toutes sortes de Mozart, Wagner, Strauss, Verdi, Janacek, Henze, et des concerts étoilés de grands chefs et solistes (Giulini, Böhm, Mravinsky, Matacic, Jochum, etc.).

★ Rathausstrasse 9, 1082 Wien (tél. : 43-32-37).

● **HOLLANDE (jusqu'au 23 juin).**
Dans toutes les villes de Hollande, des spectacles et concerts de haut intérêt, avec des œuvres moins classiques qu'ailleurs : des spectacles Kagel, Stockhausen, des œuvres de Henze, Diepenbrock, Kodaly, Weill, Schoenberg, mais aussi un nouveau *Don Giovanni* par G. Friedrich, Abbado, Kondrachime, le London Sinfonietta, du folklore asiatique et africain, des spectacles folk, des ateliers de John Cage, etc.

★ 52, Willemsparkweg (tél. : 020-723-320).

● **FLORENCE (jusqu'au 5 juillet).**
Le Mai florentin bat son plein aux bords de l'Arno. Riccardo Muti et L. Ronconi ont redonné sa précellence quant à l'Opéra à la grande capitale toscane. Après *les Vêpres siciliennes*, on y entendra deux opéras de Britten, *le Songe d'une nuit d'été* et *Paul Bunyan*, ainsi que *la Reine des fées* de Purcell, alternant avec des concerts de Muti, Giulini, Pollini, Verrett, I Musici, les Kontarsky et des spectacles de ballet.

★ Teatro comunale, Corso Italia 16, Firenze (tél. : 216-253).

● **TONGRES (jusqu'au 8 juillet).**
Un petit festival intéressant en Belgique chaque samedi, avec des œuvres de Szymanowski, Schubert, Bruckner, le beau *Rui de Nunes*, Gorecki, la *9e Symphonie* de Mahler, *Et exspecto* de Messiaen, Janacek, Mendelssohn, une excursion « organistique » pour le trois cent cinquantième anniversaire de la mort de Byrd, etc.

★ Kielenstraat 15, 3700 Tongres (tél. : (012) 23-30-14).

● **ECHTERNACH (16 juin-16 juillet).**
Dans la ravissante petite ville luxembourgeoise, riche de souvenirs historiques (un des premiers centres de christianisation de l'Europe), une série de beaux concerts avec les Kontarsky, I. Stern, G. Kremer, A. Lagoya, J.-P. Rampal, J. Guillou, J. Bream, C. Ludwig, etc.

★ Parvis de la cathédrale, Grand-Duché (tél. : 722-30).

● **CHIMAY (17 juin-9 juillet).**
A deux pas de la frontière française, encore un joli festival de week-end avec l'Orchestre de chambre de Stuttgart, J.-P. Wallez, M.-J. Pires, D. Markevitch, U. Reinemann, C. Walewska, la Grande Ecurie et la Chambre du roy, etc.

★ Syndicat d'initiative, 2, rue d'Angleterre, 6460 Chimay, Belgique (tél. : (060) 21-18-46).

● **GRENADE (19 juin-2 juillet).**
Jamais de programme à l'avance pour ce festival, mais Grenade, l'Alhambra, les jardins du Generalife sont à eux seuls un festival où l'on doit aller une fois au moins dans sa vie.

★ Palacio de la Disputacion, 29 Carrera del Darro, Granada (tél. : 22-52-01).

● **ISTANBUL (20 juin-15 juillet).**
A ce Festival de la Corne d'Or, on n'ira peut-être pas pour les concerts « occidentaux » (avec le quatuor Smetana, *El Cimarron* de Henze, la Philharmonie Enesco, cependant), mais pour les quinze séances d'art traditionnel turc, encore bien mal connu.

★ 92 Mithatpasa Apt. D 3, Taksim-Istanbul, Turquie (tél. : 45-19-12).

● **MUNICH (9 juillet-3 août).**
Les opéras du National Theater et du délicieux Cuvillies-Theater, dont les couleurs s'harmonisent avec les savoureuses glaces recouvertes de framboises brûlantes qu'on sert aux entractes, sont célèbres. On y verra cette année une création de Reimann, *Lear*, *Fidelio*, *le Chevalier à la rose*, *Salomé*, *Ariane à Naxos*, *Capriccio*, *Arabella*, *la Femme sans ombre*, *Elektra* (Munich n'est-elle pas le Bayreuth de Strauss ?), *la Tétralogie*, *Lohengrin*, *Otello*, *Idoménée*, *Titus* et des concerts avec Fischer-Dieskau, S. Richter, B. Fassbaender, H. Prey, etc.

★ Brieffach, 8 München 1 (tél. : 218-51).

● **VERONE (13 juillet-31 août).**
Dans les gigantesques arènes de la ville de Roméo, de non moins gigantesques spectacles. Cette année, *le Trouvère*, *la Force du destin*, *Madame Butterfly*, un spectacle de ballet et, pour la première fois, *la Damnation de Faust*.

★ Piazza Bra 28, 37100 Verona (tél. : 235-20).

● **BREGENZ (20 juillet-23 août).**
Au bord du lac de Constance et sur la scène flottante, le Festival de Bregenz présente *les Mille et une nuits* de J. Strauss, *la Cenerentola* et des concerts de l'Orchestre symphonique de Vienne, dirigés par Jochum, Segerstam, Leitner et Rowicki.

★ Kornmarktstrasse 6, Bregenz, Autriche (tél. : (05574) 22-811).

● **BAYREUTH (25 juillet-28 août).**
Pour mémoire (puisque toutes les places sont vendues depuis six mois), Bayreuth offre cette année une nouvelle mise en scène du *Vaisseau fantôme* par des artistes d'Allemagne de l'Est, *Parsifal*, *Tannhäuser* et pour la troisième fois, le fameux *Ring* de Boulez-Chéreau.

★ Postfach 2330, 8580 Bayreuth 2 (tél. : 57-22).

● **SALZBOURG (26 juillet-28 août).**
L'autre monstre sacré des festivals : trente et un operas (*le Chevalier à la rose*, *la Flûte enchantée*, *Titus*, *Sant'Alessio*, *Don Carlos*, *Salomé*, *Don Giovanni*), treize concerts symphoniques (Abbado, Böhm, Dohnanyi Karajan, Levine, Solti, etc.), des sérénades, des récitals, etc.

★ Postfach 140, 5010 Salzburg (tél. : (06222) 425-41).

● **EDIMBOURG (20 août-29 septembre).**
Dans l'Athènes du Nord, nous retrouvons la trilogie Monteverdi-d'Harnoncourt-Ponnelle, *Carmen* avec T. Berganza et Cl. Abbado, *Katia Kabanova*, *Al gran carico del sole* de Luigi Nono, *Pelléas et Mélisande*, mis en scène par Colin Graham, et de nombreux concerts avec G. Solti, Z. Kocsis, C. M. Giulini, I. Stern, A. Prévin, P. Boulez, D. Fischer-Dieskau et bien d'autres, sans compter le théâtre et les expositions toujours passionnants en Ecosse.

★ 21 Market Street, Edinburgh EH 1 1 BW (tél. : 031-226-4001).

● **STRESA (25 août-18 septembre).**
Des concerts exquis dans les îles Borromée et au Palais des congrès, où l'on fêtera, bien sûr, Schubert (avec H. Prey et W. Sawallisch), Vivaldi (*Juditha triumphans*), Cherubini et Verdi. On entendra aussi N. Magaloff, J. et Y. Menuhin, Ch. Eschenbach et J. Frantz, A. de Larrocha, sans oublier nombre de lauréats des concours internationaux.

★ Via R. Bonghi 4, 28049 Stresa, Italie (tél. : (31) 095-30-459).

● **MONTREUX-VEVEY (31 août-7 octobre).**
A l'heure où pointe l'automne, la Riviera suisse offre ses merveilleux paysages dans une admirable lumière et d'excellents concerts dans les belles salles et les châteaux de Montreux et de Vevey, cette année avec l'Orchestre de Chicago, dirigé par Solti, H. et Y. Menuhin, H. Prey, des orchestres de Monte-Carlo, Bamberg, Prague, Stuttgart, Munich, Bratislava, dans des programmes classiques de bon aloi.

★ Avenue des Alpes, 27 bis, 1820 Montreux (tél. : (021) 61-33-87).

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
HENRI MICHAUX. Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.
ATELIERS AUJOURD'HUI 8 : Nicolas Arthean et Michel Moskoutchenko. — Jusqu'au 19 juin.
ILIAZD. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 25 juin.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.
ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.
LIVRES D'ENFANTS, de la République fédérale d'Allemagne. — Jusqu'au 26 juin.

MUSEES

MATHIEU. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 26 juin.
DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus) (*entrée gratuite le 23 juin*). Jusqu'au 18 septembre.
JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre). Jusqu'au 2 octobre.
CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.
BOROBUDUR. Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.
PEINTURES COREENNES CONTEMPORAINES, de style traditionnel. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 25 juin.
AUGUSTE RODIN : le monument des bourgeois de Calais (*1884-1895*). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.
LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusque fin septembre.
LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU SOUS HENRI IV. — Musée national du château de Fontainebleau. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 28 août.
NOUVELLES SALLES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE. — Musée national du château de Versailles. Sauf lundi, de 9 h. 45 à 17 h. 30. Entrée : 5 F.
LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.
DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).
PIERO DELLA FRANCESCA. Le portrait de Sigismond Malatesta (dossier du département des peintures nº 15). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Du 9 juin au 18 septembre.
NOUVELLES ATTRIBUTIONS. Dessins du seizième au dix-huitième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Du 9 juin au 18 septembre.
SALON DE MAI. Peinture, gravure, sculpture. — Galerie, esplanade de la Défense (796-25-49). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 25 juin. — Dessin. Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin. Sauf dim., de 11 h. 30 à 19 h. 30 ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 1er juillet.
SALON COMPARAISONS. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 12 F (jumelée avec le Salon du dessin). Jusqu'au 25 juin.
SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. — Grand Palais (voir ci-dessus).
SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Palais des glaces, entrée avenue Franklin-Roosevelt. Entrée libre les samedis et dimanches. Jusqu'au 15 juin.
ANTONI CLAVE. Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 août.
GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 septembre.
JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.
TAKIS. Espace musical. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.
GOTTFRIED HONEGGER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.
ALAIN JACQUET : Donut flight 6078. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.
ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.
IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.
TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.
AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. *Reflets d'une époque.* — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h., dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.
L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.
FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottant, 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 juin.
L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F (gratuite le 22 juin). Jusqu'au 2 octobre (l'exposition est complétée par des conférences-animation. Le 14 juin, à 15 h., « le corps, les plantes et leur vertu »).
ALFRED NICOLAS NORMAND, architecte. Photographies de Rome, Athènes, Istanbul 1851-1852. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 9 juillet.
HERVE MORVAN. Bouquet d'affiches. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-02-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 25 juin.
GILLES CARON. *Photographies.* — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 17 juin.
ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES EDITES PAR BLANQUART-EVRARD : 1851-1855. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er juillet.
GEORGES MEUNIER 1869-1942. *Affiches et documents.* — Bibliothèque Forney (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.
CHEFS-D'ŒUVRE INCONNUS DU VENEZUELA. Photographies. Galeries d'Amérique du Musée de l'homme, palais de Chaillot (727-57-78). Jusqu'au 17 juillet.
ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40.
PONT NEUF (1578-1978). Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Du 10 juin au 9 juillet.
UNE POSTE EUROPEENNE. Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard (578-61-32). Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 juin.

CENTRES CULTURELS

DURER. Œuvre gravé et dessins. *La gravure et ses techniques.* — Centre culturel du Marais, 28, rue des *Francs-Bourgeois* (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 9 juillet.
STEFAN WEWERKA. Rétrospective. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.
FRED DARMEN. Gravures, dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 30 juin.
TAPIES. Peintures, gravures et eaux-fortes. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Jusqu'au 30 juin.
ENSEIGNEMENT ET ARCHITECTURE. — S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi. Sauf sam. et dim., de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juin.
PHOTOGRAPHIE. — Travaux des élèves de la section photo de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, 31, rue d'Ulm. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 juin.
PEINTURES RUPESTRES DU BRESIL. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 7 juillet.
CONNAISSANCE DE LA BULGARIE. Peintres contemporains bulgares. — 5, rue Beaujon.
L'ŒUVRE GRAVE DE S. B. TELINGATER. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (553-88-22). Du 9 juin au 20 septembre (fermée en août).
LES ARTISTES DE LA TRADITION FRANÇAISE. — Mairie du IVe arrondissement, 2, place Baudoyer. Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Du 9 au 20 juin.
REGARDS SUR LE QUINZIEME. — Mairie du XVe, 31, rue Péclet. Tous les jours. Jusqu'au 18 juin.
LES INVENTIONS ET LES VOYAGES EXTRAORDINAIRES DE JULES VERNE. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf sam. et dim., de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. Jusqu'au 23 juin.
BALLET DE L'OPERA DE STUTTGART, de Noverre à Cranko. — Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet. Sauf dim., de 11 h. à 18 h. (pour les spectateurs, de 18 h. 30 à 20 h. 30). Entrée libre. Jusqu'au 26 juin.

GALERIES

DE VILLON A FRIENDLAENDER, Graveurs du vingtième siècle à l'Atelier Leblanc. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 8 juillet.
SANGUINES. Dessins français du dix-huitième siècle. — Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 8 juillet.
MAI 68. Photographies. — Galerie Nikon, 1, rue Jacob (633-25-17). Jusqu'au 28 juin.
PEINTURES INITIATIQUES DU TANTRISME TIBETAIN. Peintures du monastère de Nor. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36). Jusqu'au 24 juin.
ELOGE DU DESSIN. Libre parcours d'un amateur à travers le vingtième siècle. — Galerie Daniel Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 5 juillet.
RIEN/TOUT. Hommage à Marcel Duchamp. — Galerie le Triskele, 23, rue de Fleurus (544-72-83). Jusqu'au 15 juillet.
CHAGALL, MAX ERNST, KLEE. Tapisseries de l'Atelier Yvette Cauquil Prince. — Galerie Dario Boccara, 184, rue du faubourg Saint-Honoré (359-84-69). Jusqu'au 9 juillet.
ARMAN. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 1er juillet.
EDUARDO ARROYO. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 17 juin.
JULIE BARTOLI. Peintures récentes. — Galerie 92, Hôtel Résidence Champs-Elysées, 92, rue La Boétie. Jusqu'au 23 juin.
BERROCAL. Puzzle/Manolete. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80).
SOLANGE BERTRAND. — Hôtel Holiday-in, 69, boulevard Victor. Jusqu'au 31 août.
PIERRETTE BLOCH. Encres et mailles. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 23 juin.
BONNET. Œuvres récentes. — Galerie *Regards*, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 24 juin.
FRANÇOIS BRET. Aide-Mémoire. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-02). Jusqu'au 24 juin.
WILLIAM BRUL. Toiles récentes dans un environnement contemporain. — Rouve, 94, rue de Rennes (548-43-89). Jusqu'au 31 août.
CASADESUS. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 24 juin.
FRANÇOISE CHAILLET. Dessins récents. — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 8 juillet.
GIORGIO DE CHIRICO. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 août.
CORNEILLE. Œuvres gravées récentes. — Galerie C. Cassé, 10, rue Malher (278-43-14). Juin.
CRITON. Les villes. — Vingt fusains sur toile. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-33-69). Jusqu'au 30 juin.
EL HANANI. Œuvres sur papier. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).
DENISE ESTEBAN. Dessins autour de Jean Follain. — Editions Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 30 juin.
OSCAR GAUTHIER. — Galerie R. Cazenave, 12, rue de Berri (359-14-56). Jusqu'au 17 juin.
GRATALOUP. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 24 juin.
ANASTASIA GRIEG. — Stadium, 66, avenue d'Ivry (583-11-00). Jusqu'au 22 juin.
KALLOS. Nouvelles peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 1er juillet.
SACHA KETOFF. Aircrash. — Galerie Laroche, 34, rue de Grenelle (222-74-75). Jusqu'au 30 juin.
CARMEN LAFFON. Dessins et pastels. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 6 juillet.
LA PATELLIERE. Peintures, aquarelles, dessins. — Galerie K. Granoff, place Beauvau (265-24-41). Jusqu'au 30 juin.
LEKARSKI. Safari aux Tuileries. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 30 juin.
JEN-LUC LEQUESNE. — Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34).
LINDSTROM. Œuvres récentes. — Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (227-12-09). Jusqu'au 17 juin.
LOUTTRE. Aquarelles, gravures et plaques. — Galerie Lear, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 17 juin.
MANESSIER. Rétrospective de l'œuvre gravé. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 29 juillet.
EDOUARD MANET. Aquarelles, dessins, estampes. — Galerie H. Berès, 25, quai Voltaire (261-27-91). Jusqu'au 13 juillet.
ANDRE MARTIN. Paysages. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 24 juin.
FERNANDO MAZA. — Galerie Messine, 1, avenue de Messine (227-25-04). Jusqu'au 23 juin.
SILVIO MONTI. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 25 juin.
MOSER. Lieux et passages : recherche d'une dramatisation de l'espace. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 29 juin.
PALAZUELO. Sculptures, dessins, gravures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 13 juillet.
TOM PHILLIPS. Compositions of a non-composter. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 30 juin.
PROWELLER. A hauteur de vie. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 1er juillet.
YAK RIVAIS. Les Ménines. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie. Jusqu'au 23 juin.
ROUAULT. Gravures et lithographies — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 13 juillet.
SANDORFI. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 30 juin.
UNG-NO LEE. Les hommes. — Galerie Koroyo, 8, rue Perronet (222-37-89). Jusqu'au 16 juin.
JACQUES VILLON. Aquarelles et dessins. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 30 juin.

REGION PARISIENNE

BRETIGNY. Peinture portugaise actuelle. Tendance abstraite. — Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi (soirées d'information sur l'art portugais les 15 et 23 juin, à 20 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 1er juillet.
EVRY. Joan Miro : œuvres graphiques. — Bibliothèque de l'Agora (077-93-50). Jusqu'au 29 juin.
FONTENAY-SOUS-BOIS. Salon de sculpture contemporaine. — Hall et parc de l'hôtel de ville. Jusqu'au 18 juin.
IVRY-SUR-SEINE. Charles Semser : peintures, sculptures et jardins polychromes. — Centre commercial Jeanne-Hachette (premier niveau). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 25 juin.
SAINT-DENIS. Corps : peintures et dessins de Jean Kiras. — Tour de la basilique. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.
SCEAUX. Voltaire, voyageur de l'Europe. — Orangerie du château (661-06-71). Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 juillet.
LE VESINET. Figurines historiques, artistes militaires. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 juin.











Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 8, 9 et 10, à 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
SALLE FAVART (742-72-00), les 7, 8, 9 et 10, à 20 h. 30 : Ballet international de Caracas.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 9 et 10, à 20 h. 30, le 11, à 14 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour ; les 10 et 14, à 14 h. 30 : Doit-on le dire ?; les 12, 13 et 14, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? ; les 8 et 11, à 20 h. 30 : En attendant Godot.
CHAILLOT ((727-81-15), grand théâtre (D., L.), 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30 : mat. dim., 15 h. : les Baracos.
PETIT-ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Récital Emile Nelligan.
T.E.P. ((636-79-09), les 7, 8, 9 et 10, à 20 h. 30 : Semaine de la critique. Festival de Cannes.
PETIT TEP (636-79-09), les 10 et 11, à partir de 13 h. : Rencontre du théâtre amateur ; les 13, à 20 h. 30 : Libre parcours variétés.
CENTRE POMPIDOU (277-11-12), *débats : le 7, à 19 h. : Revue parlée :* Bryen ; les 7, 8 et 9, à 18 h. 30 : La campagne à tous prix ; les 7, 8 et 9, à 15 h., 18 h. et 20 h. 30 : Session IRCAM sur l'improvisation ; le 12, à 20 h. 30 : Ensemble 2e 2m, dir. : G. Sinopoli.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) Dim. soir, L. et Ma.), 20 h. 30 ; mat. sam., à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga
NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 7, 8, 9 et 10, à 21 h. : Compagnie Serge Keuten. — Salle Papin (D., L.), 20 h. 30 : Yiddish Story ; (D., L.), 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre ; le 12, à 20 h. 30 ; Arts et techniques du cinéma et de la télévision.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 7, 8, 9 et 10, à 20 h. 30 ; le 10, à 14 h. 30 : Nikolais Dance Theatre ; les 7, 8, 9, 10, 13 et 14, à 18 h. 30 : Una Ramos ; les 13 et 14, à 20 h. 30 : Ballet Opéra Stuttgart.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 18 h. 30 : Venez nombreux.
ARTS - HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Si t'es beau t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h. : La plus gentille.
ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 21 h. : mat. le 8, à 15 h. : les Fourberies de Scapin.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim., 18 h. : J.-J. Rousseau.
BOUFFES - PARISIENS (073-04-23) (D soir L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Rétro-Parade.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES. Théâtre de l'Epée-de-Bois (374-94-07) (D. soir L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : De la 24e à la 31e Nuits, Shahrazade dit. · Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. 15 h. 30 : Dom Juan.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe, les 7, 8, 9 et 10, à 20 h 30, le 11 à 17 h. : Spectacle Boris Vian.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (D., L.), 20 h. 30 : Quoi.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57), la Galerie (D., L.), 21 h. : l'Intervention. — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 21 h. : Ulysse. — La Resserre (D., L.), 21 h. : Antigone.
COLLEGE MAZARIN, les 7, 9 et 10, à 23 h. : Arlequin défenseur du beau sexe.
COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : le Bateau pour Lipaia.
COUR DU COMMERCE SAINT-ANDRE, les 7, 8, 9, 10 et 11 à 21 h. 30 : les Troqueurs.
EPICERIE - THEATRE (373-66-41) (L.), 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : Ceux qui font les clowns.
ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
LUCERNAIRE (544-57-34) I : Mer., V., L., 18 h. 30 : la Belle Vie ; J., S., Mar. 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts (dernière le 10) ; (D.), 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram. — II : (D., L.), 20 h. 30 : Labiche à l'affiche ; (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Dom Juan se retourne.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duo sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Rustres.
MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Nuit des Tribades ; La plus forte.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h., dim. 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline (dernière le 11).
ŒUVRE (874-42-52) (D.), 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : le Brise l'âme.
ORSAY (548-38-53) (D.), 21 h. : les Mille et Une Nuits.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.
LA PENICHE (205-40-39), jusqu'au 11 : Festival du théâtre non professionnel.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : la Tour de Nesle.
RANELAGH (288-64-44) (D., L.), 20 h. 45 : le Minotaure ; Feu la mère de madame.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 15 : les Dames du jeudi.
THEATRE ADYAR (555-67-63) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Légendes à venir.
THEATRE ARABE D'IMMIGRATION, le 10 à 19 h., le 11, à 15 h. 30 : le Pain amer.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE EN ROND (387-75-38) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Trois pour rire.
THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.), 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80 (D.), 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
THEATRE SAINT-JEAN (874-44-30), V., S., à 20 h., dim., 14 h. 30 : les Jeux de l'amour et du hasard.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Ménagerie de verre.
TROGLODYTE (222-93-54) J., V., S., Mar., 21 h., Mer., 14 h. 30, Dim., 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 19 h. 45 : I. Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : jusqu'au 10, F. Bender ; à partir du 12 : le Cadeau.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L.), 23 h. 30 : F. Perrin ; (J., V., S.), à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; (D) . 22 h. . Il pleut, si on tuait papa maman.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D) 18 h. 30 : la Matriarche ; 20 h. 30 : J. Serizier ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : P. Triboulet.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches ; II. 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (D.) 22 h. : Comme à la fin d'une danse
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : France Léa ; 21 h. 45 : le Bourbon magique ; 23 h. : l'Eau en poudre.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 15 : Edith Piaf parmi nous.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Help, Mummy Help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kullieres Valises.
LE MANUSCRIT (897-82-60) (D., L.), 19 h. : les Marins de Cronstadt ; 21 h. : Ça va beaucoup mieux ; 22 h. : Croul et Croula.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 21 h : les Etoiles.
L'OUVERTURE : les 7, 8 et 9, à 21 h. : On va peut-être manquer de foie gras.
LES PETITS PAVES (607-30-15), 12 h. 15 : Déjeuner-Théâtre ; 21 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. : Marlène Fontenay ; 22 h. 15 : Flashdingue ; 22 h. 30 : J. Areline.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Ah ! les petites femmes ; 21 h. 30 : Une après-midi d'automne.
LE PLATEAU (271-71-00 (D., L.), 20 h. 30 : Anticosi ; 22 h · Alain Sachs
LES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y'a qu'là que j'suis bien
LE SELENITE (033-53-14) (D.), I : 19 h. 45 : la Culture physique ; 21 h 15 : Michel Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette ; II. 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : le Mensonge, c'est magnifique ; 22 h 30 : Qui a tué la concierge ?
LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h 30 Yona.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I. 20 h. 30 : M. Ripoche ; 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère ; II. 21 h. : C. Ricard ; 23 h. 15 : Sugar blue.

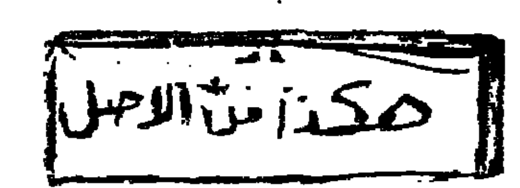
Dans la région parisienne

BEAUMONT-SUR-OISE, place Guy-Môquet, le 10, à 16 h. : Fanfare du 501e R.C.C., dir. : A. Souplet.
BOURG-LA-REINE, C.A.E.L. (350-76-96), le 9, à 21 h. : Imago.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Ferme (900-98-37), le 9, à 21 h. : Francis Lemarque.
BRETEUIL, château (062-05-11), le 11, à 16 h. : A la recherche de Marcel Proust.
CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête (886-64-79), le 9, à 21 h. : Ad Majorem ; à 23 h. : Caratini et Fossey ; le 10, à 21 h. : J. Blot.
CHATENAY-MALABRY, Faculté de pharmacie, le 13, à 20 h. 30 : Pas de deux.
CHOISY, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), S., D., L., 21 h. : l'Epreuve ; le 8, à 21 h. : Toto Bissainthe.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 13, à 20 h. 30 : les Etoiles de l'Opéra de Paris.
CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf (737-59-50), le 13, à 20 h. 30 : la Belle de Cadix.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 9, à 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 8, à 21 h. : Monsieur Seguin (rock) ; le 10, à 15 h. et 21 h. : le Défunt, la Baby Sitter, la Classe terminale.
LA COURNEUVE, les 10 et 11 : Fête du P.S.U. : Malicorne, B. Lubat, J. Sommer, Mahjun, F. Wright, J. Bertin, C. Nougaro, H. Texier, G. Bedos, Tiempo Argentino...
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 9, à 20 h. 30 : Los Kimbas, le 11, à 15 h. 30 : Gala de l'école J. Casset (danse).
DOMONT, Eglise (991-10-22), le 10, à 21 h. : Orchestre de chambre du Val de Montmorency ; dir. : J.-C. Chesneau et J. Paquier (Schubert, Faure, Teleman, Haydn).
EVRY, Hexagone (077-93-50), le 9, à 21 h. : l'Opéra de quat'sous ; Studio, le 9, à 21 h. : Trio à cordes G. Bruere et J.-D. Buroni.
FONTENAY - SOUS - BOIS, parc de l'hôtel-de-ville (875-44-88), le 9, à 21 h. : Amours.
FREPILLON, stade (960-15-71), le 11, à 14 h. 30 : Festival folklorique.
GOUSSAINVILLE, terrain de sports, le 11, à 14 h. 30 : Folklore breton et du Périgord.
L'ISLE-ADAM, M.J.A. (469-21-38), le 10, à 21 h. : West Omnibus (pop rock).
JOUY-LE-MOUTIER, église Notre-Dame (466-02-46), le 10, à 21 h. : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Stradella, Corelli, Vivaldi).
LEVALLOIS, place Chaptal, le 8, à 18 h. 30 : Percussions Guadeloupe ; marché Jean-Zay, le 10, à 10 h. 30 : Fanfare des beaux-arts.
MALAKOFF, Théâtre 71, les 9 et 10, à 21 h. : Cesar Andrade.
MARLY-LE-ROI, parc du Chenil, le 10, à 18 h. : Folklore alsacien et sud-américain.
MASSY, centre omnisport, le 9, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. S. Caillat (Prokofiev, Stravinski).
MEAUX, cathédrale, le 9 à 20 h. 30 : Ensemble instrumental et vocal A. Muzerelle.
MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33), les 7, 8, 10 et 13, à 20 h., le 11, à 16 h. : Cante Jondo ; les 9 et 11, à 20 h., le 10, à 16 h. : Désaccord parfait.
PONTOISE, Musée (464-01-52), le 10, à 17 h. : Ensemble de musique ancienne Euterpe de Paris (Machaut, Attaignant).
PROVINS, église de Rampillon, le 10, à 20 h. 30 : Les musiciens du prince de Conti ; Caveau du Saint-Esprit, le 10, à 22 h. : les Haricots rouges
ROYAUMONT, Abbaye (470-40-18), le 11, à 17 h. : Chœurs du Val-d'Oise, chorale S. Caillat, dir. S. Caillat (Haydn, Mozart, Schubert).
SAINT-DENIS, Basilique (243-00-59), le 8, à 21 h. : Madrigalchor de Stuttgart, Orchestre du Festival de Ludwisburg, dir. W. Gonnenwein (Mozart) ; le 13, à 21 h. : Orchestre de chambre de Heilbroun, dir. J. Faerber, sol. M. André (Haendel, Respighi).
SANNOIS, c.c. Cyrano-de-Bergerac (981-11-41), le 10, à 20 h. 30 : concert pop.
SARCELLES, Eglise (990-74-65), le 9, à 21 h. : B. Fonteny, R. Zugaro (Bach, Beethoven, Chostakovitch).
SEVRES, du 7 au 11, dans dix salles : rencontres théâtrales.
SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), le 7, à 15 h. : Ballet Kodia.
LES ULIS, gymnase du lycée, le 9, à 21 h. : Toto Bissainthe.
VERSAILLES, XVe Festival (950-71-18), Opéra royal, les 7 et 8, à 20 h. 45 : English Bach Festival, dir. J.-C. Malgloire (Haendel) ; Salon d'Hercule, le 11, à 20 h. 45 : même ensemble (Bach, Vivaldi, Haendel) ; Théâtre Montansier, le 13, à 20 h. 45 : Salvatore Accardo, S. Gazeau, B. Giuranna, R. Philippini, A. Meunier (Schubert).
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 8, à 21 h. : Claude Bolling et Quartet Roger Guérin.
VILLEPARISIS, c.c. municipal (427-05-05), le 13, à 22 h. : Tiempo Argentino
VILLIERS-LE-BEL, c.c. M.-Pagnol (992-09-94), les 8, 9 et 10, à 21 h. : Marie-Jeanne
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 7, 8, 12 et 13, à 21 h., le 11, à 18 h. : les Caprices de Marianne.
YERRES, CEC (948-38-06), le 9, à 21 h. : G. Barraux et L. Susi ; le 10, à 21 h. : les Baladins du Val d'Yerres.









Concerts

MERCREDI 7 JUIN

FNAC, 17 h : Alain Kremski (Cloches tibétaines).
LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. : Récitals de piano de l'Ecole normale de musique de Paris (Mozart, Chopin, Schumann) ; 20 h. 30 : C. Debrus et M. Bleger (Schubert, Mozart, Fauré, Brahms).
SALLE PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Vyron Bellas (Schumann, Chopin, Liszt).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 20 h. 30 : Georges Kern, piano (Beethoven, Schumann, Debussy).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. C. Curzon (Mozart).
HOTEL DES MONNAIES, 20 h. 30 : M. Gellot et J. Vandeville (Haendel, Telemann, Bach, Fauré, Pierne, Thomas)
EGLISES DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : Deller Consort (Dowland, Purcell).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h. : la Porte de la vie (musique de Ryo Noda).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : M. Larrieu et Trio Pasquier (Beethoven, Bach, Mozart).
PLACE SAINT-SULPICE, 18 h. et 20 h. : « la Vénerie et sa musique ».

JEUDI 8 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h 30 : voir le 7
SALLE GAVEAU (225-29-14), 20 h. : Formation de chambre de l'Orchestre symphonique des P.T.T. (Haydn, Beethoven).
EGLISE N.-D.-DAME-DE-LORETTE, 21 h. 30 : G. Litaize (Cavaillé, Erman, Haerpfer).
RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : L. Laskine, L. Boulay et F. Lengellé (Couperin, Fauré, Roussel).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 7.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. A. Lazarev, avec les artistes du Bolchoï (Tchaïkovsky : « E. Onéguine »).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : M. Bourdon, E. Mattifa et N. Henon (Scarlatti, Vivaldi, Bach, Haendel)
HOTEL SAINT-AIGNAN, 20 h. 30 : P. Boufil et J. Martin (Brahms, Beethoven, Prokofiev).
SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : Conservatoire national de musique de Paris et groupe de recherche musicale avec le Trio G.R.M. (Canton, Lejeune, Malec, Dufour, Zanesi, Bayle, Savouret).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h : voir le 7.
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Albinoni, Tartini, Rossini, Vivaldi)
EGLISE N.-D.-DES-CHAMPS, 20 h. 30 : Association des amis d'I. Tourguéniev, dir. M. Trochon (Gounod, Saint-Saëns, Mozart, Pergolese).
SALLE GAVEAU, 21 h. : C. Bonneton et G. Ibanez (Clementi, Schumann, Leroy, Mozart, Louvier).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : G. et B. Picavet (Bach, Schumann, Mozart, Brahms, Chopin).

VENDREDI 9 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 30 : voir le 7
RADIO-FRANCE, 20 h. : Formation de chambre du nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. V. Negri (Vivaldi : « Judith triomphante »).
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
FIAP (589-89-15), 20 h. 30 : E. Musa, guitare
EGLISE DES INVALIDES, 20 h. 45 : Chorale Franco - allemande de Paris, dir. B. Lallement (Caldara, Lotti, Buxtehude).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M. Pollini, piano (Chopin, Liszt, Wagner, Nono).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 20 h. 30 : R. Behrman et Ayala Bat-Shalom (lieder).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h. : voir le 7.

SAMEDI 10 JUIN

LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 30 : voir le 7
PALAIS ABBATIAL DE L'EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 18 h. et 20 h. 30 : Palais d'hier, poésie d'aujourd'hui.
EGLISE AMERICAINE, 20 h. : E. Hebr, clavecin (Couperin, Rameau, Soler, Frescobaldi, Balbastre).
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 9.
HOTEL SAINT-AIGNAN, 20 h. 30 : J. Estouret et T. Paraskivesko (Mozart, Beethoven, Debussy).
FIAP, 21 h. : Trio Pasquier (Schubert).
COUR DE LA MAIRIE ANNEXE DU VIe (78, rue Bonaparte), 17 h. : Musique des gardiens de la paix, dir. D. Dondeyne (Gossec, Mehul, Catel, Duvernoy, Jadin, Gebauer, Reicha).
EGLISE SAINT - MERRI, 21 h. : Mc Clure, M. Roujou et M. Menaud (Telemann, Bach).

DIMANCHE 11 JUIN

EGLISE SAINT - MERRI, 16 h. : P. Vital, J.-M. Plantom et B. Crane (musique contemporaine).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : J. Faucheur et R. Ducrocq (Monteverdi, Krebs, Mozart, Hammerschmidt, Franck, Messiaen, Poulenc, Demessieux).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : N. Pares, A. Mathias et A. Bedois (Telemann, Buxtehude).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : J. Vyskocil (Kopriva, Seger, Widermann, Vyskocil, Ceremuga).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach, Haendel, Telemann).
LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : Trio Risler (Fauré, Schubert).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : D. Whitel, orgue (Bach, Buxtehude, Franck, Widor, Vierne, Grigny).
SAINTE - CHAPELLE, 20 h. 30 : Ensemble Da Camara et Chœur national, dir. J. Grimbert (Rachmaninov, Brückner).

Cinema

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Georges-Pompidou

Cinémathèque (278-32-57).

MERCREDI 7 JUIN

Les classiques du muet (France) : 15 h. : Voyage au Congo, de M. Allégret ; 17 h. : la Croisière noire, de L. Poirier ; 19 h. : Finis Terrae, de J. Epstein.

JEUDI 8

15 h. : Premières comédies (France) : le Thé chez la concierge ; le récit du colonel ; Une demande en mariage mal engagée ; les inconvénients du cinématographe ; les métamorphoses du cheval ; 17 h. : Les classiques du muet (France), Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 19 h. : Panorama du cinéma brésilien : O. Cangaceiro, de V. Lima Barreto.

VENDREDI 9

15 h. : Premiers comiques (France) : Onésime ; Teddy ; Boireau ; Rigadin ; Max Linder ; 17 h. : Les classiques du muet (France) : Napoléon, d'A. Gance : la Corse ; Tr..pête sur la Convention ; Toulon ; Italie ; 19 h. : Panorama du cinéma brésilien : Rio, 40 degrés, de N. Pereira dos Santos.

SAMEDI 10

15 h. : Premiers dessins animés et animation (France) : Benjamin Rabier ; Lortac ; Emile Cohl ; 17 h. : Les classiques du muet (France) : l'Ar— t, de M. L'Herbier ; 19 h. : Panorama du cinéma brésilien : l'Attaque du train postal, de R. Farias.

DIMANCHE 11

15 h. : Vingt ans après, de Diamant Berger ; 17 h. et 19 h. : suite.

LUNDI 12

15 h. : Les classiques du muet (France) : la Zone, de G. Lacombe ; 17 h. : la Passion de Jeanne d'Arc, de T. Dreyer ; 20 h. : Avant-première Cannes 1978 : Mort de Sebastian Arache et son pauvre enterrement, de N. Sarquis.

MARDI 13 (relâche)

Petite salle : Semaine « Perspectives du cinéma français ». Mercredi 7, 21 h. : la Tortue sur le dos, de L. Béraud ; Jeudi 8, 19 h. : Courts métrages ; 21 h. : le Professeur d'américain, de P. Jeudy ; Vendredi 9, 19 h. : Courts métrages ; 21 h. : Utopia, de Y. Azimi ; Sam. 10, 19 h : Zoo zéro, de A. Fleischer ; 21 h. : Passe-montagne, de J.-F. St.renin ; Dim— 1. 19 h. : Les héros n'ont pas froid aux oreilles, de C. Nemes ; 21 h. : Courts métrages ; Lundi 12, 21 h. : Eclipse sur un ancien chemin vers Compostelle, de B. Perié ; Mardi 13 : relâche.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 JUIN

15 h. : Surcouf, le tigre des sept mers, de S. Bergonzelli ; 18 h. 30 et 20 h. 30 : Quatre-vingts ans de cinéma brésilien ; 18 h. 30 : Etoile sans ciel, de B. Barreto ; 20 h. 30 : Perdida, de C.A. Prates Correia ; 22 h. 30 : Cannes 78... Faim, de E. Bonn ; Daguemalusht, de J. Robiolles ; Retour à la case départ, de F. Margolin.

JEUDI 8

15 h. : l'Envers du paradis, de E.-T. Gréville ; 18 h. 30 : le Crime de M. Lange, de J. Renoir ; 20 h. 30 : les Séducteurs, de R. Lévy ; 22 h. 30 : Cannes 78... le Point douloureux, de M. Bourgeois.

VENDREDI 9

15 h. : les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg ; 18 h. 30 : Okraina, de B. Barnett ; 20 h. 30 : Plus dure sera la chute, de M. Robson ; 22 h. 30 : la Paloma, de D. Schmidt.

SAMEDI 10

15 h. : Loulou, de G.-W. Pabst ; 18 h. 30 : Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut ; 20 h. 30 : la Rupture, de C. Chabrol ; 22 h. 30 : la Zone près de la rivière, de T. Kinugasa.

DIMANCHE 11

15 h. : l'Aurore, de F.-W. Murnau ; 18 h. 30 : Un couple, de J.-P. Mocky ; 20 h. 30 : Masculin-féminin, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Viva la muerte, d'Arrabal.

LUNDI 12 (relâche)

MARDI 13

Le cinéma et les arts plastiques, à 15 h., 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Olympic, 14e (542-67-42). Me., V., D., Ma.
ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Murat, 16e (288-99-75).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42), J., S., L.
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e 359-15-71), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
CARMEN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA CHAMBRE VERTE (Fr., s.-tit. angl.) : Cujas, 5e (033-89-22).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CROCODILE DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), George-V, 8e (225-41-46), Marignan, 8e (359-92-82), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HORRIBLE INVASION (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f., 1re et 2e parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-00-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 7e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e 357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. en sem.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
SALE REVEUR (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SI VOUS N'AIMEZ PAS ÇA, N'EN DEGOUTEZ PAS LES AUTRES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) (*) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H.Sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les films nouveaux

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (film en 4 parties), film allemand de H.J. Syberberg (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'ANTENNE EST A L'ACCUSE : RADIO 93, film collectif français : Vidéostone, 6e (325-60-34).
UN ESPION DE TROP, film américain de Don Siegel ; (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PAPA EN A DEUX, film américain de M. Feldman ; (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GRANDE BATAILLE, film italien de U. Lenzi ; (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE RAYON BLEU, film américain de J. Lieberman (**) ; (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CARESSES BOURGEOISES, film italien de E. Visconti (*) ; (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Région parisienne

YVELINES (78)

CHAVILLE (926-51-96) : Moi, Pierre Rivière... ; Attention les enfants regardent.
CONFLANS-STE-HONORINE, U.G.C. (972-60-95) : la Grande Bataille ; Violette Nozière (*) ; Retour des anges de l'enfer.
CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : le Cercle infernal ; mar., 21 h. : la Petite Fille au bout du chemin (v.o.) ; Olympia (966-11-53) : Sale Rêveur.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Le shérif est en prison ; le Rayon bleu.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Grande Bataille ; Mon nom est Personne ; les Bidasses au pensionnat ; Un espion de trop ; Allô Madame (**).
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Rencontres du troisième type.
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : la Grande Bataille ; Violette Nozière (*) ; Club YZ (474-94-46) : Mon nom est Personne ; Jésus de Nazareth.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : l'Etat sauvage ; Attention les enfants regardent (*) ; Emerson lake and Palmer (v.o.) ; les Folles Années du rock (v.o.).
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : la Zizanie.
MANTES, Domino (092-04-05) : Allô Madame (v.o.) ; Un espion de trop ; la Petite (**).
Normandie : l'Horrible Invasion.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Allo Madame (**) ; Un espion de trop ; l'Horrible Invasion (*) ; Il était une fois dans l'Ouest.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : les Valseuses (**).
ST-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : la Petite (**) ; les Nouveaux monstres. Royal (963-09-72) : Mon nom est Personne ; sam. 17 h. : Let it be (v.o.).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : les Bidasses au pensionnat ; Violette Nozière (*) ; la Petite (**) ; Un espion de trop.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Petite (**) ; Rêve de singe (**) ; Retour ; Un été 42 ; Violette Nozière (*) ; la Fièvre du samedi soir (*).
C2L (950-55-55) : la Femme libre. Club (950-17-96) : Jonathan Livingstone le goéland ; Soldat bleu ; le Lauréat ; Alice's restaurant ; Mort à Venise.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Mon nom est Personne ; le Rayon bleu ; Jésus de Nazareth (2) ; le Papillon sur l'épaule.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-24) : Un été 42 ; la Grande Bataille ; les Nouveaux Monstres ; Papa en a deux.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Horrible Invasion (*) ; les Bidasses en folie ; la Petite (**).
EVRY Gaumont (077-06-23) : On continue à l'appeler Trinita ; la Femme libre ; Violette Nozière (*) ; Papa en a deux ; Un espion de trop.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Anne et Andy ; Rencontres du troisième type.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Sale Rêveur ; les Mystères du Triangle des Bermudes.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : la Grande Evasion ; l'Héritage ; Scandalo ; l'Argent de la vieille ; la Chambre de l'évêque.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray 016-07-36) : les Bidasses au pensionnat ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; Rêve de singe (**).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Femme libre ; Rêve de singe (**) ; Violette Nozière (*).
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Amour violé (*) ; l'Epreuve de force.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27), mat. : les Routes du Sud ; soirée : les Valseuses (**).
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : la Raison d'Etat ; la Barricade du point du jour.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Retour.
RUEIL, Studio (749-19-47) : Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses (*) ; les Routes du Sud ; les Bidasses au pensionnat. — Ariel (749-46-25) : Violette Nozière (*) ; Un espion de trop.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Diabolo Menthe ; Barberousse (v.o.) ; Va voir maman, papa travaille.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : l'Etat sauvage ; Jésus de Nazareth.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Julia, American Graffiti.
AULNAY, Parinor (931-00-05) : la Petite (**) ; Un espion de trop ; Violette Nozière (*) ; les Bidasses au pensionnat ; Prado : la Fièvre du samedi soir ; J'irai cracher sur vos tombes.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Barberousse
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : la Raison d'Etat. Un vendredi dingue, dingue, dingue ; les Bidasses au pensionnat.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : le Pont de la rivière Kwaï ; la Fièvre du samedi soir ; Soldat Duroc, ça va être ta fête ; la Revanche du dragon.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Papa en a deux ; Rêve de singe (**) ; le Retour de la panthère rose.
LE RAINCY, Casino (927-11-88) : l'Etat sauvage.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Petite (**) ; Un été 42 ; Mon nom est Personne
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Grande Bataille ; la Petite (**) ; Mon nom est Personne ; l'Horrible Invasion ; le Retour des anges de l'enfer.
ROSNY, Artel (528-80-00) : la Fièvre du samedi soi (*) ; la Petite (**) ; Allô Madame (**) ; les Bidasses au pensionnat ; l'Etat sauvage ; Rencontres du troisième type.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : Sale Rêveur.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : Jésus de Nazareth (1) ; mar. soir : Délivrance (v.o.) (**).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Prof du Bahut ; Affreux, sales et méchants ; Un espion de trop ; Papa en a deux ; Violette Nozière (*).
CRETEIL, Artel (898-82-54) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Un été 42 ; Rencontres du troisième type ; la Petite (**) ; les Nouveaux Monstres ; les Bidasses au pensionnat.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Le shérif est en prison ; le Rayon bleu ; Retour.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Pharaon.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : l'Etat sauvage ; Elvis on tour ; les Bidasses au pensionnat.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Grande Bataille ; Mon nom est Personne ; l'Horrible Invasion ; la Petite (**) ; Port : Un été 42.
ORLY, Paramount (726-21-89) : Le shérif est en prison ; le Rayon bleu.
THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : la Femme libre ; Violette Nozière (*) ; la Prof donne des leçons particulières ; Papa en a deux ; Un espion de trop ; la Toubib au régiment.
L'HAY-LES-ROSES, Tournelle (350-96-41) : Quand la panthère rose s'emmêle.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland : Qui a tué le chat ?
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : la Grande Bataille ; Mon nom est Personne ; l'Horrible Invasion.
ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Mon nom est Personne ; la Grande Bataille ; La lycéenne se marie ; le Retour de la panthère rose ; Papa en a deux ; les Nouveaux Monstres.
Gamma (981-00-03) : Un espion de trop ; la Petite (**) ; les Bidasses au pensionnat.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Un espion de trop ; la Femme libre ; la Petite (**) ; Rêve de singe (**) ; Un Eté 42.
Marly : Violette Nozière (*).
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) ; Rencontres du troisième type ; Un papillon sur l'épaule ; les Aventures fantastiques ; Duellistes.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Un été 42 ; la Grande Bataille ; Adieu je reste ; les Flics aux trousses.

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : Raymond Devos.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam. à 17 h. : Rip Off
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 21 h. : J. Villeret ; 22 h. 15 : Ben Zimet.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), les 7 et 8, à 21 h. : Jair Rodrigues et Maria Creuza ; les 9, 10, 11, 12 et 13, à 21 h. : Graeme Allwright.
LUCERNAIRE - FORUM (544-57-34), 22 h. 30 : J.-Y. Luley ; le 11, à 20 h. 30 : Ahmed Ben Diab ; le 13, à 19 h. : Ernesto Roudo ; les 12 et 13, à 20 h. 45 : Maren Berg.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (sf les 10 et 12), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Porgy and Bess.
PIGALL'S (526-04-43) (D., L.), 22 h. : Ingrid Caven.
28, RUE DUNOIS (331-98-20), les 8, 9, 10 et 11, à 21 h. : Colette Magny.
CENTRE RACHI (331-98-20), le 8, à 20 h. 30 : Paris salue Jérusalem : M. Anissimov, E. Yeini, F. Lemarque.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Le con, t'es bon.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

La danse

STUDIO CHANDON (230-07-86), les 7, 8 et 9, à 21 h. 30 : Entre chien et loup.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D.), 20 h. Compagnie Moebius ; à 22 h. : Ballets de la Cité.
CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (033-30-75), le 7, à 21 h. : Offrande.

Le jazz

MOGADOR (285-28-80), le 8, à 20 h. : Meat Loaf.
GOLF DROUOT, 22 h. 30, le 9 : Palmbeach, Good Med'Cine, Brother' Camisa Band, Skull and Cross Bones, Jonathan, Dionysos ; le 10 : Marc Bobson.
MUSEE D'ART MODERNE, le 8, à 20 h. 30 : Hugh Levick, Jeff Sicard, J.-F. Canappe, A. Kirschenbaum.
CENTRE POMPIDOU, le 7, à 20 h. 30 : M. Graves et R. Davis.
CENTRE AMERICAIN, le 7, à 21 h. : Hootnanny et A. Giroux, J.-J. Milteau ; le 8, à 21 h. : Equinoxe ; les 9 et 10, à 21 h. : Claque Galloche ; les 12 et 13, à 21 h. : Bill Keith.
STADIUM (583-11-00), le 8, à 21 h. : Jean Querlier Solo ; Dharma Quintet ; le 13, à 21 h. : A. Lentazzo, Gian Carlo Schiaffini, George Edvard Brown and Company.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), 19 h. et 21 h. : Art Ensemble of Chicago ; 22 h. 45 : Nico.
PETIT JOURNAL, 21 h. 30, le 7 : Watergate Seven ; le 8 : Blacksticks ; le 9 : New Orleans Wanderer ; le 10 : Swing at Six ; le 12 : Joenic Noel Quartet ; le 13 : Roger Guérin Quartet.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, les 8, 9, 10, 11 et 13, à 21 h. : Marc Laferrière ; le 12, à 21 h. : Jean-Loup Longnon.
DRUGSHOW, les 7, 8, 9 et 10, à 20 h. 15 : J.-F. Povros et S. Agostini ; à partir du 13 : Grosse catastrophe.
ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE (033-38-94), le 7, à 21 h. 30 : Musique violette.
LE BISTROT D'ISA (260-80-83) (L.), 22 h. : René Urtreger et Don Chastain.
PALAIS DES ARTS (278-04-68), les 7 et 8, à 20 h. 45 : Roger Mason et les touristes ; à partir du 9 (D.), 20 h. 30 : Bothy Band.
CITE INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-67-57), le 13, à 21 h. : Soho.
GIBUS (700-78-88), jusqu'au 10 à 24 h. : Metal urbain.



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambianc musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... DANS LE JARDIN

FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 0 h. Vue sur son agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
LA CREMAILLERE 1900 606-58-59 15, place du Tertre, 18e.	Sous les tonnelles et jardins de la fameuse guinguette 1900. Carte de classe. Spéc. : Cassolette d'escargots à l'oseille. Magret de canard pommes rouergates. Vivier d'eau de mer. Diners, Soupers, Amb. music.

DINERS

RIVE DROITE

MONSIEUR BŒUF F/dim., l. midi 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Jusq. 2 h. Dans cadre raffiné. Cuis. nouv. et anc. POISSONS, VIANDE avec vins de propriété. Déj. d'aff. Din. Soup. TERRASSE COUVERTE.
CHEZ KATY 508-40-10 17, rue J.-J.-Rousseau, 1er. T.l.jrs	Jusqu'à 22 h. 30. Spéc. Marocaines dans cadre typique : Pastilla 30, Méchoui 35, Tagines 25, Couscous, 17 à 35. Ses Pâtisseries. Menu 20 F.
ZIMMER T.l.jrs Place du Châtelet, 1er. 236-74-03	Jusq. 2 h. Cadre historique IIe Empire. Brasserie au rez-de-chaussée. Restaurant gastronomique 1er étage. Spéc. POISSONS ET VIANDES. Menu Champenois de classe 1/2 Champ., 95 F s.c. Salles pr banquets.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 26,50 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LA TOUR HASSAN 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines. Cadre unique à Paris. Ouvert jusqu'à minuit. Couscous, Méchouis, Tagines, Basteia. Ambiance musicale.
ROGER PLEGAT WESPHALIE 8, av. F.-Roosevelt, 8e. 359-91-20	Jusqu'à 1 heure du mat. Spéc. du Rouergue. Cassoulet aveyron. Confit canard feuilleté au roquefort. Ses poissons grillés. Fermé samedi.
JOSEPH 359-63-25 56, rue Pierre-Charron, 8e. F/dim.	Jusqu'à 22 heures. Dans le même cadre agréable depuis 1920 - Cuis. Franç. de tradition - Spécialités de poissons - Sa cave réputée.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 26,50 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
TOKYO, 9, rue de l'Isly, 8e. T.l.jrs	387-19-04. J. 22 h. Spéc. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. 45-50 F.
LE GOURAYA 280-39-92 62, rue du Fg-Montmartre, 9e.	J. 22 h. MENU 30 F. Tout à volonté. Cuis. Franç. soignée. Spéc. COUSCOUS le vend. et sam. sur réservat. Salon 20 pers. Cadre confortable.
LE CARVERY 770-93-00 16, rue Laffitte, 9e. T.l.jrs	Jusq. 22 h. Tranchez vous-même aut. qu'il vous plaira. Formule 75 F, comprenant : hors-d'œuvre, viandes à volonté, salade, from., dessert.
FLO PRO. 13-59 63, rue Saint-Denis, 10e. F/dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Foie gras frais 22 F.
CHEZ CASIMIR 878-32-53 6, rue de Belzunce, 10e.	Fermé samedi. Cadre intime, cuisine créative, terrasse fleurie. Parking gratuit.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusq. 23 h. Entrée. Tourteau frais décortiqué 25, Salade foie gras 25, Grillades pièce d'agneau estragon 35 F. T'Bone Steak (400 g) 35 F.
LE SULLY DAUPHINE 553-25-47 85, avenue Foche, 16e. F/dim.	Jusqu'à 23 heures, dans le calme, sa salle panoramique sur le Bois. Ses spécialités sarladaises : confits foie gras, terrine. MENU 55 F.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusq. 23 h. 30. Nouv. cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 16 à 32, ses poissons et plats du jour - PARKING proche.
AUX CAPITOULS F/dim., sam. m. 10, r. Villebois-Mareil, 17e. 380-26-44	Jusqu'à 22 heures. Spécialités Toulousaines : Cassoulet au confit d'oie 34. Gésiers d'oie aux morilles 34, Cou de canard farci truffé, Grillades.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Park. assuré 227-64-24 - 227-61-50	Menu 76 F tout compris. Déjeuners d'Affaires. Diners, carte. Terrasse d'été, Gaspacho, Bouillabaisse, Confits piperade, Cassoulet, Paella langouste. Soufflé framboises. Accueil jusqu'à 23 heures.
BAUMANN 574-16-66 - 16-75 64, av. des Ternes, 17e. F/d., l. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Ses spécialités d'Alsace. On sert jusqu'à minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
LA MAISONNETTE POLONAISE 57, rue Clignancourt, 18e. 255-67-55	F/dim., lundi. Jusqu'à 2 h. du mat. Vous pouvez goûter les spécialités polonaises, russes, vodka. Ambiance mus., piano, accordéon, chants.
LE SOLEIL D'HAITI 606-48-63 32 bis, rue des Trois-Frères, 18e.	Jusq. 23 h. Nouveau à Paris. Spéc. Haïtiennes, consommé de la tortue, porc aubergine. PORT AU PRINCE, poulet créole, punch, Krémas.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e.	Tous les jours. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, un vivier de truites et d'écrevisses, environ 100 F.

RIVE GAUCHE

LA COCHONAILLE 21, rue de la Harpe, 5e. 633-96-81	Jusq. 23 h. 30 sem., 0 h. 30 le samedi. Cave historique du XIIe. Souper aux chandelles. Assiette de cochonaille 16. Menus 35,40 et 41,40 s.c.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre. 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 s.c.), Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 26,50 s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90-125-148 F. Service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
SHINTOKYO T.l.jrs 22, rue Delambre, 14e. 326-45-00	Jusqu'à 23 h. Spéc. japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 45 F.
LE MONIAGE GUILLAUME 88, rue Tombe-Issoire, 14e. 331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche. Toute la fraîcheur de la mer.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compris. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.
PIZZA GRILL 579-39-00 96, rue Saint-Charles, 15e.	et 206, rue Convention : 2 restaurants de spécialités italiennes et grillades avec leurs salles climatisées. Ouvert jusqu'à 23 h. 30.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais, barbue aux petits légumes, Filets de sole « Françoise », lapereau sauté au vinaigre de Xérès.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.jrs	Rest. spect. de gde classe. V. Novsky et les Chœurs Russes. Tzigane Zina, Igor et Anouchka Noral Aklian. Or. Pali Gesztros av. S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.jrs	Menu sugg 100 F (boissons et serv. en sus) et carte. Mouloudji, J. Dulac, J. Meyran, M. Lines et son orchestre.
L'OLYMPE 824-46-65 15, rue de la Grange-Batelière, 9e.	Jusqu'à 4 h. Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. Menu gastronomique avec spécialités et sa carte.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE**** Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Déj. Diners aux chandelles. Ses terrasses. Salons privés. Parc 2 ha. Piscine. Tennis. 27 ch. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE MUNICHE 27, rue de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68
Au piano Yvan Meyer

GUY 6, rue Mabillon - 033-87-61
SOUPER BRESILIEN
Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978
Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34
Huîtres. Poissons. Vins de pays.

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

NAVY CLUB 58, bd Hôpital, 13e 535-91-94 et 99-86.
De 19 h. à l'aube - MENU 53 F.
Diners - Soupers F/lun. sf férié).

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72
Brasserie 1935. Spéc. alsaciennes
23, rue de Dunkerque (10e)

JULIEN Tous les jours jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élégant et confortable
Midi à 1 h. 15 matin. Grillades.

BRASSERIE - TABAC PIGALLE
Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute
Bières Löwenbrau

DESSIRIER T.l.jrs 754-74-14
9, pl. Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

LE CUJAS 033-01-10, 22, r. Cujas, Paris-5e
Sa formule complète à : 35 F
Ecrevisses. Lotte à l'oseille. Ris veau. Serv. ass. jusq. 5 h. matin.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 7 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Sport : Coupe du monde de football : Brésil-Espagne (en direct) ; 20 h. 35, Journal.

21 h., Dramatique : La vigne à Saint-Romain, de J.-M. Soyez, réal. J. Pradinas. Avec J. Dufilho, M. Robin.

Jacques Dufilho joue les prophètes : la vie d'un gros bourg que ses dons de voyance, vite célèbres dans la région, dérangent et arrangent tout ensemble.

22 h. 40, Emission médicale : Les sécurités illusoires (la sécurité routière) ; 23 h. 40, Sport : Internationaux de tennis.

0 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Michel Sardou et le groupe Voyage) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

20 h. 40, Feuilleton britannique : Moi, Claude, empereur (premier épisode : Le début de la décadence de l'empire romain) ; 21 h. 35, Football : Hollande-Pérou (en direct).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : MARSEILLE-CONTRAT, de R. Parrish (1974), avec M. Caine, A. Quinn, J. Mason, M. Kerwin, M. Bozzufi, M. Ronet, C. Rouvel.

Un agent du bureau américain des narcotiques à Paris engage un tueur pour mettre hors d'état de nuire un notable marseillais qui dirige un trafic de drogue.

Policiers et gangsters protégés. La fin et les moyens... Rien d'inattendu. Les scènes d'action sont spectaculaires.

22 h., Journal.

22 h. 15, Ciné-regards : Le cinéma au féminin.

Richard Rein propose cette semaine un reportage sur la « prise de parole » des femmes cinéastes. De Véronique Caillot à Agnès Varda, il ne s'agit pas d'un bloc monolithique dressé contre le cinéma des hommes, mais d'individualités libres qui changent aujourd'hui l'expression cinématographique.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz ; 19 h. 25, La science en marche (les parfums) ;

20 h. 30, La musique et les hommes : le castrat ou l'ange détourné, par C. Gaumy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danou-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Henry Purcell... Musicien à tout faire dans l'Angleterre du dix-septième siècle ;

20 h. 30, Orchestre Philharmonia, direction A. Davis. Avec J. Vickers : « Fidelio », ouverture et air de Florestan, extrait de l'acte II (Beethoven) « la Walkyrie », monologue de Siegmund, extrait de l'acte I (Wagner) ; « la Vie d'un héros » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Musiques pour le geste... corps et percussions : Al Jarreau, Guem, Varese, Xénakis, K. Orff, Henry ; 1 h., Mythes et musiques : les fées.

JEUDI 8 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé : le stimulateur cardiaque ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 17 h., Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 55, L'île aux enfants ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de Cl. Brulé, réal. M. Camus (sixième épisode : Mourir à Paris).

Comment Voltaire écrivit le Traité sur la tolérance *et fit réhabiliter Calas. Du triomphe à la solitude et à la mort. Dernier épisode.*

21 h. 30, Magazine : L'événement.

22 h. 30, Journal.

22 h. 40, FILM : LE SAUT DE L'ANGE, d'Y. Boisset (1971), avec J. Yanne, S. Hayden, S. Berger, G. Mitchell, R. Pellegrin, D. Ivernel.

Pour venger sa compagne et sa fille, innocentes victimes d'une bataille pré-électorale opposant deux clans rivaux, un planteur du Cambodge arrive à Marseille avec un petit commando vietnamien.

Meurtres en série et dénonciation très appuyée du gangstérisme et des trafics d'influence dans la vie politique française. Une « série noire » bien ficelée mais une fausse contestation.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (Le loup dans la porcherie) ; 14 h., Aujourd'hui, madame : Mesdames les jurés ; 15 h. 5, Série : La planète des singes ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Le taxi du bout du monde ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'Assemblée nationale (U.D.F.) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

20 h. 45, Dramatique : Lulu (deuxième partie), de M. Bluwal, d'après F. Wedekind, avec D. Lebrun, M. Piccoli, F. Simon.

Après avoir causé la mort de ses deux premiers maris, Lulu prend le métier de danseuse à la demande d'Alwa, le fils de Schoen, son « bienfaiteur » (Michel Piccoli).

22 h. 25, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.

Les plongeurs de la « Calypso » ont filmé de jour et de nuit les fonds sous-marins des Caraïbes.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le parti socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : BLOW-UP, de M. Antonioni (1967), avec V. Redgrave, D. Hemmings, S. Miles.

En développant un cliché pris dans un parc où il a épié un couple enlacé, un photographe londonien (très à la mode) découvre qu'un meurtre a été commis et se met à la recherche de la vérité.

Sujet policier et préoccupations métaphysiques. Tournant pour la première fois hors d'Italie, Antonioni se laissait aller à réaliser un film très brillant mais « dans le vent » de la libération des mœurs vue de Londres.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Anne-Marie Albiach (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'école de Francfort ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Mademoiselle Christina », de M. Eliade ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'administration et le public ; à 16 h. 25, En direct avec V. Jankelevitch ; 17 h. 32, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens, avec R. Faure ; 19 h. 25, Biologie et médecine (le cerveau) ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Fragments », de S. Ganzl ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danou-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... autour des « Noces de Figaro », de Mozart ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento ; Offenbach, Françaix, Ibert ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Haydn, Cherubini, Stravinski ; 15 h. 30, Musique française d'aujourd'hui : Jolivet, J.-P. Holstein, J.-L. Martinet, J. Charpentier, Boucourechliev ; 17 h., Postlude : Bach, Reicha, Mozart ; 18 h., Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., En direct de la salle Pleyel, prestige de la musique... Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. A. Lazarev, avec quatre solistes du Théâtre Bolchoï. — T. Milaschkina, Y. Mazourok, V. Atlantov : « Eugène Onéguine », opéra en trois actes de Tchaïkovski ; 23 h. 30, France-Musique la nuit... musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Musiques pour le geste... corps, voix et percussions, Al Jarreau, Guem, Reibel, Stockhausen, J. Charpentier, Bussoti ; 1 h., Mythes et musique... le cygne : R. Hahn, G. Fauré, M. Clavel, C. Saint-Saëns, Sibélius, Schubert, Tchaïkovski.

M. CLAUDE ERNOULT DIRECTEUR ADJOINT DE RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Sur proposition de M. Albert Aycard, directeur de Radio-France Internationale, Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, vient de nommer M. Claude Ernoult directeur adjoint de Radio-France Internationale.

[Né en 1930, Claude Ernoult a commencé sa carrière de journaliste en 1952 comme secrétaire de rédaction de divers magazines. En 1955, il entre à la radiodiffusion de la France d'outre-mer, où il exerce successivement des fonctions de responsabilité dans les radiodiffusions du Sénégal, de Mauritanie, du Cameroun, du Congo, du Rwanda et au studio-école de la Sorafon. Il devient en 1969 chef du service des programmes de l'Ocora et poursuit ces fonctions au sein de l'O.R.T.F., à la D.A.E.C., puis assume la responsabilité des programmes parlés enregistrés. Lors de la création de Radio-France, il est appelé par Albert Aycard, directeur de Radio-France internationale, pour le seconder.]

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 JUIN

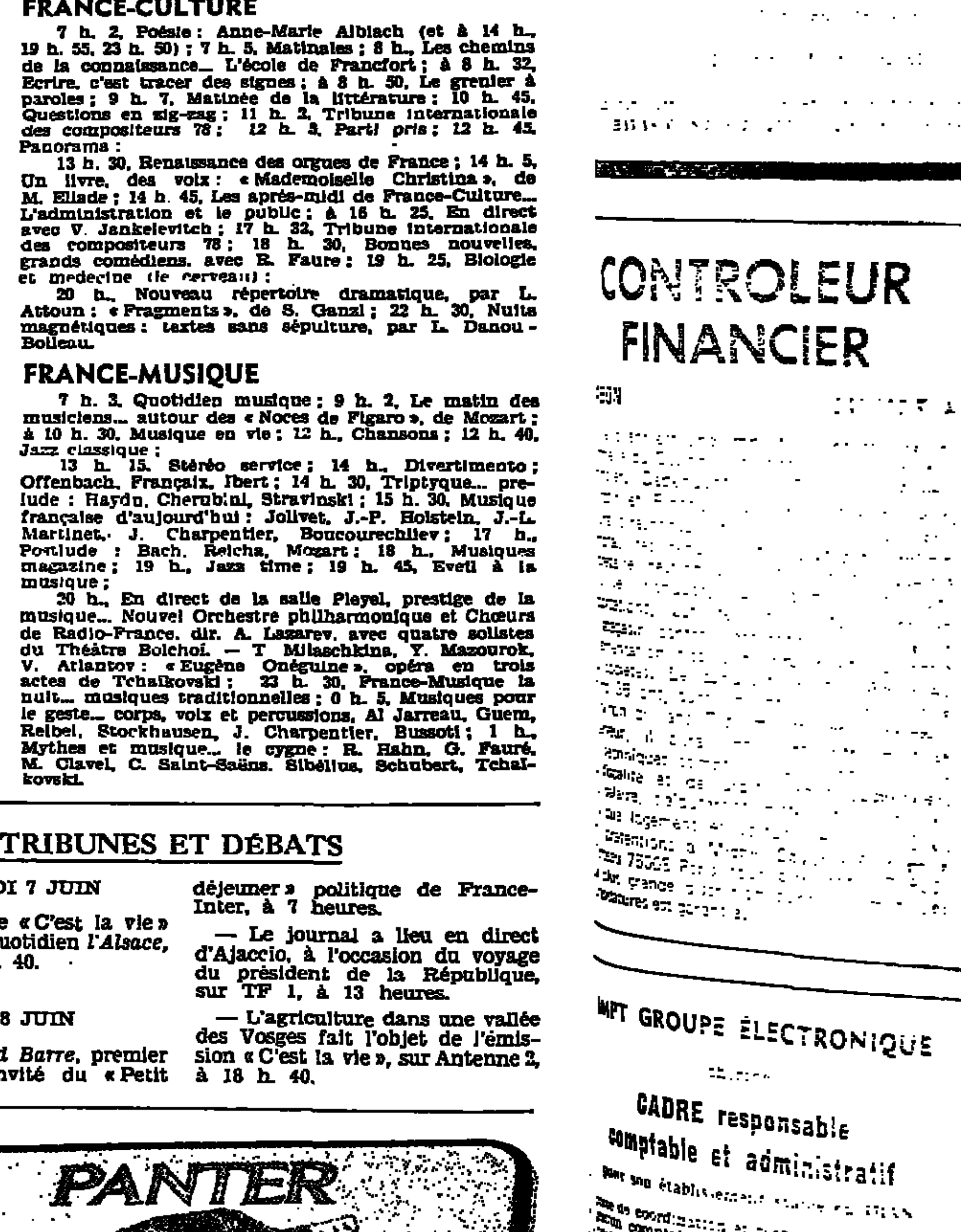
— *Le magazine « C'est la vie »* est consacré au quotidien *l'Alsace*, sur A 2, à 18 h. 40.

JEUDI 8 JUIN

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, est l'invité du « Petit déjeuner » politique de France-Inter, à 7 heures.

— Le journal a lieu en direct d'Ajaccio, à l'occasion du voyage du président de la République, sur TF 1, à 13 heures.

— L'agriculture dans une vallée des Vosges fait l'objet de l'émission « C'est la vie », sur Antenne 2, à 18 h. 40.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées dans l'électronique et l'informatique.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec..) Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes *notions d'Anglais.*

Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entraînement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité - laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous *préférons, au départ, des candidats célibataires.* Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.

Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 10.000FF par mois, suivant affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

WANTED
OPERATION/MARKETING MANAGER
for marine firm.
Must be of French nationality but with an excellent command of English. Required many years of experience, active and a pleasant character, as travelling incurrs. Will be based in Dubai, Sharjah or Abu Dhabi.
Please reply to :
BAHRAIN MARINE CONTRACTING,
P.O. BOX n° 716,
MANAMA
(State of Bahrain).
Telephone n° 52263 or 57068.
Telex Number :
8235 FRUTAN GJ.

The University of Technology, Baghdad, announces vacancies in teaching posts for 1978-1979 in mechanical, electrical, civil, chemical, metallurgical, production engineering and architecture. Applied sciences and technical education.
Applicants are invited to write to Office of Cultural Affairs, University of Technology, P.O. Box (745), Baghdad, Iraq.

Recherchons pour Chantier
IRAK
durée au départ 6 mois
ADMINISTRATIF
pouvant assurer gestion, personnel, tenue sommaire pièces comptables, relation avec administration locale. Anglais lu, écrit exigé. Arabe souhaité.
Ecrire C.V., photo COMEVER B.P. 45 - 38190 BRIGNOUD

CERN

European Organization for Nuclear Research
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire

Le changement de système de contrôle par ordinateur d'un complexe de trois grands accélérateurs de particules du CERN nécessite l'installation de 15 à 20 mini-ordinateurs et l'utilisation de micro-ordinateurs au niveau des *coupleurs* avec le processus. Une attention particulière est portée sur les diagnostics systématiques, aussi bien du point de vue matériel que logiciel.

L'équipe travaillant sur ces aspects recherche un jeune

INGÉNIEUR DE SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

Education : diplôme d'ingénieur en électronique, informatique ou diplôme équivalent.

Expérience : quelques années d'expérience en logiciel et matériel. L'expérience en logiciel devrait porter sur la conception ou les développements et améliorations de systèmes d'exploitation en temps réel. L'expérience en matériel devrait porter sur la fiabilité et les diagnostics de mini et micro-ordinateurs. Bonne connaissance de l'anglais ou du français.

Fonctions : créer le cadre pour le logiciel de diagnostic d'un grand nombre de coupleurs modulaires, et mettre en œuvre le logiciel de diagnostic. Mettre en place et exploiter l'environnement de programmation des micro-ordinateurs dans les coupleurs avec le processus.

Pour les formulaires de candidature, veuillez écrire à l'adresse suivante, en mentionnant la référence :
PS - CCI - 69
Chef du Personnel, CERN, 1211 Genève 23, Suisse.

SOCIETE FRANÇAISE
recrute pour sa filiale au
BRÉSIL
COMPTABLE
pour mission 6 à 9 mois
(Comptabilité Générale, Trésorerie...)
Portugais indispensable.

Logement fourni, salaire + prime.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, sous le numéro 42.706, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ NORD-AMÉRICAINE D'INGÉNIEURS-CONSEILS
Doit pourvoir immédiatement les postes suivants pour projet en Afrique du Nord :

1. - **DIRECTEUR DE FABRICATION :** Ingénieur mécanicien, expérience en usinage de pièces automobiles, etc.
2. - **DIRECTEUR DES SERVICES D'ENTRETIEN :** Ingénieur mécanicien, expérience en entretien de flotte de véhicules.
3. - **SPÉCIALISTE DE FORGE :** Forgeage au marteau-pilon et matriçage sur presses.
4. - **CHEF D'ATELIER DE FONDERIE :** Expert en fonderie de fonte et d'acier.
5. - **CHEF D'ATELIER D'USINAGE :** Ingénieur mécanicien, expert en atelier de fabrication.
6. - **SPÉCIALISTE EN ORGANISATION :** Définition des responsabilités et description des tâches des postes de travail.
7. - **CHEF DU SERVICE CONTROLE DE QUALITÉ :** Fabrication mécanique.

Adresser C.V. et photos en précisant le poste demandé. Entrevues seront tenues à Paris les 14 et 15 juin 1978.

Ecrire N° 2.736, « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui tr.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

Recherche pour son Usine Electronique Grand Public de Sidi Bel Abbès - ALGERIE

FORMATEURS-ELECTRONICIENS

pouvant assurer la **formation théorique et sur les chaines de montage.**

1) FORMATEURS ELECTRONICIENS Télévision
possédant une expérience pratique de la réparation et du dépannage télévision couleur et monochrome. (réf. 290.847)

2) FORMATEURS ELECTRONICIENS en télévision, radio et électrophone
ayant des connaissances théoriques et pratiques approfondies dans ces domaines (réf. 290.848)

Une expérience de formateur est exigée ; la connaissance de training, within, industry (T.W.I.) constitue un atout supplémentaire. Cette offre s'adresse à des candidats jeunes ingénieurs ou B.T.S. désirant s'expatrier pour plusieurs années à des conditions avantageuses de salaire, et garantie sociale découlant de la situation de détaché à la filiale française de G.T.E. International.

Envoyer votre C.V. dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions en précisant la référence du poste demandé à

Jean LAURAIN G.T.E. International
Centre de Formation-Europe
Grand Parc 2 rue de la Moselle
54100 - NANCY

CONTROLEUR FINANCIER

GABON — **240.000 F. +**

Notre client est une importante entreprise industrielle du Gabon. Il recherche un contrôleur financier. Dépendant du Directeur Administratif et Financier qui est situé à Paris, il aura la responsabilité des activités suivantes : comptabilités générale et analytique, gestion budgétaire, gestion de la trésorerie, rapports avec les banques, suivi administratif des importations, activités de transit, gestion du magasin central, assurances, suivi de la réglementation fiscale gabonaise et du droit des sociétés. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, aura une première expérience d'environ dix ans. Diplômé de l'enseignement supérieur, il aura une excellente maîtrise des techniques comptables. De bonnes notions de fiscalité et de droit seront appréciées. Au salaire, s'ajouteront différents avantages tels que logement et voiture. Adresser C.V. et prétentions à Michel Soyer - 6, avenue Marceau 75008 Paris, sous la référence D 862. La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie.

Sté Japonaise (Marubeni) rech. plusieurs Japonais célibataires, parlant bien français, pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en Algérie. Téléph. (74) 94-14-22.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES
d'AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE
exerçant des activités commerciales et industrielles dans plusieurs pays
recherche

DEUX CHEFS COMPTABLES

Titulaires D.E.C.S. complet et ayant acquis une solide expérience de leur métier, de préférence dans une affaire similaire installée dans la même zone géographique.
Age souhaité : 28 ans minimum

Les situations offertes comportent des possibilités d'accession à des postes supérieurs et dès le départ, seront de bon niveau, tant en ce qui concerne le salaire que les avantages annexes, prévoyance en particulier.

Envoyer C.V. détaillé sous référence n° 6 439 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

GESTION 2000
RAFFINERIE MOYEN-ORIENT
INGÉNIEURS
électricité matériel.
TEL. : 246-42-01.

Collège SAINT-BENOIT
P.K. 230 KARAKOY
ISTANBUL TURQUIE
demande professeur homme licencié français.
Contrat type

Société japonaise (Marubeni) recherche plusieurs Japonais célibataires, parlant bien français pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en Algérie. Téléph. : (74) 94-14-22

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

banque

Banque Internationale en pleine expansion, recherche

INSPECTEURS ITINERANTS

pour ses agences et filiales **d'AFRIQUE NOIRE** niveau

CLASSE V ou VI

Les candidats, diplômés d'études supérieures, devront répondre aux critères suivants :

- expérience de 5 ans minimum dans les domaines comptable, opérationnel et commercial ;
- esprit d'analyse et de synthèse ;
- aptitude au contact humain et grande objectivité de jugement ;
- disponibilité pour voyages fréquents.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 3740-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPT GROUPE ÉLECTRONIQUE
cherche
CADRE responsable comptable et administratif
pour son établissement stable en IRAN

Ce poste de coordination et responsabilité implique la gestion comptable, l'administration des locaux, les relations avec les administrations, l'établissement des documents concernant le personnel et relatifs à la législation locale.

D.E.C.S. comptable, juridique et économique ou équivalence - Anglais courant lu, parlé et écrit.

Expérience de l'étranger souhaitée.

Adresser C.V. sous référ. 607 à Créations Dauphine 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra

---

I A M A
International Management Advisors
recherche
ANALYSTE DE SYSTÈMES

Cette fonction conviendrait à un candidat ayant l'expérience (3 ans) Software et Hardware en milieu bancaire et capable d'établir de bonnes relations interpersonnelles, d'animer des groupes de travail et de travailler de façon autonome.

Lieu d'exercice ITALIE.
Siège social à MILAN.

Pendant 2 ou 3 ans encadrement économique intéressant.

Envoyer C.V. détaillé manuscrit à M. D. DAVID, 32, rue Claude-Decaen - 75012 PARIS.

Pour PROCHE-ORIENT
Importante entreprise de revêtements spéciaux (Société en plein essor) recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

30 ans minimum, diplômé Grande Ecole. Fonction impliquant suivi de réalisations de chantiers et recherche de débouchés locaux.

Le candidat retenu sera le représentant de la Société sur le site.

Il doit avoir excellente présentation et être capable de converser téléphoniquement en anglais.

Situation de réel avenir offerte par une entreprise particulièrement dynamique.

Envoyer curriculum vitae détaillé (avec prétent.) sous la référence 229/3/M à :

E.S.B.E. 289 bis, avenue de la République, 59110 LA MADELEINE.

---

emplois régionaux

CERAMIQUE SANITAIRE — *JURA*
IMPORTANT GROUPE SPECIALISE DANS LE CONFORT DE L'HABITAT
recherche pour l'une de ses usines

Un Ingénieur de fabrication

DE FORMATION ECS OU EQUIVALENT

Placé sous l'autorité du Chef de Production, il aura la charge complète d'un atelier de coulage.

Ce poste nécessite une expérience de 5 à 10 ans en production, des aptitudes au commandement et au travail en équipe.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 67293, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ENSIVAL - FRANCE
Constructeur de Pompes
recherche
pour son Usine de TOURS

Ingénieur responsable service technique

- ayant expérience pompe.
- âge minimum 33 ans

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à : ENSIVAL-FRANCE, B.P 13 — 37001 TOURS CEDEX

ETABLISSEMENT DE SOINS (107 lits) A BUT NON LUCRATIF - REGION LYONNAISE
recherche
ECONOME GESTIONNAIRE
Age : 40 ans min. Connaiss. indisp. en législation du travail, comptabilité hospitalière. Rémunération suivant conv. collective oct. 51. Poste à pourvoir en octobre 1978. Adr. candid. et CV. Ecr. n° 7412, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Sté de Conseil en organisation recherche pour l'un de ses clients Laboratoire pharmaceutique appartenant à un groupe français de dimension internationale

UN INGÉNIEUR DES MÉTHODES

Formation A.M. ou similaire
— LE candidat devra avoir au moins 5 années d'exp. dans au au moins 2 entreprises appartenant à des groupes ayant un contrôle de gestion.
— IL devra avoir constamment à l'esprit la rentabilité des investissements, une expérience en tôlerie, découpe, emboutissage de petites et moyennes séries est indispensable.
— LA connaissance des traitements de surface et du montage de petite électronique peut être une expérience complémentaire intéressante.
— LE candidat sera rattaché directement au Directeur de l'établissement (180 personnes) et normalement il devra devenir son adjoint.
— Usine et lieu de résidence à PAU.
Adresser C.V., photo, prétentions LES INGENIEURS ASSOCIES 21, av. F.-Roosevelt, Paris-8e

---

Société d'expertise comptable recherche collaborat. experts-comptables, commissaires inscrits, diplômés grandes écoles commerciales ou expérience approfondie du contrôle, pour exécution missions censoriales avec résidence NORD, NANCY, NANTES et RENNES et stagiaires avec DECS pour LIMOGES PARIS et RENNES
Ecr. n° 7 383, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

En vacances pourquoi pas le luxe!



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF DE PRODUCTION

pour une société moderne de fabrication mécanique en grande série, spécialisée dans l'extrusion à froid des métaux.

Notre client fait partie d'un important groupe Suisse. Son entreprise est implantée en Moselle et occupe actuellement cent vingt personnes

Nous cherchons pour la position mentionnée ci-dessus un

INGÉNIEUR PROFILÉ

responsable de l'ensemble de la production

Les exigences : Une formation **d'ingénieur des Arts et Métiers** ● Age minimum 35 ans ● Allemand parlé indispensable ● Capable de diriger du personnel ● Sens de la gestion industrielle et des responsabilités ● *Au moins dix ans d'expérience, dont plusieurs années dans une position de cadre*

Notre client vous offre, outre une grande indépendance, des conditions d'emploi généreuses.

Les personnes intéressées sont priées de nous envoyer leur offre avec curriculum vitae, épreuve d'écriture, photo, copies de certificats et prétention de salaire. Nous nous mettrons volontiers en rapport avec elles dès réception de leur candidature.

AG FUER PERSONALBERATUNG, TALSTRASSE 20, 8001 ZURICH, SUISSE
TEL. 01/221 36 56

SPERRY UNIVAC

2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL D'ORDINATEURS
recherche pour son agence de **LILLE**

un ingénieur commercial grandes affaires

- Vous êtes de formation supérieure et vous aimez la vente
- Vous avez le goût des contacts humains à haut niveau
- Vous avez une expérience d'au moins 4 ans dans la vente des moyens et grands systèmes.

Si vous correspondez à ce profil, nous sommes en mesure de vous confier les responsabilités suivantes :

- Prise en charge et développement d'un territoire
- Analyse des besoins des prospects et clients
- Négociation avec les directions informatique et financière menant à la conclusion d'un contrat.

Nous vous offrons une *rémunération importante* dans la filiale française d'un grand constructeur au sein d'un groupe de dimension internationale.

Vous avez la possibilité d'entreprendre une carrière qui évoluera au sein de notre direction commerciale vers des responsabilités accrues (coordonnateur de vente, chef de produit, directeur d'agence...).

Adresser votre candidature (lettre et C.V.) à : référence M7
SPERRY UNIVAC — Service du Personnel — 3, rue Bellini — 92806 PUTEAUX

CRYO DIFFUSION

Filiale de la Société Américaine BEATRICE FOODS
Fabricant de réservoirs cryogéniques industriels
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

- Basé dans la région Rouennaise, sous l'autorité du Directeur Général, il aura la responsabilité de :
  - la comptabilité générale
  - la comptabilité analytique et du Costing
  - du suivi des budgets et de la trésorerie.
- Le candidat sera bien au courant des méthodes comptables américaines et aura quelques années d'expérience dans un poste analogue.
- Des connaissances d'anglais sont nécessaires.
- De larges possibilités de promotion existent au niveau de la société et du groupe.

Adresser C.V. et prétentions à
M. Thierry VOIRIOT - Directeur Général
CRYO - DIFFUSION
49, rue de Verdun - 27690 LERY

S.A. Burroughs

Le centre d'études et de production de VILLERS-ECALLES (à 15 km de ROUEN)

* recherche pour son service informatique

UN ANALYSTE DEBUTANT

diplômé d'études supérieures de gestion, pratiquant un ou plusieurs langages informatiques et parlant couramment l'anglais.

* offre travail dans contexte multinational *formateur. Possibilités de logement.*

Adresser CV avec photo et prétentions à l'attention du Chargé du Recrutement BP 5 - 76360 BARENTIN.

Société fabrication réfrigérateurs pour camping-caravaning

recherche pour Usine en ALSACE

INGÉNIEUR ÉTUDES et DÉVELOPPEMENT

Vingt-cinq ans minimum, alliant connaissances théoriques thermodynamiques à goût prononcé pour la pratique et la réalisation.
Il sera responsable des études, du cahier des charges, des produits, en liaison avec le service marketing ainsi que du développement des produits.
Il devra conduire, après formation, des opérations d'analyse de la valeur sur les produits existants.

Il sera également responsable des liaisons avec les services de normalisation en France et à l'étranger. Langue allemande souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 67 093 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

offres d'emploi

Importante Société d'Assurance utilisant gros système en cours d'évolution
RECRUTE
POUR SON SERVICE DES ETUDES INFORMATIQUES A PARIS

analyste-programmeur

titulaire D U T Infotmatique, M I A G E, INSA, etc.... Jeune expérience souhaitée, mais non indispensable. Libéré obligations militaires, libre rapidement. Carrière d'avenir, situation stable, avantages sociaux 5x8 - Restaurant d'entreprise - 13ème mois et primes diverses.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 6436 à

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

L'UNE DES PREMIERES ENTREPRISES DE MIROITERIE INDUSTRIELLE

recherche pour son usine de **TOURS**

chef de production

- Traitement de surfaces : argenture et façonnage de glaces. 50 personnes. Équipements parmi les plus modernes d'Europe.
- Gestion de la production, souci de productivité, direction du personnel avec l'équipe des contremaîtres, contrôle qualité, amélioration des modes opératoires, des postes et des machines.
- Formation technique en mécanique et électro-mécanique, expérience industrielle atelier et B.E. dans métallurgie, filatures, chimie. Age 30 ans minimum.

Adresser Curric.-Vitae détaillé avec souhaits de rémunération à M. GENEVAY, L.P.A., 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

P.R.D.

IMPTE SOCIÉTÉ DES PAYS DE LOIRE
recherche pour ses Services de **PRODUCTION** et annexes

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS

Les différents postes disponibles exigent :
— *De très bonnes compétences techniques ;*
— *Un goût prononcé pour la Gestion et les Contacts humains.*

Une expérience de deux à cinq années dans l'Industrie est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 7.414 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ 70 KM AU NORD DE PARIS

recherche pour son CENTRE de RECHERCHES INDUSTRIELLES

UN TECHNICIEN GÉNIE CHIMIQUE

- Titulaire du D.U.T. ou niveau de formation scientifique équivalent.
- Une ou deux années d'expérience appréciées.
- Anglais lu indispensable.

Adresser curriculum vitae manuscrit, prétentions, photo sous la référence n° 8.619 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transm.

Importante Société recherche pour diriger ses ateliers de fabrication de bijouterie :
— Cadre ayant formation bijouterie ou mécanique de précision.
— Niveau Arts et Métiers ou équivalent.
— Capacité de commandement et organisation.
— Salaire jusqu'à 120.000 F/an suivant expér.
Lieu de résidence : MARSEILLE.

Ecrire à M. COUISSINIER, 29, chemin Belle-Fontaine - 13009 MARSEILLE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
implantée en Basse-Normandie
— 800 personnes — 2 unités de production —
recherche

contrôleur de gestion

et s'adresse à un bon PRATICIEN - principalement du contrôle de gestion industriel —. Chargé de la collecte des informations, il les analysera et fera toutes propositions de mesures correctives propres à améliorer la gestion de l'entreprise.
Une formation supérieure Scientifique ou Commerciale, 30 ans minimum, et une bonne maîtrise de la comptabilité analytique et de l'informatique — acquise si possible dans le secteur textile — sont indispensables.
Les dossiers de candidatures — sous réf. 1527 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Entr. B.T.P. rech. Responsable Chantiers ou Bur. Etudes. 30 ans minim. Adresser C.V. + photo à JC SAVOIE - B.P. 113 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS

ENTREPRISE MECANIQUE DE PRECISION
Région Centre Ouest
Ville universitaire
recherche

PROGRAMMEUR

Commande numérique (système PROMO)

ayant expérience du travail méthodes et programmation.

Poste évolutif
niveau de base souhaitable B.T.S. ou I.U.T.
Adresser candidature sous référ. no T 06050 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris
Discrétion assurée.

Sté d'études et d'équipements industriels en expansion régulière, activités internationales à MULHOUSE recherche

DIRECTEUR FINANCIER et ADMINISTRATIF

E.S.C. (option finance-comptabilité), 5 à 10 ans d'expérience.

Connaissant bien le langage GAP 2 et la tenue sur I.B.M. 32 des comptabilités générales et analytiques, la gestion, le droit des sociétés et la fiscalité.

MISSION :
— Ds une première étape, organisation du serv. informatiq.
— Par la suite prise en charge des problèmes administratifs, financiers, fiscaux et juridiques de la société.

Poste à large autonomie.

Adr. C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous la référence 837.

---

ingénieur électronicien Angers

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL recrute pour son établissement d'Angers, un

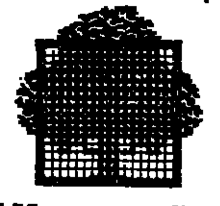
jeune ingénieur électronicien

Électronicien de formation, le candidat souhaité est titulaire d'un diplôme d'une école d'Ingénieur (ESEO, INSA, ISEP, etc.). Quelques années d'expérience sont demandées dans le domaine des composants, circuits intégrés mémoires en particulier.

Sa fonction consistera à participer à la mise en place des méthodes de contrôle de réception : elle comprendra également la responsabilité d'une équipe de quelques techniciens.

Compte tenu des liaisons fréquentes que la fonction implique avec les services techniques internes et externes à la Compagnie, il sera demandé au candidat une bonne capacité de dialogue et la connaissance de l'anglais.

La lettre de candidature, accompagnée d'un C.V. est à adresser à Monsieur FERNEX, Cii HONEYWELL BULL 331, avenue Patton 49000 Angers.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ IMPORTANTE D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

recherche pour son SERVICE CENTRAL ACHATS 100 KM SUD-EST PARIS

JEUNES INGÉNIEURS

Désirant faire carrière dans le TECHNICO-COMMERCIAL
Formation assurée.

Aptitudes naturelles indispensables aux relations humaines et à la négociation.
Libres très rapidement.

Envoyer curr. vitae, photo, prétentions, n° 67.407, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION MÉCANIQUE

recherche

INGÉNIEUR

de formation mécanique pour analyse et programmation sur ordinateur.

Grande ville de province.

Ecrire avec curr. vitae sous n° 67.437, Contesse, Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

POUR SON SERVICE DE PRESSE

UNE AMBASSADE
recherche

UN JOURNALISTE TRADUCTEUR EXPÉRIMENTÉ

de langue maternelle française mais connaissant parfaitement l'anglais.

Ecrire N° 755.700 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS 12e

recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

pour conception et développement
DES EQUIPEMENTS DE TELECONTROLES INDUSTRIELS

Expérience 2 à 5 ans de logiciel (micro-calculateurs en temps réels) et/ou de matériel (analogique digital). Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous référence IND. à A.O.I.P., B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

MAISON D'ÉDITION

recherche

RÉDACTEUR (TRICE) SCIENTIFIQUE

(Sciences exactes et technologie).

Ayant importante expérience dans l'édition.

Ecrire n° 755.699 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

offres d'emploi

CAP SOGETI GESTION

recrutement et publicité



S V 2
FILIALE CROUZET-SFENA
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS

UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MÉDICAUX
INGÉNIEUR II

VOUS FAITES DE L'ANALYSE-PROGRAMMATION DEPUIS MAINTENANT 3 ANS

et vous aimeriez mettre en valeur toutes vos connaissances de façon à accéder rapidement à des responsabilités plus larges et plus enrichissantes.

Pour cela, il ne vous manque actuellement que des projets à la mesure de vos capacités. Nous sommes sûrs que CAP. GEMINI SOGETI, leader européen dans le conseil et le service en informatique, peut vous les proposer.

CAP/SOGETI GESTION est prête à vous accueillir tant à Paris qu'en Province. Si vous souhaitez que nous en parlions, écrivez en mentionnant vos prétentions ou téléphonez à Yves-Michel DUVAL - CAP/SOGETI-GESTION 20, rue Leriche 75738 Paris cédex 15 - tél : 539.22.25

CAP SOGETI GESTION

---

recrutement et publicité

Quand une entreprise lance un produit, elle ne peut le faire sans une campagne de publicité. De même quand elle recherche un collaborateur, elle ne peut plus se contenter d'une «petite annonce» ; une véritable publicité de recrutement devient indispensable.
Le rôle d'ORGANISATION et PUBLICITÉ est d'aider les Directions de personnel des grandes entreprises françaises et multinationales à élaborer des annonces précises, informatives et motivantes, puis à concevoir leur campagne de recrutement. Le but à atteindre : trouver les collaborateurs les mieux adaptés à l'entreprise.
L'homme ou la femme, qui rejoindra notre équipe pour accomplir cette mission, sera diplômé de l'Enseignement supérieur. Un âge minimum de 28 ans, 5 années de vie professionnelle, dont une expérience commerciale réussie nous semblent indispensables. Les qualités essentielles pour réussir ? Rédiger avec aisance, être rigoureux et savoir s'adapter. Ces qualités doivent permettre une évolution dans une société en expansion, sur un marché très ouvert.
Régis Humbert vous remercie de lui envoyer votre candidature avec photo et rémunération actuelle.

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO — 75001 PARIS

MANUFACTURE DE FILS ET CABLES ÉLECTRIQUES

recherche pour poste

AGENT TECHNIQUE COMMERCIAL
Responsable d'un secteur clientèle

UN JEUNE AGENT TECHNIQUE
I.U.T. ou B.T.S.

électronique ou électromécanique ayant au maximum deux ans d'expérience professionnelle.

Ce poste sera sédentaire dans un premier temps pour devenir partie sédentaire et partie visite clientèle dans un deuxième temps.

Adresser C.V., lettre manuscrite à FILOTEX
B.P. Nº 1 — 91210 DRAVEIL

S V 2

FILIALE CROUZET-SFENA

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS

pour fonctions CHEFS et SOUS-CHEFS de projets d'études

Domaine électronique et inertie
Secteurs aéronautique et terrestre.

Formation : Ingénieurs Grandes Ecoles
Expérience 5 à 10 ans

Envoyer curriculum vitae et photo à S.F.E.N.A.
B.P. 59 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

CGR

UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MEDICAUX

recherche

INGENIEUR II

pour supports techniques ponctuels dans le monde entier.

Expérience Hardware minimum informatique classique et processus spécialisés.

Connaissances PDP 11 souhaitées.

Formation assurée par stage de 8 semaines aux U.S.A.

Pratique courante de la langue anglaise indispensable.

Lieu de travail : STAINS.

Adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel B.P. No 3 - 93240 STAINS.

INGENIEURS
Connaissances approfondies des problèmes TRAITEMENT EAUX
4 à 5 ans d'expérience
PROJETS 48, rue de Londres PARIS (8e)
Tél. : 387-26-40

AT1/2/3 électroniciens étude systèmes logique et analogique. AT3 électronicien présentation recettes matériel défense nationale, AT3/ATP étude banc de tests composants électroniques AT2/AT3 mesures physico-chimie.
Tél. pour rendez-vous 292-28-73.

Recherche pour poste ATTACHEE DE PRESSE dans agence de pub. jne femme 25 ans min., lib. rapid., expér. profess. minim. exigée 2 ans, pour poste nécessitant contacts et responsabil., photo indispens. avec C.V. détaillé indiquant expér. et prétent., ainsi que lettre manusc. Ecr. Mme TRIN, 79, Champs-Elysées, 75008 Paris.

VOUS CHERCHEZ
— une situation évolutive
— un salaire élevé
— des contacts de haut niveau

NOUS PROPOSONS : sur Paris et R.P.

5 POSTES COMMERCIAUX

de conseils auprès des chefs d'entreprise.

— stage de formation
— assistance totale.

Si vous êtes libre immédiatement appelez M. MOUGIN de 9 h. à 19 h. 885-41-19 ce jour.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche

INFIRMIÈRE D.E.

titulaire permis de conduire, pour son LABORATOIRE 17-19, r. de Flandre, Paris-19e. Se présenter au service du Personnel, 17/19, rue de Flandre Paris-19e, 6e étage (bureaux ouverts de 8 h. 30 à 16 heures) ou adresser lettre et C.V. détaillé à Madame le Chef du Personnel.

RECHERCHONS ETUDIANT très sérieux, intéressé par presse et publicité pour travail samedi soir de 20 h. à 22 h. et dimanche de 16 h. à 20 h. Téléphoner : 233-44-21, poste 364 pour rendez-vous.

GDE MARQUE FRANÇAISE cotée en Bourse, distribuant en France et à l'étranger PRODUITS DE LUXE

recherche pour PARIS

- UN CHEF SERV. PUBLICITÉ

- UN CHEF SERV. ADMINISTRATIF
Très bonne formation théorique et expérience indispensable.

Ecr. avec C.V. et photo, nº 67.521, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Recherchons

TELEXISTE

parfait. bilingue franç.-anglais, libre immédiatem. Se présenter le 10 juin de 9 h. 30 à 12 h. SITAM, 11, rue Auber, Paris-9e.

IMPORTANTE
Société de Distribution d'Équipements Électroniques d'Analyse

recherche

pour commercialiser en France une gamme d'équipements sophistiqués s'adressant à un marché très spécifique, un

ingénieur produit

Ce poste conviendrait à un jeune technico-commercial de formation scientifique supérieure (Informatique et/ou Biochimie) ayant une première expérience commerciale d'au moins deux ans.
Le développement actuel de l'entreprise permettra à un candidat de valeur de prendre rapidement des responsabilités importantes.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 1526 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE
recherche
Pour son Centre de PARIS
équipé de 370/158 et 148
sous OS/VS 1

analystes d'application

Ils seront chargés de l'analyse organique, de l'encadrement de programmeurs et des tests sous l'autorité de chefs de projet.

Une expérience d'un an minimum est demandée.

Les candidats devront adresser leur lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions au
Département Gestion du Personnel
8/10, rue d'Astorg - 75008 PARIS

OP

Fabricant - Petites fournitures de bureaux
Leader sur son Marché

recrute

UN CHEF du SERVICE COMMERCIAL

Pour contrôle :
- du traitement des commandes ;
- du service contentieux ;
- du magasin de détail ;
- des expéditions.

La responsabilité englobe 30 personnes. L'expérience acquise sera déterminante dans le choix du candidat.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous nº 37.162 B à BLEU Publicité.
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
PARIS 8e
recherche

adjoint service étranger

CLASSE IV ou V

Dans le cadre du développement de ce service, il sera plus spécialement chargé de l'aspect comptable et administratif des opérations avec l'étranger.

Une expérience de plusieurs années dans un Service Étranger est indispensable ainsi qu'une pratique élémentaire de l'anglais.

Adres. c.v., photo et prétentions, nº 59.062,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE FRANÇAISE DE NIVEAU INTERNATIONAL
EN CONSTANTE RELATION D'AFFAIRES AVEC L'ETRANGER

recherche
pour le département chargé de l'étude et de l'aide à la négociation de tous contrats à haut niveau (parfois gouvernemental)

JEUNE CADRE

Formation supérieure économique, commerciale ou juridique.

De sa valeur dépendra qu'il soit rapidement intégré à l'équipe existante et qu'il participe aux négociations en tant que conseil de rédaction des accords et contrôle de leur application.

Une certaine disponibilité est nécessaire pour déplacements à l'étranger.

Il s'agit d'un travail concret, au sein d'une équipe vivante, permettant une interchangeabilité des tâches.

ANGLAIS COURANT

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous réf. 8.332 à SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux, q. tr

---

Cofraran
COMPAGNIE FRANÇAISE DE RÉALISATIONS AUTOROUTIÈRES EN IRAN

Groupement d'Importantes Entreprises Françaises de T.P.
recherche pour
TÉHÉRAN (IRAN)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il est placé sous l'autorité du Directeur à Téhéran.
Il est responsable de l'organisation, de l'animation et du contrôle des Services suivants:
- Financier
- Comptabilité Générale et Analytique
- Personnel
- Juridique
- Moyens généraux

Il assurera:
- la liaison avec notre partenaire américain, le Siège à Paris, les Administrations Publiques, les Banques, etc...
- l'animation des Services Administratifs et Comptables des Chantiers.

C'est un professionnel de plus de 35 ans.
Grande maîtrise de la langue anglaise indispensable.
Rémunération: 130.000 +, hors majoration et avantages liés à l'expatriement.

Adresser CV, photo et salaire actuel sous réf. CO 134 à:

Cofraran Service Recrutement
72, rue Regnault 75013 Paris

Cofraran
COMPAGNIE FRANÇAISE DE RÉALISATIONS AUTOROUTIÈRES EN IRAN

recherche pour ses bureaux parisiens situés dans le 13e arrt. - Mº Porte d'Ivry

CHEF du PERSONNEL

Supervisant un Service Recrutement composé de plusieurs recruteurs, il aura la responsabilité de l'envoi d'environ 500 expatriés en IRAN (Ingénieurs, Cadres, ETAM).
Il devra également gérer le personnel du Siège parisien.
Il sera le correspondant du Chef du Personnel COFRARAN Téhéran et, par son intermédiaire, des Chefs de Personnel des Lots.
C'est un professionnel de plus de 40 ans.
La maîtrise de la langue anglaise est un atout supplémentaire à la candidature.
Rémunération intéressante pour un candidat de valeur.

Adresser CV, photo, salaire actuel et références professionnelles en rappelant la réf. CO 131 à:

Cofraran Service Recrutement
72, rue Regnault 75013 Paris

Marque connue
HABILLEMENT HOMMES

recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Parfaitement expérimenté pour réorganiser, recruter et animer réseau de représentants exclusifs.
Sérieuses références exigées sinon s'abstenir.

Ecrire avec C.V + photo sous nº 37.273 B BLEU,
17, r. Lebel, 94300 VINCENNES

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS MARITIMES
recherche

TECHNICIEN-GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

ayant notions bathymétrie.
Ce poste nécessite des déplacements sur chantiers. Métropole et étranger
Envoyer C.V. complet à EMCC B.P. 501,
94152 RUNGIS PRINCIPAL.

CDC - CUSENIER
recherche

pour Siège social.
226, bd Voltaire PARIS-11e

OPÉRATRICE DE SAISIE
SUR IBM 37-42

Tél à 371-11-14, poste 387

Ets Financier, filiale d'un groupe bancaire privé recherche pour participer
— A la mise en place d'un système I.B.M. 37 90.

UN PROGRAMMEUR ANALYSTE
(HOMME OU FEMME)
Niveau de formation :
— Instituts universitaires de technologie ou équivalent.
— Débutant ou ayant 1 ou 2 années d'expér. programmation assembleur et ou COBOL.
Lieu de travail : Parc Monceau
Poste à pourvoir immédiatement
salaire sur 14,5 hor 8X5.
restaurant entreprise, divers avantages sociaux.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 1302 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 PARIS
cédex 02 qui transmettra.

PARIS

CHEF DU SERVICE ENGINEERING

Nous sommes une Société Internationale d'origine américaine. Nos produits se situent dans le secteur alimentaire.

Nous recherchons un Ingénieur diplômé Grandes Ecoles, ayant acquis une solide expérience dans le domaine de l'Engineering, des travaux neufs aussi bien que dans l'organisation et les méthodes. Ambitieux et dynamique, il aura le goût du travail en équipe et le sens du contact avec des partenaires de différents niveaux

La rémunération annuelle dépendra essentiellement de la valeur, de l'expérience et de la personnalité du candidat retenu

Appelé à se déplacer, il aura une bonne connaissance de l'Anglais.

Merci d'envoyer votre C.V. et photo (retournée) sous nº 7411 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Important organisme à vocation régionale et maritime,
recherche

RESPONSABLE DE SES activités internationales

Agé de 35 ans minimum, diplômé enseignement supérieur et parlant couramment Anglais, il aura pour mission, sous la dépendance de la Direction Générale :
- de préparer les projets d'activités nouvelles,
- d'établir les plans annuels de développement des services internationaux offerts par cet organisme.

Ce poste convient à un candidat sachant allier imagination, rigueur, sens du contact et volonté de réalisation. Il aura acquis ces qualités, soit dans les services fonctionnels d'un groupe industriel de premier plan, soit de préférence dans le département commercial d'une importante compagnie de transport terrestre, maritime ou aérien.

Rémunération de l'ordre de 120.000 F. annuelle.

Envoyer CV et photo à M.A.P., référence EAC,
4 bis rue St Séverin, 75005 Paris.

BUREAU D'ETUDES SIEGE PARIS
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour coordination de travaux expérience minimale 4 ans, capable de prendre la responsabilité de plusieurs chantiers à Paris et banlieue Ouest.

Envoyer C.V. + photo + prétentions + références à CAMPI, 235, rue La Fayette, 75010 PARIS.
Tél. : 607-56-08.

offres d'emploi

Association médicale recrute

UN COMPTABLE
(EXPERIMENTE)
Age 30 ans minimum pr seconder chef comptable. Convention collective, 13 mois.
Envoyer candidatures et C. V. avec photo à A.U.R.A., 26, r. des Peupliers, 75013 Paris.

Société d'importation recherche pour la création de son service contentieux UN

CHEF DE GROUPE
expérimenté. Libre rapidement. 13e mois, cantine gratuite.
Adr. C.V. et prétent. à DEUTZ FRANCE, service du personnel, 25, rue Pajol, 75018 PARIS.

Le Centre d'Informations Financières recherche

COLLABORATEURS COMMERCIAUX
Très bonne présentation. Goût contacts à haut niveau. Formation assurée, situation d'avenir, rémunération importante.
Tél. pour rend.-vous 574-33-33 +.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE AUBERVILLIERS
équipé d'un I.B.M. 3-15 T.P. recherche

UN PROGRAMMEUR GAP II
Adres. C.V., prétent., nº 67.394, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

APSIDE
40, rue de Ponthieu
75008 PARIS - recherche disponibles rapidement
DUT + 2 ans

ANALYSTES PROGRAMMEURS
Tél. : 225-12-46/359-27-00
ou envoyer C.V.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL
UNE DIVISION DU GROUPE
+ 40 % en 1976 et + 20 % en 1977
LEADER SUR SON MARCHE

Groupe d'assurances QUARTIER BOURSE recherche

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
IBM 370/115
Expérience CICS souhaitée
Ecr. avec C.V., prét. et photo, R. MAIK Chef du Personnel 13, rue Vivienne, 75002 Paris.

Société rech. de suite

ANALYSTE FINANCIER
expér. des P.M.E., rédig. bien, expér. cabinet compt. appréciée
Rémunération importante.
Ec. nº T 06021 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

THOMSON BRANDT
recherche pour son CENTRE INFORMATIQUE
de COURBEVOIE

PROGRAMMEURS
Formation I.U.T. + connaissance pratique COBOL.

PROGRAMMEUR SYSTÈME
2 ans d'expérience.
Connaissances exigées : Assembleur, J.C.L. - OS, Utilitaires OS ; VSAM et DL 1 appréciées.

Postes à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. et prétentions nº 67.427, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

STE D'EXP.-COMPTABLE
recherche pour son bureau d'AUXERRE collaborateur niv Certificats supér. ou D.E.C.S
Expérience indispensable.
Adresser C.V. et prétentions au nº 7 376, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CIE INTERNATIONALE DE SERVICES « C.I.S. »

INGÉNIEURS LOGICIELS
pour projets internationaux S/MITRA 15-125-SOLAR
3 à 4 ans expér. temps réel
Aptitudes à direction projets
9, rue de Hanovre - 2e. 337-99-79.

secrétaires

SOCIETE REGIE PUBLICITE RECHERCHE

3 DACTYLOS

1. Secrétaire, sténo, dynamique pour publicité d'un magazine très connu, excellente ambiance, quartier Etoile.
2. Consciencieuse, poste avec responsabilités chiffres, technique, pour publicité journaux détente et loisirs (apprentissage sur place), quartier Etoile.
3. Bons contacts, tél., consciencieuse, travail en équipe, pour publicité grands quotidiens, quartier Bourse.

Vacances été possibles.
Michèle VALSAMIS
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.
Tél. : 233-44-21.

CHELLES (77) - 40.000 habit. Banl. Est, cherche pour secrétariat Direction, Econome de la restauration municipale, 1 Secrétaire Sténodactylo.
Ecr. nº 7407, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

EUROPE SECRETARIAT
Travail temporaire
recrute pour Paris-banlieue

SECRÉTAIRES
SECRÉTAIRES BILINGUES
STÉNOS
DACTYLOS
27, rue du 4-septembre, 2e 742-09-89
81, bd Voltaire, Paris-11e 355-82-35
27, r. Henri-Barbusse, Clichy 739-63-40

IMPORTANT GROUPE EDITION PRESSE
recherche pour assurer un remplacement (environ 6 mois à compter de juillet) de Secrétariat auprès de son P.-D.G.

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
CONFIRMEE
— Niveau BTS ou équivalent.
— Expérience indispensable.
Envoyer C.V. détaillé, photo (retour) prétentions à B.P. SERVICE EMPLOI 3, rue Bayard, PARIS-8e

BANQUE SPECIALISEE
(Groupe national)
recherche

SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
Correspondance - Travaux administratifs - Expérience requise 5 ans minimum. Lieu de travail Paris-Bourse.
Ecr. avec C.V. sous réf. 1309 à P. LICHAU S.A BP 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

IMPT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE
(Paris-17e, Malesherbes)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— 5 à 10 ans d'expérience dans Direction financière, banques ou organismes d'investissements ou de crédits.
— Excellente sténodactylo sachant bien rédiger.
— Dynamique, capable assumer responsabilités.
Adres. C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo en précisant appointem. souhaités à no 67.237 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Société activité mécanique et hydraulique recherche pour bureau Val-d'Oise

STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE
pour service technico commerc. notion anglais souhaitable.
Env. C.V. manuscrit et photo no T 06051 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

capitaux ou proposit. comm.

SUISSE INGÉNIEUR POLYTECHNIQUE 50 ANS
Grande expérience internationale, quadrilingue. Pourrait devenir votre agent technico-commercial pour certains pays et gérer vos intérêts en Suisse. Responsabilité, excellentes références, pour premier contact, écrire :
JPB C/O STEIGER Engineering
Mainaustrasse NO 8 - 8008 ZURICH.

GARAGE AUTO PANTIN
161, rue de Paris, 93-Bobigny, 844-36-42, rech. Associés ou financiers pour affaire en plein essor. Etudie toutes propositions.

Sté construct. villas Montpellier rech. associé coordinateur de chantiers villas.
Ecr. nº 7.377 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Lauréat concours Lépine ch. associat. pr protect. et diffus. nouv. prod. électrique. Guerri, 23, r. Alsace, 92-Clichy. 731-55-29

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE FRAPPERAIT LIVRE-OUVRAGE. TRAVAIL TRES SOIGNE. 539-62-45.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

demandes d'emploi

RESPONSABLE DES ACHATS
Grande centrale française recherche direction commerciale ou direction générale P. M. E. Ecrire O. S. P., Service « D », 29, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

J.F. 18 ans - Débutante. Cherche emploi dactylo, standardiste, télexiste. Espagnol courant. Mlle TERINZIO, 18, r. Lavoisier 93150 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 931-85-41 après 19 h. 30.

J.F. Française - 34 ans cherche poste attachée de direction ou secrétaire de direction en Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats ou Koweit. BTS secrétariat, DEUG arabe, anglais, notions d'allemand. Mariée - 2 enfants. Ecr. nº T 005966 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CELIBATAIRE 46 ans, longue expérience en gestion complète (vente, approvisionnements, personnel), secteur librairie-papeterie, rech. poste responsab. Ecr. WILLERS 107, av. Cyrille-Besset - 06100 NICE - Téléph. : (93) 84-47-16

Jardinière d'enfts dipl., gde exp. ch. poste ds village ou club de vacances, sais. hiv.-print. 78-79. Ecr. nº 7410, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 30 ans, doct. angl., triling. angl., ital., 10 a. exp. encadrem. et acc. tourisme, 5 ans expér. enseign. class. et audiovis., étud. ttes proposit. - Ecr. R. ANDRIA, B.P. 210, 75922 PARIS Cedex 19.

REGISSEUR de SPECTACLE Exp. Conn. : éclair. théâtre, sono, project. 16-35 mm, photo montage - Dis. Vidéo, ét. t. prop. Ecr. : Brunet, 13, r. Séguier - 6e

ANIMATEUR format. prof., 30 ans, expér. Prof. 7 ans, formation supérieure droit, économie (D.E.A), spécial. droit du travail, initiat.

Expert Comptable finaliste. Sup de Co, IAE. 8 ans expér. dont 3 cabinet. Etudier. toutes propositions, y compris à l'étranger. Libre rapidement. Ecr. nº 2725, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CONDUCTEUR TRAVAUX T.P. dipl. E.S.T.P., 24 ans, cél., 1 an expérience études et chantiers. ch. emploi rég. Paris et prov. Ecr. nº 6036, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre Supérieur, licenciée Sciences, dipl. U.F.O.D., 59 ans, gde expér. problèmes documentaires, rech. mission, organisat., gestion, domaine similaire. Ecr. nº T 06049 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Vous vous développerz, vous avez des difficultés à maîtriser votre comptabilité, gérer vos stocks, contrôler votre trésorerie, réaliser des comptes prévisionnels... mais vous ne pouvez embaucher à plein temps quelqu'un de qualifié pour résoudre ces problèmes. Je vous offre mes services à TEMPS PARTIEL, SELON VOS BESOINS. Je suis : INGENIEUR DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, DIPLOME DE L'ENSA, SPECIALISTE DES PROBLEMES DE GESTION. 25 ans, 2 ans d'expérience comme conseil de gestion. Ecr. nº T 06.008 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR COMMERCIAL en INFORMATIQUE
30 ans. Formation supérieure.
Bonne expérience de la vente de Progiciels et du marché I.B.M.
cherche poste à responsabilités.
150.000 FRANCS +
Ecrire nº 2.739 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

MÉDECIN CONFIRMÉ
32 ans (Médecine générale et tropicale)
— Solide expérience en cabinet libéral dans capitale africaine.
— Habitué exercice difficile.
— Libre rapidement.
CHERCHE POSTE MEDECINE DE SOINS DANS ENTREPRISE A L'ETRANGER.
Plus éventuellement épouse, pilote professionnelle, 5 000 heures, instructeur.
Références premier ordre.
Docteur RIVIÈRE - Télex 540.579 F

CADRE SUPÉRIEUR - 40 ANS
recherche poste dynamique de direction
Sc. Po., Droit, 15 ans d'expérience professionnelle en France et à l'étranger.
Bonne connaissance des problèmes de communication, grandes qualités de contact et d'adaptation.
ACTUELLEMENT DIRECTEUR DU MARKETING dans un organisme parapublic.
Ecrire nº T. 06.053 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CENTRALIEN - 39 ANS
9 ans d'expérience Ingénieur Conseil Bâtiment toute nature
DONT 3 ANS RESPONSABILITE CHANTIER
ANGLAIS COURANT.
ALLEMAND COURANT.
DESS d'aménagement.
Etudie toutes propositions base Paris.
Ecrire nº T. 06.054 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS.

CADRE MOYEN, 48 ans
recherche situation stable Paris ou proche banlieue
7 ans d'expérience
EXPLOITATION INFORMATIQUE (IBM-3)
Très bonne expérience TRAVAUX ADMINISTRATIFS et comptabilités stocks, clients et fournisseurs acquise dans un Sté Holding multinationale.
Dynamique, bon chef d'équipe.
Disponible 1re quinzaine de SEPTEMBRE
Possibilité prendre contact immédiatement.
Ecr. nº 65.853 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

droit et écon., imprimerie, rech. contrats, durée déterminée, vacation - Ecrire : HAVAS, ORLEANS, nº 116379

INFIRMIERE DIPLOMEE donnerait heures de garde personne âgée ou malade contre logement PARIS 4 p. Téléphoner au 389-67-97.

CADRE COMMERCIAL
20 a. d'expér. gds magasins, gestion stocks, achats, vente et rentabil. rech. situat. similaire. Paris ou proche banlieue. Ecr. nº 7.404 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JEUNE HOMME - 21 ans
DEGAGE O.M.
expérience rédaction. connaiss. Telex, Télétype, ch. empl. Ecr. nº 626 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTION DE PERSONNEL
HOMME, 45 ans, formation supérieure juridique et comptable + stages et séminaires. - Grande expérience de l'ensemble de la fonction personnel dans sièges et usines (société de plusieurs milliers de personnes dont multinationales), recherche fonction semblable sur Paris ou proche banlieue.
Ecrire sous le nº 66.527 à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

AVOCAT INTERNATIONAL
nation. italienne, SPECIALISTE droit international, Ccial et des affaires, 20 ans de pratique en Italie. Langues : italien, arabe, anglais, français, notions allemand, cherche un poste dans service juridique ou contentieux, banque assurances, à Paris. — Ecrire sous référ. nº T 06.052 M. REGIE - PRESSE, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE HOMME
25 ans, DEA droit des affaires + probatoire compt. + anglais, 1 année pratique cabinet, cherche situation stable. Ecrire à : nº T 006.030 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE MÉDICALE
(connaiss. audiométrie, impédancemétrie)
tr. bonnes connais. reglements Sécur. Sociale, dact., ch. empl. mi-temps ou plus ou HOTESSE D'ACCUEIL. Téléphone 414-66-54 le matin ou écrire nº 634 M. REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GESTIONNAIRE
Haut niveau
45 ans. Docteur en Droit
Expérience approfondie :
- Direct. admin. et financière.
- Direct. commerc. Réseau national 35 agences.
- Direct. générale Sté Industr. 1.000 personnes,

cherche poste Direct. générale ou Secrét. génér. Entrepr. imp. ou moyenne ou organ. profess. Ecr. nº 7409, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRÉTAIRE DIRECTION
33 ans, célibataire. Bonne rédactrice. 15 ans d'expér. dont 13 dans même Société. Habituée à travailler seule, à prendre de nombreuses initiatives et aux contacts clients, rech. situation similaire. Ecr. nº 67.065 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

SECRÉTAIRE DIRECTION
anglais, espagnol, allemand cherche poste à Paris. Ecr. nº T 05701 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS HUMAINES
46 ans, ESCEP, 19 ans d'expérience de la Fonction dont 5 au niveau Comité de Direction, ayant pratiqué négociations sociales, connaissant anglais et allemand, rech. poste similaire ou SECRETARIAT GENERAL dans Entreprise ou organisation professionnelle. Disponibilité rapide possible. Ecr. nº 67020, Contesse Public., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Hme DUT techniq. commercialisation, 2 a. gestion des stocks, parlant couramm. anglais, connaiss. italien, allemand rech. poste responsab., étranger préfér. AFRIQUE ou U.S.A. Ecr. nº 67.613 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

RESPONSABLE PROJET INFORMATIQUE
Autodidacte 9 ans expér. Réf. Rech. POSTE CONFIANCE A RESPONSABILITES nécessitant dynamisme, caractère. FRANCE ou ETRANGER. Ecr. 043 CHALMANDRIER.

organisation gestion. Actuellement à l'étranger. Cherche situation France hors région parisienne (Direction société moyenne, direction service exportation, entretien travaux neufs). Ecrire Agence Havas 06011 Nice Cedex réf. 0121 qui transmettra.

Licenciée espagnol, 25 ans, aimant travaux recherche, expérience secrétariat, cherche plein temps documentation bibliothèque, librairie, édition. PARSY, 3, rue Henri-Martret. 94000 Créteil.

Dame cinquantaine, bacc. sér. rét., permis conduire, rech. emploi stable COMPTABLE SECRETARIAT. Toutes offres acceptées. Tél. 828-10-21.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

G.S. CLUB 1973, bleu métallisé. 73.000 kilom., première main. Prix Argus. Téléphoner en soirée : 938-54-66.

12 à 16 C.V.

Particul. vend VOLVO 244 D.L., septembre 1975. Prix 22.000 F. Téléph. après 13 h. : 383-20-01.

604 SL 76-77
604 TI 78
Reprise credit bail.
55, avenue Gallieni,
94 - JOINVILLE. — 886 - 30 - 30.

Une Rover ?
3.500 - V.8
voiture de l'année 1977
JACQUES SAVOYE
237, bd Pereire, Paris 17e
574.82.80

A vdre MINI-CAR FIAT 980 T, tr. bon etat, an. 1977, 19.000 km. Téléph. 820-41-10.

CENTRE OCCASIONS HERTZ
DES OCCASIONS RECENTES
GARANTIE 24 MOIS OU 24.000 KM.,
PIECES ET M.O. CREDIT

Prix à partir de F	
FIESTA	
1100 L, 1977	16.300
1100 L, 1978	17.700
GRANADA	
GHIA, 1976	23.900
GHIA, 1977	33.400
MERCEDES	
280 SE AC, 1977	83.000
PEUGEOT	
104 SL, 1977	17.800
104 SL, 1978	20.700
305 GR, 1978	28.000
504 GL, T.O., 1977	22.800
504 GL, T.O., 1978	27.900
504 FAM, 1977	26.500
RENAULT	
5, 1977	14.900
5, 1978	16.700
5 TL, 1978	18.400
5 GTL, 1977	18.500
5 GTL, 1978	21.150
14 TL, 1977	20.500
14 TL, 1978	23.800
30 TS, 1977	34.000
SIMCA	
1307 GLS, 1977	18.900
1307 GLS, 1978	23.000
CITROEN	
LN, 1978	17.990

111, rue du Mont-Cenis, 92, rue Duhesme, 75008 PARIS. Téléphone 259-62-90.
191, avenue Youri-Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine, Téléphone 681-03-76.

divers

104 - 304 - 504 - 604
Ex TT 1977 et 1978, garanties. Auto-Paris XV, teleph. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

VOLVO
TOUS MODELES DISPONIBLES
OUEST AUTOS
73, avenue Marcel-Cachin
92-CHATILLON
655-37-37

BOXES-VENTE
RUE MOLITOR (16e)
A vendre 35 BOXES FERMES, en étage, 5 m. 65 × 2 m. 65, neufs, porte basculante. NEVEU et Cie, 743-96-96.

Parking, pl. Madeleine - Retraitée vend emplacement 37.000 F. Téléph. : 969-95-84

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A vendre beau billard en chêne très beau verni, 9 000 F. Téléphone : 929 - 87 - 19, après 20 h. 30.

Antiquités

SALLE de VENTE ST-HONORE 214, r. du Fg-St-Honoré, Paris. ACH.-VTE excel. cond. meubles anciens, horloges, bronzes, tabix. Téléph. : 766-43-84 et 027-65-58.

Artisan

ARTISAN PEINTRE 205-75-24 regardez portes, fenêtres, murs. Il faut peindre, tapisser, moquetter. Devis gratuit.

Arts

RESTAURATION TABLEAUX, pastels, dessins, sculptures par spécialiste-expert, maison fondée en 1926. Achat pour collectionneur. LETOURNEUR, 28, bd Raspail. TEL. : 548-07-58.

Bateaux

A vendre vedette Nimbus 8 m., 4/5 couch., Diesel 100 CV, excell. ét., visible Le Croisic. T. Rey, bur. 266-48-40 ou dom. 605-27-23.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Vds bague émeraude entourage émeraude et brillant, monture or jaune. 16.000 F. T. 522-51-09.

Cérémonies

UN BEAU MARIAGE UN BANQUET REUSSI SALLES pour toutes REUNIONS UN CADRE, DES PRIX à 40 minutes DE PARIS. TEL. : 404-42-01.

Cours

ANGLAIS VIVANT stage intensif au mois de juill., méthode originale et efficace 32 h. à votre convenance. Px. 500 F. Tél. 271-63-84 de 9 à 10 h. ou 587-00-18 après-midi, soir.

Apprenez des langues cet été avec LANGAGE TRAINING et SERVICE. Préparation accélérée pour baccalauréat grandes écoles, Chambre de commerce. Recyclage professionnel. Tél. 666-98-11 ou 273-33-24.

Français orthographe, allemand. Rattrapage vacances. 250-77-71.

VENCE STATION CLIMATIQUE REPUTEE
9 km mer, 35 km neige
L'INSTITUTION MONTAIGNE
FONDEE EN 1905
ENSEIGNEMENT PRIVÉ - LAIC
offre aux j. gens et j. filles 2 ETABLISSEMENTS
AVEC INTERNAT ET EXTERNAT DE QUALITÉ
école primaire et secondaire. école technique privée ccìale. Activités artistiq. et artisanales, stade, piscine et gymnase priv.
Renseign., 6, avenue des Poilus, 06140 VENCE. TEL. : (93) 58-03-01.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Institut de beauté

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. Tél. : 543-04-37.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Instruments de musique

PIANOS neufs et occasions récents droits et queues. Remises pour légers défauts d'aspects. Location-vente. Location-test. Réparation, entretien, crédit, livraison. 10 ans garantie pièces et main-d'œuvre. Daniel MAGNE, 50, r. de Rome, Paris. 522-30-90 et 21-74.

ACHETONS PIANOS Daudé, 75, av. Wagram, 17e. WAG. 34-17. Vente-Location.

Cause dble empl. part. vd piano SAUTER, neuf, méc. REINNER Tél. : 842-23-98, soir jusq. 23 h.

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales.
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente.
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).
PARIS-OUEST : pianos. TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-39.

PIANO - HALL RICHARD
avant travx remise importante SUR
39 PIANOS NEUFS ET **7 ORGUES NEUFS**
178, r. de Courcelles, Paris-17e. Téléph. : 227-13-56. PARKING.

Œnophilie

Très grands vins, très grands millésimes. Part. vd p. bouteille Px intéressant à partir du 8 juin Tél. : 784-03-17, 9 h. 30-17 h. 30.

Relations

SOLITAIRES
qui redoutez la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitez communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'entente.
Maître RUCKEBUSCH
vous recevra sur rendez-vous et vous facilitera, avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.



à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97

à LILLE
4 & 6
rue JeanBart
Tél : 54.86.71/54.77.42

JOURNEE DETENTE le dimanche 11 JUIN avec LE CLUB DES CELIBATAIRES Int., inscriptions : 878-90-51.

RENCONTRES Relations directes bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure, Tél. : 548-95-16, PARIS.

POURQUOI NE PAS **VOUS MARIER**
Téléphonez-moi : Mme De Ryeu 520-34-88 et 224-17-26.

Rencontres

Châteaubois « 38 », ctre de rencontre autogéré, init. peinture sur soie, guitare. T. 010-66-57.

Psychanalyse

Psychanalyse-Psychothérapie non normative, groupe I.C.S. 584-07-21 - 770-22-34 - 236-26-79.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

HOTES PAYANTS Château bordelais, prox. océan, fin juillet, août. Ambiance sympathique. T. matin : 265-16-69.

A LOUER POUR JUILLET bass. d'Arcachon (33) Andernos. Villa ds jdin boisé, 2 ch., sej., cuis., s. de bns, w.-c., tt cft. Tél. : 781-94-57 de 8 h. à 13 h.

Locations mer, montagne. Juillet, août, LOVAC, 18, rue Blanche, Paris-9e. T. : 874-38-95.

CARNOUX-CASSIS 4 km de mer loue bungalow juill., août, sept. 2 à 4 pers. Emile BERGONI, 13470 CARNOUX-en-PROVENCE.

299 METRES DE LA MER A LA VILLA CONSUELLO, 37, bd Grosso. 06 NICE, studio et chbres meublés, kitch., frigo. Rénov. 1977. Locat. 15-30 jours. Précisez : mois, durée, nombre pers. 07-08 reste libre 16 au 31.

BRETAGNE-SUD dans fermette tr. belle locat. 4-5 personnes. Jamet, Trebellec. Plec 29124.

COURCHEVEL 1 650 ETE à louer studio 5 lits grand confort. TEL. : (79) 33-09-25

Alpes possib. location chalets, appts. LOVAC, 18, rue Blanche, PARIS-9e. Téléphone : 874-97-40.

Mas meublé tt cft, Tél., situé en Cévennes. Pr renseignements appeler le : 16 (66) 86-28-16. Location pr Juillet, septembre.

GERS. Loue juil., août, sept. mais. meubl., 5/40 ha av. ch. + poneys + équip. 16 (62) 93-22-44.

Hameau 25 km Vichy, gde mais. cft. terrain clos. 1 ha, juillet. 2 500 F Téléph. : 77-71-25-84

Château, 90 km Paris, vacances à Poney pr enfts de 6 à 14 ans. Tél. H. repas (16-86) 66-23-71.

SENONCHES, 118 km autor. de l'Ouest. Gde maison tt cft., calme, jardin, forêt. A louer juil.-août-sept. 331-78-12, matin.

A 40 minutes DE PARIS UN CLUB DE LOISIRS (à la carte) tennis, piscine, chevaux, night-club, pêche, etc. DES WEEK-ENDS DE REVE TEL. : 404-42-01.

Part. rech. pour août région parisienne prox. R.E.R. ou gare S.N.C.F., villa meublée avec parc ou jard. Ecr. nº 18.153, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

Vie de vacances à 12' de Paris. Part. loue juil. Enghien-les-Bains vill. 7 p. 2 s. bs, parc 2 000 m2 Pr. lac, tennis, casino, piscine, 5 000 F. Téléph. : 989-16-74 soir.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BD SUCHET
dans immeuble gd standg, propriétaire vend STUDIOS 40 M2 et GRAND 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, heures bureau.

Près AVENUE NIEL, 5 P., tt cft, TELEPH., IMPECCABLE : 890.000 F. — AVL : 280-38-06.

16e, TRES ORIGINAL, 160 M2 STYLE 1930 GRAND LIVING + 3 CHBRES. 633-29-17 - 577-38-38.

PORTE DES TERNES magnifique 140 m2, 5 Pièces, cuisine, bains, toilette, 7e étage, ascenseur, chambre de service. Téléphone : 567-22-88.

XIe, 13, rue SAINT-BERNARD : beau studio + mezzanine, wc, S. de B., état neuf. Me téléphoner pour visite. - Tél. au : 828-26-25.

RUE DE L'ASSOMPTION living + 1 chambre, dernier étage, terrasse, plein soleil. P. DOUX. - Tél. : 500-16-62.

RUE QUINCAMPOIX Très beau duplex, caractère, tout confort, terrasse : 460.000 F. Téléphone : 522-95-20.

Mo CHARENTON-ECOLE près bois, résidentiel : vaste séjour, salon, hall d'entrée, 2 ch. + bureau, cuisine, wc, S. de B., chauffage centr., balcon. Prix : 475.000 F. Téléphone : 346-63-85.

A vendre, près place Daumesnil, rue plantée de tilleuls, dans un imm. réc., stdg, interph., jard., 4 P., av. terras. amén. Prix : 550.000 F. — Téléphoner, après 20 h., avant 9 h. : 343-92-76.

Butte Montmartre, propr. vend : 2 atel. artiste en duplex, cuis., bns, wc, chff. centr., TELEPH., 35 m2. Libre. 6 m ht. 135.000 F; 63 m2, loué, 7 m. haut, 230.000. Voir, 14-16 h., sam., dim., lundi, 55, rue Abbesses, ou : 224-18-42.

17e MAILLOT. Plusieurs appartements grand standing. - Prix intéressants. — Tél. : 574-22-60.

AV. SAINT-MANDE (Près) grand 5 pièces + terrasse, plein sud, immeuble récent, excellent état, box. — Tél. : 705-24-10.

...ATION, près, imm. réc., beau living + 2 chambres, 2e étage, ...ox, 430.000 F. Jeudi, vendredi, samedi, de 14 h. à 18 h. 30, au ...26, R. SERGENT-BAUCHAT.

REPUBLIQUE - A SAISIR ...5 m2, 6e étage, asc., balc., av. ...sans travaux. Tél. 325-75-42.

...ALESHERBES, 5 P., 2 récept. ...ax, serv., 235 m2, 2 chbres, ...lle à manger. Tél. : 278-07-04.

...NTRE le PALAIS-ROYAL et ...TURS JARDINS des HALLES ...aison XVIIe, luxe, raffinem., ...ed-à-Terre, gd dble living + ...bre, tt conft. Prix 650.000 F. DORESSAY : 548-43-94.

...tte Montmartre, sur jardin : ...P., cuis., dche, wc, à rénover, ...ime, 170.000 F. Tél. 878-21-69.

VIIIe VILLIERS - Immeuble pierre de t. Gd standg. ...étage. Asc. 7 p. Bains. Tout ...onft. Tél. 3 chbres service + caves. 1.900.000 F. - 033-06-03.

...e Résidentiel - Dans très bel HOTEL PARTICULIER Magnifique studio décoré, tt cft. ...de voir jeudi, vendr., 11-16 h., ...bis, RUE TOUR-DES-DAMES.

PLAINE MONCEAU
IMM. EXCEPTIONNEL
2e ETAGE - TOUT CONFORT
GRAND 7 P. 250 m2
2 BAINS - LINGERIE
BON ETAT GENERAL
2 chbres serv. + débarras
PRIX 1.450.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h.
1, RUE THEODULE-RIBOT
ou 723-91-22

...m PLACE DES VOSGES
...ns imm. luxe rénové reste ...aiq. appts : gd séj., 2 chbres, ...bains, cuis. équipée, dont l'un avec terrasse 16 m2
4, RUE DU FOIN
...s les jours 14 h. 30-19 h. l'après-midi : 271-38-84.

STUDIOS et 3 PIÈCES
...TIT IMM. NEUF GD CFT ...SOLEIL CALME, BALCON. ...acards, parking. URGENT ...ondit. intéressant. 296-12-93

TROCADÉRO
...1, neuf très grand stand. ...PCES, 67 M2 S/JARDIN ...R. DE LONGCHAMP, 16e Tél. 720-17-54

...MARCK - SACRÉ-CŒUR
...ovation stand. stud. et 2 P. cft. Vraie cuis. TEL 574-75-88

Bd Magenta, part vend
DUPLEX
...aractère entièrement refait ...cuisine et salle de bns ...ées 90 m2 env., dble liv. ...chbres (dont 1 enfant) ...breux placards, moquette, ...balcon 12 m2, cave bon état. Ascenseur. ...ENT. 485.00 F. Tél 607-40-34

PORTE DORÉE
...ff 5 P., 160 m2. hall d'ent. ...0 m2, 3 ch., s. de b., Cab. ...cuis, off + ling wc. vaste 650.000 F. ORI : 957-18-50

...TES-CHAUMONT (Parc)
...mm. p. de t. Gd et tr. b. ...2 + rangem., cft, impec. ...ce A.-Carel. Jeudi, vend., ...30-19 h., ou tél. matin ou ...20 h. : 202-67-66 - 57-79.

...PLACE DES VOSGES
...e) Magnif. appart. 8 PCES dépendances, garage. ...ceptionnel - 1.950.000 F ...E des VOSGES 278-09-40.

...UFFROY - 4 PIÈCES
... Confort. 4e étage sans ...seur. - Prix : 450.000 F. GUY GELIN 754-68-47 ou 500-57-06

PORTE DE PASSY
5/6 P. + 2 jard. privés ...OIS + gdes dépendances. 265-52-26 ou 224-53-75

IXe - RARE - SUR
SQUARE BERLIOZ
Beau 4-5 P., 145 m2, plein soleil, verdure, ...bilité profession libérale. ...ropriétaire, 11 à 17 heures ...

EXCEPTIONNEL
50 m PLACE NATION
SEJOUR 37 m2 + 3 CHBRES, tt confort, 10e étage, ascenseur.
TERRASSE PLANTEE 56 M2
plein soleil, box. 700.000 F. Visite jeudi, 12 h à 20 h : 8, rue FABRE-d'EGLANTINE

AV. FOCH Très bel immeuble pierre de taille - URGENT
CAUSE DEPART
8 P. chambre de service + parking, 200 m2 envir.
ETAT EXCEPTIONNEL
Prix 2.300.000 F - 603-53-79.

28, AVENUE FOCH
PARIS (16e)
dans un immeuble jugé exceptionnel (70 % du programme vendu en trois mois)
Reste à vendre :
— 9 appartements de 100 à 200 m2 ;
— 3 hôtels particuliers sur jardin (avec ascenseur privé pour chacun).
Divers appartements décorés par Jansen.
Réception de 14 h. 30 à 18 h.
REALISATION CIABA, 53, avenue George-V, 75008 PARIS.

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VD dans imm. rénové, chauf. cent., eau chaude individuels, jamais habités, UN GD STUDIO 35 M2 CALME SUR JARDIN.
UN 2/3 P. 70 M2 dble living, gde chbre, s. bains, dressing, cuis. équipée, tél. Sur place JEUDI 14-18 h., 25 bis, R. CHARDON-LAGACHE 723-38-58.

Mo FAIDHERBE
Propriétaire vd STUDIOS, 2 P. et 3 P., libres et occupés. Imm. 1935, tt conft., fin de programme. Prix exceptionnel. EXCEL. PLACEM. 532-61-00.

MUETTE Superbe réception, 7 pièces, professions libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

ROME 17e Bel immeuble avec asc. Gd 4 pièces tt confort + chbre serv., très ensoleillé. 475.000 F. EVAL - 387-01-28

Paris Rive gauche

Mo VOLONTAIRES, part. vend 2 P., cuis., s. bns., w.-c., cft, 4e ss asc. sur rue et cour, soleil, clair. Px. 280.000 F. Tél. : 783-79-39.

FOSSES SAINT-BERNARD A saisir STUDIO 25 m2, 90.000 F, sanitaires à revoir. EICHER. 359-99-69.

Square NECKER Proche MONTPARNASSE, Imm. neuf, VRAI 3 PIECES, double exposition. Park. sous-sol. De 487.000 à 508.000 F. GEFIC. Mme Morange. 723-78-78.

ALÉSIA - PLAISANCE
IMM. 1974. STANDING, 3 P., 70 M2, parkg. 420.000 F T.V.A. incluse. ALIN : 539-75-50.

Près PARC MONTSOURIS
145 m2, gd liv. dble + 4 ch., 2 bains, 9e et dernier étage. Garage, soleil. Parf. état. I.M.O. 23. Tél. : 033-38-39.

DENFERT-ROCHEREAU
3 P. 1er ét., conft, impeccable. Prix 270.000 F. 322-40-92, ou ce jour de 17 h 30 à 19 h : 27, RUE FROIDEVAUX

GOBELINS Murs LIBRES
200 m2 en 5 locaux + sous-sol. Rez-de-ch. cour, clair, atelier d'artiste possible. - 331-89-46.

SEVRES-BABYLONE
5 P. Appart. au calme sur cour fleurie · 633-29-17 - 577-38-38

120 M2 RUE JACOB Plein de charme Living, 3 chambres - 734-16-99.

QUAI D'ORSAY (prox.)
7 PIECES 195 M2, immeuble 1930, 3 réceptions, 4 chbres, 2 bains, 3 chbr. serv. 1 box. - 076-02-63, le matin.

PRES JUSSIEU
DUPLEX Atelier d'artiste
Volume, clarté, soleil, charme, tout confort, ascenseur, balcon. 331-81-71.

DENFERT Imm. pierre de taille tout confort Gd living + 3 ch., TEL., excell. état. 700.000 F. - 293-62-16.

ST-PLACIDE RUE BERITE ODE. 95-10
Séjour, s. à manger, 2 chbres, 105 m2, verdure. Soleil. Calme.

MAZARINE Plein ciel
110 m2 - Caractère - Charme Soleil - ODE. 95-10.

ALESIA-DIDOT Beau 2 P.
48 m2, très calme, récent, 4e, asc. 250.000 F. ALIN, 539-75-50.

VARENNE
IMMEUBLE DE CARACTERE
4e ETAGE - CALME et SOLEIL
CHARMANT 2 PIÈCES
Kitchen., bains, w.-c. Moquette. ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 245.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h., 59, RUE DE BOURGOGNE ou tél. : 723-96-05

appartements vente

Achetez directement
de particulier à particulier
Maisons. Appartements.
inter-propriétaires
30, rue de Londres 75009 Paris 280.23.28 — 280.54.28

ST-JULIEN-LE-PAUVRE
Petit immeuble entièr. restauré
2-3 PIECES 83 M2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

RUE BONAPARTE
DIRECT PPTAIRE 85 M2 sur belle cour ravalée. Très GD SEJOUR, 2 chambres, sal. de bains, cuisine, dressing. 734-98-06, HEURES BUREAU.

DUROC
living + chambre, cuis., bains, 53 m2, bel immeuble. - 567-22-88.

SUR CHAMPS-DE-MARS
7 Pièces, 220 m2, grand stdg, office + cuisine, 2 bains, balcon, grand hall, téléphone, au 5e étage, ascenseur. - 227-39-51.

PONSCARME, Imm. 1974, stdg, appt 3 P., cuis., bains, garage. Prix : 370.000 F. — PAS. 34-88.

MONTSOURIS - GRD STUDIO Tt cft, avec cuis. moderne, 3e ét. ASCENS. SUR JARD. 628-60-49.

80 bis, rue DE SÈVRES
PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
FINITION EXCEPTIONNELLE
PORTIER VIDÉO
SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE
VASTE CUISINE
ISOLATION PHONIQUE POUSSÉE
DOUBLE VITRAGE SUR RUE
APPART. MODÈLE SUR PLACE
LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI
14 h. 30 - 18 h. 30
OU SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONEZ A
APRI
885 - 12 - 30

DENFERT-ROCHEREAU grand standing, 8e étage, vue dégagée, 4 Pièces, cuisine, bains, 110 m2 + terrasse. - 387-42-37.

RASPAIL, 155 m2, divis., 5e étg., asc., balc., vue exceptionn. sur parc et Paris. - Tél. 322-12-78.

7e, RUE VANEAU, P. à P., gd liv. + 2 chb., 70 m2, pl. soleil, tt cft. ref. nf. T. 548-24-90, soir.

115 M2, entresol de caractère, sur grande cour, bd Saint-Germain. Profess. libérale acceptée. Jeudi, vendredi, 15 h.-18 h. 30, 157, BD SAINT-GERMAIN.

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES
PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX
17 APPARTEMENTS SEULEMENT
DU 2 AU 5 PIÈCES
SUR PLACE : APPARTEMENT MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI
DE 14 H. 30 A 18 H. 30
RÉALISATION
APRI
29, AVENUE FOCH
94100 SAINT-MAUR
885 - 12 - 30

Mo ÉMILE-ZOLA
HABITABLES IMMEDIATEM.
— STUDIOS
— ET 2 PIECES VASTES, TRES LUMINEUX, CUISINE EQUIP., TELEPH.
— 3 PIECES EXPOSE SUD GRAND BALCON.
RENSEIGNEM. SUR PLACE : 10, rue Fremicourt, ts les jours (SAUF MARDI et MERCREDI) de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h. Téléphone : 578-03-72.
OU SINVIM
500-72-00, Heures de Bureau.

CHAMP DE MARS
7 P., 215 m2, 4e étg., tt conft, grand standing, calme, soleil. MICHEL et REYL : 265-90-05.

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 CHAMBRES, tout confort, livré à neuf, calme, verdure, soleil, 360.000 F. Propriétaire, Tél. : ALM. 30-64.

VAUGIRARD
liv. dble, 2 chambres, 2 bains, petite terrasse, box. — Prix : 860.000 F. EICHER : 359-99-69.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle, restauré, 2 à 5 Pièces, de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

Région parisienne

CHATEAU VINCENNES près Donjon et bois, 3e étage, ascens., beau 2 P., entr., cuis., wc, S. de B., loggia, chauf. cal. 195.000 F. Téléphone : 344-71-97.

VERSAILLES - GLATIGNY (près gare) hôtel particulier en division :
— 5 P., 400 m2 jard. 800.000 F.
— 8 P., 350 m2 jard. 950.000 F.
SOVIA : 955-06-41.

Boulogne, près Mo, imm. réct, 7e étg., balc., soleil, hall, séjour dble, 2 chbres, cuis., S. de B., IMPECCABLE, Parking. Prix : 415.000 F. ROUSSEL : 620-36-49.

MEUDON. Dans parc luxueux : living double, 3 chambres, tout confort. - Téléphone : 359-56-96.

BOULOGNE - NORD. - Récent, impeccable, living, 2 ch., 80 m2, balcon, parking. Tél. : 603-01-81.

MAISONS-ALFORT (94)
Mo JUILLIOTTES, ds imm. réc. 5 P., cave, park. 300.000 + C.F. VIP. 567-54-56.

NEUILLY - ST-JAMES
Belle récept. + 2 chambres, dernier étage. Terrasse plantée. P. DOUX. 500-16-62.

LOUVECIENNES près Gare
LUXUEUX DUPLEX 200 M2
TERRASSE, 3 bains - 727-84-24.

LE VESINET Centre. Dernier ét. Asc. BEL APPT 120 m2, loggia, box. 730.000 F. Ag. Durand, Vésinet, 966-00-48.

Province

CENTRE VILLE **d'AVIGNON**
Du studio au 3 PCES
De 105.000 à 400.000 F
Dans HOTEL PARTICULIER
AVEC JARDINS
Restauration de grande classe
Location, gestion assurées

R. U. R.
4, rue Sergent-Hoff 75017 PARIS (1) 924-80-74 et 75

POUR INVESTISSEMENT 90.000 F F. joli duplex dans village pays Gex, Genève 15 km, bail 18 mois ou plain-pied 2 P. Libre, cft. Tél. 735-68-94.

LYON, Beau F6 état neuf 1958 s. de bns., 2 cab. toil., garage. Tél. (78) 60-65-77.

Vend à VALLAURIS, appart. 3-4 P., 80 m2, trois. et dernier étage. Vue mer impr., pl. soleil, calme, tt cft., cuis. amén., tél. 300.000 F plus 37.000 F crédit foncier sur 12 a. Tél. le matin ou le soir : NICE (93) 71-26-56, ou écr. Mme Noëlle Le Moulec, 1, av. la Lanterne, 06000 NICE.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux. Paiement compt. chez notaire. T. 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

RECHERCHE Client banquier 5/7 pièces tt confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05

appartements occupés

EXCEPTIONNEL
Porte de Montreuil, près métro. Dans bel imm. sur square, parfait état d'entretien.
1o) 2 P., cuisine, wc. Occupé couple très âgé. Prix : 45.000 F av. 5.000 F.
2o) 2 P., cuisine, wc, sur joli square. Occupé dame de 35 ans. Droit de reprise : 60.000 F avec 8.000 F - Téléph. propriétaire au 720-89-18 (Poste 33)

XIe - FG DU TEMPLE
Immeuble entièrement restauré, sur cour-jardin, façade élégante avec statues, 3 Pièces, tout confort, 46 m2, 3e étage, parfait état. occupé couple soixantaine. Prix : 110.000 francs. Téléphone : 227-22-62.

12e, av. MICHEL-BIZOT, 3 P. cuis., w.-c., 55 m2, except. 125.000 F. 622-54-80.

locaux indust.

Vends CENTRE MULHOUSE
Immeub. convenant commerce, artisanat tertiaire ou habitation. Ecr. no T 05850 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

POUR SOCIETE, rech. à PARIS de préf. dans le 10e, 11e, 18e, 19e, 20e arrdt, en toute propriété LIBRE, soit IMMEUBLE, soit MURS DE LOCAUX, d'une surface au sol de 400 m2 minimum. Traite en URGENCE. Faire offre au 914-55-18

immeubles immeubles

RAMBOUILLET Immeuble du XVIIIe
PLACE DU ROI-DE-ROME (Classée M. H.)
Appt 1er ét. 121 m2. Libre + grenier 108 m2 + cave. chauffage gaz.
R. de c. Magasin 69 m2, loué avec appt 4 pièces, cuisine, caves, cour int., parking privé 130 m2. Prix : 800.000 F comptant
(évent. vent appt 1er ét. seul 500.000 F comptant).
Ecr. Me Auber, not, 17, rue Hoche, VERSAILLES.

BIOT (Alpes-Maritimes) Plein centre rue principale - Petit **IMMEUBLE** LIBRE de caractère à **RENOVER** Partie habitation et commerciale SPY, 25, rue Brochant, 75017 Paris. - 627-78-52.

Vends imm. rénové XIVe siècle. Rap. 8,5 % an pl. cœur vieil Albi. Ecr. no 2 718, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VINCENNES (à 300 m. du Bois) O.F.B.I. marchand de biens vend directement très bel immeuble brique 3 500 000 F. Bon rapport, louer à administration caution. Possibilité 70 % de crédit. T. 555-92-72. Interméd. avec clients accepté.

Europa 54, r. Amsterdam Paris ach. urgence immeuble occupé loi 48 avec 1 appt libre Paris ou banlieue. Téléphone : 520-13-57.

J'achète murs de boutiques occupés, valables, jusqu'à 5 000 000 décision immédiate. Intermédiaires sollicités. VIDAL : 758-12-40.

hôtels-partic.

NEUILLY Résidentiel Calme
Remarquable construction pierre de taille ds TERRAIN 1.000 m2 environ, - Merveilleux jardin. Nbreuses essences. 240 m2 habitables env. Luxueux aménagem. dont 120 m2 indépendants. Idéal pour profession libérale + très beau 1/2 sous-sol 120 m2, dont garage 2 voitures. Agrandissement possible Excl. Claude ACHARD 637-14-56.

11, rue CHALGRIN, PARIS-16e.
Maison particulière sur rue, sans jardin. 6 p., ascenseur privé. A aménager.
Peut convenir pour habitation, société ou profession libérale.
Prix intéressant : 1 200 000 F.
S'adresser sur place exclusivement de 11 h. à 18 h.

VIIe
FOLIE DIRECTOIRE 300 M2 SUPERBEMENT AMENAGE PLEIN SUD, TRES CALME. MERVEILL. JARDIN 650 M2 Prix très élevé : 742-02-44.

VERSAILLES
Site protégé - Très bel hôtel particul. 2 ét. Plancher 500 m2. Elégant. Charme. Jd. 1,200 m2. PASTEYER - 266-35-84, matin.

VILLA MONTMORENCY
Belle récept. + 7 chambres, 7 salles bains. Terrasse. 3 chbr. serv. 2.400.000 F. — 533-07-16.

locations non meublées Offre

Paris

PTE DOREE - 4 p. Tout conft. Imm. standing. Parking. 2.100 F + ch. - 585-41-20

ST-MAURICE, près Bois Rez-chauss. av. jardin privatif, BEAU 4 P., confort, 120 m2. 2.000 F + ch. - Tél. le matin, SEGECO - 522-49-92

Mo BOISSIERE
RUE SIMAROSA
RUE CIMAROSA
sur jardin, très calme, neufs, jamais habités, standing. BEAUX STUDIOS 30 m2, 39 m2, 54 m2, kitchen. équipée, tt conf., téléph., caves, parking sous-sol, 1.400 F, 1.650 F, 1.800 F + ch.

SPLENDIDE 2 Pièces, 61 m2, 2.200 F + charges. TEL. : 924-19-28.

17e Très bel immeuble de grand standing 1900 7 P. mixte professionnel, 5.000 F + charges. - 522 48-55.

12e PLACE MAZAS - Vue imprenable sur Seine Gd 7 pièces, 240 m2, tt confort, 4.000 F + charges. - 522-45-52.

CONVENTION - Récent. Etage élevé, plein Sud, Studio tout confort, balcon, parking, 1.100 F + charges - 742-99-09

6e - Tr. GD 4 p. de caractère + de 100 m2 sur jardin privé, dépend. Vis. s/pl. mercredi 7, 14 à 17 h. 19, quai MALAQUAI, au fond de la cour. Téléphoner le matin. SEGECO au 522-69-92

locations non meublées Demande

Paris

Part. préfér. part. ch., Boulogne, Bois ou Eglise, double living, 2 chambres, 90 à 100 m2. Maxim. : 5.700 F. - Tél. : REY, après 19 heures au 605-27-28

Ecole d'ingénieurs (Paris - 5e) cherche chambres et studios pour ses étudiants. Tél. : 337-93-94 ou 337-78-43

Région parisienne

Pr Société européenne, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Région parisienne

BOULOGNE. A SAISIR. Standg. Beau 4 P. Téléph. Belle vue. 3.000 F net - 627-77-56

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. direct. Stud. ou Appt Paris, Villa banl. Ouest - 265-67-79

L'Association Générale des Etudiants en Médecine de Paris ch. chambres ou studios à louer. Pour tous renseign. : AGEMP, 105, bd de l'Hôpital, 75013 Paris Tél. : 331-54-50, de 12 h. à 19 h.

constructions neuves

PRES DE NATION ET R.E.R. 73-77, rue des Vignoles (20e). Imm. pierre de taille massive.
3 - 4 - 5 PIÈCES
habitables immédiatement. Visite sur place jeudi, vendredi, samedi 14 heures à 18 heures. TREVAL Téléph. : 277-62-23 et 278-53-52.

MEUDON-BELLEVUE studio 30 m2, 197 000 F. 4 p. 95 m2, 625 000 F. 5 p. 122 m2 + jardin privatif 860 000 F., parking en sus. Vis. sur place, 34, avenue Gallieni, tous les jours de 18 h. à 20 h. Sam. et dim. de 14 h. à 19 h. Téléph. : 027-14-13 ou 387-84-30

viagers

8e - MARCEAU
Appt de 5 pces, bains, 115 m2 + chbre serv., 4e, asc. Occupé. Sur une tête de 81 ans JOUBERT ET ANDRE 266-67-06

LA RENTE VIAGÈRE
vend vite et bien
G. BOUE N.D.I. 9, rue Lagrange Paris (5e). — TEL : 633-71-47.

NEUILLY - LIBRE
Beau 2 P. Gd conft. Garage. 1 tête 71 ans Bonnes conditions

LA RENTE VIAGÈRE
9, rue Lagrange, Paris (5e) 633-71-47

Vendez rapidement en viager Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrétion. LODEL, 35, bd Voltaire. 700-00-99.

Libre - La Tour-Maubourg 2 pièces, tt cft, 4e étage, asc. 105.000 F + 1.700 F mensuel. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

Entre Madeleine et Concorde 4-5 p. tout confort, 6e étage, asc. Bel immeuble. 375.000 F + 3.500 F. Occupé Femme 77 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00

bureaux

1 à 20 BUREAUX tous quartiers Location sans pas-de-porte Agence MAILLOT **293-45-55**

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf - 563-17-27

fonds de commerce

MENTON COTE D'AZUR Particul. vend cause familiale murs et fonds HOTEL PENSION 40 chambres. Privé 4 P. Jardin d'agrément. Remplissage. 90 %. - Affaire saine. 2.500.000 F. Px justifié. Tél. le soir après 20 h. au : (16-93) 35-74-69.

Cause départ retraite, cède fonds avec boutique sur rue, local de 750 m2, CHAUSSURES en GROS et import. Centre de Paris, quartier Beaubourg. Etudierait toutes proposit. - Ecr. MEYER, 9, r. Daubigny - 75017 Paris

terrains

CÉVENNES
139 ha d'un seul tenant Rivière - 050-10-90

CHATOU - VUE S/SEINE
Beau TERRAIN 1.780 M2, gde façade, toute viabilité à la rue. PRIX 475.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

A saisir, 10 km bord de mer St-Georges-de-Didonne, Meschers, 500 m2 pour caravane, camping. 8 000 F. Téléph. : 16-46-90-81-05.

LIMAY-MANTES part vd terrain à bâtir 4 000 m2 vue vallée Seine, av. 1 chalet, cft Prix 450.000 F. Tél. 222-59-10

CANNES à 35 km - Vue sur le lac de ST-CRASSIEN 3.500 m2 - Plein sud Viabilisé - 230.000 F Tél. h.b. 976-33-84/Soir 958-14-73.

HOULGATE. Terrain à bâtir, 2.500 m. Eau, gaz, électricité. 59 F le m2. 359-30-85 h. bur. ou 567-07-08 après 20 h.

villas

BARBIZON
Près du centre
Grand living + 5 pces. Charme familial. Garage. Dépendances. Terrain 3.200 m2. Beaux arbres. Calme - Prix raisonnable Propriétaire : 337-74-44

RARE ILE DU LEVANT (83) Hyères, villa 4 Pces, loggia, jard. 1.300 m2, tr. belle vue sur mer possibilité 2 appart. Px total 348.000 F av. 80.000 F cpt + fac. Ecr. FOURNIER, 26 rue Paul-Chenavard, 69001 LYON ou tél. (78) 28-17-00

COTE D'AZUR : CAP FERRAT luxueuse villa neuve, 2 gds livings, 5 chambres, bains, appt gardiens. Dépendances. Magnif. parc 4.500 m2. Vue splendide. Prix : 2 700 000 F. Renseignem. CONTAT, 11, avenue de Fabron, NICE. - Tél. (93) 81-06-14

ST-RAPHAEL. Part. vend villa nve 6 p. pr., 3 s. de bns, gar. Splend. vue mer. Terr. 1.300 m2. Px 780.000 F. T. (94) 44-08-12 HR

Sortie village, proche MILLY-LA-FORET, lisière FORET FONTAINEBLEAU Part. vd mais. et dépend. sur jardins 1.500 m2, entièrement clôturés, excellent état, tt cft. Téléphone : (94) 69-56-29

TOULOUSE, banlieue ouest villa agréable sur joli parc 3.000 m2 beaux arbres, piscine. Px 540.000 à débat. Tél. (61) 91-11-39

ST-GRATIEN LIMITE **ENGHIEN**
Villa 9 ans élevée sur sous-sol total, séjour en L, cuis., 5 ch., 2 bains. Terrasse. Jard. 900 m2 envir. 840.000 F. Tél. 989-31-74.

maisons de campagne

VAL-DE-LOIR SUD (72) BELLE MAISON DE CAMPAGNE
Tr. bon ét. + dépendances, 4 p. Ch. électr. S. d'eau, wc. Beau terrain 1.600 m2 av. fruitiers, 160.000 F. Poss. créd. total 20 a.

VAL-DE-LOIR (72) ANCIENNE FERMETTE A RESTAURER
2 Pces habit. de suite, dépend. Terrain 900 m2. 55.000 F avec 5.000 F comptant.
C.I.O. - 8, rue Gambetta Le Mans - Tél. : (43) 24-79-16

Propriétaire vend maison pierre sud LA REOLE (33), 6 km autor., r.-de-chauss., étage, cave + dépendances grand terrain. TEL. : (56) 30-5-20.

100 km autoroute CHARTRES mais. anc. rénovée, luxe grand jardin, récept + 6 chbres. Prix à débattre. Téléphone : 622-54-80.

propriétés propriétés

NORMANDIE 130 km Pittoresque
prop. de toute beauté, terrain 6.000 m2, source, pelouse, arbr., gde maison normande aménagée et meublée avec rech. conft. ultra moderne + petite maison confort. + pêche truites 2 km sur la Risle. Habit. immédiat. L'ensemb. 1.400.000 + que just. 2e autre gde maison normande belle et conft. lib. déc. 550.000 F Me Jourdain, 27. Beaumont-le-Roger Tél. (32) 44-20-09

VALLÉE DE CHEVREUSE
GIF-SUR-YVETTE
maison 6 Pièces, séjour double, 4 chbres, cuisine équip., garage, terrain 600 m2, 445.000 F.
Maison 7 Pièces, style Mansart, 139 m2 habitables, séjour avec cheminée, 4 chambres, 2 bains, garage 2 voiture, 570.000 F.
Maison 8 Pièces, 216 m2 habitables, séjour avec cheminée, 2 chbres, 3 bains, cuis. équipée, garage 2 voitures, jard 1.000 m2, 685.000 F.
VILLEBON-SUR-YVETTE
Propriété de caractère sur terrain de 1.550 m2 : 7 Pièces, salon 40 m2, poutres, cheminée, prix proposé : 685.000 F.
ORSAY - L'ERMITAGE
Maison 5 Pièces, 3 chbres, S. de B., cuisine équipée, 370.000 F.
CPH Agence de Chevry 2, M. BERNARD, Tél. : 012-12-12.

HAUTE-PROVENCE
HAMEAU A VENDRE
PRIX : 450.000 FRANCS

SUD DE LA DRÔME
12 HECTARES
de belles prairies et forêts, avec maison de campagne, site exceptionnel, vue imprenable. Prix : 450.000 FRANCS.
Pas d'envois de documentation. Renseignements en téléphonant à CATRY, ce jour : (91) 37-13-50 et jours suivants : (91) 65-15-87.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Charmante propriété, très bon état, plein sud, grand séjour, bains, 5 chbres, garage 4 voit., jardin étagé, arbres fruitiers, bois de pins, superficie 7.500 m2. Prix 1 100.000 F. Tél. : 527-22-07.

50 km OUEST PARIS
Bel. prop. en pierre, réceptions, 3 chbres, bains, chauff. central mazout, dépendances. 650.000 F. JOUBERT et ANDRE 266-67-06

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
55 km Paris, autor. A. 4 Dans secteur résidentiel, près gare et commerces Belle demeure de caractère, bénéficiant d'un parc magnifique de 2 ha 300 aux essences rares et séculaires, agrémenté d'un tennis en parfait état. Elle comprend sur cave voûtée (hauteur 3 m) : hall d'entrée, réception 80 m2, cuisine, office, 7 chbres, 3 salles de bains, etc. (Travaux à prévoir.) Maison de gard., écurie, serre, kiosque et garages. 750.000 F. O.R.I. - 957-18-50

NORMANDIE - 120 km
Maison caractère sur 6.000 m2, gde cheminée, dble séj., 5 gdes chbres av. lavabo, 2 s. de bains. Impeccable. Libre de suite. Prix total 580.000 F ou 480.000 F av. 2.000 m2. TRU. 07-61, matin.

MILLY-LA-FORÊT
à 6 km. Dans parc 28.000 m2 arborisés et clos, MAISON 200 m2, toit chaume, cft, 1964. Possib. diviser. - 522-05-96.

BELLE PROPRIETE en cours aménagement 2 P. cuis., s. bns, séj. 48 m2 avec loggia. 6.000 M2. PRIX : 320.000 F. AGENCE REMOISE. 28-Saint-Rémy-sur-Avre. 38-91-44.

50 km dégagem. autor. Nord, maison caractère, anc. relais de poste. 5 B.P., bains, ch. cent. gaz, b. jardin CLOS murs., beaux arbres. 260.000 F., gros crédit possible 808-25-52.

HTE-LOIRE CTRE DUNIERE, à vdre propriété close de murs, 1.730 m2, mais. début du siècle, 7 P. princip., pavillon annexe, dépend. P. STAKITCH, 93, rue Tronchet, LYON-6e. Tél. : 16-78-89-33-61.

125 km Paris, Normandie, mais. anc. rénovée, 6 P., cft. av. parc de 3 ha clos de murs. Px 1.000.000 F. 901-05-14, matin.

NORD MONTPELLIER, MAS 15 P. TT CFT. + DEPEND. + 96 HA RIV. PECHE, CHASSE, TRUF. 110.000.000 F. Tél. (67) 29-62-45.

Part. vd 600.000 F, 12 km CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire) à 3 h. de PARIS par A 6 ou SNCF, belle propriété av. parc, verger gd vent en rapport Maison rustique rénovée, gd séj. (cheminée), s. bns., cuis. équipée, 3 ch. et salon à l'étage garage, dépendances, site très agréable (bois, étang 5 ha face au parc, etc.). Ecrire : LENGAGNE, 6, r. de la Banque 71100 CHALON-SUR-SAONE.

Propriétaire vend SUD-OUEST, maison classée 10 pièces, tout confort, jamais habitée, située sur place Halle XVIIe siècle. Me MARTIN, 84-AUVILLAR.

pavillons

BRY-SUR-MARNE
CHAMPETRE - Près R.E.R. Pav. constr. 1960 - Séjour avec terrasse, 3 chbres, cuis., bains, ss-sol, gar. Splend. jard. 650 m2. Prix 500.000 F. Ag. REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. Tél. 324-17-63.

LIMITE ENGHIEN
Résid. PAVILL. sur sous-sol : hall, 5 p., cuis., bains, jardin 250 m2. EXCEPT. 300.000 F, avec 60.000 F comptant. Merc., jeudi, vendredi, 14-19 h : 22, AV. MARGUERITE, 95 SOISY - Tél. 989-60-60.

Pres gare CLAMART à rénover, 5 Pces, terr. 380 m2. 340.000 F. 027-57-40

1.566 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

RUEIL Vends 6 pièces + gar. 900 m2 proche forêt - 778-34-54 et 967-74-52 après 18 h. 620.000 F.

NANTERRE Mairie. Beau Pav., living dble + 6 ch., tt conft. Jard. Prix intéressant. MERGUI S.A. - 766-42-00

domaines

Splendide Dom. Vignoble 600 HA Vignes de qualité, appellat. chât. 120 HA. Château 25 pièces, tout confort. Parc. Piscine. Cave 22.000 hl. Ts bâtiments. Prix 11 millions. CABINET FONCIER 7, allées P.-Riquet, Béziers 34500

35 km Aix-en-Provence Ppté 80 ha, t. b. bâtiment, église du XIIe s., presbytère, caves voûtées. 15 pces + Ferme. Poss. rapport. Prix : 1.700.000 F AGENCE SAN PEYRE 84 Ménerbes (90) 72-22-81

châteaux

A vendre, 100 km PARIS Nord-Ouest, CHATEAU ép. Louis XIII 30 pces, tout confort. Parc boisé 2 ha, douves en eau vive. Téléph. : 874-58-90

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

Trois cent quarante-deux licenciements confirmés à Manufrance

L'entreprise ne peut aller plus loin dans les sacrifices *déclare M. Sanguedolce*

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Gadot-Clet, P.-D.G. de Maunfrance, avant de remettre à M. Monory, ministre de l'économie, son plan de restructuration (*le Monde* du 6 juin), en a chiffré, mardi 6 juin, le prix aux délégués de la firme stéphanoise. A cette occasion il a officialisé pour la première fois le nombre des licenciements prévus : 342 dont 116 à la D.P.M. (division des produits manufacturés) et 206 dans le secteur commercial. Les mesures contraignantes nivelleront également certains avantages salariaux.

La majorité du personnel a débrayé, mardi en début d'après-midi, jusqu'à 16 h. 30 à l'appel de tous les syndicats y compris la C.G.C. et s'est rassemblée devant le siège de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne, pour entendre au nom de l'intersyndicale M. Monatte (C.G.T.), annoncer la dure vérité et la commenter. « *Les atermoiements du gouvernement n'ont fait qu'aggraver chaque jour une situation de plus en plus difficile. Pourtant l'entreprise est viable* », affirma une fois de plus le représentant syndical, avant de révéler que la trésorerie actuelle « *ne permettait peut-être pas de dépasser le 15 juin* ».

Les manifestants se sont rendus en cortège jusqu'au siège de l'A.F.M.P.L. (Association des syndicats métallurgiques patronaux de la Loire), où fut déposée une motion demandant aux patrons de prendre leurs responsabilités en exerçant « *une pression constante sur le gouvernement afin que se lèvent les préalables* ».

Pour défendre l'outil de travail, les syndicats de Manufrance envisagent de prendre des mesures urgentes, à commencer par la demande d'une entrevue avec le président de la République lui-même « *puisqu'il y a eu blocage au niveau de certains ministères* ». Une délégation de l'UGICT-Manufrance a été reçue dans l'après-midi par le préfet de la Loire. Selon les cadres cégétistes, il aurait affirmé que le gouvernement « *semblait lier la crédibilité du plan au nombre des licenciements envisagés et aux capitaux rassemblés en matière de fonds propres* ».

Principal actionnaire, la municipalité de gauche de Saint-Etienne, qui avait fait du refus d'un seul licenciement l'un des thèmes majeurs de sa campagne électorale victorieuse, est bien obligée d'admettre, contrainte et forcée, qu'il y en aura. Le maire communiste, M. Joseph Sanguedolce, après avoir assuré, mardi 6 juin, que le chiffre des licenciements annoncé serait abaissé par les mutations internes, s'est contenté de répéter en d'autres termes ce qu'il avait dit, mercredi 31 mai, au cours d'un meeting : « *Manufrance ne peut aller plus loin dans les sacrifices consentis. Actuellement les conditions sont telles que si le plan était rejeté, ce serait la rupture et l'arrêt de la production et de la marche de l'entreprise.* »

P. C.

● *La défense des vacataires.* — La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent, jeudi 8 juin, une manifestation à Paris, de la place Fontenoy à l'hôtel Matignon. L'objectif des syndicats est d'assurer le maintien de l'emploi à temps plein au ministère du travail de trois mille vacataires menacés de licenciement fin juin.

● *A Redon* (Ille-et-Vilaine), le travail a repris à l'usine Flaminaire, après un mois d'interruption. Seuls, 200 employés sur 391 ont été réembauchés.

APRÈS L'ÉVACUATION DE L'ATELIER DES PRESSES A FLINS

Des débrayages limités de solidarité sont observés dans les usines Renault

A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. et parfois de F.O., les salariés des usines Renault devaient participer, mercredi 7 juin, à des débrayages limités de solidarité variant de deux à quatre heures selon les établissements (moins de 20 % des ouvriers s'étaient associés à ce mouvement à Boulogne-Billancourt). Objectif commun des organisations : protester contre l'intervention des forces de police et réclamer l'ouverture des discussions. Sur l'initiative de la C.G.T., les syndicats et les ouvriers de Boulogne-Billancourt se sont rendus mercredi vers 10 h. 30 au siège de la direction du personnel pour appuyer leurs revendications ; dans l'après-midi, les fédérations de la métallurgie C.G.T. et C.F.DT. devaient être reçues au ministère du travail.

Mardi 6 juin, de nouveaux débrayages ont été observés à Sandouville, Grand-Couronne et Douai, où des grévistes ont manifesté dans les rues ; à Mantes-la-Jolie, plus d'un millier de personnes ont défilé pour dénoncer l'« occupation » de l'usine de Flins par les forces de l'ordre. A Cléon, les ouvriers qui occupent l'établissement attendaient l'éventuelle intervention de la police ; M. Roger Sylvain (C.G.T.), secrétaire du comité central d'entreprise, a lancé un appel à la direction afin qu'elle ne fasse pas intervenir les forces de l'ordre à Cléon.

Alors que la direction maintient sa politique de fermeté et se prépare à ouvrir jeudi l'usine de Flins, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont étalé à Boulogne-Billancourt leurs divergences.

A FLINS, DES C.R.S. SOUS LA PLUIE...

Des policiers en armes qui gardent une usine, c'est toujours un spectacle affligeant. Ils sont là, casqués, bottés, appuyés sur leurs boucliers transparents. Silhouettes sombres et immobiles sous la pluie lancinante. Le calme règne à Flins.

L'évacuation des grévistes de l'atelier des presses s'était déroulée sans incident, à 5 h. 30 mardi matin. « *Dans la dignité* », diront les militants syndicaux. L'un d'eux, M. Moïse Sadorge, responsable C.G.T., s'était adressé à un gradé des forces de l'ordre : « *Ou bien vous nous laissez sortir en cortège, ou bien vous braquez vos fusils mitrailleurs* ». Les occupants — une centaine de travailleurs immigrés — ont alors organisé une manifestation spontanée derrière leurs banderoles, réveillant les habitants de Flins aux cris de : « *La police hors de l'usine... on va gagner !* »

Dans l'immense atelier des presses, le travail ne reprend que progressivement, avec l'aide des agents de maîtrise — ils sont environ sept cents chez Renault-Flins, — des cadres, des techniciens requis par une lettre de la direction et surtout d'un assez grand nombre d'ouvriers extérieurs à l'entreprise et loués par des agences de travail intérimaire.

Les délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. ont souligné mardi l'aspect « *quelque peu artificiel* » de cette reprise du travail « *par la force* ». Selon eux, aucun véritable non-gréviste n'était présent au moment où un huissier agissant en vertu de l'ordonnance de référé du tribunal de Versailles s'est présenté dans l'atelier des presses pour constater si la liberté de circulation des personnes et du matériel y était assurée.

En dehors d'un « *noyau dur* », l'attitude de la maîtrise a souvent reflété à Flins, au cours des derniers jours, un double malaise. Cette catégorie de personnel, notamment les techniciens — dont les salaires sont parfois inférieurs de mille francs à ceux de leurs confrères de Boulogne-Billancourt — pose depuis plusieurs mois quelques problèmes à la direction. D'autre part, les rapports des agents de maîtrise avec les O.S., notamment aux presses et à la sellerie, se sont considérablement dégradés depuis la mise en vigueur du plan Barre. Les immigrés surtout se disent victimes de brimades qui résultent d'une application plus sévère des règlements.

« *A force d'accumuler les sanctions et les vexations, on crée un climat défavorable* », déclare M. Daniel Richter, responsable C.F.D.T. à Flins.

Pour la direction cependant, il n'est pas question de céder. Accorder le statut d'ouvrier professionnel P.1 aux O.S. des presses, ce serait remettre en question l'ensemble des classifications de la Régie.

Reste à savoir si les ouvriers de l'atelier des presses ne vont pas reprendre leur mouvement dès la réouverture de l'usine jeudi. La section C.F.D.T. de Flins, pour sa part, ne croyant guère à la possibilité de négociations, s'est déclarée, d'ores et déjà, prête à soutenir toute nouvelle action des O.S., voire à « globaliser les revendications ».

Deux syndicats, trois divergences

« C'est inutile de continuer la discussion avec la C.G.T. » « Nous avons constaté un accord profond avec la C.F.D.T. » *A deux minutes d'intervalle, les deux dirigeants des cartels cégétiste et cédétiste de l'ensemble des usines Renault ont commenté, mardi soir, de manière complètement contradictoire, l'état des rapports entre les deux principales organisations syndicales de la Régie.*

« Salut ! Camarade C.F.D.T. ! » « Salut ! Camarade C.G.T. » *Dans l'étroit passage à ciel ouvert qui sépare, à Boulogne-Billancourt, les bâtiments préfabriqués abritant les sections syndicales, deux permanents se croisent et ironiquement soulignent leur unité d'action dite conflictuelle. Durant tout l'après-midi, les syndicalistes des deux bords ont essayé, en vain, de se mettre d'accord. Les divergences — qui existent d'ailleurs à l'intérieur de chaque centrale, — portent autant sur la méthode d'action à l'usine de Cléon que sur la tactique à suivre dans les autres établissements ou sur les procédures de négociation, si l'on s'en tient aux discours officiels.*

Du côté C.F.D.T., M. Georges Granger, secrétaire général adjoint de la fédération de la métallurgie, et M. Lebreton, délégué de l'usine de Cléon, exposent les dangers d'une occupation minoritaire. « L'occupation, à Cléon, ne reçoit pas l'assentiment de la majorité des travailleurs. Notre problème n'est pas de savoir si nous sommes en accord avec la C.G.T. mais si l'occupation correspond au degré de combativité des salariés. Nous ne freinons pas le mouvement. Nous ne voulons pas tomber dans les excès gauchistes. »

Tout en se déclarant prête à appuyer les grévistes, s'ils décident de « tenir dans l'usine », *la C.F.D.T. veut proposer d'autres formes d'action : une évacuation qui éviterait de donner à la police le rôle de maître du jeu et le recours à des grèves tournantes.*

La C.G.T., elle, conteste d'aspect minoritaire de la lutte : « Les occupants sont peu nombreux, mais dans les autres conflits de ce genre, combien sont-ils en général ? Combien de salariés ont répondu à l'appel de la direction pour se présenter au travail à Cléon ? A peine mille sur huit mille », *déclare M. Stern pour qui les minoritaires sont du coté des non-grévistes.*

La divergence entre les deux syndicats est aussi nette s'agissant de l'action à mener dans les jours à venir. Certes, les deux organisations sont rapidement tombées d'accord pour appeler les salariés des autres usines à des débrayages, variables, selon les usines, pour protester contre l'intervention des forces de l'ordre et réclamer la réouverture des discussions. Mais ensuite ? La C.F.D.T. a proposé un programme de grèves « coordonnées » *de quatre heures par semaine dans chaque usine, sur la base des revendications concrètes des salariés. La C.G.T.* « ne partage pas la conception cédétiste des grèves coordonnées sur une longue période ».

Mais contrairement aux déclarations de M. Ceyrac, parlant des syndicats qui empruntent « le chemin de la guerre », *la C.G.T. n'a pas non plus lancé d'ordre de grève générale. Elle s'en tient à des appels à la mobilisation, sans consigne précise pour la suite, car elle préfère ne pas dévoiler ses cartes et s'adapter plutôt, au jour le jour, au degré de combativité de la base. En paraissant plus dure que la C.F.D.T., elle conserve une attitude finalement aussi prudente que cette dernière, et se garde bien, sinon par l'ironie et des allusions, de souligner le fossé qui la sépare de sa concurrente.*

Car le désaccord porte aussi sur les méthodes de discussion avec la direction. Alors que la C.G.T. insiste sur l'ouverture des conversations avec la Régie concernant l'ensemble de ses usines, la C.F.D.T. réclame, elle, des négociations à trois étages : à l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.), à la Régie nationale, mais aussi dans chacune des usines. Pour les cédédistes, « les problèmes posés par les travailleurs ne peuvent être réglés seulement dans un système centralisé de relations sociales. Les solutions doivent être adaptées aux niveaux précis où les revendications sont posées ».

La C.G.T., qui s'inquiète du nouveau langage cédétiste, ne croit guère au réalisme de ces propositions. Elle laisse planer le flou. Il n'y a pas de rupture entre les deux syndicats, mais un malaise certain dont profite la direction qui, pour l'instant, mène le jeu.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Les grévistes de Cléon poursuivent l'occupation de l'usine

De notre envoyé spécial

Cléon. — Le compte à rebours était commencé, mercredi matin 7 juin, à l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), où les ouvriers en grève ont décidé, par un vote par acclamation, acquis vers 8 heures, de reconduire leur mouvement pour vingt-quatre heures avec occupation des locaux, alors que l'« ultimatum » du tribunal des référés de Rouen ordonnant l'évacuation de l'usine expirait à 11 h. 30.

Peu après, un huissier, accompagné d'un serrurier, devait se présenter devant les grilles cadenassées de l'établissement et constater l'impossibilité d'y entrer devant la « détermination » des piquets de grève. Mais les syndicats ne croyaient pas ce mercredi à une intervention « immédiate » des forces de l'ordre. « *Peut-être cette nuit ou demain* », disait-on.

Devant les grilles de l'entrée principale de l'usine, barrée par un calicot de la C.F.D.T. : « *Nous vivrons ce que nous changerons* », et par des panneaux de carton représentant les forces de l'ordre et affirmant : « *Les C.R.S. hors des usines !* » ; « *Les usines aux travailleurs* ».

Derrière les grilles, dans la cour de l'usine occupée, des grévistes jouaient au football ou étaient réunis autour d'un feu de camp allumé devant les tentes, dressées sur les terre-pleins. On remarquait encore les lances à incendie branchées et prêtes à fonctionner et les alignements d'extincteurs posés sur le sol par sécurité, et aussi « *afin de parer à toute éventualité* ». Les ouvriers manifestaient une certaine mauvaise humeur à l'arrivée d'une trentaine d'agents de maîtrise, mais il n'y eut pas d'incidents. « *Si les C.R.S. interviennent,* dit un délégué syndical, *les travailleurs sauront garder le calme et le sérieux qu'ils ont toujours manifestés jusqu'à présent.* »

Combien sont-ils à occuper l'usine de Cléon qui emploie huit mille cent vingt personnes ? Les divergences d'appréciation et d'analyse entre les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des établissements de Renault ont éclaté au grand jour, mercredi matin, les deux organisations réunissant séparément une conférence de presse pour donner une interprétation différente de la situation. Pour les délégués C.G.T., MM. Alain Maille et Lucien Buisson : « *La décision de continuer l'occupation a été prise à une très large majorité. Mille cinq cents travailleurs participent par roulement à cette forme de lutte et nous la poursuivrons tant qu'elle sera massive.* »

« *Nous nous interrogeons sur l'attitude de la C.F.D.T., qui était d'accord avec nous pour engager, le 26 mai, des actions. Le mouvement a été unitaire jusqu'à présent — y compris avec la participation de Force ouvrière — et nous ne comprenons pas les motivations de la C.F.D.T., car il n'y a pas de changement dans le rapport des forces.* »

« *Si justement*, répliquait quelques minutes plus tard devant les journalistes M. Jacques Gauthier, un des responsables du syndicat C.F.D.T., *le rapport de forces a changé. Il ne faut pas se cacher que, même si la majorité des travailleurs sont solidaires, nous ne sommes que trois cents à cinq cents à occuper l'usine. Et la solidarité ne suffit pas. Il faut que l'ensemble des travailleurs rentrent dans l'action ou alors celle-ci est inefficace.* »

C'est aujourd'hui du bout des lèvres que la C.F.D.T. soutient l'occupation de l'usine de Cléon.

Mais dans trois semaines, 40 % des salariés de la Régie partiront en vacances. Les grévistes de Cléon, dont un certain nombre commencent à ressentir leur « *isolement* », ont-ils les moyens « *d'éterniser* » leur mouvement ? « *La direction,* assure la C.F.D.T., *a intérêt, comme c'est souvent sa tactique, à « jouer la montre », même si cela gêne ses impératifs de production, afin de reculer l'ouverture des négociations.* » Déjà, la C.F.D.T. s'interroge sur la façon d'envisager une action en septembre.

MICHEL CASTAING.

LES RÉACTIONS

Plusieurs réactions sont enregistrées après l'intervention des forces de l'ordre dans des entreprises occupées, notamment chez Renault-Flins.

● *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T. : « *Police ou pas, le réveil social aura lieu si les négociations n'aboutissent pas.* » Déplorant que les discussions dans les branches professionnelles « *traînent de cette façon* », M. Maire a ajouté : « *Nous voulons obtenir des résultats dans les jours qui viennent, c'est-à-dire d'ici les vacances...* »

● *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T. : « *Les promesses de négociations du gouvernement et du patronat n'ont qu'un seul but : chloroformer l'opinion publique, accréditer l'idée qu'un consensus était possible. Il se présente sous la forme des C.R.S. à l'usine.*

» *Les travailleurs ne sont pas en train de se laisser faire. Ce qu'ils n'ont pu obtenir par les urnes, ils l'obtiendront par l'action.* »

Les rapports avec la C.F.D.T. : « *Dans les entreprises,* dit M. Warcholak, *l'action se détermine d'un commun accord, mais force est d'observer, pour la C.F.D.T., une certaine tendance à différer l'action et à valoriser les rencontres avec les patrons. Ça pourrait être mieux.* »

● *M. François Ceyrac*, leader du C.N.P.F., évoquant non seulement la grève de Renault, mais encore la récente condamnation du P.-D.G. d'une entreprise par un tribunal du nord de la France : « *Certains ont repris le chemin de la guerre. C'est au moment où se développe une politique sociale efficace et réaliste qu'est menée une action dans une entreprise d'importance nationale, action dont l'objectif essentiel est de redonner vie au programme commun dans sa partie sociale* », a poursuivi le président du C.N.P.F.

REPRISE DU TRAVAIL AUX PAPETERIES NAVARRE APRÈS UNE ACTION DES NON-GRÉVISTES

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — A Roanne, les six cent soixante-treize salariés de l'usine de papeterie Navarre Transformation S.A. devaient reprendre dans leur totalité le travail ce mercredi 7 juin au terme d'une grève avec occupation des ateliers, déclenchée le lundi 22 mai, à l'appel de la C.G.T., soutenue par F.O. et la C.F.D.T.

Compte tenu de l'existence d'un nombre important de non-grévistes, la direction avait fait citer en référé, devant le tribunal de grande instance de Roanne, treize responsables syndicaux C.G.T. et F.O., pour atteinte au droit à la *propriété* et à celui de la liberté du travail. Dans son jugement rendu le 1er juin, M. Bonnet avait reconnu le bien-fondé de la première partie de la requête de la direction en ordonnant l'expulsion des délégués cités. En revanche, il avait débouté la direction pour la deuxième partie de sa requête, le juge estimant que la liberté du travail était un droit personnel et que *« c'est aux travailleurs désirant reprendre le travail qu'il appartient d'entamer une procédure judiciaire et non à la direction »*. Les non-grévistes se comptèrent deux cent soixante-sept pour constituer derechef, lundi 5 juin, un comité *« de droit à la liberté du travail »* afin de faire valoir celui-ci en estant si nécessaire.

Mais le même jour, une réunion tripartite comprenant l'inspecteur du travail, la direction et les représentants syndicaux, permettait aux uns et aux autres de se mettre d'accord sur un calendrier de négociations portant sur les salaires, les conditions de travail, à l'avenir de l'entreprise et la garantie de l'emploi.

Au congrès national des fonctionnaires F.O.

« NOUS RESTONS FIDÈLES A LA POLITIQUE CONVENTIONNELLE » rappelle le secrétaire général

(De notre correspondant.)

Limoges. — *« Les organisations de Force ouvrière restent fidèles à la politique conventionnelle. Elles préconisent une concertation loyale entre syndicats et pouvoirs publics »*, a déclaré au congrès national des fonctionnaires F.O. qui a lieu à Limoges le secrétaire général, M. André Giauque.

La revendication prioritaire des prochaines négociations est un maintien effectif du pouvoir d'achat. M. André Giauque a également souligné que les fédérations Force ouvrière sont *« une force de proposition et de contestation »*. *« Nous avons*, a-t-il dit, *pour charge exclusive la défense des travailleurs que nous représentons, et nous refusons, quel que soit le vocable utilisé, toute forme d'intégration de l'appareil d'Etat. »*

M. André Donnay (Belgique), qui a parlé au nom de l'Internationale des services publics et des invités étrangers à ce congrès, a vu lui aussi dans la Fédération Force ouvrière des fonctionnaires *« une réelle force de contestation »*. S'il a constaté avec amertume que l'Europe se construit uniquement du côté capitaliste, il a estimé, aux applaudissements du congrès, que l'Europe des travailleurs sortira des efforts déployés par les syndicalistes libres.

Le congrès devait entendre ce mercredi 7 juin une intervention de M. Bergeron. — M. S.

FISCALITÉ

RÉSERVES DU R.P.R. SUR LE PROJET DE TAXATION DES PLUS-VALUES

Le projet de taxation des plus-values a été évoqué par M. Maurice Papon, ministre du budget, mardi 6 juin, devant le groupe parlementaire R.P.R. M. Labbé, président du groupe, a indiqué ensuite que *« le gouvernement n'accepterait pas l'amendement de M. Marette visant à exonérer les gains lorsqu'ils seront réinvestis »*.

Les députés R.P.R. ont craint qu'en l'absence de cette disposition, les détenteurs de portefeuilles boursiers ne soient pas tentés d'investir. *« Le gouvernement adopte une politique un peu contradictoire*, a déclaré M. Labbé, *dans la mesure où il présente ce texte et, d'autre part, un projet de loi visant à encourager l'épargne. »* Les députés R.P.R. décideront de leur attitude avant le 13 juin, date à laquelle doit être examiné le texte sur les plus-values.

Le syndicat C.G.T. des dockers de Dunkerque élargit son emprise sur les autres catégories de travailleurs

De notre correspondant

Dunkerque. — Le syndicat C.G.T. des dockers de Dunkerque vient d'absorber les « pointeurs » (employés des agences de transit et d'armement), les « portiqueurs » d'Usinor, les ouvriers de plusieurs firmes privées. Il a reçu l'adhésion de la plupart des « grutiers », qui ont quitté le syndicat C.G.T. du port autonome. La semaine dernière, le couronnement de cette restructuration syndicale a eu lieu avec la création d'une union locale maritime C.G.T. groupant, en plus de ses *familles* professionnelles, les syndicats des *officiers de marine* (armement, dragage, remorquage, pilotage) et la section des employés C.G.T. des *agences maritimes*.

Le leader des dockers, M. Gouvart, a été élu à la tête de cette union maritime groupant cinq mille deux cent salariés des services du port et des transports.

C'est la première *fois* en France que toutes les branches cégétistes directement concernées par la vie d'un port, à l'exception de l'industrie navale) se trouvent représentées dans une organisation commune.

Ce regroupement soulève une question qui concerne les structures intérieures de la C.G.T., où aucun groupement interprofessionnel de ce type ne se retrouve au niveau fédéral. L'objectif final que l'on prête dans certains milieux à cette initiative dunkerquoise est l'uniformisation des régimes sociaux de tous les services portuaires actuellement relevant de conventions collectives distinctes.

Il reste que l'adhésion au syndicat des dockers d'une partie du personnel C.G.T. du port autonome, ayant, comme au plan national, des interlocuteurs sociaux différents de ceux des dockers, crée une situation qu'il sera difficile de démêler dans les hautes instances fédérales, qui, précisément, se réunissent ces jours-ci.

MARC BURNOD.

A Paris

INTERVENTION DE LA POLICE AU CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE

A la demande de la direction du centre hospitalier Sainte-Anne, à Paris, la police a fait évacuer, mardi 6 juin, les grévistes de l'établissement, qui avaient *déclenché* un mouvement revendicatif le 16 mai. Ceux-ci occupaient le bureau du directeur, qui refusait de négocier sous la contrainte.

La Fédération des syndicats des services de santé et services sociaux C.F.D.T., les élus communistes du Conseil de Paris et le groupe socialiste du Conseil de Paris se sont *associés* à la protestation du personnel de Sainte-Anne, qui dénonce l'« intrusion » et le « comportement brutal » des forces de l'ordre.

● *R.A.T.P. : le mouvement de grève tournante des conducteurs d'autobus*, déclenché le 30 mai, pour obtenir l'amélioration des conditions de travail, s'est poursuivi, mercredi 7 juin, dans les dépôts de Flandre (30 % de voitures en service) et de Gonesse (62 %).

Le congé de maternité sera progressivement porté à trois mois

Le projet de loi sur l'allongement du *congé* maternité qui a été adopté au conseil des ministres le 31 mai *« ne constitue qu'une première étape »*, a déclaré Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale. Ce projet *prévoit* que le congé de maternité (actuellement de quatorze semaines) sera étendu à seize semaines (six avant l'accouchement et dix après). Rappelant les promesses insérées dans le programme de Blois, Mme Veil a indiqué que le congé de maternité sera progressivement porté à trois mois.

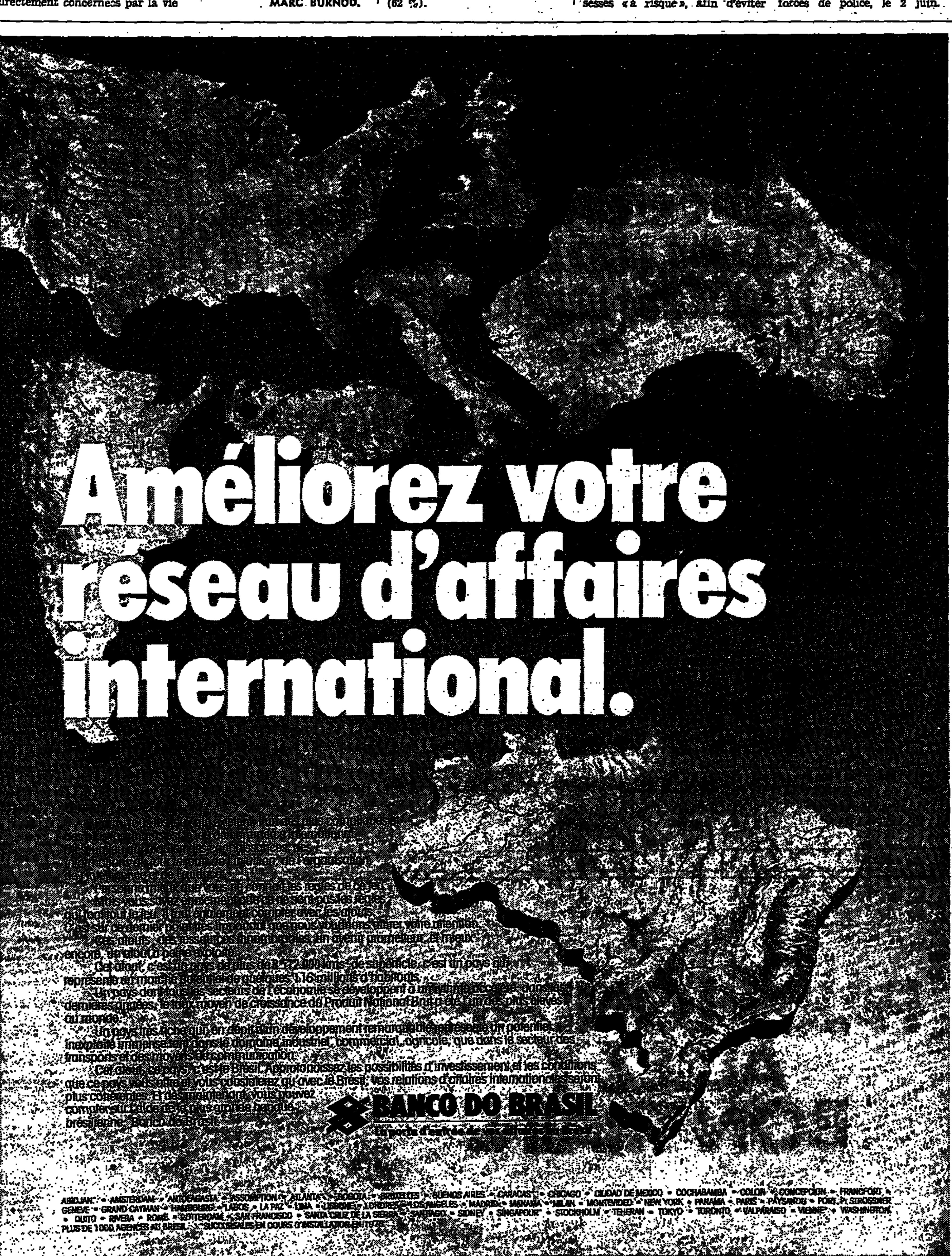
La seconde série de mesures prises en conseil des ministres a pour but, note le ministère, d'intensifier la surveillance médicale des futures mères et des nouveau-nés ainsi que de *favoriser* la fécondité des couples.

Ainsi, est prévu le remboursement *intégral* des soins, d'une part pour les *femmes* durant les quatre derniers mois de la grossesse et, d'autre part, pour les nouveau-nés hospitalisés. Les différentes études portant sur la surveillance prénatale ont démontré la nécessité d'améliorer la prise en charge des grossesses « à risque », afin d'éviter les dangers d'accouchements prématurés.

Enfin, pour répondre au souhait des assurés qui supportaient difficilement le coût élevé du traitement de la stérilité, il est proposé de supprimer toute participation aux *frais* de diagnostic et de traitement dans ce domaine.

● *M. Raymond Barre* assistera, le jeudi 15 juin, à Genève, à la séance solennelle de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) au cours de laquelle les délégués des Nations unies doivent célébrer le centième anniversaire de la naissance d'Albert Thomas, ancien ministre, qui fut, en France, l'un des instigateurs de la fondation du Bureau international du travail dont il exerça la présidence de 1920 à 1932. Le premier ministre prononcera, à cette occasion, un discours sur « le devenir des relations sociales dans le monde ».

● *La municipalité de Limoges* a approuvé la décision du maire, M. Longequeue (soc.) de procurer aux grévistes du chantier de l'entreprise Dehé l'hébergement dont ils avaient besoin après avoir été expulsés du chantier par les forces de police, le 2 juin.



CONJONCTURE

AU SERVICE DU CHIFFRE

(Suite de la première page.)

La France entre dans une période où il faudra expliquer de plus en plus aux citoyens pourquoi le retour à une économie de forte croissance, de plein emploi et de stabilité des prix est peu vraisemblable, pourquoi les *faits* barrent des routes autrefois disponibles, etc. Sans doute, une meilleure appréciation des réalités économiques est constatée depuis un certain nombre d'années, et, même avec l'habillage télévisuel, *tous* les arguments ne peuvent plus passer, qu'ils viennent de la majorité ou de l'opposition.

Il reste encore, hélas, beaucoup à faire. D'où vient, par exemple, que, selon les enquêtes, les trois quarts des Français pensent que les conditions économiques des dix prochaines années seront meilleures ou aussi bonnes que celles des dix dernières ? Que 50 % peut-être des citoyens pensent que le meilleur moyen de lutter contre le chômage est l'augmentation des salaires, ou l'interdiction des licenciements ?

Décaper l'information

La première tâche des responsables de l'économie est donc de favoriser tout ce qui peut contribuer à une meilleure formation et information du public. Si l'opinion a trop tendance à se faire sa religion elle-même en la matière, c'est parce qu'elle *suspecte*, suivant son orientation politique, les éléments de jugement fournis soit par le gouvernement, soit par ses adversaires. Les chiffres ont été trop politisés par la campagne électorale. Il est très difficile de les décaper aujourd'hui d'autant plus que les Français, plus que bien d'autres nationaux, ont tendance à ne retenir que ceux qui favorisent leurs thèses.

Comment sortir de l'obscurantisme dans lequel trop de personnes ont tendance à se complaire s'il n'atteint pas les limites de l'absurde ? Comment redonner aux statistiques un poids tel qu'on ne les conteste plus ? Deux formules sont possibles : celle de la « magistrature » économique, de l'observatoire de « sages », auquel pensait jadis M. Bloch-Lainé, composé de telle sorte qu'il ne puisse y avoir aucun doute pour le public sur une information économique et sociale politiquement indépendante.

L'autre système consisterait à faire éclater le monopole administratif et à laisser jouer, comme en Allemagne, la concurrence d'instituts d'études universitaires, syndicaux ou professionnels. Sans doute ces organismes ne sont-ils pas infaillibles, on a même enregistré, un certain temps, des erreurs croissantes d'analyse et de prévision (2), mais ils ont jeté un pont irremplaçable entre la théorie et la pratique, l'institut IFO de Munich jouant un rôle de pionnier dans ce domaine. La volonté de « coller aux faits », bien connue du public, n'est sans doute pas étrangère au renforcement intellectuel de ce consensus observé outre-Rhin.

Du côté des entreprises et des syndicats

Une autre raison de consolider et d'affiner l'information économique est la nécessité pour les entreprises de se battre de plus en plus pour conquérir des marchés, notamment en terre étrangère, pour un indispensable « redéploiement industriel ». Lors d'un important colloque tenu à Paris les 24 et 25 mai (3) dernier, nombre d'économistes d'entreprises ont fait part de leurs « revendications » à cet égard. Elles sont très variées, mais les plus importantes tournent autour de trois idées :

1) *Il faut mieux informer... sur l'information.* Souvent, il y a réponse possible au besoin, mais l'utilisateur ne sait où s'adresser. C'est notamment sur l'étranger que trop de brouillard existe. Les conseillers de commerce extérieur devraient donner plus d'information ponctuelle, par exemple des informations précises sur le milieu (infrastructure des transports, main-d'œuvre, textes de droit commercial, etc.), sur la demande, sur les concurrents (quelle est leur part du marché sur chaque segment, leur stratégie, leurs conditions de production ?). Des progrès ont certes été faits, mais plutôt du côté de l'information globale ;

2) *Les utilisateurs ne sont pas seulement intéressés par les résultats, mais par la manière dont ils sont obtenus.* Les travaux des statisticiens ne doivent pas être réalisés dans une « tour d'ivoire ». Des stages dans les entreprises sont nécessaires et il est important pour les utilisateurs d'être associés à la démarche intellectuelle de ceux qui font, par exemple, des études sur le secteur public, sur la division internationale du travail, etc. ;

3) *La demande de statistiques plus fines s'accroît.* Quelles sont les possibilités de l'industrie française à trois ans sur dix marchés ? Voilà quel type de question à laquelle les industriels aimeraient que l'on puisse répondre d'une façon ou d'une autre. Les organismes professionnels et les banques, relais entre l'administration et le privé, paraissent eux-mêmes un peu trop bureaucratisés et beaucoup de chefs d'entreprise souhaiteraient qu'il existe en France de vraies sociétés de commerce international comme au Japon ou en Allemagne.

L'administration et l'industrie ne peuvent plus se regarder en « chiens de faïence ». Il est vrai que les buts qu'elles poursuivent en matière de connaissance économique ne sont pas exactement les mêmes : la « *première souhaite disposer, grâce à une information homogène et cohérente, d'indications valables sur l'évolution de l'économie industrielle aux fins de politique économique et industrielle ; les organisations professionnelles souhaitent quant à elles disposer d'une statistique de production très fine, aux fins d'étude de marché détaillée (4)* ». Ce n'est pas une raison pour se réfugier dans la forteresse du monopole ici, et d'invoquer à tout bout de champ le « secret statistique » là. Il est bien évident que l'expansion de l'économie française réclame que l'on tire le convoi dans le même sens.

Dans le monde de la « télématique »

La demande d'information vient aussi des syndicats. Au niveau national, ils reconnaissent généralement qu'ils ont accès aux informations voulues du côté de l'INSEE, même si, comme la C.G.T. depuis longtemps, ils contestent la manière dont est fabriqué l'indice des prix. Mais ils se plaignent de manquer de données (l'INSEE aussi) sur les stratégies patronales dans telle ou telle branche. Toutefois, reconnaissait Jeannette Laot et Michel Le Tron (C.F.D.T.) dans une récente interview (5) : « *A partir du moment où il y a des militants dans toutes les entreprises, des informations remontent, nous permettant* d'avoir *sur les données officielles un certain regard que n'ont pas les patrons... Il y a même quelque chose de paradoxal : le malaise des cadres vient pour une bonne part de ce qu'eux-mêmes ne disposent pas d'assez d'informations pour se situer dans l'entreprise et de critères politiques pour les traiter. Il arrive que des camarades qui siègent au comité central d'entreprise obtiennent à partir de leurs questions, de leur connaissance concrète de la situation des entreprises, plus d'information de la direction générale qu'un responsable d'usine, d'établissement ou,* a fortiori, *d'un chef de service.* »

Plus nous irons, plus la circulation d'information devra être importante, et comme le disaient fort justement dans leur dernier rapport MM. Simon Nora et Alain Minc (6), « *il sera de plus en plus nécessaire que les récepteurs soient émetteurs et que les émissions tiennent compte des conditions de réception* », car aujourd'hui « *l'information descendante est mal acceptée parce qu'elle est ressentie comme le prolongement d'un pouvoir* ».

Il faut, comme nous le disions plus haut sous une autre forme, que « *les groupes antagonistes soient également capables de fabriquer, traiter et communiquer leur propre information* ».

Rappelons que MM. Nora et Minc prévoyaient que la vie nationale pourrait s'organiser sur trois étages, correspondant à trois fonctions, à trois systèmes de régulation et donc d'information. « *L'étage proprement régalien où se déterminera le projet collectif... Ici la régulation relève essentiellement de mécanismes politiques. L'étage où s'organiseront et se confronteront les projets relationnels et culturels : ce sera le domaine de l' « agora informationnelle ». L'étage du marché reposant sur le système de prix. En réalité, ces étages interféreront...* »

Dans ce monde de la « télématique », le brassage des informations économiques et sociales utiles à la réflexion, à l'action et à la contestation sera intense. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le citoyen risquera moins l'asphyxie que s'il reçoit tous les chiffres du sommet, d'une source-monopole. Le vent de la concurrence, là aussi, pourra dissiper bien des miasmes.

PIERRE DROUIN.

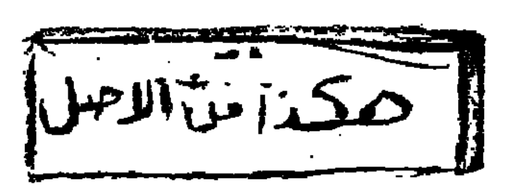
(2) Lire dans *Problèmes économiques*, du 24 mai 1978, la traduction d'un article de Lothar Julitz dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

(3) Organisé par l'Association des statisticiens économistes, anciens élèves de l'E.N.S.A.E. et l'Association française des économistes d'entreprise (AFEDE).

(4) *Revue d'économie industrielle*, numéro 3 — premier trimestre 1978.

(5) Revue *Projet* — avril 1978 — numéro spécial sur le thème « Consommateurs d'informations ».

(6) Rapport sur « l'informatisation de la société » (*le Monde* des 25 et 26 mai).



Révision en baisse des comptes de la nation

(Suite de la première page.)

● Compte tenu du fait qu'en tirant sur leur épargne les ménages ont continué à accroître sensiblement leur consommation pendant les cinq premiers mois de l'année (leur demande se situe au deuxième trimestre à peu près 3 % au-dessus de la moyenne de 1977), le résultat global pour 1978 pourrait être une croissance de 3 % de leur demande, un peu plus faible tout de même que les 3,8 % maintenant prévus officiellement. Mais ce chiffre moyen, qui peut sembler honorable, dissimulerait un plat profil au deuxième semestre.

● Les investissements industriels peuvent, quant à eux, progresser de 3,3 % comme prévu dans le compte : vu le très mauvais résultat de 1977, tout redémarrage se traduirait par un bond important au niveau des chiffres. Mais il faut bien voir que ce redémarrage, annoncé comme certain entre les deux tours des élections législatives, puis au lendemain de la victoire de la majorité, ne s'est pas encore produit.

● Quant aux exportations, le chiffre annoncé d'une croissance de 6.6 % en volume, s'il n'est pas irréaliste, implique de réels succès. Ceux-ci n'apparaissent d'ailleurs pas hors de portée.

L'année dernière, en effet, malgré un commerce mondial qui progressait de 5 % seulement, les exportations françaises avaient augmenté de 8,3 %. Cette différence traduit des gains appréciables de parts de marché : les entreprises françaises grignotent peu à peu une petite fraction des chasses gardées étrangères. Ces performances peuvent se renouveler en 1978, malgré la médiocrité du développement du commerce mondial (+ 5 % prévus), mais grâce au redémarrage des exportations agro-alimentaires.

Une autre hypothèse

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, il est possible que le produit intérieur brut croisse un peu moins que prévu : 2,8 à 3 % cette année. Mais, pour le gouvernement, là n'est pas l'essentiel.

Si le schéma décrit ci-dessus était confirmé par les faits, il signifierait qu'après un difficile passage durant lequel le chômage s'accroîtrait encore, la situation du pays s'assainirait. La balance commerciale, notamment, deviendrait nettement excédentaire, permettant en 1979 — si le gouvernement le juge nécessaire — des mesures de relance.

Mais les comptables nationaux n'ont pas exclu une autre hypothèse, qui, pour être plus douce aux salariés dans l'immédiat, signifierait à terme que le plan Barre a échoué. Cette hypothèse repose, comme dans le premier schéma, sur une hausse des prix de 11 % environ, mais aussi sur une augmentation des salaires nettement plus forte, de l'ordre de 15 %. Du coup, le pouvoir d'achat par tête progresserait de 3,5 %, ce qui stimulerait la croissance économique. Mais, rapidement, le franc serait attaqué sur le marché des changes et se déprécierait, l'équilibre du commerce extérieur se dégraderait et l'inflation s'accélérerait à terme. C'est tout du moins ce que prévoient les comptables nationaux, qui, pour cette raison, n'ont pas beaucoup fouillé cette deuxième voie.

Et il est vrai que la promesse faite par M. Barre d'un maintien en 1978 du pouvoir d'achat des salariés gagnant moins de 3 000 F par mois comporte déjà de sérieux risques. Elle équivaut, en effet, à une indexation sur les prix des rémunérations de la quasi-totalité des salariés. Le souci d'apaisement social y est évident, à l'égard des cadres, notamment. Reste à savoir qui s'opposera, une fois les prix libérés, à la hausse accélérée des rémunérations que réclameront les salariés. Les chefs d'entreprise ? Ce n'est pas certain malgré le jeu de la concurrence et une certaine connivence « objective » Etat-C.N.P.F.

Un tel système sans verrou de sécurité est-il suffisamment fiable ? C'est la question qui sera au centre de la réunion des comptables nationaux.

ALAIN VERNHOLES.

TROIS ANNÉES DE COMPTES DE LA NATION

	1977	1978		1979
	Résultats (en %)	Prévisions initiales (sept. 77) (en %)	Prévisions révisées (juin 78) (en %)	Prévisions de juin 1978 (en %)
• RESSOURCES DE LA NATION				
Produit intérieur brut marchand	2,9	4,5	3,2	3,7
Importations de biens et services	1	7,1	6,8	7,5
• EMPLOI DE CES RESSOURCES				
Consommation finale des ménages	2,5	4	3,8	3,8
Investissements	— 0,6	2,9	2	3,2
dont : Sociétés et entreprises individuelles	— 0,9	2,7	3,3	5
Exportations de biens et services	6,3	8,1	6,6	6,5
• HAUSSE DES PRIX A LA CONSOMMATION				
Moyenne annuelle	9,4	7,6	9,2	8,5
• HAUSSE DES SALAIRES				
Moyenne annuelle	12,7		12,3	12,1
Pouvoir d'achat du salaire moyen par tête (en moyenne annuelle)	2,1	1,7	2,3	2,3

DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES

M. Monory présente le projet de loi sur l'épargne

M. René Monory, ministre de l'économie, qui était entendu, mardi 6 juin, par la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le projet de loi relatif à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises, a précisé que la détaxation du revenu investi en actions s'applique à toute acquisition d'actions cotées à condition qu'il s'agisse d'un complément d'achat effectué après le 1er juillet 1978. Les actions non cotées, a-t-il ajouté, ouvrent également droit au bénéfice de la déduction lorsqu'elles sont émises à l'occasion d'une augmentation de capital en numéraire postérieure au 1er juin 1978.

En ce qui concerne les dispositions du projet de loi destinées à gager les pertes de recettes résultant de l'application du texte, le ministre de l'économie a indiqué que le choix du gouvernement est de porter le prélèvement libératoire appliqué aux produits de placements à revenu fixe de 33,33 % à 40 % à compter du 1er juillet prochain, exception faite pour les bons du Trésor sur formule, les bons de la Caisse nationale du Crédit agricole, les bons à cinq ans du Crédit foncier de France, les bons émis par les groupements régionaux d'épargne et de prévoyance, les bons d'épargne des P.T.T., les bons de la Caisse nationale de l'énergie et les bons de caisse des banques émis avant le 1er juin 1978.

En réponse à une question de M. Robert-André Vivien, R.P.R., président de la commission des finances, M. Monory a souligné que, s'agissant des livrets de Caisse d'épargne, le régime des livrets A est maintenu et que les détenteurs de livrets B auront le choix entre l'intégration des intérêts dans le revenu imposable et le prélèvement forfaitaire à son nouveau taux.

● PRECISION. — Dans notre supplément « Europa » (le Monde du 6 juin), une question posée à M. J.-F. Deniau, ministre du commerce extérieur, faisait état d'un taux de couverture des échanges de la France avec l'Arabie Saoudite de 8 %. Il s'agissait des résultats de 1977. En 1978, la tendance est nettement meilleure : de l'ordre de 16 % en chiffres annuels.

La Commission européenne prend des mesures plus contraignantes pour tenter de sauver le plan « anti-crise » de la sidérurgie

Luxembourg (Communautés européennes). — Mardi 6 juin, le conseil des ministres des Neuf a entériné un certain nombre de décisions qui devraient rendre plus contraignant pour les entreprises le plan anti-crise qui est appliqué à la sidérurgie communautaire, sous l'autorité de la Commission de Bruxelles.

D'autre part, M. Jean-François Deniau, le ministre du commerce extérieur, a souligné avec précision les évolutions que le gouvernement français est fermement décidé à ne pas cautionner lors de la phase finale de la négociation commerciale multilatérale de Genève (GATT).

Enfin, le conseil a pris acte de l' « avis » sur la demande d'adhésion du Portugal qui vient de lui être transmis par la Commission et a indiqué que les négociations avec ce pays devraient commencer aussi vite que possible, c'est-à-dire dès l'automne prochain.

De notre correspondant

On constate à nouveau une tendance à la baisse sur les prix de l'acier dans la Communauté, en raison d'une part d'une offre trop importante et d'autre part des libertés prises par les industriels avec les disciplines du plan anti-crise. « *Actuellement, il n'y a pas la moitié des entreprises qui respectent les engagements pris* », expliquent les experts de la Commission. La série de décisions annoncées mardi, visent à renforcer le plan anti-crise, et les représentants de l'Allemagne de l'Ouest, du Royaume-Uni et de la France ont bien noté qu'à leurs yeux il s'agissait là de la dernière chance de le sauver.

● *Création d'un comptoir de vente chez les Brescianis.* — Les infractions aux prix minima sont surtout le fait des Brescianis, ces industriels italiens qui disposent de petites unités produisant à bas coût de revient. Le comptoir ainsi créé centralisera les ventes des Brescianis et délivrera des « certificats de conformité ». Il y aura sur place un représentant de la Commission.

● *Mise en œuvre d'une procédure de flagrant délit.* — Lors d'échanges intracommunautaires ou avec les pays tiers, si les douaniers constatent une irrégularité patente, ils devront exiger un cautionnement égal à 25 % du prix minimum. C'est seulement si ce cautionnement est versé que la marchandise sera autorisée à circuler. La Commission sera immédiatement informée et prendra sa décision, par exemple une amende, dans les sept jours. En cas de « présomption de flagrant délit », autrement dit si le douanier estime que l'infraction sans sauter aux yeux est probable, il devra là encore retenir la marchandise ou bien exiger la caution de 25 % jusqu'au moment où les services bruxellois auront élucidé l'affaire.

M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle, a encore indiqué que les enquêtes menées par ses services sur les infractions signalées seraient accélérées afin que désormais les sanctions puissent être décidées dans un délai de quinze jours. En outre, les amendes seront plus lourdes.

Pour le reste, la Commission, afin d'enrayer la tendance à la surproduction constatée durant les deux premiers trimestres, s'apprête à recommander (« programme prévisionnel ») une diminution de la production pour le troisième trimestre.

Le GATT : éviter le dérapage

Le souci de M. Deniau était de mettre les choses au point avant que ne débute la phase finale de la négociation du GATT. On sait que c'est la Commission qui y négocie au nom des Neuf ; autrement dit, les Etats membres n'ont qu'un contrôle approximatif sur le déroulement des pourparlers. Tout le monde est en principe parfaitement d'accord sur les objectifs à atteindre par la Communauté. Ce que la France veut éviter c'est de se trouver fin juillet devant des décisions qui ne correspondraient pas à ces objectifs.

Pour la Communauté, la libéralisation des échanges, c'est-à-dire en particulier un meilleur accès aux marchés des Etats-Unis et du Japon, implique que des progrès substantiels soient accomplis en vue d'éliminer les obstacles non tarifaires aux échanges, alors que les Etats-Unis au contraire mettent l'accent sur l'aspect proprement tarifaire.

Comment la C.E.E. doit-elle agir ? En faisant savoir sans ambiguïté que si les partenaires n'améliorent pas leurs offres (sur le plan tarifaire et non tarifaire), la Communauté réduira celles qu'elle a présentées sur le plan tarifaire, autrement dit fera usage de la liste de retrait conditionnel qui, en dépit des hésitations de certains pays membres soucieux de ne pas faire mauvais effet à Genève, est pratiquement prête. Rappelons que les parties contractantes, partant de l'objectif théorique d'une réduction moyenne des droits de douane de 40 %, ont assorti leur offre d'une liste d'exceptions, c'est-à-dire d'une liste de produits sensibles pour lesquels elles ne veulent pas réduire la protection. Dans le cas de la C.E.E., la prise en considération de ces exceptions pourrait ramener la réduction tarifaire moyenne à 26 %.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

Exportations téléphoniques : le rêve et la réalité

« Exporter 30 % de la production en 1980 ! » *Depuis deux ans, les pouvoirs publics ne manquent pas une occasion de rappeler cet objectif assigné à l'industrie française du téléphone.* « Objectif ambitieux certes, mais à notre portée », *affirmait-on. La restructuration industrielle, et ses savantes combinaisons intervenues sur les injonctions de l'Elysée, devait faire tomber rapidement dans l'escarcelle des firmes, et de la France, pétrodollars et contrats fabuleux. Las ! l'exportation ne se décrète pas.*

Le moins que l'on puisse dire en effet est que les résultats ne sont guère encourageants. Si le chiffre d'affaires à l'exportation de la profession a augmenté en 1977 de 10,8 % (1 090 millions de francs contre 988 millions en 1976), les ventes en téléphonie proprement dite — le secteur restructuré — ont, elles, diminué de 24 % (590 millions contre 504 millions). Comme les ventes en France (aux P.T.T. surtout) ont sensiblement augmenté, la part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation a diminué : 10,8 % contre 11,4 % en 1976 et 11,5 % en 1975... Mais, dira-t-on, « il ne s'agit là que de ventes... prenant en compte des commandes passées avant, ou juste après, la restructuration. C'est en 1978, 1979, 1980, que nous enregistrerons ses retombées ».

Or, en deux ans, les commandes enregistrées à l'exportation de matériel téléphonique ont diminué de 60 % : 1 600 millions de francs en 1975, 1 091 millions en 1976, 1 025 millions en 1977, et le premier trimestre 1978 marque « une continuation de la tendance ».

La situation est particulièrement grave pour le groupe Thomson. Les deux sociétés qu'il a « francisées », L.M.T. et la Française Ericsson, ne réalisent depuis deux ans que des broutilles à l'exportation et sur des matériels anciens (centraux électromécaniques). Les centraux semi-électroniques dont on a acquis la licence auprès d'I.T.T. et du Suédois Ericsson ne paraissent pas intéresser la clientèle étrangère... lorsque c'est Thomson qui les présente.

Encore une fois, on vérifie l'adage selon lequel « on ne vend bien que ce que l'on a conçu ». *CIT-Alcatel (du groupe C.G.E.) est la seule société — avec, à un degré moindre, la Compagnie générale de constructions téléphoniques, restée dans le giron d'I.T.T. — à obtenir quelques succès à l'exportation avec son central temporel E. 10 développé* en France.

Ces mauvais résultats à l'exportation irritent les pouvoirs publics. M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a morigéné, mardi soir, les industriels, au cours de la réception annuelle de leur syndicat professionnel. « Il y va de l'avenir de notre industrie... Il faut tout mettre en œuvre pour l'imposer sur les marchés mondiaux... Il faut donc accroître la collaboration entre les industriels et l'administration. » *Une « table ronde » va être réunie à cet effet.*

Pourtant, bien peu se font des illusions. A moins d'un miracle, l'industrie française ne vendra pas 30 % de sa production à l'étranger en 1980. Aussi commence-t-on à biaiser. Le discours officiel s'infléchit. Le chiffre de 30 % ne se rapporte plus à la production... mais aux « prises de commandes ». *C'est toujours douze à dix-huit mois de gagnés. Tout dépend également sur quels chiffres s'applique ce taux de 30 %. Il suffirait que les P.T.T. (qui assurent 70 % du chiffre d'affaires de la profession) diminuent un peu leurs achats pour que la part relative des exportations augmente. C'est une hypothèse plus que plausible, retenue par certains industriels et qui les inquiète. Des centraux modernes qui demandent moins de personnel pour les produire... une stagnation, voire une baisse, des achats des P.T.T... des exportations bien difficiles. Il n'en faut pas plus pour que l'on envisage, dans la profession, une réduction des effectifs dans certaines unités de production d'ici 1982 pouvant aller jusqu'à 50 %.*

Ceux qui comptaient sur l'industrie du téléphone pour créer massivement des emplois et rapporter rapidement une manne de devises risquent de voir leurs espoirs déçus.

J.-M. QUATREPOINT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,6060	4,6140	+ 8	+ 22	+ 0	+ 15	— 30	+ 20
$ can.	4,1050	4,1230	— 14	+ 10	— 40	— 5	— 20	+ 5
Yen (100)	2,0207	2,0289	+ 80	+ 115	+ 160	+ 190	+ 520	+ 555
D. M.	2,2060	2,2090	+ 75	+ 110	+ 155	+ 185	+ 525	+ 575
Florin	2,0580	2,0620	+ 40	+ 65	+ 85	+ 125	+ 310	+ 360
F. B. (100)	14,09	14,12	+ 270	+ 400	+ 510	+ 660	+1400	+1800
F. S.	2,4030	2,4090	+ 115	+ 165	+ 245	+ 295	+ 790	+ 860
L. (1 000) ..	5,32	5,34	— 200	— 150	— 435	— 330	—1350	—1210
£	8,3860	8,4060	— 220	— 140	— 460	— 370	—1420	—1290

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/16	3 7/16	3 5/16	3 9/16	3 5/16	3 9/16	3 3/8	3 3/4
$ E.-U.	21 5/8	21 15/16	7 3/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	8 1/4	8 5/8
Florin	4 1/2	5	4 7/16	4 15/16	4 7/16	4 13/16	5 1/16	5 7/16
F. B. (100)	4 1/2	5 1/4	5 1/16	5 9/16	5 7/16	5 13/16	6 3/16	6 9/16
F. S.	1	1 1/4	1 1/16	1 7/16	1 1/16	1 9/16	1 9/16	1 13/16
L. (1 000) ..	10 1/2	11 1/2	11 1/4	12	12	12 1/2	13	13 5/8
£	11	12	10 3/8	11 1/8	10 7/8	11 3/8	11 3/4	12 1/4
Fr. franç..	9 7/8	10 1/4	9 3/8	10 1/8	9 3/4	10 1/4	10 3/8	10 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TAG « NE SE SÉPARERA A AUCUN PRIX » DE « FRANCE »

Un porte-parole du groupe TAG, que dirige l'homme d'affaires saoudien M. Akram Ojjeh, a démenti, mardi matin 6 juin, *« de la manière la plus absolue »* les bruits qui courent depuis quelques jours dans les milieux maritimes selon lesquels TAG souhaiterait se défaire du paquebot *France* qu'il avait acheté à la Compagnie générale maritime au mois d'octobre dernier. *« Ce navire n'est pas seulement pour nous une affaire financière, c'est un symbole ; même s'il nous coûte de l'argent tel qu'il est actuellement ancré au Havre sans emploi, nous ne nous en séparerons à aucun prix. »*

Le *France* a été acheté 80 millions de francs, mais le budget qui lui est affecté par TAG étant de 280 millions de francs, il reste une confortable marge pour payer ses frais d'entretien en attendant une affectation définitive.

Le groupe TAG précise que des négociations sont en cours avec les autorités de Beyrouth, de Montréal, de Floride, de Californie, d'Hawaï et aussi, plus récemment, d'Haïti, *« où un accueil très chaleureux »* a été récemment réservé à M. Ojjeh. Le groupe TAG veut transformer le paquebot en cité française flottante qui regroupera non seulement des installations hôtelières et de loisirs mais des centres culturel, scientifique, historique sur la civilisation française.

● *M. Jacques Barrot*, ministre du commerce et de l'artisanat, qui a assisté, le mardi 6 juin, à l'assemblée générale du Conseil national du commerce, a estimé qu'il fallait laisser la modernisation économique se faire dans le secteur du commerce, ce qui ne signifie pas, selon lui, que la rentabilité doive prendre le pas sur les aspects sociaux du problème.

ÉNERGIE

L'Agence internationale de l'énergie craint une pénurie de pétrole d'ici dix ans

Les dix-neuf pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) ne parviendront pas à respecter leur propre objectif de limitation des importations pétrolières à 26 millions de barils par jour en 1985 s'ils n'accroissent pas sensiblement leurs politiques d'économie d'énergie. Telle est la conclusion principale d'un rapport que vient de publier l'Agence sur les programmes énergétiques nationaux de ces pays.

Selon l'A.I.E., la poursuite des tendances actuelles amènera les importations de pétrole à 29,2 millions de barils par jour en 1985, chiffre qui pourrait même atteindre 35 millions sans l'apport de l'énergie nucléaire. Dans trop de pays en effet, à commencer par les Etats-Unis, dont les importations pourraient être de 11,5 millions de barils par jour en 1985, les politiques énergétiques manquent d'un soutien politique et législatif.

Si l'on ajoute à la demande de pétrole originaire de l'OPEP des pays de l'A.I.E. celle des pays non membre (dont la France), l'on atteint un chiffre de l'ordre de 42 à 48 millions de barils par jour, alors que la production des membres de l'Organisation des pays exportateurs ne semble pas devoir dépasser 38 millions de barils par jour. La pénurie pourrait alors atteindre 600 millions de tonnes par an.

L'A.I.E. — dont les conclusions sont plus pessimistes que celles de l'O.C.D.E. publiées en février 1977 — préconise donc un développement des politiques d'économie d'énergie. Jusqu'à présent, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède ont seuls adopté des programmes sérieux, complets et contraignants.



BOURSE DE PARIS - 6 JUIN

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 JUIN

La reprise se confirme

Le mouvement de reprise, largement amorcé lundi par les investisseurs institutionnels, s'est nettement accéléré, pratiquement sans eux, ce mardi à la Bourse de Paris, et l'indicateur instantané a terminé la séance en progrès de 1,6 % environ.

La plupart des compartiments de la cote ont bénéficié de ce regain d'optimisme, les pétroles et le matériel électrique prenant la tête d'un mouvement de hausse qui n'a laissé dans l'ombre qu'une cinquantaine de valeurs environ (sur cent soixante-dix inscrites à terme).

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par C.E.M., Denain et Perrier (+ 7 à 5 %), mais B.H.V. et Téléphones Ericsson ont également fait l'objet d'une forte demande, la cotation de ces deux derniers titres ayant même dû être retardée devant l'insuffisance des offres.

« Si les investisseurs institutionnels sont là (les fameux « gendarmes ») on peut acheter sans grande crainte », nous confiait un professionnel, résumant ainsi assez bien l'opinion la plus largement répandue autour de la corbeille. Pour beaucoup d'opérateurs, en effet, la Bourse ne peut pas baisser durablement, au moment où le gouvernement prétend vouloir la relancer. Cela n'exclut cependant pas des « accidents de parcours » à plus ou moins long terme, et c'est la raison pour laquelle, à quelques jours du débat parlementaire sur le nouveau projet de loi taxant les plus-values, le climat boursier reste à la prudence.

Aux valeurs étrangères les mines d'or se sont effritées.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est pourtant redressé à 27 380 F contre 27 295 F. Le napoléon a, en revanche, cédé 0,80 F à 258,30 F. Le volume des transactions est resté stable à 7,29 millions de francs contre 7,45 millions la veille.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 1/2 %

LONDRES

Repli

Le marché s'oriente à la baisse mercredi matin et l'indice des industrielles perd 2,1 points à 472,4. Recul des pétroles. Stabilité des fonds d'État, mais reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 182 25 contre 181 85

VALEURS	CLOTURE 6/6	COURS 7/6
Beecham	653 ...	658 ...
British Petroleum	876 ...	874 ...
Courtaulds	124 ...	123 ...
De Beers	352 ...	353 ...
Imperial Chemical	392 ...	389 ...
Rio Tinto Zinc Corp	228 ...	231 ...
Shell	561 ...	557 ...
Vickers	173 ...	171 ...
War Loan 3 1/2 %	29 5/8	29 5/8
*West Driefontein	26 3/4	26 3/4
*Western Holdings	21 13/16	22 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	5 juin	6 juin
Valeurs françaises	136,3	138,4
Valeurs étrangères	102,3	103,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,8	76,8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — La situation de la société mère ne s'améliore pas. Pour les cinq premiers mois, son chiffre d'affaires a baissé de 5,2 % pour revenir à 3,82 milliards de deutschemarks. La chute des exportations (— 7,6 %) en est principalement responsable, les ventes sur le marché national marquant un fléchissement de 2,6 %. D'après le Dr Sammet, président du directoire, le second semestre ne devrait pas être pire que le premier.

B.P. — Le bénéfice net d'exploitation du groupe pour le premier trimestre se monte à 80,8 millions de livres contre 43,9 millions pour le dernier trimestre de 1977, mais 144,8 millions pour le premier.

FONCIÈRE T.I.A.R.D. — Bénéfice net pour 1977 : 12,25 millions de francs contre 13,91 millions. Dividende global : 17,10 F par titre, dont 1 million composant le capital, contre 9,75 F sur 1,6 million d'actions.

BIS. — L'objectif du groupe pour 1978 est de porter son chiffre d'affaires à 1,4 milliard de francs, ce qui correspondrait à une progression de 10 à 15 % à données comparables. Le résultat net augmenterait de son côté de 13 à 17 %.

NEW-YORK

Coup de frein à la hausse

Le marché a poursuivi mardi son avance, mais, freiné dans son élan par l'apparition en cours de séance de nombreuses ventes bénéficiaires, il a dû céder une bonne partie du terrain acquis initialement et, en clôture, l'indice des industrielles n'enregistrait plus qu'un modeste gain de 2,68 points à 866,51, alors qu'à midi il avait progressé de 12 points environ. Le nombre de hausses (1 003) a toutefois été très supérieur à celui des baisses (573), 364 valeurs reproduisant d'autre part leurs cours précédents.

Une intense activité a régné et 51,97 millions de titres ont changé de mains contre 39,58 millions la veille. Il s'agit là de la quatrième meilleure performance en volume d'affaires réalisée à Wall Street depuis la création du marché.

De l'avis général, les achats précipités effectués par les investisseurs institutionnels au début de la séance, en prévision de la présentation des bilans de fin de trimestre, explique le démarrage foudroyant du marché. Ces achats s'étant par la suite taris, une réaction technique à la baisse, bien normale au demeurant, s'est ensuite produite, favorisée en cela par la crainte toujours assez vive d'une poussée inflationniste.

VALEURS	COURS 5-6	COURS 6-6
Alcoa	47 ...	46 5/8
A.T.T.	62 1/8	62 ...
Boeing	52 1/4	52 3/4
Chase Manhattan Bank	32 1/4	32 1/4
Du Pont de Nemours	119 5/8	119 1/4
Eastman Kodak	58 ...	57 1/8
Exxon	47 1/4	47 1/4
Ford	49 7/8	49 7/8
General Electric	53 7/8	54 1/4
General Foods	32 1/4	32 3/8
General Motors	62 1/4	62 3/8
Goodyear	17 3/8	17 1/4
I.B.M.	266 7/8	266 1/4
I.T.T.	31 3/8	32 5/8
Kennecott	24 1/2	24 1/8
Mobil Oil	66	66 3/8
Pfizer	34 3/4	34 1/4
Schlumberger	83 5/8	85 1/4
Texaco	24 3/4	24 7/8
U.A.L. Inc.	29 7/8	30 3/4
Union Carbide	41 ...	41 1/8
U.S. Steel	29 ...	29 1/8
Westinghouse	22 1/2	22 1/2
Xerox	54 5/8	53 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/6	7/6
1 dollar (en yens) ...	220 75	220 40

BOURSE DE PARIS - 6 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 90	2 047	GAN (Sté) Centr.	629	638	Laffitte-Bail	143	142 ..	Immoinvest	90	91 ..
5 %	51 80	1 726	Protectrice A.I.R.	230	235	Locabail Immob.	245 ..	243	Cie Lyon. Imm.	86 10	97
5 % 1920-1960	o149 50	1 726	S.P.E.G.	143 ..	142 50	Loca-Expansion	106 ..	108 ..	UFIMEG	86 10	86 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

7/6	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 588	4 613	4 580
Allemagne (100 DM)	220 520	220 570	219
Belgique (100 F)	14 079	14 095	13 875
Pays-Bas (100 fl.)	205 780	206 020	203 500
Danemark (100 krd)	81 840	81 770	81
Suède (100 krs)	99 440	99 580	92 750
Norvège (100 k.)	85 205	85 210	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 343	8 397	8 450
Italie (1 000 lires)	5 325	5 346	5 450
Suisse (100 fr.)	243 850	248 650	242 500
Autriche (100 sch.)	30 680	30 680	30 450
Espagne (100 pes.)	5 741	5 764	5 750
Portugal (100 esc.)	10 115	10 065	10 500
Canada ($ can. 1)	4 100	4 134	4 095
Japon (100 yens)	2 092	2 085	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 6
Or fin (kilo en barre)	27200	27300
Or fin (en lingot)	27295	27380
Pièce française (20 fr.)	259 10	258 30
Pièce française (10 fr.)	219	219 25
Pièce suisse (20 fr.)	239 50	238 30
Union latine (20 fr.)	227 30	225 90
Souverain	255	255 50
Pièce de 20 dollars	1212	1219 ..
Pièce de 10 dollars	579	580
Pièce de 5 dollars	400	... ..
Pièce de 50 pesos	1127	1112
Pièce de 10 florins	244 50	243 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 7 juin 1978 a été tiré à 566 726 exemplaires.

A B C D E F G

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

M. Schmidt n'exclut pas des mesures de relance cet été

Le gouvernement ouest-allemand n'envisage pas actuellement de nouveau programme de soutien à la conjoncture, mais n'exclut pas d'éventuelles mesures de relance dans le courant de cet été, a déclaré en substance le chancelier fédéral Helmut Schmidt au cours d'une interview à l'agence de presse ouest-allemande D.P.A.

Les résultats de l'économie allemande devraient être « *nettement meilleurs* » au deuxième trimestre qu'au premier, a estimé le chancelier, précisant qu'il voulait attendre la publication de statistiques pour avoir une idée plus exacte de la situation.

Dans les milieux gouvernementaux, on indique que le budget 1979 ne sera vraisemblablement adopté qu'après le sommet économique de Bonn des 16 et 17 juillet. Le conseil des « cinq sages » devrait présenter fin juin au gouvernement un rapport sur la situation économique en R.F.A. Le conseil des ministres pourrait alors se réunir dans la deuxième moitié de juillet afin de décider d'éventuelles mesures de relance.

Evoquant le prochain sommet économique de Bonn, le chancelier a précisé qu'il ne s'agissait pas de prendre à cette occasion des mesures de relance à court terme qui ne pourraient qu'activer l'inflation dans le monde, mais des mesures à long terme.

Evoquant le rôle de son pays dans la conjoncture mondiale, le chancelier a fait remarquer que les importations ouest-allemandes en provenance des autres pays industrialisés avaient progressé de près d'un tiers depuis le début de la récession, la hausse des exportations ayant été deux fois plus faible. Cette évolution constitue une aide importante pour les partenaires commerciaux de la R.F.A. qui vient s'ajouter aux nombreux programmes de relance déjà décidés.

Le chancelier s'est par ailleurs à nouveau prononcé en faveur d'une zone élargie de stabilité monétaire qui ferait contrepoids aux fluctuations du dollar : Paris semble très favorable par une telle idée, a ajouté M. Schmidt, qui a exprimé l'espoir que les Etats-Unis montreront lors du sommet mondial qu'ils sont également intéressés par une zone européenne monétaire plus forte.

Le chancelier s'est enfin montré favorable à la semaine de trente-cinq heures que revendiquent les syndicats ouest-allemands, estimant cependant qu'il ne pouvait « *en aucune façon s'agir d'un objectif à court terme* ». — *(A.F.P.)*

DÉCÈS DE PAUL ROBERT-HOUDIN L'INVENTEUR DES SPECTACLES SON ET LUMIÈRE

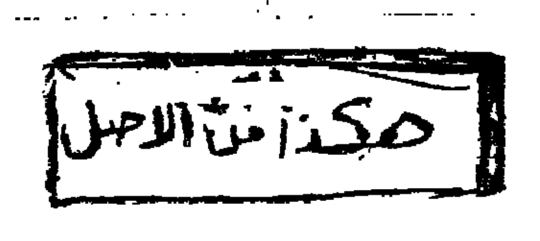
Nous apprenons la mort, le 3 juin à Blois, de Paul Robert Houdin, architecte honoraire des monuments historiques, conservateur honoraire du château de Chambord. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[Né en 1894 à Versailles, fils d'un peintre et petit-fils du prestidigitateur, Paul Robert-Houdin, architecte sorti de l'Ecole spéciale d'architecture, s'intéresse tout particulièrement aux monuments historiques. Il ne se contenta pas de les restaurer, mais chercha à les animer et à attirer les touristes en inventant les spectacles son et lumière, dans les années 50 : à Chambord et Blois (dont il fut le conservateur), Compiègne, Fougères, Albi, Lourdes, etc. Sa formule magique des sons et des lumières greffés sur les belles pierres fit son chemin. Paul Robert-Houdin fut aussi le grand ordonnateur de spectacles à l'étranger (Londres, Milan, Lisbonne, Genève, Philadelphie), jusqu'au Liban et au Pakistan. Paul Robert-Houdin réalisa également des mini-spectacles, notamment à bord du paquebot *France*.]

M. FEDERICO MAYOR (Espagne) DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'UNESCO

M. Federico Mayor (Espagne) a été nommé directeur général adjoint de l'UNESCO par M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'organisation.

[M. Mayor, docteur en pharmacie de l'université de Madrid, a été chargé de recherches à Trinity College (Oxford) avant d'occuper, en 1963, la chaire de biochimie de l'université de Grenade. Il a ensuite été recteur de cette université puis vice-ministre de l'éducation et de la science. Il est actuellement titulaire de la chaire de biochimie à l'université autonome de Madrid, et directeur du département de biochimie et de biologie moléculaire. Elu député en 1977, M. Mayor préside la commission de l'éducation et des sciences de la chambre des députés.]



LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE

Le gouvernement accepterait des radios locales et non des radios privées

L'Assemblée nationale examine, ce mercredi 7 juin, le projet de loi complétant la loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision. Ce texte précise que « toute personne qui, en violation du monopole prévu par la présente loi, aura diffusé une émission de radiodiffusion ou de télévision, sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 10 000 F à 100 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement » *et que,* « en cas de condamnation, le tribunal prononcera la confiscation des installations et appareils ». *La commission des affaires culturelles, qui a adopté le projet, a écarté deux amendements : l'un de M. Ralite (P.C.), l'autre de M. Le Tac (R.P.R.) tendant à autoriser la création de radios locales. Elle a, en revanche, approuvé un amendement de M. Zeller faisant obligation au gouvernement de déposer dans un an, à l'ouverture de la prochaine session de printemps, un rapport sur les mesures qu'il compte prendre* « pour satisfaire les besoins locaux et régionaux de communication ».

Le texte soumis par le gouvernement au Parlement n'a qu'un objet limité : il tend à combler ce que M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, appelle *l'« apparence d'un vide juridique »* et à donner aux pouvoirs publics la possibilité de faire appliquer la loi, c'est-à-dire le respect du monopole. Cependant le débat ne saurait s'en tenir à ce seul point, car, comme le dit M. Michel Péricard, rapporteur du projet, qui fut notamment directeur de l'information de Radio-France, « *le monopole ne va pas de soi : il n'existait pas en France avant la dernière guerre mondiale, il n'est pas reconnu dans tous les pays de la même manière et il n'a même jamais été institué aux Etats-Unis* ». Depuis un an, le développement des radios privées, dites « libres », en France, en violation de la loi, montre que l'idée de la liberté des ondes va son chemin.

Le gouvernement serait apparemment disposé à faire un pas, celui des radios locales. « *En votant le projet de loi,* a dit M. Lecat devant la commission des affaires culturelles, *l'Assemblée nationale dira que c'est dans et par le service public que le gouvernement devra rechercher la solution des problèmes nouveaux.* » Pour M. Lecat, les besoins locaux « *pourront être satisfaits à partir des structures régionales existantes* ». En tout état de cause, a conclu le ministre, « *une réflexion sur les radios locales et leur contenu s'impose avant de figer en termes juridiques une quelconque formule, des structures expérimentales s'avéreront peut-être nécessaires* ».

Cependant, des radios locales aux radios privées il y a encore une distance. Les partis, aujourd'hui, n'hésitent pas à la franchir. Non pas le P.C., qui, fidèle à sa tradition, propose seulement la création, sur décision des conseils municipaux, de radios locales dotées d'une autonomie de gestion. Ni la C.G.T., qui pense qu'« *accepter la multiplication des points de diffusion en dehors du service public, c'est en définitive favoriser l'engagement des puissances financières dans le secteur de la communication* ». Mais le P.S. évolue rapidement, comme semblent l'indiquer les récents propos de M. Mitterrand contre la transformation du service public par le gouvernement en monopole politique. Au R.P.R., M. Péricard se dit partisan de radios locales « *dans le cadre du monopole* », mais il ajoute qu'avant de préciser « *qui les fera fonctionner* », il convient d'indiquer « *comment et pourquoi elles fonctionneront* ». Quant à M. Le Tac, il est désormais favorable à des dérogations. Au P.R., où l'on est plutôt hostile au monopole, M. Madelin suggère l'octroi de licences temporaires d'exploitation.

A la différence des actuels postes périphériques, les radios privées — commerciales ou non — garderaient, dans l'esprit de leurs initiateurs, un caractère local. Selon les propositions remises aux parlementaires par le bureau de liaison de l'Association pour la libération des ondes et Consensus liberté radio, la radio d'Etat conserverait le monopole d'émission sur l'ensemble du territoire, une radio locale et indépendante n'émettant que dans un rayon de 50 kilomètres.

Il est évident que l'Etat centralisé n'est pas le mieux placé pour répondre aux besoins nouveaux d'informations locales décelés par M. Lecat et pour faire preuve de la souplesse requise. Qu'on en juge : M. Ulrich, président d'Antenne 2, ayant souhaité que sa société soit déchargée de l'obligation de retransmettre quotidiennement les actualités régionales, M. Lecat a affirmé que le gouvernement « *fera prévaloir les exigences du service public pour la diffusion simultanée, par les trois chaînes de télévision, des journaux régionaux* ». Un symbole ?

T. F.

M. BARRE : les radios libres ne peuvent être multipliées sans inconvénients majeurs.

Dans une interview publiée mercredi 7 juin par *Résonance*, bimensuel de la région lyonnaise, M. Raymond Barre évoque notamment « *le problème des radios libres* » : « *Il faut voir que ces radios recouvrent toutes des intérêts particuliers et qu'elles ne peuvent, sans inconvénients majeurs, être multipliées,* dit-il. *Il suffit de voir l'expérience qu'ont faite nos amis italiens pour en être convaincus.* » Le premier ministre ajoute : « *Il faut, dans ce domaine, tenir compte de la nécessité de réglementer le spectre des fréquences sous peine d'anarchie. La multiplication désordonnée des fréquences radio peut en effet, en créant des interférences nuisibles, poser des problèmes de sécurité et d'ordre public.*

» *De plus, les radios libres peuvent être utilisées à des fins qui ne sont pas, elles, forcément compatibles avec la sécurité des citoyens et l'ordre public.*

» *Le gouvernement défendra le monopole et le service public contre toutes les attaques et parfois contre les atteintes dont il fait l'objet actuellement. Le monopole apparaît, en effet, au gouvernement, comme le meilleur moyen de garantir le pluralisme de l'information et l'accès égal à l'antenne des différentes tendances de pensées.* »

En Haute-Garonne

ASSASSINAT D'UN PRÊTRE

Le corps d'un prêtre, l'abbé Fernand Larroque, âgé de soixante-cinq ans, a été découvert, affreusement mutilé, lundi 5 juin, dans le couloir de son presbytère, à Montalzat (Haute-Garonne). L'arme du crime, une hache ou un pic, n'a pas été retrouvée. On a pensé initialement qu'il pouvait s'agir d'un meurtre crapuleux, l'abbé Larroque, très riche, ayant parfois consenti des prêts importants aux habitants de la petite paroisse. Mais l'argent de la victime n'a pas été dérobé. Les gendarmes de Caussade pensent maintenant qu'il s'agit plus vraisemblablement d'un geste de dément.

VINGT-QUATRE MILITANTS NATIONALISTES CORSES DÉFÉRÉS A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Vingt-quatre personnes ont été déférées, le mercredi 7 juin, à la Cour de sûreté de l'Etat.

Dix-sept ont été appréhendées à Bastia. Il s'agit de MM. François Lorenzi, vingt-sept ans, employé d'une coopérative agricole à Casamozza ; Yves Stella, trente-cinq ans, agent commercial à Bastia ; Paul Anziani, vingt-six ans, manutentionnaire à Bastia ; Jean-Toussaint Casametta, vingt-huit ans, comptable à Lucciana ; Jean-Toussaint Sisti, vingt-trois ans, comptable à Lucciana ; Jean-Baptiste Darnaud, vingt-sept ans, sans profession ; Pantaléon Alessandri, vingt-quatre ans, ébéniste à Bastia ; Michel Padovani, vingt-neuf ans, comptable à Bastia ; Dominique Mattei, trente-deux ans, maçon à Bastia ; Antoine Mattei, vingt-sept ans, chauffeur à Bastia ; Jean Bianchi, vingt et un ans, éducateur à Cardo ; Mlle Nazarella Morichetti, vingt-trois ans, sans profession, demeurant à Cardo ; Jules Giamarchi, trente-sept ans, infirmier à Bastia ; Pierre Lorenzi, trente-trois ans, agent commercial à Bastia ; Etienne Graziani, vingt-neuf ans, employé de commerce à Bastia ; Guy Pancrazi, vingt-six ans, militaire à la base aéronavale d'Aspretto, près d'Ajaccio ; Vincent Stagnara, vingt-huit ans, avocat au barreau de Bastia.

Trois personnes ont été appréhendées à Nice. Il s'agit de MM. Antoine Paoli, trente ans, membre de la C.R.S. n° 6 de Saint-Laurent-du-Var ; Roger Le Mao, vingt-trois ans, maître d'internat à Nice et Alain Stuart, vingt-cinq ans, maître d'internat à Nice.

Deux personnes ont été appréhendées à Lyon. Il s'agit de MM. Jean-François Girier, vingt-six ans, enseignant ; Patrick Torre, vingt-huit ans, enseignant.

Deux personnes ont été appréhendées à Paris. Il s'agit de MM. Jean-Paul Roesch, trente et un ans, employé de la Caisse nationale d'assurances vieillesse ; Jean-Jacques Mondoloni, quarante-quatre ans, professeur à l'université de Vincennes.

Quant à Léonard Battesti, qui avait participé à « *visage découvert* » à une récente conférence de presse clandestine du F.L.N.C., il est toujours gardé à vue à Bastia et fait l'objet d'une procédure judiciaire particulière.

● *La Commission européenne* a repoussé à une date ultérieure sa réponse à la demande française de fermer les frontières des Neuf aux importations de porc, mais elle autorisera l'augmentation des restitutions aux exportations et des prélèvements aux importations en provenance des pays tiers.

